UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01928937 0

65

ST. MICHAEL'S COLLEGE
TORONTO 5, CANADA

J J Bondy

ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

LETTRES PHILOSOPHIQUES

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

PQ
2086
.L4
v.1

SOCIÉTÉ DES TEXTES FRANÇAIS MODERNES

VOLTAIRE

LETTRES PHILOSOPHIQUES

ÉDITION CRITIQUE

AVEC UNE INTRODUCTION ET UN COMMENTAIRE

PAR

GUSTAVE LANSON

DEUXIÈME ÉDITION

TOME I.

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1915

ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY
JAN 25 1956

A MONSIEUR EUGÈNE RITTER

PROFESSEUR HONORAIRE
D'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE
ANCIEN DOYEN
DE LA FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES SOCIALES
DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

qui, par ses travaux sur Voltaire et J.-J. Rousseau, a démontré la nécessité d'une revision critique des textes littéraires du XVIIIe siècle et a donné des indications excellentes de méthode.

INTRODUCTION

Quiconque travaille sur Voltaire doit avouer une dette, une forte dette envers Beuchot et Bengesco. En me reconnaissant leur débiteur, je dois dire pourquoi j'ai entrepris après eux de réimprimer les *Lettres philosophiques*.

Dans son admirable édition des *Œuvres complètes* de Voltaire qui n'a pas encore été surpassée [1], Beuchot a offert un certain nombre de variantes recueillies dans les diverses impressions des *Lettres philosophiques*. Mais il conserva le texte des éditeurs de Kehl qui est devenu la Vulgate de Voltaire. De plus son dépouillement n'a été ni méthodique ni complet, ni partout exact. Il n'a pas vu nettement l'existence de deux textes de 1734 qui ont engendré deux traditions distinctes. Il n'a pas vu l'importance des éditions de 1742 Genève, 1751 Paris, 1770 Genève. Il n'a pas distingué 1742 Amsterdam de 1472 Genève, qui seul importe. Il a omis de recueillir des morceaux importants de 1742 et 1751.

Bengesco, dans sa petite édition [2], est bien revenu au texte de 1734, à celui de Jore. Mais il n'a pas indiqué qu'il y en eût un autre de la même date, et il n'a pas enregistré le développement et les changements de ce texte. Dans sa *Bibliographie* [3], il n'a éclairé presque aucun des points que je viens de signaler comme ayant échappé à Beuchot.

1. Excepté, bien entendu, pour la *Correspondance*, qu'il faut prendre actuellement dans l'édition Moland.
2. *Œuvres choisies de Voltaire*, t. X, 1892, in-12 (Nouv. Bibl. classique des éditions Jouaust).
3. T. II et t. IV.

Il m'a paru utile de donner une édition critique des *Lettres philosophiques*, une édition qui fût non seulement la première édition critique de cet ouvrage, mais la première aussi, à ce que je crois, d'un écrit de Voltaire, et qui inaugurât une série de travaux qu'il serait vraiment temps de commencer [1].

I

Il n'y a pas de manuscrit des *Lettres philosophiques* si ce n'est pour la première rédaction de la lettre XIII (Voyez l'Appendice I à cette lettre). Des copies manuscrites de l'ouvrage avaient été données à diverses personnes, à Richelieu, à Bolingbroke, à lord Bathurst [2]. Il y en avait eu un certain nombre en circulation, authentiques ou frauduleuses [3]. Je n'ai pu retrouver aucune de ces copies.

La première question qui se pose, en l'absence de manuscrits, est le choix de l'édition dont il faut prendre le texte pour base.

Sera-ce l'édition de Kehl ? Elle est sans autorité. Il ne semble pas qu'elle ait été faite, pour les *Lettres philosophiques*, sur un manuscrit d'auteur, ni sur une édition corrigée et contenant un état définitif du texte. Je dirai plus loin comment on peut croire qu'elle a été faite, par des collations hâtives et insuffisantes. Elle présente, avec beaucoup de menues leçons fautives, des retouches de l'éditeur, dont l'une au moins fait un éclatant non-sens [4].

D'ailleurs l'édition de Kehl ne donne pas les *Lettres philosophiques*, mais des morceaux épars dans le *Dictionnaire philosophique* et dans les *Mélanges littéraires*, qui ne font pas un tout. Ce n'est pas dans cet état de dissémination qu'il faut prendre l'ouvrage de Voltaire, avec tous les petits arrangements que l'opé-

1. Pendant que ce volume s'imprimait, M. André Morize, ancien élève de l'Ecole Normale, agrégé des Lettres, a publié dans la *Revue de Philologie française* (t. XXII, pp. 41 et 161) un texte critique du *Mondain*.
2. Ed. Moland, t. XXXIII, p. 326 ; 24 février 1733.
3. « Il y a longtemps que ces lettres sont connues en manuscrit. » (*Mercure*, juin 1733.)
4. Lettre XVIII, ligne 98.

ration a nécessités, et amputé de plusieurs lettres qui ne se retrouvent nulle part (XV, XVI et début de XVII).

Les mêmes raisons valent pour écarter toutes les éditions des *Œuvres complètes* de Voltaire depuis l'éd. de 1738-39 (nº 2120 de Bengesco) jusqu'à l'édition encadrée de 1775. Il y manque la lettre XXIII, et de plus dans les éditions de 1756 à 1775 les lettres XV et XVI ; dans celle de 1752, le début de la lettre XVII.

Mais cette dispersion, ces retranchements, n'ont-ils pas été voulus par l'auteur ? S'il a fait de son plein gré des changements dans son texte, il est certain que c'est malgré lui qu'il en a détruit l'ordonnance première. L'arrêt du Parlement de 1734 l'a contraint à faire disparaître le titre dangereux de *Lettres philosophiques*, et à noyer les fragments de l'œuvre condamnée dans la masse de ses écrits.

Nous voici donc conduits aux éditions séparées. Prendra-t-on la dernière, celle de Desbordes 1739 ? Rien n'indique que Voltaire y ait eu part. C'est un médiocre dérivé de l'édition de Basle (Londres) 1734.

Donc la seule méthode est de revenir au texte de 1734, encore que Voltaire n'en fût pas très content [1]. Mais ici nouvel embarras. Ce texte de 1734, où le prendre ? Car il y a cinq éditions de 1734 [2], et on les sépare aisément en deux groupes irréductibles.

A. Une édition : *Lettres écrites sur les Anglois et autres sujets par M. D. V****. A Basle, in-8º, 1734. C'est l'édition de Londres, l'édition de Thieriot.

B. Quatre éditions, trois d'Amsterdam, une de Rouen, intitulées *Lettres philosophiques par M. de V****. C'est l'édition de Jore et ses contrefaçons.

Ces deux groupes présentent deux états différents du texte. Les différences sont nombreuses et caractéristiques [3]. Dans la quatrième lettre, le groupe B donne un paragraphe qui n'est pas

1. Lettre à César de Missy (Moland, XXXVI, 84). Il se dit plus satisfait du texte de 1738-39 (1re édition dispersée).
2. Bengesco, t. II, p. 9-21.
3. Voyez l. I, lignes 9, 43, 47, 53, 85, 104, 134.

dans A[1]. De plus A imprime *François*, *Anglois*, tandis que B donne *Français*, *Anglais*.

Les deux textes sont authentiques. Voltaire a donné un manuscrit à Thieriot, un autre à Jore. Il a envoyé des corrections à Thieriot et à Jore. Comment décider ?

Le texte de Jore doit être préféré. En voici les raisons :

1° Voltaire a corrigé les épreuves de Jore ; il n'a pas suivi l'impression de Londres, il s'est plaint de la négligence de Thieriot[2].

2° Nous ne pouvons dire exactement ce que Thieriot a mis du sien dans l'édition de Basle (Londres). Il a certainement pris sur lui de faire certaines corrections. On ne saurait concevoir (let. I, lig. 9) que Voltaire, ayant écrit *j'allay le chercher*, corrige en *je fus* sur l'épreuve de Jore : on s'explique plus aisément que Thieriot, lisant *je fus* dans le manuscrit, imprime *j'allay* par un scrupule de puriste.

La traduction anglaise, faite sur la copie envoyée à Thieriot, peut nous aider à découvrir quelques-unes de ces interventions amicales. Elle s'accorde naturellement d'ordinaire avec l'édition de Basle (Londres) contre Jore : mais parfois aussi elle s'accorde contre elle avec Jore. Et dans ce dernier cas, il faut bien supposer que Thieriot a corrigé, en l'éditant, la copie qu'il avait reçue.

Dans la lettre VII (lig. 48-49), l'édition de Basle (Londres) porte : « Je crois... qu'il valoit mieux être Primat *orthodoxe* d'Angleterre que curé arien. » Ni la traduction anglaise, ni Jore, ne donnent le mot *orthodoxe* : donc le mot manquait dans les deux manuscrits et a été suppléé par Thieriot.

Jore (lettre XIII, lig. 42) : « Saint Bernard, selon l'*aveu* du Pere Mabillon, enseigna... » Trad. anglaise : «... as Father Mabillon *confesses* ». Thieriot, dans l'édition de Basle (Londres), imprime « selon l'*avis* », coquille plutôt que correction. Mais l'accord de l'anglais et de Jore décèle la leçon vraie de Voltaire.

Jore (lettre XIV, lig. 156) : «... Roman... vraisemblable pour les *ignorants*. » Trad. angl. : «... fit to amuse the *ignorant*. » Basle (Londres) : «... pour les *philosophes du même temps*. »

1. P. 41-42.
2. Lettre du 5 août 1733 (t. XXXIII, p. 371).

Jore et la traduction anglaise s'accordent encore (l. XVIII, lig. 37), sur l'expression « l'âge *d'or* des beaux arts », où Thieriot n'imprime que « l'âge des beaux arts ». Simple coquille encore peut-être.

Jore (l. XXII, lig. 114): « C'est une débauchée, *une* adultère, *une* homicide. » Trad. angl. : «... A prostitute, an Adulteress, a Murtherer. » Thieriot supprime deux fois le mot *une*.

Jore et l'anglais s'accordent (l. XXIII, lig. 112) sur la leçon *severes*, que Thieriot remplace par *sincères*.

Jore et l'anglais (l. XXIV, lig. 67) s'accordent à nommer *Perrin* parmi les premiers académiciens : Thieriot corrige l'erreur de Voltaire [1].

Bévues ou retouches, dans tous ces cas l'édition de Basle (Londres) s'écarte des leçons authentiques.

3° L'intérêt et l'importance des *Lettres philosophiques* viennent de leur rôle dans l'histoire des idées : elles furent une œuvre de combat. Il faut donc les prendre dans le texte qui choqua le pouvoir, qui fut condamné, c'est-à-dire dans l'édition de Jore et ses contrefaçons.

4° L'édition de Basle (Londres) n'a pas les *Remarques sur Pascal*. Or elles contribuèrent beaucoup à l'effet du livre, à sa condamnation. On ne saurait donc choisir un texte qui les exclut. D'ailleurs la volonté de Voltaire était de les faire entrer dans l'édition de Thieriot : celui-ci n'obéit pas, et par suite sa publication n'est pas conforme à la pensée de l'auteur [2].

Ce point acquis, quelle édition choisir dans le groupe B ? Celle qui se présente le mieux, la plus correcte typographiquement, la mieux ponctuée, la mieux distribuée par alinéas, est l'édition donnée « à Amsterdam, chez E. Lucas, au Livre d'or », in-8°, 124 + 56 pages. Sans valoir pour la netteté l'édition de Basle (Londres), elle est supérieure aux trois autres du groupe B.

Mais cette considération est secondaire. Entre les quatre éditions du groupe B les différences sont minimes, et comme trois sont des contrefaçons d'un original authentique, ces différences

1. Voyez encore lettre XVI, ligne 42.
2. T. XXXIII, p. 359-360.

sont des bévues ou des corrections d'imprimeur. Une seule édition a donc autorité, celle qui est l'original du groupe, c'est-à-dire l'édition rouennaise de Jore. Reste à la reconnaître.

Beuchot et Bengesco l'ont reconnue dans l'édition publiée sous la rubrique « à Amsterdam, chez E. Lucas, au Livre d'or », 1734, in-12, 387 pages[1]. On peut soutenir leurs preuves de quelques indices.

L'hésitation n'est permise qu'entre l'édition in-12, en 387 pages où le mot *Fin* se lit avant les *Remarques sur Pascal*, et l'édition in-8° en 124 + 56 p., où les *Remarques* sont paginées à part. Ce point acquis, l'édition en 387 p. donne avec l'édition de Basle (Londres) dans la lettre I, lig. 95 : « Il ne faut point *s'aviser de* dire... » L'édition en 124 p. porte : « Il ne faut pas dire... » L'édition en 387 p. et l'édition de Basle (Londres) donnent dans la lettre IV, lig. 151 : « *douze mille* pièces d'or », que l'éd. en 124 p. remplace par *1200*. L'édition en 387 p. et l'édition de Basle (Londres) donnent (l. VIII, lig. 73) : « L'idole du pouvoir despotique », l'édition en 124 p. porte : « l'idole despotique ».

On peut se souvenir aussi que Voltaire fit faire des cartons au texte de Jore[2], et qu'il indiquait en particulier comme en exigeant une certaine phrase de la lettre XII (lig. 35-36). Or précisément les pages 107-108 de l'édition en 387 pages qui contiennent cette phrase, sont cartonnées, ainsi que les pages 231-232, 233-234, 247-248, 253-254 et 271-272. L'édition en 124 + 56 (57) pages, au contraire, n'a pas de cartons. C'en est assez pour montrer que l'édition en 387 pages est l'original, contenant les leçons primitives de l'auteur.

Elle donne le texte qui fut revu sur épreuves par Voltaire : c'est celui-là que je réimprime.

1. Bengesco, t. II, p. 16-17 ; Beuchot, dans Moland, t. XXII, pp. 75-82.
2. Lettre à Cideville, 3 juillet 1733 ; t. XXXIII, p. 256.

II

Je me suis proposé de donner les variantes des éditions ultérieures de façon qu'on pût suivre le développement et les modifications du texte. Je n'ai point fait un dépouillement complet de toutes les éditions : il eût noyé les changements intéressants dans une multitude de variantes insignifiantes, mais surtout les corrections authentiques dans une multitude d'altérations sans autorité. Un bon nombre, en effet, des réimpressions du texte se sont faites sans la participation de Voltaire ; et les variantes qu'elles offrent sont des négligences ou des retouches des éditeurs. Or il n'y a que les changements faits par Voltaire, voulus par lui, qui ont de l'intérêt.

Voilà donc écartées toutes les contrefaçons de 1734. Je ne retiens que l'édition de Thieriot (Basle-Londres) avec celle de Jore (387 p.) : elles fournissent les origines des deux traditions du texte.

De 1735 à 1739, aucune des éditions séparées que signale Bengesco[1] ne porte trace d'une correction d'auteur. Les éditions de Londres et d'Amsterdam-Desbordes[2] reproduisent le texte de Thieriot ; celles de Rouen sont des copies de Jore. On pourrait les éliminer. Je retiens pourtant les deux éditions de Desbordes 1735 et 1739 comme ayant principalement assuré la transmission du texte qui servit de base à la vulgate.

En 1738-39 l'édition des *Œuvres de M. de Voltaire, Amsterdam, Et. Ledet et Cie*, 4 vol. in-8o, inaugure le morcellement et la dissémination des *Lettres anglaises*. Que faut-il garder, pour notre travail, des 60 éditions d'*Œuvres complètes* enregistrées par Bengesco (t. IV, nos 2120-2179) ?

1. T. II, p. 19.
2. Celle aussi sans doute de Ledet signalée par Bengesco (II, 19, note 2) d'après le catalogue Paulin Paris, et celle de Francfort-sur-le-Mein signalée par M. E. Ritter (*Zeitschrift fur d. fr. Spr. u. Lit.*, t. XIV, p. 212). Le titre, les feuillets de table montrent que cette dernière appartient au groupe des dérivés de l'édition de Londres : mais elle contient vingt-six lettres; on a donc repris au groupe B les *Remarques sur Pascal*.

D'abord je me suis arrêté à l'édition de Kehl. Seules les éditions faites du vivant de l'auteur sont pour nous intéressantes ; j'y ajoute celle de Kehl qui a établi la vulgate, et qu'on n'a pas le droit de considérer *a priori* comme sans autorité.

Des 22 numéros (2120-2141) donnés par Bengesco jusqu'à l'édition de Kehl, je retranche le n° 2121 (Amsterdam, Desbordes, 1739) ou le libraire a simplement inséré dans son tome III, la dernière des éditions séparées, donnée par lui-même la même année. J'élimine les n°s 2128 (Amsterdam, 1748), 2130 (Londres, 1750-1752), 2138 (Lausanne, 1770 et suiv.), 2139 (Genève, 1771-1777), dont Beuchot et Bengesco n'ont vu que des exemplaires incomplets et qui ne me fournissaient pas les *Lettres philosophiques* : éditions d'ailleurs de contrebande et faites sans la participation de Voltaire.

Restent 17 éditions. J'écarte les n°s 2122, 2123, 2124, 2126, quatre éditions d'Amsterdam qui ne sont que des contrefaçons ou des réimpressions du n° 2120 (Amsterdam, Ledet, 1738-39)[1] ; les n°s 2134 (Genève, Cramer, 1757) et 2135 (Paris, Lambert, 1757) qui répètent le texte du n° 2133 (Genève, Cramer, 1756)[1] ; enfin le n° 2136 (Amsterdam, 1764), édition historiquement fort curieuse, selon Bengesco, mais sans intérêt philologique pour les *Lettres anglaises* ; car, après toutes les nouveautés des éditions de 1742, 1748, 1752, 1756, elle s'en tient au texte du n° 2120 (Ledet, 1738-39).

Ce sont donc encore 7 éditions qui s'éliminent. Il en reste dix auxquelles s'ajoutent quatre éditions séparées (deux de 1734, une de 1735, une de 1739), une édition de Cramer 1770, que Bengesco[2] ne distingue pas par un chiffre spécial, n'y voyant à tort qu'une réimpression de 1756, et l'édition de Kehl.

Voici le tableau de 16 éditions collationnées dont on trouvera ici les variantes, avec l'indication des abreviations qui les désigneront. Pour la commodité du lecteur, j'ai préféré à des lettres, A, B, C, etc., les deux derniers chiffres de la date du volume : on saura ainsi toujours à quelle édition on a affaire.

1. J'écarte aussi la réimpression de l'éd. de 1756 faite par Cramer en 1764, signalée, mais non chiffrée à part par Bengesco (t. IV, p. 60).
2. T. IV, p. 60-61.

Nos de Bengesco		Abréviations adoptées dans cette édition
1° 1558.	LETTRES PHILOSOPHIQUES PAR M. DE V***, A AMSTERDAM, CHEZ E. LUCAS, AU LIVRE D'OR (Rouen, Jore), 1734, in-12, 387 p.....	*34*
2° (1558).	LETTRES ÉCRITES DE LONDRES SUR LES ANGLOIS ET AUTRES SUJETS PAR M. D. V***, A BASLE (Londres), 1734, in-8°, 228 p., avec une *Table des principales matières*.....	*34*[a]
3° (1558).	LETTRES ÉCRITES DE LONDRES SUR LES ANGLOIS ET AUTRES SUJETS. SUIVANT LA COPIE IMPRIMÉE A LONDRES, AMSTERDAM, DESBORDES, 1735, in-8°.....	*35*
4° (1558) et 2121.	*Même titre*, AMSTERDAM, DESBORDES, 1739, in-8° (édition séparée figurant au t. III de l'édition des *Œuvres de Voltaire* en trois volumes, Amsterdam, 1739).....	*39*
5° 2120.	ŒUVRES DE M. DE VOLTAIRE, NOUVELLE ÉDITION..., AMSTERDAM, ET. LEDET ET Cie, 1738-39, 4 vol. in-8°, t. IV, *Mélanges de littérature et de philosophie* (1739) [1].....	*39*[1]
6° 2125.	ŒUVRES MÊLÉES DE M. DE VOLTAIRE, NOUVELLE ÉDITION... GENÈVE, BOUSQUET, 1742, 5 vol. in-12, t. IV.....	*42*[aa]
7° 2127.	ŒUVRES DIVERSES DE M. DE VOLTAIRE. NOUVELLE ÉDITION... LONDRES (Trévoux), JEAN NOURSE, 1746, 6 v. in-12, t. IV, *Mélanges de littérature et de philosophie*.....	*46*
8° 2129.	ŒUVRES DE M. DE VOLTAIRE. NOUVELLE ÉDITION...DRESDE, GEORGE CONRAD WALTHER,	

1. Je choisis ici un exposant qui représente le tome contenant les *Lettres anglaises*, pour rappeler constamment que c'est ici la 1re édition des *Œuvres complètes* qui contienne l'ouvrage, et la 1re aussi où il soit défait et dispersé.

2. *42*[a], avec un exposant, pour réserver le chiffre *42* à l'édition antérieure d'Amsterdam, que j'aurai besoin parfois de citer. Cf. plus loin, p. XVIII.

1748, 8 vol. in-8°, t. II, *Mélanges de littérature et de philosophie*..... *48*

9° 2131. Œuvres de M. de Voltaire. Nouvelle édition, s. l. (Paris, Lambert), 1751, 11 vol. pet. in-8°, t. XI, *Mélanges de littérature et de philosophie*..... *51*

10° 2132. Œuvres de M. de Voltaire. Nouvelle édition...Dresde, George Conrad Walther, 1752, 7 vol. in-12, t. II, *Chapitres de littérature, d'histoire et de philosophie*..... *52*

11° 2133. Collection complète des œuvres de M. de Voltaire, première édition, s. l. (Genève, Cramer), 1756, 17 vol. in-8°, t. III, *Mélanges de philosophie avec des figures* (*Remarques sur les Pensées de M. Pascal*), et t. IV, *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*..... *56*

12° (2133). Réimpression [1] de l'édition précédente, 1770, t. III et IV *70*

13° 2137. Collection complète des œuvres de M. de Voltaire, Genève, Cramer, et Paris, Bastien, 1768 et années suivantes, 45 vol. in-4°, t. XIII et XIV [2], 1 et 2 des *Mélanges philosophiques, littéraires, historiques*, etc., 1771. (Au t. XIII, les *Remarques sur les Pensées de Pascal* ; au t. XIV, les autres *Lettres* dans les *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*)..... *71*

14° 2140. Œuvres de M. de V***, Neufchatel, Paris, Panckoucke, 34 vol. in-8° et in-12. *Mélanges philosophiques, littéraires, historiques*, t. V. Bengesco donne la date 1772-1773, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale.

1. Réimpression nécessaire à considérer, comme intermédiaire entre *56* et *71*.

2. Cf. la note 1 de Bengesco, t. IV, p. 74. L'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal que j'ai suivi est distribué comme celui de la collection Beuchot.

L'exemplaire de l'Arsenal (B. L. 20717, in-12) porte la marque de 1771..... *71*[a]

15° 2141. La Henriade, divers autres poèmes, et toutes les pièces relatives a l'épopée, s. l. (Genève, Cramer et Bardin), 1775, 40 vol. in-8°. Édition encadrée, t. XXXII (*Remarques sur les Pensées de Pascal*), et XXXIII, vol. 1 des *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*..... *75*

16° 2142. Œuvres complètes de Voltaire, de l'imprimerie de la société littéraire typographique, Kehl, 1784 et 1785-1789, 70 vol. in-8° [1]..... *K*

Outre le dépouillement complet de ces 16 éditions, on trouvera dans notre appareil critique un certain nombre de leçons prises pour diverses raisons dans les éditions suivantes :

1° (1558). Letters concerning the English Nation by M. de Voltaire, London. Printed for C. Davis and A. Lyon, 1733, in-8°. Cette traduction anglaise est un témoin précieux en divers endroits pour confirmer ou corriger Jore.....*Ang. 33*

2°, 3°, 4° (1558). Les contrefaçons de Jore de 1734 en 124 + 56 p., 354 (324) p., et 190 p. [2].... *34*[b], *34*[d], *34*[e]

J'ai fait une collation complète de *34*[b], et vu de près *34*[d] et *34*[e] : je prendrai dans ces trois contrefaçons quelques leçons intéressantes qui ont pu influencer la tradition.

5° (1558). Lettres écrites de Londres..., in-8°, 1737.. *37*[a]

6° et 7° (1558). Réimpressions de Jore (Lettres philosophiques). Rouen, in-12, 1737 et 1738 [3]. *37*[b] et *38*

1. Pour cette édition posthume la date importe moins : la lettre *K* rappellera plus aisément qu'il s'agit de l'édition de Kehl que ne ferait le nombre *84* ou *85*.

2. *34*[c] serait Jore qui n'a été mis en vente qu'après *34*[a] et *34*[b] : comme je l'ai pris pour base du texte, je l'ai appelé simplement *34*.

3. *38* n'est pas signalé par Bengesco.

J'ai pris très peu de chose à ces trois éditions, qui ne peuvent guère servir qu'à étudier la filiation des éditions.

8° 2124. Œuvres de M. de Voltaire. Nouvelle édition... Amsterdam (Chartres ou Rouen), 1741-1742, 5 vol. in-12, t. IV..... *42*

Cette édition, dénuée par elle-même d'intérêt, est utile pour faire apparaître l'originalité de *42ᵃ*, qui paraît d'abord n'en être que la contrefaçon et presque le fac-similé. Elle y est reproduite page pour page, dans le même caractère. Les fautes d'impression de *42* ont passé dans *42ᵃ*. Mais *42ᵃ* a un *Errata*. De plus il fournit des leçons nouvelles et intéressantes, et même des changements considérables. Le principal, mais non le seul, est que les pages 283-284 de *42* sont remplacées dans *42ᵃ* par huit pages numérotées 283-290 qui contiennent de nouvelles *Remarques sur Pascal*, après quoi le volume se termine, comme dans *42*, par deux pages numérotées 285-286. Les pages 223-224 ont été recomposées et fournissent une fin nouvelle pour la lettre XVIII.

J'aurais pu écarter l'édition de Trévoux *46*. Elle a été, il est vrai, certainement autorisée par Voltaire, et la matière des Préfaces a sans doute été fournie par lui[1]. Mais non moins évidemment il n'a pas mis la main au texte. Aucune correction d'auteur n'apparaît dans le texte des morceaux qui appartiennent aux *Lettres anglaises*. En revanche beaucoup de fautes de cette impression très peu soignée ont passé dans toutes les éditions ultérieures : aucune édition n'a plus contribué que *46* à gâter dans le petit détail la vulgate. Les éditeurs qui viendront après moi pourront alléger leur appareil critique des variantes de cette provenance ; j'ai cru, faisant le premier la collation, devoir en mettre les résultats significatifs sous les yeux du lecteur.

J'ai relevé les corrections manuscrites de quelques exemplaires signalés par Bengesco.

1° (a) *39⁴* : exemplaire du président Hénault (Bibl. nat., Réserve C. V. Beuchot, 4).

1. Cf., à la fin du t. II de notre édition, le supplément I, C et D.

(b) *39*[4] : exemplaire que Bengesco appelle de d'Argenson (Arsenal, B. L. 20706), à moins qu'il ne l'ait confondu avec le suivant.

(c) *39*[4] : exemplaire portant l'*ex libris* « Ex catalogo bibliothecæ parrochialis ecclesiæ Argensonicæ » (Ars., B. L. 20706[a]) ..... *39*[4] (*corr.*).

C'est de ce dernier que je tiens compte dans mon édition, en le désignant par *39*[4] (*corr.*). L'autre exemplaire 20706 ne contient pas toutes les corrections ; ainsi, à la fin de la lettre XIII (ligne 233, *note crit.*), l'addition du nom de *Lamothe Le Vayer* n'est pas faite ; dans la l. IX, lig. 9, *et* n'est pas suppléé. D'autre part, il retranche *et* devant *des morceaux de poésie* à la fin de la lettre XXII (ligne 120), et il ajoute *et* devant *la réfraction dans le vuide* dans l'addition du début de la lettre XXIV (ligne 42, *note crit.*).

Quant à l'exemplaire d'Hénault, il ajoute la correction *vil atome incertain* (au lieu d'*imparfait*) dans les vers de Rochester (l. XXI, ligne 38) ; il biffe *dans* devant *l'indifférence* (texte de la *Rem. XVIII sur Pascal*, ligne 450).

En outre, ni l'exemplaire d'Hénault, ni le 20706 de l'Arsenal ne corrigent, comme fait *39*[4] (*corr.*), *François* en *Français*.

2° *48* : exemplaire qui porte des corrections de Voltaire, quelques-unes autographes (Bibl. nat., Réserve Z 4378, in-8°). Un exemplaire analogue a dû être remis à Lambert pour l'édition de 1751 ..... *48* (*corr.*).

Enfin, j'ai enregistré les corrections des cartons de l'édition de 1775 (Bengesco, t. IV, p. 101-103) ..... *75 cart.*

De toutes les collations qui aboutissent à l'édition que je donne, on peut tirer quelques conclusions que je vais brièvement indiquer.

1° Voltaire a corrigé un certain nombre de passages du texte primitif de ses *Lettres* ; il a remédié à quelques bévues des imprimeurs qui frappaient ses yeux. Il a fourni à des éditions nouvelles quelques morceaux inédits pour compléter ou remplacer certaines parties du développement. *Jamais, sauf dans 39*[4], *la revision n'a été complète* ; jamais il n'a relu son œuvre ligne par ligne avec le dessein d'en arrêter définitivement

le texte. *Jamais surtout, même dans 39ᵃ, il n'a revu, ou du moins revu attentivement, les épreuves des nouvelles impressions*, pour assurer dans le plus petit détail la correction et la pureté du texte. Ainsi même dans les éditions les plus certainement faites avec son concours, on ne peut considérer beaucoup de menues particularités comme voulues par lui avec réflexion. Il a laissé des fautes ; et l'imprimeur, le libraire ont fait pour lui des corrections. Seuls les changements où se manifeste une intention littéraire, philosophique, polémique, ou, si je puis dire, *tactique*, ont dans ces éditions un caractère incontestable d'authenticité. Il faut renoncer à décider si c'est Voltaire, qui en certains endroits remet *pas* à la place de *point*, et autres détails de même sorte.

2° *Aucun éditeur, pas même l'éditeur de Kehl, n'a établi son texte avec méthode.* Personne n'a fait une collation exacte des textes antérieurs, pas même de celui qu'il prétendait suivre. Souvent on prenait un exemplaire sans valeur qu'on collationnait sur l'édition qu'on préférait : mais dans la rapidité négligente du travail, la plupart des menues fautes de l'exemplaire dont on se servait pour se dispenser de faire une copie, passaient inaperçues et faisaient que la nouvelle édition gâtait le texte qu'elle prétendait reproduire. Plus d'une fois les éditeurs, et Voltaire lui-même, ont remédié à des fautes par des corrections médiocres, alors que Jore et ses contrefaçons eussent fourni un texte excellent[1].

3° La tradition s'enchaîne en gros de *34ᵃ* à *K*. Jore (*34*), très probablement, *n'a pas contribué à la vulgate*, sauf bien entendu pour les *Remarques sur Pascal*, que *34ᵃ* ne donnait pas.

4° *Le développement du texte n'a pas été continu.* Presque toutes les leçons nouvelles de *51*, une bonne partie de celles de *42ᵃ*, quelques changements de *48* sont restés en dehors de la tradition, malgré leur incontestable authenticité. Voltaire donnait lui-même l'exemple aux éditeurs : il aimait mieux refaire que recopier. Plus d'une correction manuscrite de *48* (*corr.*) n'a passé dans les éditions ultérieures que récrite dans une forme nouvelle.

1. L. IV, ligne 59 : *prononcer*, correction plate ; Jore aurait fourni *avoir à la bouche*. Cf. aussi l. IX, ligne 80.

III

Pour éclairer cette question du développement du texte et de la formation de la vulgate, il ne sera pas inutile d'essayer de donner une idée de la filiation des éditions. On ne pourrait l'établir à la rigueur que par un dépouillement *complet* de *toutes* les impressions connues, éditions séparées ou fragments épars dans les œuvres complètes. Ce dépouillement n'entrait pas dans mon dessein. J'ai pourtant fait d'assez nombreux sondages, et recueilli sur cette question d'assez nombreuses indications que je vais résumer ; elles me semblent autoriser des conclusions provisoires assez précises.

Éditions séparées (1734-1739).

Deux groupes sont aisés à constituer : (A) celui qui suit la tradition de *34*[a], et (B) celui qui suit la tradition de *34*. Ils se distinguent au premier coup d'œil.

A	B
Titre : Lettres écrites de Londres sur les Anglois et autres sujets.	Lettres Philosophiques.
Lettre I : J'*allay* le chercher.	Je *fus* le chercher.

Dans le groupe A se rangeront *34*[a], *35*, *36* (1736 Amsterdam), *37*[a] (Londres 1737) et *39*. Dans le groupe B, *34*, *34*[b], *34*[d], *34*[e], et *38*.

Si *34*[a], comme je l'ai montré, a été parfois corrigé par Thieriot, ses leçons nous représentent d'autres fois un état du manuscrit antérieur aux corrections faites par Voltaire sur les épreuves de Jore (lettre XIV, ligne 54 ; lettre XV, ligne 273).

Dans les contrefaçons de *34*, *34*[b] s'isole : *34*[d] et *34*[e] n'en dérivent pas, et suivent *34* dans les leçons où *34*[b] diverge.

34, *34*[d], *34*[e]	*34*[b]
s'aviser de dire (l. I, ligne 95).	dire.
12000 pièces (l. IV, ligne 151).	1200 pièces.
l'idole du pouvoir despotique (l. VIII, ligne 73).	l'idole despotique.
des sens parfaits, *c'est-à-dire des instruments d'action parfaits* (*Rem. sur Pascal*, l. 550).	*Les mots soulignés sont omis.*

La copie sur laquelle *34*[b] a été fait, a été tirée la première. En voici la preuve :

34, *34*[d], *34*[e]	*34*[a] et *34*[b]
Descartes était né avec une imagination vive et forte (XIV, l. 54).	...*brillante* et forte.

L'accord de *34*[b] avec *34*[a] prouve que *brillante* est la leçon primitive commune aux manuscrits de Thieriot et de Jore, et que par conséquent la copie qui a servi pour *34*[a] a été tirée avant que Voltaire eût mis sur épreuves la correction *vive*[1]. *34*[d] et *34*[e], qui portent la correction, ont été pris sur *34* après *34*[a].

34[d], *34*[e], *37*[a], *38* se lient par les graphies *quaquers*, *Shakespéar*, *Méad*, et par un accord sinon constant, du moins fréquent, dans les leçons. Ces quatre éditions forment comme un sous-groupe. Les leçons *s'éclaircir* (*Rem. V sur Pascal*, l. 166), *se donnent* (*Rem. XXXIV*, l. 696), *subsistances* (*Rem. XXXV*, l. 721), etc., invitent à conclure que *37*[a] (Londres, du groupe A) a pris les *Remarques sur Pascal* dans le sous-groupe *34*[d]-*38*, c'est-à-dire dans *34*[d] ou *34*[e], *38* s'excluant par sa date, et *37*[b], par la leçon *Flamstead* (*34*[d], *34*[e], *37*[a] *Famstead*, *Rem. XXXI sur P.*, l. 672).

Dans le groupe A, les deux éditions de Desbordes *35* et *36* dérivent de *34*[a] ; *37*[a] se rattache directement à *34*[a], et non à *35* :

34[a], *37*[a]	*35*, *36*
Monsieur (l. VI, lig. 33).	Monseigneur.
Il n'y que (l. VI, lig. 43).	Il n'y a que.

34[a]	*35*	*37*[a]
d'effort en efforts (l. VIII, lig. 41).	d'efforts en efforts	d'effort en effort.

39 est sorti de *35* sans retourner à *34*[a].

34[a]	*35* et *39*
Le Ministere (l. V, l. 40).	Le Ministre.
Dans leurs Eglises (l. VI, lig. 8).	Dans les Eglises[2].
900 ans (l. XVII, lig. 210).	209 ans.

1. Pour éviter une répétition de mots ; *brillante* se retrouve quelques lignes plus bas.

2. Ces fautes ne sont pas dans *37*[a] : ce qui prouve encore son rapport direct à *34*[a].

Les *Remarques sur Pascal* n'ont pas été empruntées directement à *34*, mais à ses dérivés. *39* est mis en relation, comme *37*[a], avec le sous-groupe *34*[d]-*38* par les mêmes leçons des *Remarques* : mais *39* se relie sans doute plus particulièrement à *34*[d], comme l'indique la leçon *une marque* (*Rem. XXXVI*, l. 730) commune à *34*[d] seul et *39*.

Éditions des œuvres complètes (1739-*Kehl*).

39[4], qui inaugure un nouvel état du texte, maintient dans les parties non corrigées la tradition de *34*[a]. Les preuves en surabondent. Il me semble que *39*[4] la recueille par l'intermédiaire de *35*. En effet *39* n'a pas la faute *personnes morts* (l. XI, ligne 142), qui est dans *34*[a], *35* et *37*[a] ; en donnant, comme *34*, *personnes mortes*, *39* ôte le fondement à la correction de *39*[4], *hommes morts*. *39* n'a pas *et veux être*, mais *et veut être* (l. XXIV, lig. 15) ; or *39*[4] donne, avec *34*[a] et *35*, la leçon *veux*. Donc *39*[4] ne vient pas de *39*.

Il ne vient pas davantage de *34*[a] et *37*[a] qui n'ont pas les trois fautes signalées plus haut *Ministre*, *les*, *209*. Reste donc qu'i vienne de *35*.

Mais *35* n'a pas les *Remarques sur Pascal*. *39*[4] les a prises dans le groupe dérivé de *34* (*34*[d], *34*[e], *37*[b], *38*). La faute *subsistances* (*R. XXXV*) qui n'est pas dans *34*, lie *39*[4] à ce groupe.

Je n'oserais affirmer que pour les lettres I-XXIV, *39*[4] doive la moindre chose à *34* et ses dérivés. En effet *39*[4] corrige la phrase de la lettre IX estropiée dans toute la famille *34*[a], sans revenir à l'excellent texte de *34* et de son groupe. Cependant une mauvaise ponctuation de Jore et de ses contrefaçons et reproductions se retrouve dans *39*[4] (l. IV, lig. 108) : est-ce une coïncidence, ou une mauvaise correction de Voltaire qu'il aurait déjà faite chez Jore et qu'il répéterait sans recourir à Jore ? Une faute de la tradition de *34*[a] (l. XII, lig. 64 : *utile* pour *inutile*) a disparu de *39*[4] : est-ce une correction, ou un retour à la leçon du groupe B (*34*, etc.) ?

42 dérive de *39*[4] : il n'y a pas besoin d'insister. Mais *42* se

rattache aussi à *39* par-dessus *39*[4] ; car dans la l. IV (lig. 97) *42* ne reçoit que la moitié d'une correction de *39*[4], et pour l'autre moitié de la phrase conserve la leçon des éd. *34-39* : or ce reste doit être pris dans *39*, plutôt qu'ailleurs, puisque *42* conserve des ponctuations précisément de *39* dans les *Rem. XXVII* et *XXVIII sur P.* (lig. 586 et 597). De plus la faute *une manque* (*R. XXXVI sur P.*) doit venir de la faute *une marque* de *39*, que *39*[4] corrigeait bien en *un manque*[1].

Il semble que l'éditeur de *42* ait reporté sur un exemplaire de *39* le texte de *39*[4], et qu'il l'ait fait négligemment : d'où les débris des leçons de *39* qui ont passé dans *42*.

42[a] reproduit *42* dont il a même les fautes d'impression[2]. Mais par ses nouveautés cette édition est importante. Cependant elle est en dehors de la tradition, puisque quelques-uns des changements importants qu'elle présente n'y sont pas entrés. Elle a influencé les éditions suivantes sans pourtant qu'elles en soient des dérivés.

Entre *34*[4] et *56*, *46* se lie étroitement à *42*, *48* à *46*, et *52* à *48*. La faute *Titrinitaires*, au titre de la l. VII, enchaîne *39*, *42*, *42*[a], *46* ; de même la faute 209 (l. XVII, lig. 210). La faute *les Églises* (l. VI, lig. 8) enchaîne *39*[4], *42*, *42*[a], *46*, *48*, *51*. La faute *le Ministre* (l. V, lig. 40) enchaîne *39*[4], *42*, *42*[a], *46*, *48*, *52*. La faute *1729* (pour 1719, l. XV, lig. 233) enchaîne *39*[4], *42*, *42*[a], *46*, *48*, *51*, *52*.

Mais c'est *42*, et non *39*[4], qui a servi à imprimer *46*. Preuves : *chef de la secte* (l. IV, lig. 16) ; *il apercut* (l. IV, lig. 22) ; *dans* omis et suppléé seulement à l'*Erratum* (*Rem. XXII sur P.*, lig. 501) ; *une manque* (*R. XXXVI*, lig. 730).

Cependant *46* a gardé *veux* de *39*[4] (l. XXIV, lig. 15), s'écartant ainsi de *42*. D'autre part la faute *utile* des éd. *34*[a]-*39* (l. XII, lig. 64) reparaît dans *46*, et le pluriel *quelques idées* (l. XXII, lig. 6) semble dénoter une liaison particulière avec *39*.

42[a] a été sommairement consulté pour établir *46*. On y a recueilli

1. Ajoutez que (l. XXIV, lig. 15) *42* renonce à la leçon *veux* de *39*[4] pour reprendre la leçon *veut*, qui est aussi dans *39*.

2. *42*, *42*[a] et *51* semblent se lier à *34* par la leçon « *les* filles de joie » (l. VI, lig. 46). Mais il peut n'y avoir là qu'une coïncidence.

les additions aux *Pensées de Pascal*, mais on a négligé les additions et changements de la fin de la l. VIII et des lettres XVI et XVIII.

46 devient à son tour le point de départ des éditions ultérieures. Une bonne partie de ses leçons, même les plus mauvaises, s'est transmise à travers toutes les éditions, jusqu'à *K*, et y compris *K*. On en trouvera la preuve à chaque page dans notre appareil critique. Voici seulement quelques faits. C'est de l'*Erratum* de 1746 que part la leçon de la fin de la l. XVI : « La Postérité l'a bien vengé », qu'on trouve dans *58*, *51*, *52*. De *46* passe à *48* et *52* la leçon *si vous lisez* (l. XXII, lig. 96) ; à *48*, *52*, *56*, la faute *termination* (l. XXIV, lig. 133) ; à *48*, *51*, *52*, *56*, la faute *irruption* (l. XI, lig. 67) ; à tout le groupe *48-75*, *des villains* (l. V, lig. 99), *est établi* (l. XXIV, lig. 91) ; à ce même groupe *48-75* et à *K*, *qui*, *selon eux*, *est* (l. III, lig. 4) ; *des honneurs* (l. VI, lig. 11) ; *puisque* pour *presque*, et une omission de *et* (l. IX, lig. 135 et 58), etc.

La contre-épreuve se fait aisément : *42*ᵃ, à l'*Errata*, corrigeait *sept minutes* en *huit* (l. XVI, lig. 37) ; *46* ayant négligé de faire cette correction, elle n'est passée ni dans *48*, ni dans *51* et *52*. De même tous les changements importants que *46* n'a pas repris dans *42*ᵃ, n'ont pas passé dans la vulgate.

De ce qui précède résulte que *48* sort de *46*, mais *48* utilise l'*Errata* de *42*ᵃ dans tel cas où *46* l'avait négligé : la leçon *en Shakespear* (l. XVIII, lig. 21) de *34*ᵃ-*46*, devient dans *48*, conformément à l'*Errata* de *42*ᵃ *dans Shakespeare*. Mais cette dernière leçon est aussi dans *34* et ses contrefaçons : on peut se demander si un exemplaire de ce groupe n'a pas été utilisé par *48* : une curieuse leçon de *48* combine le texte de *34*ᵃ-*46* et celui de Jore (l. XIV).

*34*ᵃ-*46*	*Angl. 33, 34, 34*ᵇ, *34*ᵈ, *34*ᵉ, *37*ᵇ, *38*	*48-K*
les philosophes du même temps.	les ignorants.	les philosophes ignorants du même temps.

51 a été établi d'après *48* : la petite addition de *48* (Appendice I de la l. XVII, t. II, p. 69) *je dis sans l'éclairer*, se retrouve dans *51*. L'éditeur a dû avoir un exemplaire de *48* corrigé par

l'auteur, analogue, mais non entièrement identique à l'exemplaire de la Bibliothèque nationale que j'ai appelé *48 (corr.)* (*analogies* : l. XII, lig. 72 et 77 ; l. XVIII, lig. 76 ; l. XIX, début ; l. XX, lig. 65 ; — *différences* : l. XIII, App. II).

Mais *51* a été fortement corrigé, et il semble bien qu'en outre des changements originaux, il y ait eu infiltration ou report de leçons des éditions antérieures. Peut-être a-t-on employé, en guise de manuscrit, pour y reporter les corrections, un exemplaire de *46* : ainsi s'expliquerait la communication de la faute *ses fenêtres* (l. VII, lig. 13), que *46* n'a donnée qu'à *51*.

Dans les éditions antérieures à *46*, *51* reprend les leçons que voici :

1. *34*, *39*[4] (*corr.*)[1] : *et* rétabli devant *de la vie* (l. IX, lig. 9).
2. *34-42*[a] : *point*, au lieu de *pas* ; *eu bien*, au lieu de *bien eu* (l. I, lig. 95 et 117).
3. *34-39*[4] : *chef de secte*, au lieu de *chef de la secte* (l. IV, lig. 16).
4. *34*, *42*[a] : *les filles de joie* (l. VI, lig. 45).
5. *39*, *42*, *42*[a] : *têtes pesantes*, pour *pensantes* (*R. XXIV sur P.*, lig. 553).
6. *34-59* : *présente*, pour *présentent* (l. XIII, lig. 7) ; passage supprimé dans *39*[4]*-48*, et qui reparait dans *51* (l. XV, lig. 124-126).
7. *34*, *39*[4]*-42*[a] : *inutile* (l. XII, lig. 64).
8. *42*[a], *errata* : suppression de *et* devant *elles vivent* (l. VI, lig. 72) ; *42*, *42*[a] : la graphie *Scotten* (l. XIV, lig. 142).
9. *39* : la graphie *Vortley* pour *Wortley* (l. XI, *passim*).

Je ne sais si ce dernier cas ne pourrait être une coïncidence fortuite. Mais, si nous l'éliminons, on voit aisément que, tout peut s'expliquer si on suppose que *42*[a] et *34* (ou un de ses dérivés immédiats) ont été utilisés[2].

Pour *42*[a], les leçons 8 rendent l'hypothèse probable, et la leçon *5* s'explique aussi par là. Les leçons 2, 4, 7, s'explique-

1. Ou plutôt l'exemplaire d'Hénault (B. N., C. V. Beuchot 4) ou un autre identique, qui ait pu fournir à *51* dans la l. XIII, l. 120, une autre leçon conforme à *34* (*et* biffé devant *des morceaux de poésie*) ; cette correction manque à notre *39*[4].

2. Donc inutile d'admettre un rapport avec un exemplaire corrigé de *39*[4].

raient par *42*ᵃ, soit par *34* : mais *34* seul explique les leçons 1, 3 et 6.

Faut-il donc admettre un retour à *34* ou à son groupe ? Il y en a des preuves. Voici des leçons de *51* qui dérivent nécessairement de 34 :

rétablissement de *et* (l. VI, lig. 24) ;

presbiteranisme (l. VIII, lig. 26) ;

toutes les planètes (l. XV, lig. 67) ;

la leçon qui fait contresens sur les *aphélies* et *périhélies* (l. XV, lig. 69-70) ;

l'orthographe *Saint Evremont* (l. XXI, lig. 4) et l'orthographe *Malbranche* (l. II, lig. 69).

Enfin l'usage de *51*, d'écrire le mot *Monsieur* en toutes lettres, est conforme à la pratique de *34*.

51, comme *42*ᵃ, s'isole par un grand nombre de leçons et par quelques additions (*R. XXIX sur P.*, lig. 629) qui n'ont pas été reçues dans la tradition du texte. Il est d'ailleurs très difficile de dire, pour mainte variante de détail, si elle est correction d'auteur, ou de libraire, ou d'imprimeur.

52 a pris *48* pour base et en reproduit fréquemment les fautes. Certainement on utilisait un exemplaire corrigé de *48* (*Rem. XVII sur P.*, lig. 445 ; App. II de la l. XIII).

Mais souvent *52* modifie *48* d'une façon originale, et gravement : il y a eu intervention de l'auteur. D'autre part *52* est visiblement influencé par *51* : suppressions dans la l. XV, lig. 133-169 et lig. 147-196 ; correction *suivant les lois immuables* (l. XV, lig. 273) ; addition à la fin de la l. XVI (lig. 143, t. II, p. 48) ; conservation d'un contresens (l. XV, lig. 69-70).

56, qui marque une époque du texte, a pris pour base *48* ou *52*, probablement *52*. Cette édition garde les fautes :

48, *52* : *irruption* pour *éruption* (l. XI, lig. 67) ; *est* pour *s'est* (l. XXIV, lig. 91).

52 : *il était* pour *il s'était* (l. I, lig. 71).

Mais *51* a été utilisé ; de là, dans *56*, les leçons : *s'éclaircissaient* (l. VI, lig. 36) ; *citoyen* (l. VII, lig. 73) ; le singulier *mal employé* (l. VIII, lig. 99) ; suppression de la *Rem. XLV sur P.*

Enfin la faute de *51* *croyent* (l. XIII, lig. 126) a chassé l'ex-

cellente leçon de toutes les éditions précédentes *croient*, et a donné lieu à la mauvaise correction *croyent*.

64 est un retour à *39*[4]-*42* qui n'a aucune des nouveautés de *42*[a], *48*, *51*, *52* et *56*.

70 continue en la modifiant parfois la tradition inaugurée par *56*. Une curieuse leçon *reprendre* pour *rapprendre* (l. XIII, lig. 97) donnerait à penser que les changements de *56* ont été reportés sur un exemplaire de *52*, d'où certaines infiltrations du texte de cette dernière édition. L'orthographe *Dannemarck* (l. XVIII, lig. 73) ne suffit pas pour affirmer une liaison de *70* à *39*[4], *42*[a] ou *51*.

71 dérive de *70*[1] dont il recueille les corrections au texte de *56*. La graphie *Christophle* pour *Christophe* (l. XXIV, lig. 135) suffit-elle pour établir un rapport entre *71* et la série *34*[a]-*39*.

71[a] dérive aussi de *70*. Cependant dans la nouvelle rédaction de la lettre XIII (Appendice II, lig. 55 et 117), *71*[a] retourne à deux leçons de *51* : *appellons*, *tangit*, cette dernière se trouvant aussi dans *56*.

75 a pris pour base *71* : la leçon *sérieuses* (l. XIV, lig. 33), les fautes *gagner* pour *gager* (*R. V sur P.*, lig. 161), *1736* pour *1728* (*R. VI sur P.*, lig. 205), le montrent suffisamment. Mais *75* écrit avec *70* *Dannemarck* (l. XVIII, lig. 73). D'autre part *75* conserve parfois l'orthographe de *34* et de son groupe : *Adisson* (l. XVIII, lig. 135), *Saint Evremont* (l. XXI, lig. 4). Cette dernière graphie pourrait venir de *51*, où *75* *cart.* a été prendre une correction à la lettre XVII (lig. 14). Ces rapports avec *70*, *34* et *51* demeurent hypothétiques.

K ne me semble pas avoir utilisé pour l'ensemble une revision de l'auteur[2], et n'introduit dans le texte aucun changement important. La seule addition considérable est celle de la traduc-

1. D'où l'importance de remarquer que ce tome de l'édition de 1768 est postérieur à la réimpression de *56* faite en 1770. Voilà pourquoi j'ai retenu la date du tome (*71*), et non celle de l'édition.

2. Les éditeurs de Kehl disent avoir imprimé une grande partie des œuvres « sur un exemplaire corrigé par M. de Voltaire en 1777 et en 1778 ». Il y a lieu de croire que ces corrections n'ont pas porté sur les *Lettres philosophiques*, d'ailleurs dispersées dans les *Mélanges* (cf. Bengesco, IV, 140),

tion littérale du monologue d'*Hamlet* qui doit avoir été prise de l'opuscule *Du théâtre anglais*. L'introduction de ce morceau dans le texte de la XVIIIe lettre y fait un non-sens[1].

Les changements notables de *K* sont des suppressions qui tiennent à ce que, fondant les *Lettres anglaises* dans le *Dictionnaire philososophique* et les *Mélanges*, les éditeurs ont effacé des mots et des phrases qui n'avaient de sens que dans les éditions séparées et pour la destination primitive de l'ouvrage, et des passages qui faisaient double emploi avec d'autres morceaux. Ces suppressions, d'ailleurs annoncées par eux[2], et le désir d'effacer la destination première, ont entraîné aussi quelques retouches.

Suppressions.

Lettres XV et XVI, première partie de la l. XVII : sans doute pour le double emploi avec la *Philosophie de Newton*.

Citation de Bacon dans ce qui avait été la lettre XII et était devenu la sect. 2 de l'art. Bacon du *Dict. phil.* : double emploi avec la section 1.

Quelques lignes du début de la lettre XII, lig. 19-22, qui dessinaient un plan d'ensemble pour les lettres XII-XXII, que *K* disperse.

Omission de *vous* deux fois (l. XXII, lig. 6 et 9).

Une phrase retranchée au début de l'art. Pope du *Dict. phil.* (l. XXII, lig. 55).

Retouches.

Dans la l. XII pour opérer le retranchement des citations (lig. 140).

On sait comment (l. XII, lig. 44) à la place de *Vous sçavez, Monsieur, comment.*

Le fameux baron de Verulam... était : au lieu de *Il faut commencer par ce fameux... Il était* (l. XII, lig. 23).

1. Tout au plus peut-on admettre que les éditeurs de Kehl ont trouvé cette traduction littérale interfoliée dans un exemplaire en face de la traduction en vers. Mais si Voltaire avait jamais eu l'intention de la faire entrer dans son texte, il eût fait un raccord pour ne pas déranger la suite des idées.

2. *Préface*, passage cité dans Bengesco, IV, 139.

L'Angleterre est, au lieu de *C'est ici* (l. V, lig. 3).

En Angleterre, au lieu de *ici* (l. VII, lig. 3).

K n'apporte donc rien qui paraisse ne pas venir du fait des éditeurs.

K a été fait sur les éditions antérieures. On y trouve le texte de *56-75*, qui était lui-même le remaniement de *39c-52*, et, comme nous avons vu, *39c* recueillait la tradition de *34a-39*. A cette tradition *34* et son groupe ne contribuaient à peu près pour rien, sinon pour la lettre XXV (*Rem. sur P.*) qu'on avait bien dû y prendre. C'est donc le texte de Thieriot, qui à travers tous les changements, enrichissements ou suppressions, s'est déposé dans *K* ; et *K* a gardé nombre des mauvaises leçons de toutes les éditions antérieures, et notamment de *46*.

Où *K* a-t-il pris la revision *56-75* ? Très probablement dans *75*. Avec *75*, *K* donne :

simple, au lieu de *stupide* (l. XIII, lig. 90).

il oubliait, au lieu de *mais il oubliait* (l. I, lig. 91).

Avec *75 cart. : où sont les Poissons* (l. XVII, lig. 144).

Cependant, avec *71*, *K* réunit les lettres I et II en une seule, et donne :

Marlboroug pour *Marlborough* (*Rem. L sur P.*, lig. 902).

Si ce ne sont pas là de pures coïncidences, comme il est possible, peut-être un exemplaire de *71* corrigé sur *75 cart.* a-t-il servi à imprimer *K* : cela expliquerait ces petites traces de conformité, d'ailleurs insignifiantes.

Je n'oserais affirmer que *K* soit retourné au groupe *34* et dérivés. On trouve quelques légères rencontres ; ainsi :

34a-75	*34, K*
Notre illustre M. de Thou.	Notre illustre de Thou (l. XII, lig. 167).
des dates.	de dates (l. XVII, lig. 110).
des poètes.	de poètes (l. XXI, lig. 28).

Mais les leçons caractéristiques, même les meilleures de *34*, ne sont point rentrées dans *K* (l. IV, lig. 149-158 ; l. IX, lig. 80, etc.).

La lettre XXIII pose un problème particulier. Elle manquait

dans *39*-*75*. Il a fallu aller la chercher dans les éditions séparées. Mais on a vite constaté que *K* ne suit pour cette lettre aucune des éditions séparées. Voici comment il se comporte :

1. *Accord avec 34* : 16 leçons ; *avec un dérivé de 34* : 1 ; *variante dérivée du texte de 34* : 1 [1]. Donc 18 leçons dérivées de *34*.

2. *Accord avec 34ª-39* : 9 leçons ; *avec 39* : 1. Donc 10 leçons dérivées de *34ª-39*.

3. *Mélange des deux traditions issues de 34 et 34ª* : 2 leçons.

4. *Variantes propres à K* : 24.

Ces constatations sont embarrassantes. Mais il faut remarquer que, dans ce tableau, les variantes d'orthographe tiennent une place notable. Si nous les retranchons, nous obtenons la proportion suivante :

1. 18 leçons dérivées de *34* [2] ;
2. 3 leçons dérivées de *34ª-39* ;
3. 1 cas de mélange des deux traditions ;
4. 18 variantes propres à *K*.

La plupart des rencontres de *K* avec *34ª-39* contre *34*, s'expliquent par l'extraordinaire orthographe de *34* ; en revenant à l'usage le plus correct, notamment pour les noms propres, *K* rencontrait nécessairement *34ª-39* sans avoir besoin d'y puiser. Mais il reste trois passages qui ne se laissent pas réduire :

la découverte pour *l'impossible découverte* (lig. 15) ; *de l'infamie*, pour *l'infamie* (lig. 67) ; (*livre*) *dont le P. le Brun* (*K ; le B...*) *a emprunté le sien*, phrase retranchée dans *34* (lig. 97).

Voici le cas de contamination des deux traditions, l. 122 :

34 : la *déclamation* du Père Le Brun contre nos spectacles ;

34ª-39 : l'*impertinent libelle* du Père Le Brun contre...

K : l'*impertinente déclamation* contre...

Il est donc impossible de se dérober à la conclusion que *K* a utilisé les deux traditions de *34* et *34ª*. Mais s'il l'a fait pour la

1. L.XXIII, lig. 33 ; *34 elle n'empêche pas moins ; 34ª-39 .... pas au moins*. *K* au lieu de prendre la leçon correcte de *34ª-39*, corrige le non-sens de *34* en supprimant le mot *moins*.

2. J'ai éliminé un cas de conformité orthographique ; mais j'ai transporté ici un des deux cas de mélange des deux traditions. En effet on lit (lig. 57) : *34 Mademoiselle Ofils ; 34ª-39 Mrs Oldfield. K. Mademoiselle Oldfield*. L'accord avec *34ª-39* est purement orthographique. Mais la leçon *Mademoiselle* pour *Mrs* demeure une manifestation de l'accord de *34* et *K* contre *34ª-39*.

lettre XXIII, les traces d'une influence (directe ou indirecte) de *34* qu'on trouve dans les autres lettres prennent de l'importance.

Ce qui reste singulier, c'est que *34* (ou un de ses dérivés) qui n'a presque rien fourni à *K* pour les autres lettres, lui sert ici évidemment de base pour le texte[1]. Pourquoi lui donner ici cette valeur, et ici seulement[2] ?.

La question se complique, si l'on songe aux 18 leçons propres à *K*. Il y en a 11 que l'on peut considérer comme des négligences ou des corrections d'éditeur : ce sont d'insignifiantes retouches d'expression et de construction. En outre, les deux transpositions qui dérangent la suite de la lettre (cf. *note critique* de la ligne 70), n'ont vraiment pas l'air d'un remaniement d'auteur. Les deux corrections des lignes 110 et 114 sont des atténuations d'éditeur prudent : Voltaire n'était pas homme, en sa vieillesse, à ressentir de ces timidités-là. La platitude *croyance* substituée à *crème* (lig. 92) peut n'être qu'une bévue d'imprimeur.

On peut davantage hésiter à croire que le changement de *qui s'est avisé de promettre* en *qui a promis* ait été fait par les éditeurs de Kehl ; c'est possible pourtant, l'acte du Parlement devant leur paraître raisonnable.

Il reste une correction, une seule, qui a bien l'apparence d'une correction d'auteur, et qui est tout à fait dans l'esprit de Voltaire : c'est, à la fin de la lettre, le remplacement d'un *etc.* par les mots *de Quinault*.

A-t-on le droit, sur ce seul cas, de conjecturer que les éditeurs de Kehl nous donnent un texte de la lettre XXIII, préparé par Voltaire lui-même ? Ont-ils eu un manuscrit[3], un exemplaire corrigé, où le mélange des traditions et les nouvelles leçons se trouvaient ? Ou bien le texte a-t-il été établi par eux, et ont-ils seulement recueilli dans les marges d'un exemplaire quelques corrections de Voltaire, comme les mots *de Quinault* ?

1. On pourrait même, à cause d'une leçon (*celles*, lig. 8) qui n'est pas dans *34*, indiquer 34^{d}, 34^{e}, 37^{b} ou *38* comme les sources probables du texte de la lettre XXIII dans *K*.

2. On notera que, lig. 79, *K* maintient le texte de *34* qui fait contresens, alors que 34^{a}-*39* donnaient une leçon excellente et claire.

3. Dans une copie manuscrite, *crème* a pu être lu *créance*, ce qui expliquerait la leçon *croyance*.

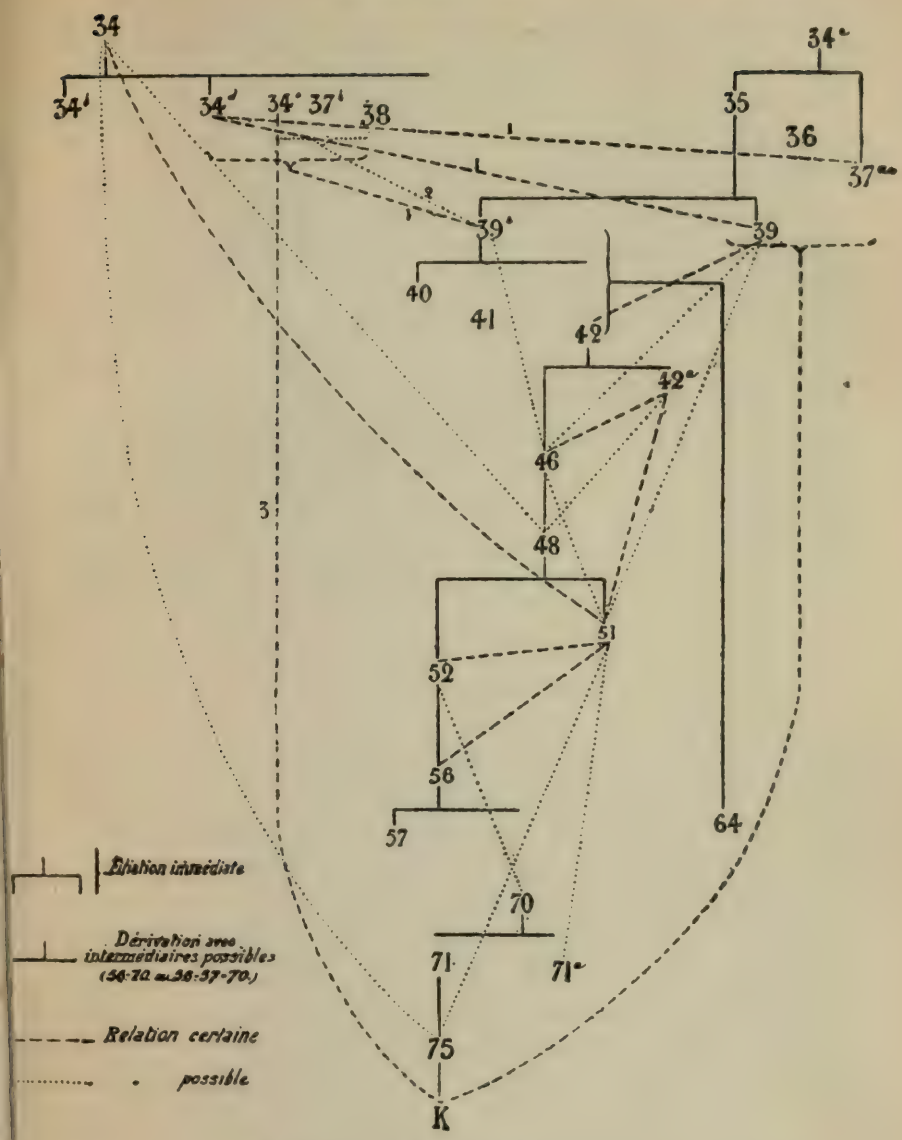

FILIATION DES IMPRESSIONS
DES *LETTRES PHILOSOPHIQUES*

1. — Relation certaine pour les *Remarques sur Pascal*.
2. — Relation possible pour les lettres I-XXIV.
3. — Relation certaine pour la lettre XXIII.

Il est difficile de se prononcer : ce qui est sûr, c'est que, non seulement dans la lettre XXIII, mais dans les 24 autres, les corrections de ce genre qu'on n'a pas le droit de regarder comme des retouches d'éditeur, sont infiniment rares.

Il y a pourtant une leçon dans l'appendice I de la l. XIII qui a aussi un caractère marqué de singularité. *K* nous donne lig. 273 une leçon *découvert* qui, à ma connaissance, n'est dans aucune édition imprimée, et ne peut pas s'expliquer par une faute. Mais d'ailleurs *K* donne pour l'ensemble de la phrase le texte mutilé des éditions, et, à l'*Errata*, chasse la bonne leçon *découvert*. Faut-il en conclure que *K* a suivi une copie incorrecte, ou qu'il a collationné (mal collationné) le texte des éditions sur le texte d'un manuscrit, et confondu les deux rédactions ? En tout cas, *K* a fini par se rallier entièrement au texte des éditions. Et si *K* a eu une copie manuscrite, comment, dans le reste du morceau, suit-il à peu près constamment les leçons imprimées ?

Le tableau ci-joint (p. XXXIII) donnera une idée des relations que je viens d'essayer de déterminer.

Il n'entre pas dans mon dessein d'étudier les caractères distinctifs des diverses éditions des *Lettres philosophiques*, du point de vue des variations de la pensée de l'auteur. Je ne dirai que deux mots. Bengesco [1], interprétant mal les lettres de Voltaire qui se rapportent à des remaniements antérieurs au texte de Thieriot comme à celui de Jore, et d'où précisément ces deux textes sont sortis, conclut d'une comparaison des éditions de Basle (Londres) et de Jore, que Voltaire n'a pas donné suite à ses résolutions de prudence, et qu'il a laissé subsister dans l'impression rouennaise toute la liberté de langage et de pensée qu'on trouve dans l'édition faite à l'étranger. Ce n'est pas tout à fait exact.

Le texte de Jore s'écarte en effet souvent de celui de Thieriot, mais, chose curieuse, les changements ne se font pas constamment dans le même sens. Il y en a qui atténuent, il y en a qui aggravent la hardiesse de la rédaction primitive [2]. Voltaire est

1. T. II, p. 15.
2. Atténuations : l. V, lig. 3 ; l. VII, l. 13 ; l. XII, l. 69 ; l. XIII, l. 190 ; l. XIX, l. 97 ; l. XXIII, l. 24 et 122. Aggravations : l. I, l. 53 ;

journalier, impressionnable : il relit ses épreuves, un jour grillant d'envie de tout dire, le lendemain travaillé de l'inquiétude d'en dire trop, de sorte que tour à tour, selon la disposition où il est, selon les lettres qui lui sont parvenues le matin, il ne résiste pas à la tentation d'ajouter une pointe piquante, ou bien il croit nécessaire de mettre une sourdine à sa philosophie.

Le texte de *39*[4], au contraire, est nettement orienté vers la prudence, soit pour assurer à l'édition un libre cours en France, soit parce que l'influence de Mme du Châtelet s'exerce pour la tranquillité de Voltaire.

A partir de 1748, les scrupules disparaissent, Voltaire accentue très librement son ironie philosophique.

On remarquera aussi que, dans la suite et les directions des changements, à travers la série des éditions, s'inscrivent accessoirement des frémissements et des curiosités dont Voltaire fut à divers moments agité. Les états successifs de la lettre XVII sont, à cet égard, fort curieux à étudier.

IV

De toutes les questions qui regardent la composition du livre, les principales sont celles de la date et des sources. Mon commentaire essaie de répondre à la seconde : il me faut ici dire un mot de l'autre : à quelle époque furent rédigées les *Lettres* ? et par conséquent en quel pays ? en Angleterre, ou en France ?

L'opinion courante les assigne à l'année 1727 [1] : quelquefois même on dit 1726. Voici ce qu'on trouve dans l'ouvrage même.

Une note de 1775 donne la lettre XI pour écrite en 1727.

On lit dans la lettre XIV ces mots : « l'an passé 1727 ». La lettre XIV nous est donc donnée comme étant de 1728.

Une note de la lettre XX la date de 1727.

Une note de la *Rem. VI sur Pascal* la date de 1727.

Donc la date serait 1727-1728, selon l'auteur.

l. IX, l. 3 et 156. A la fin de la l. XX, une addition qui devait être une excuse devient, par l'ironie, une aggravation.

1. C'est ce que disait déjà le *Mercure* de juin 1733.

Les éditeurs de Kehl donnent des indications différentes : ils placent la lettre VII « vers 1730 », la lettre VIII « vers 1731 », les lettres XIV et XX « vers 1730 ». Mais ils prennent la date de 1728 pour les *Remarques sur Pascal*.

Les diverses préfaces, inspirées par Voltaire [1], nous fournissent encore d'autres données. La *Préface* de la traduction anglaise dit les *Lettres* composées « entre la fin de 1728 et environ 1731 ».

La *Préface* de Thieriot nous dit « depuis 1728 jusqu'à 1730 ».

La *Préface* du 4e volume de 1746 revient à l'indication « vers l'an 1727 ».

Les deux *Préfaces* de Londres, anglaise et française, sont directement suggérées par Voltaire : c'est lui qui commande à Thieriot d'écrire que les lettres ont été composées « vers l'an 1728 », et « pour la plupart en 1728 » [2]. Mais Thieriot et le traducteur anglais ont écrit « de 1728 à 1730 ou 1731 », sans s'apercevoir de la contradiction qu'il y avait à les dire envoyées réellement de Londres à un ami, entre ces deux dates, alors que, dès le début de 1729 au plus tard, Voltaire était de retour en France. C'est peut-être pour cela que la *Préface* de 1746 a repris la date de 1727.

Le point de départ certain, mais pour la conception, non pour la composition de l'ouvrage, est fourni par l'*Avertissement* de l'*Essay upon the Epick Poetry* [3], qui ne parut qu'à la fin de 1727. On ne peut donc supposer que la première ébauche soit antérieure à 1728.

Le texte de 1734 prête à quelques constatations utiles. En un endroit [4] l'adverbe *ici* marque clairement que Voltaire est en France quand il écrit. En deux endroits, *ici* est donné par Thieriot, mais Voltaire, s'apercevant de l'étourderie qui démolit

1. Voyez le Supplément à la fin du t. II de la présente édition.
2. Lettres du 1er mai, et du 24 juillet 1733. (Moland, XXXIII, 337 et 364). L'édition de Jore parut sans avertissement. Sa vraie préface serait la *Lettre à un premier commis*, datée du 20 juin 1733 et imprimée seulement en 1746 (Moland, XXXIII, 352).
3. Bengesco, t. I, p. 6.
4. L. XVIII, lig. 149.

sa fiction, corrige dans l'édition de Jore, et met « en France »[1]. Donc, les lettres XVIII, XX, XXII ont été rédigées au plus tôt en 1729.

L'étude des sources conduit aussi à quelques résultats.

Si c'est Niceron qui est la source d'un passage de la fin de la l. II sur Malebranche et les Quakers, la lettre serait au plus tôt de 1729.

La lettre VII semble avoir été écrite entre la mort de Newton et celle de Clarke, donc entre 1727 et 1729 : mais l'a-t-elle été réellement ? Voltaire y emploie les mémoires de Whiston qui ne parurent qu'en 1730[2].

Puisque Townshend est appelé « ministre d'État » dans la lettre X, le morceau est antérieur au 8 mai 1730, date de sa retraite.

Le paragraphe sur les Chinois (fin de la l. XI) vient d'un volume des *Lettres édifiantes* qui parut en 1731. Mais ce paragraphe a tout l'air d'une addition rapportée à une rédaction déjà complète. Donc la l. XI serait antérieure à 1731.

La lettre XII est contemporaine de l'opuscule *Sottise des deux Parts* qui ne saurait être éloigné de la l. XIII (2e réd.), nov. 1732.

La lettre XIV peut être de 1728 à cause des mots *l'an passé 1727*. Ils pourraient être un artifice de rédaction ; mais la lettre représente certainement un état d'esprit antérieur à la conversion de Voltaire au Newtonianisme, et peut-être à la lecture de Pemberton qui lui fournit le moyen de se faire une idée de Newton. On peut d'ailleurs remarquer les leçons *chez vous* (*34*a), *vous croyez*[3] (*34* et *34*a), qui indiquent que l'écrivain n'est pas en France. Si c'était une fiction, Voltaire n'aurait pas dans le premier cas corrigé sur épreuve le texte de *34* en *chez nous*.

La lettre XIX est postérieure au 3 déc. 1730, date où Cibber fut nommé *poète lauréat*.

Lord Hervey qui visita Voltaire à Paris en revenant d'Italie,

1. L. XX, lig. 12 ; l. XXII, l. 4. — La leçon *cette nation-ci* (l. XX, lig. 10), commune à *34* et *34*a confirme ma conjecture.
2. Voyez les notes 6, 7 et 21 du Commentaire.
3. Lig. 7 et 10.

était de retour en Angleterre en septembre 1729 : la lettre XX qui parle de cette visite n'a donc pas été écrite avant les derniers mois de 1729.

La lettre XXII annonce comme devant bientôt paraître une traduction de l'abbé du Resnel qui parut en 1730. D'autre part elle cite Gordon traducteur de Tacite : le 1er tome de cette traduction est de 1728. Ainsi la rédaction de la l. XXII se place entre 1728 et 1730, plus près de 1730.

Mlle Le Couvreur étant morte le 20 mars, et Mrs Oldfield le 22 octobre 1730, la lettre XXIII est au plus tôt des deux derniers mois de 1730, peut-être de mai-juin 1731 (cf. le Commentaire, n. 13) ; le passage relatif à Crébillon (cf. n. 11) invite à la croire postérieure au mois d'août 1731.

Sans qu'on ait le droit de généraliser ces constatations et de les étendre à toutes les parties d'un ouvrage qui pût rassembler des morceaux écrits séparément en des temps différents, on doit faire cette remarque, que la plupart des indications de date qu'on trouve dans les *Lettres* les situent entre 1729 et 1731, et qu'on n'y aperçoit guère de passages qui se datent nécessairement du séjour en Angleterre (milieu de 1726-début de 1729). Je n'aurais pas d'objection à y faire remonter la lettre XIV. Mais seule l'esquisse qui ne fit pas partie des *Lettres philosophiques* et que l'on trouvera en Appendice à la fin du second volume, me paraît dater nécessairement de 1728. Elle est postérieure au 23 février 1728 (jour où Curll fut pilorié), et même au 14 mai (date de la IVe lettre de Woolston), antérieure au 4 mars 1729 (jour où Woolston fut condamné), et même sans doute à la fin d'octobre 1728 (apparition d'une Ve *lettre sur les Miracles*), sensiblement voisine de l'agitation relative à la *presse* des matelots (avril-mai 1728). Comme il est visible que cette esquisse se rapporte à un plan des *Lettres anglaises* qui n'a pas été exécuté, il suit que la rédaction publiée en 1733-34 est dans son ensemble postérieure au milieu de l'année 1728 et date peut-être au plus tôt de 1729.

Que Voltaire ait préparé son ouvrage en Angleterre dès la fin de 1727 et au début de 1728, qu'il ait pris des notes, ébauché dès lors et plus tard conservé un certain nombre de

morceaux, c'est fort possible, et même probable. Mais on ne peut prendre à la lettre l'affirmation que « la plupart (des lettres) furent en effet écrites vers ce temps-là (1728) dans la maison de notre cher et vertueux Falkener [1] ».

Dans les lettres du 1er mai et du 14 juillet 1733, il est visible que Voltaire ne fait pas appel à la mémoire de Thieriot, mais lui prescrit le langage qu'il doit tenir : « Ce sont des lettres familières que je vous ai écrites et que vous faites imprimer. » La chose ressort encore plus clairement de la lettre du 24 juillet. « (Dites) que ces lettres *vous* ont été écrites, pour la plupart, en 1728. *Vous ne direz que la vérité.* La plupart *furent* en effet écrites vers ce temps-là, etc [2]... » Il ne dit pas : *vous furent* : Thieriot n'a jamais reçu ces lettres.

Le travail principal de la rédaction se placera donc, autant que j'en puis juger, entre 1729 et 1731 ; sans doute fut-elle interrompue par d'autres travaux. Toujours est-il qu'à la fin de novembre 1731, Voltaire a l'intention de s'y remettre et de la terminer. C'est alors qu'on commence à entendre parler des *Lettres anglaises* dans la Correspondance.

Pendant toute l'année 1732, il retouche et remanie. Le 9 juillet 1732, il demande à Thieriot qui est en Angleterre, de lui faire parvenir un écrit sur la personne et les œuvres de Clarke dont il a besoin pour achever sa lettre VII [3].

Les lettres I-IV étaient prêtes en novembre 1732, et l'étaient probablement déjà quand il s'occupait de la VIIe.

Les lettres XV-XVI n'ont été rédigées qu'en octobre-novembre 1732, quand Voltaire eut été converti au Newtonianisme par Maupertuis, et après l'apparition du *Discours* de ce dernier *sur les différentes figures des astres* (imp. en 1732).

La lettre XIII était, dans sa rédaction première, antérieure à nov. 1732. C'est alors que fut rédigé le texte qui parut en 1734. Le travail était achevé avant le 15 décembre.

Les copies de l'ouvrage furent envoyées à Thieriot et à Jore au début de 1733. Mais la lettre XXIV ne fut expédiée à Londres

1. Moland, XXXIII, 364, 24 juillet 1733.
2. *Ibid.*, 337, 362 et 364.
3. *Ibid.*, XXXIII, 276.

que le 1er mai 1733 : la rédaction n'en était donc pas terminée quand le reste était parti.

On trouvera plus loin[1] les raisons qui me font placer entre le milieu de 1732 et le milieu de 1733 la rédaction des *Remarques sur Pascal* qui fut imprimée par Jore.

Annoncée dès le mois de juin par le *Mercure*, la traduction anglaise des Lettres parut à Londres en août 1733. Elle fut annoncée par *The Gentleman's Magazine* et par *The Present State of the Republick of Letters*. Le *Daily Journal* (Wednesday August 15, 1733) et le *Grubstreet Journal* (Thursday August 16, 1733) disent tous les deux : *This Day is published*, etc. C'est donc le 15 ou le 16 que l'ouvrage fut mis en vente : sans doute le 15.

Pour l'édition française, on sait que c'est vers le milieu d'avril 1734 qu'une contrefaçon de Jore commença de circuler[2].

Voici la liste des passages de la Correspondance relatifs à la publication des *Lettres anglaises* (Éd. Moland, t. XXIII) :

Numéros		Pages
230	A M. de Formont. Paris, 21 nov. 1731. (Projet de finir les *Lettres*).	237
240	A M. de Cideville, 3 février 1732.	264
262	A M. Thieriot. Paris, 13 mai 1732.	265
270	— Paris, 9 juillet 1732.	276
(Il réclame un ouvrage anglais dont il a besoin pour finir sa lettre VII ; il promet ses *Lettres anglaises* « sous peu de mois ».)		
282	A M. de Formont. Le... septembre.	292
(Il lui faut un mois pour achever ses *Lettres*, lorsqu'il pourra s'y remettre.)		
285-288	A M. de Maupertuis[3]. 30 oct.-8 nov. 1732. (Conversion de Voltaire à Newton.)	298-302
290	A M. de Cideville.	303
(Projet de donner à Jore l'impression des *Lettres anglaises*.)		

1. Au t. II, début du Commentaire de la lettre XXV.
2. Bengesco, II, 16. Desnoiresterres, t. II, p. 30 et suiv.
3. Ajouter les lettres publiées par M. F. Caussy dans la *Revue Bleue* du 24 avril 1908.

292 A M. de Formont. A Paris, ce samedi... nov. 1732. 307

(Il parle des lettres sur Newton et sur Locke ; nécessité de la prudence ; lecture des lettres sur les Quakers au cardinal Fleury.)

295 A M. de Cideville. 15 déc. 1732. 310

(Long détail sur ses *Lettres*, qui sont achevées ; la lettre XIII est refaite.)

296 A M. de Maupertuis (sans doute fin 1732). 312

(Il lui demande de faire des observations sur ses Lettres relatives à Newton.)

302 A M. de Formont. Décembre 1732. 317

(Il retouche encore ses *Lettres*.)

305 A M. de Maupertuis. Paris (fin 1732). 319

(Sur des fautes de copiste dans les lettres sur Newton ; questions sur la lumière, à propos du livre de Pemberton.)

309 A M. de Cideville. Ce dimanche 4 janvier 1733. 321

(L'abbé de Rothelin lui a fait espérer une permission tacite.)

313 A M. Thieriot. Paris, 24 février 1733. 325

(Il a travaillé deux mois sur Descartes et Newton ; la copie des *Lettres* a été adressée à Thieriot ; des corrections aussi depuis ; refus de l'abbé de Rothelin d'approuver la l. XIII ; réponse à diverses observations de Thieriot sur les lettres V, VII, XII.)

314 A M. de Cideville, 25 février 1733. 328

(Il corrige quelques calculs et quelques dates ; il hésite à s'adresser à Jore.)

322 A M. de Cideville. 12 avril 1733. 332

(Demande si Jore travaille aux *Lettres*. Convention faite par Thieriot avec les libraires de Londres [1].)

323 A M. de Cideville. Avril. 334

(Même sujet.)

1. M. Ascoli a trouvé dans les papiers de Demaizeaux au British Museum (Additions, 4287 ; f° 218) et a bien voulu m'autoriser à reproduire ici une lettre d'un certain J. Peele à Desmaizeaux, datée seulement ainsi : " Tuesday afternoon 3 o'clok ". Il le prie de communiquer ce qui suit à M. Tilliot (évidemment Thieriot) :

327 A M. de Cideville. Ce mardi 21 avril. 335
(Même sujet.)
328 A M. Thieriot. Paris, 1er mai (1733). 337
(Envoi de la dernière *Lettre*, sur les Académies; avis sur la préface à faire.)
334 A M. de Cideville. Ce jeudi au soir 21 mai (1733). 343
(Il réclame les épreuves de Jore.)
337 A M. de Cideville. Ce vendredi 29 mai (1733). 346
(Autre adresse pour les épreuves; sur la mise en sûreté de l'édition.)
339 A M. de Formont. Juin (1733). 347
(Projet des *Remarques sur Pascal*.)
340 A M. de Cideville. Ce mercredi 10 juin (1733). 349
(Il va corriger la lettre sur Locke (les épreuves); il envoie à Jore des recommandations de secret et de précaution.)
342 A M. de Cideville. Ce vendredi 19 juin (1733). 351
(Avertissements pour Jore et précautions contre lui.)
344 A M. de Cideville. Ce mercredi 1er juillet (1733). 355
(Il vient d'envoyer à Jore les *Remarques sur Pascal*; précautions contre Jore.)
345 A M. de Cideville. Ce vendredi 3 juillet. 356
(Pourquoi il a attaqué Pascal. Corrections pour Jore; projet d'*errata* et de cartons. Inquiétudes sur la hardiesse du livre. Il n'est pas content de la *Préface* de Thieriot.)
348 A M. de Cideville, 14 juillet (1733). 359
(Il compte envoyer à Londres la XXVe lettre sur Pascal; raisons qu'il a eues de l'ajouter; il compte mettre les Jésuites de son côté.)

« I am inform'd that neither the foreign booksellers abroad, nor the french booksellers her, will give anything for the liberty of printing Mr Voltaire's Letters, but will immediately upon the publication of them here, reprint them cheaper than can be done in London, and therefore the whole profit must arise from the sale of the english translation, which I need not tell you can't amount to near what Mr Tilliot expects for them. The best advice that I can therefore give him will be to print them by subscription, unless he abates greatly of his demand; for I am absolutely certain that it is impossible for any bookseller to give near his price for them. » On ne peut guère douter qu'il ne s'agisse des *Lettres philosophiques*, et la lettre doit être du début de 1733.

349 A M. Thieriot. Paris, 14 juillet (1733). 360
(Il presse Thieriot d'attendre la lettre sur Pascal; critique de sa *Préface*.)
351 A Thieriot. Paris, 24 juillet (1733). 363
(Avis de retarder les *Lettres anglaises*; projet de corriger l'édition française d'après l'accueil fait par le public anglais à la traduction anglaise; recommandations pour la préface.)
352 A M. de Forcalquier. 1733. 365
(Il lui communique un exemplaire des *Lettres*.)
353 A M. de Cideville. Ce dimanche 26 juillet. 365
(Appréhensions; comparaison de son sort avec celui de Montesquieu, de Saint-Evremond et de La Fontaine.)
354 A M. de Formont. Ce 26 juillet. 367
(Il est décidé à retenir ses *Lettres*; projet de cartons; défense de la lettre sur Locke et des *Remarques sur Pascal*.)
355 A M. Thieriot. Ce 28 juillet. 368
(Avis pressant de reculer l'édition française.)
356 A M. de Cideville. Ce mardi au soir, 28 juillet (1733). 369
(Sur Jore et l'édition de Rouen; inquiétudes.)
358 A M. Thieriot. Ce 5 août. 371
(Il se justifie d'avoir dit que Thieriot lui avait volé son manuscrit; il se plaint que la revision de l'édition de Londres ait été négligée.)
359 A M. de Formont (fin août 1733). 373
(Sur Clarke, Malebranche et Locke; sur la traduction anglaise qui paraît à Londres.)
361 A l'abbé de Sade. A Paris, le 29 août. 377
(Succès de la traduction anglaise.)
362 A Jacob Vernet. Paris, 14 septembre. 379
(Sur ses *Lettres* et sur le tutoiement des Quakers.)
363 A M. de Cideville. Ce 15 septembre. 380
(Jore suspect à la police; inquiétudes et plaintes.)
364 A M. le Marquis de Caumont. 15 septembre 1733. (Sur ses *Lettres*.) 381
375 A M. l'abbé de Sade. A Paris, le 13 novembre (1733). 392

386 A M. de Maupertuis (? date incertaine). 405
(Persécutions qu'il essuie déjà pour ses *Lettres*.)

398 A M. de Cideville. A Monjeu par Autun, le 24 avril (1734). 414
(Les *Lettres anglaises* se débitent à Paris. Alarmes de Voltaire.)

Je n'ai pas à faire ici l'histoire du scandale et du succès de la publication des *Lettres philosophiques*. Beuchot et Moland dans leurs éditions, Desnoiresterres, dans son tome II, *Voltaire à Cirey*, Bengesco, dans sa *Bibliographie*, en fournissent les éléments. J'ai présenté quelques documents importants et inédits sur la condamnation du livre dans un article de la *Revue de Paris* du 1er mai 1904; et M. F. Caussy vient de publier quelques lettres nouvelles qui s'y rapportent [1].

J'aurais donné dans cette édition des extraits nombreux des comptes rendus et des critiques de l'ouvrage de Voltaire, si je ne me proposais de rassembler en un volume toutes les pièces de l'histoire des *Lettres philosophiques* à dater du jour de leur apparition, et tous les jugements et discussions qu'elles ont provoqués. Je me bornerai à donner ici une liste des principaux articles et libelles dont elles furent l'occasion.

1. *The Grubstreet Journal*, nº 191, Thursday August 23, 1733 (article signé *Bavius*, avec une prétendue lettre d'un quaker *Ezra*).

2. *The Present State of the Republick of Letters*, 1733, t. I, art. XXII.

3. L'abbé Prévost, *Le Pour et Contre*, 1733, t. I, nº 11.

4. *Bibliothèque Britannique*, oct.-déc. 1733, t. II, 1re p., art. II et VI.

5. Le *Journal littéraire*, 1734, t. XXIII, p. 350.

6. *Onzième et douzième discours contre les impies du tems et les fondemens de l'impiété moderne* (par l'abbé Molinier), 1734 (approbation du 24 juillet) : XIe disc., p. 26; XIIe d., p. 128-204.

7. Boullier, *Réflexions sur quelques principes de la philosophie de M. Locke, à l'occasion des Lettres philosophiques de M. de Voltaire*,

1. *Revue Bleue*, 4 et 11 juillet 1908.

lettre datée du 18 déc. 1734, qui parut dans la *Bibliothèque française*, 1735, t. XX, 2e p., p. 189.

8. *Histoire d'un voyage littéraire fait en 1733 en France, en Angleterre et en Hollande* (par Jordan). La Haye, 1735, in-12, p. 186-187.

9. *Réponse ou critique des Lettres philosophiques de M. de V.*, par le R. P. D. P. B. (Lecoq de Villeray). Basle, 1735, in-12.

10. *Lettres servant de Réponse aux Lettres philosophiques* (par l'abbé Molinier). Paris, 1735, in-12.

11. *Mémoires de Trévoux*, janvier-février 1735, p. 95 et 316.

12. *Bibliothèque française*, 1735, t. XXII, 1re p., p. 38. Lettre de M. de B. (peut-être Bonneval, selon Barbier) sur la critique de l'abbé Molinier.

13. Boullier, *Défense des Pensées de Pascal contre la critique de Voltaire*, avec *Trois Lettres relatives à la philosophie de ce poète* (la 1re est celle qui est indiquée plus haut, no 7), à la suite des *Lettres sur les vrais principes de la religion, où l'on examine le livre de la Religion essentielle à l'homme* (de Mlle Huber), 1741, et à la suite de l'*Apologie de la Métaphysique* (contre d'Alembert), 1753.

14. Josiah Martin, *Lettre d'un quaker à Fr. de Voltaire écrite à l'occasion de ses* Lettres sur les Anglais. *Tr. de l'anglais*, Londres, 1745, in-8o. (L'original anglais parut en 1741. La lettre est datée du 25 septembre 1733.)

V

La bibliothèque et les papiers de Voltaire [1] ayant été envoyés après sa mort à l'impératrice Catherine II, qui les acquit de Mme Denis, j'ai dû me préoccuper de savoir ce que j'y pouvais trouver de secours pour ce travail. Les temps n'étaient pas favorables à une telle recherche. Cependant M. le Directeur de la Bibliothèque impériale de Pétrograd a eu l'obligeance de répondre à mes questions et de me faire savoir :

1. Cf. *Archives des missions scientifiques*, 1847, 1re série, t. I, p. 39-54 (Léouzon Le Duc); et 1867, 2e série, t. IV, p. 98-102 (le comte H. de La Ferrière).

1° Qu'il n'y avait pas, dans les papiers, de manuscrits se rapportant aux *Lettres sur les Anglais* ;

2° Que, parmi les livres de Voltaire, il n'y avait pas d'éditions des *Lettres sur les Anglais* (c'est-à dire d'éditions séparées).

Ce n'est pas à dire qu'on ne puisse trouver à Pétrograd des choses utiles pour l'étude que j'ai entreprise. Il y aurait lieu de rechercher si les éditions des *Œuvres complètes* ne fourniraient pas de corrections manuscrites, et si la bibliothèque de Voltaire, soit par quelques particularités de sa composition, soit par des annotations inscrites dans quelque ouvrage, ne contribuerait pas à l'éclaircissement des sources des *Lettres*. On pourrait, en particulier, examiner les éditions de Pascal que possédait Voltaire, et qui peut-être contiennent des remarques de sa main. Je m'excuse de ne pouvoir apporter ici que le regret de n'avoir pas fait ce travail, et le souhait qu'il soit fait un jour par un autre.

J'ai dû également me passer d'un secours dont j'ignore d'ailleurs l'importance. Un manuscrit d'environ 40 pages, plus exactement un carnet contenant des notes prises par Voltaire pendant son séjour en Angleterre, et qui faisait partie de la collection Ashburnam, a été vendu à Londres en 1901. Malgré tous mes efforts et ceux de quelques personnes obligeantes auxquelles j'adresse ici mes remerciements, je n'ai pu obtenir du propriétaire actuel la communication du document, ni même une réponse à ma requête. Il est possible que je n'aie pas perdu grand'chose à cette rigueur : mais le contraire est possible aussi ; une note de l'apparence la plus insignifiante peut fournir des précisions, des directions précieuses dans une recherche de sources. Je ne me console pas de mon échec, et je souhaite que quelque autre soit un jour plus heureux que moi.

M. Churton Collins a vu ce carnet, dans la collection Ashburnam, et il affirme qu'il contenait des notes se rapportant à la préparation des *Lettres philosophiques*. Par sa description on se rend compte que le manuscrit en question doit être un carnet analogue et antérieur à ceux de la Bibliothèque impériale de Pétrograd dont le *Sottisier*[1] a été tiré. Voici le passage de Mr. Churton Collins[2] :

1. Cf. éd. Moland, t. XXXII, appendice.
2. *Bolingbroke, a Historical study, and Voltaire in England*, London,

« Among the Ashburnam Mss[1] there is a curious relic of Voltaire's residence in England. It is the Common-place book in which be entered from time to time such things as struck him, either in his reading or in what he heard in conversation. The memoranda, which are interspersed with extracts from Italian and Latin Poets, are in English and French, and they range from traditionary witticisms of Rochester, often grossly indecent, and from equally indecorous anecdotes and verses, picked up no doubt in taverns and coffee-houses, to notes evidently intended for the dedication to *Brutus*, the *Life of Charles XII*, and the *Lettres philosophiques*, and to fragments of original poems and translations. They unfortunately throw no light on his personal life, beyond communicating the not wery important fact that he kept a footman. »

VI

Il me reste à fournir quelques indications sur cette édition.

Je donne, comme je l'ai dit[2], le texte de Jore, 1734, avec le recueil complet des variantes de 16 éditions et, quand c'est utile, les leçons de plusieurs autres.

Je donne une édition *critique* et non une reproduction en quelque sorte *photographique* de Jore.

J'ai corrigé, sans avertir le lecteur, les fautes d'impression telles que *vlilage* pour *village*, *premiement* pour *premierement*,

1886, in-8°, p. 257. M. Churton Collins vient de reprendre et d'augmenter son étude dans un volume intitulé : *Voltaire, Montesquieu and Rousseau in England*, in-8°, 1908. Je regrette de n'avoir pu consulter qu'à Londres sa première publication et d'avoir eu la deuxième à Paris quand mon travail était déjà imprimé en grande partie. D'ailleurs la substance de ses recherches était passée dans Ballantyne que j'ai eu toujours entre les mains.

1. Barrois, 653. For permission to inspect these most curious notes, I am indebted to the courtesy and kindness of lord Ashburnam. (Note de Ch. C.) — Le ms. a été vendu en 1901 pour la somme de 61 L. (1525 fr.) à un collectionneur anglais.

2. Cf. p. x et p. xv-xix.

tirranie, pour *tirannie*, *gourvernent* pour *gouvernent*, etc., sur lesquelles aucune contestation ne pouvait s'élever.

J'ai corrigé d'autres fautes qui me paraissaient évidentes, mais qui n'étaient pas simplement des mots estropiés ; dans ces cas, parce qu'un sens, même absurde, subsistait, j'ai toujours averti le lecteur, par une note, de la véritable leçon de Jore, et j'ai signalé typographiquement la correction apportée au texte [1].

Je me suis interdit toute correction partout où il pouvait y avoir un doute sur la réalité de la faute, et aussi partout où elle pouvait être mise au compte d'une bévue de l'auteur, si grossière qu'elle fût.

Pour l'orthographe, j'ai reproduit en principe l'orthographe de Jore. A vrai dire, Voltaire ne m'invitait pas à la respecter. Il écrivait le 12 déc. 1743 à César de Missy : « Vous vous moquez de me consulter sur la ponctuation et l'orthographe ; vous êtes le maître absolu de ces petits peuples-là comme des plus grands seigneurs de mon royaume [2]. »

Je n'ai point voulu profiter de la liberté accordée par Voltaire à ses éditeurs. Il m'a paru intéressant, à l'heure présente, de montrer sous quelle forme se présenta au public un de ces chefs-d'œuvre dont certains lettrés s'imaginent la beauté inséparable des graphies actuellement en usage. Il ne pouvait être non plus question de réduire, par une fantaisie érudite, l'orthographe désordonnée de Jore à je ne sais quel type arbitraire et irréel de régularité qu'on eût appelé orthographe du XVIIIe siècle.

J'ai donc gardé en principe l'orthographe de Jore. J'ai seulement fait quelques corrections discrètes dans certains cas où Jore paraissait infidèle à son propre usage. J'ai mis quelques accents aigus là où il me semblait qu'il l'admettait [3]. Pour les variantes et additions, je conserve à chacune d'elles les particularités orthographiques du texte où elle se rencontre pour la première fois.

1. J'ai considéré la faute *gens censés* pour *gens sensés* (l. XI, l. 80) comme appartenant à la première catégorie.

2. XXXVI, 182.

3. En revanche j'ai imprimé *existence*, *ellipse*, etc. et non *éxistence*, *éllipse*, etc. ; *nager* et non *nâger*. Jore n'accentue pas toujours, mais seulement le plus souvent, l'*e* suivi de *x* ou de *ll*. On trouve chez lui *degré* et *dégré* : j'ai préféré la première forme. J'ai écrit partout *sistéme* alors que Jore donnait une fois *sistesme*.

On remarquera que, dès 1734, l'édition de Jore imprime *Français*, *Anglais*. Elle devance l'impression de *Zaïre* (1736) [1], où Voltaire avertit le public qu'il risque cette nouveauté raisonnable. Je ne crois pas qu'il soit intervenu d'autre façon dans l'orthographe de l'édition de 1734 ni d'aucune autre [2].

Je n'ai point relevé les variantes purement orthographiques. J'ai considéré comme telles certaines abréviations : *M.*, *Mr*, ou *Monsieur*. Certaines éditions n'ont pas un usage constant, et usent tantôt de l'abréviation, tantôt du mot complet. Je n'ai pas enregistré non plus les variantes d'écriture des nombres, qui tantôt sont donnés en chiffres, et tantôt en toutes lettres, comme Charles II, ou Charles second, Guillaume III ou Guillame troisième ; 500 ou cinq cens, etc. Les éditions collationnées (comme *34*ª), qui, dans les noms de souverains, n'emploient pas les chiffres romains II, III, etc., les traduisent toujours par l'adjectif ordinal *second*, *troisième*, etc., jamais (sauf en trois endroits [3]) par le cardinal *deux*, *trois*, etc.

Je n'ai pas noté davantage les variantes d'écriture du mot *cent* qui est tantôt invariable et tantôt prend l'*s* du pluriel : *deux cents* ou *deux cent*, etc. Il est à remarquer que les éditions sont assez d'accord pour suivre une règle uniforme ; *56*, *70*, *75* qui écrivent *neuf cent neuf*, écriront aussi *trois cent ans*, tandis que là où l'on trouve *trois cens ans*, on trouvera en général, *neuf cens neuf* : ainsi dans *42*, *42*ª, *51*, *71*ª, *K*.

J'ai signalé les manques d'accord des participes, qui semblent bien se faire par principe.

J'ai relevé les variantes d'orthographe des noms propres [4]. J'ai conservé avec une attention particulière les formes données aux noms propres étrangers : elles ont parfois, dans leur incorrection et leur étrangeté, un intérêt historique.

Pour la ponctuation, j'ai rectifié celle de Jore là où elle

1. Cf. éd. Moland, t. II, p. 534.
2. Les éd. de 1739[4], 1748, 1752, 1756, 1775, suivent Jore pour les graphies *Anglais*, *Français*.
3. *34*ª, *35* : Louis huit (l. IX, lig. 60) ; *34*ª : Louis quatorze et Louis quinze (l. XXIII, lig. 110) ; *52* : Henri trois (l. XXV, lig. 785, note).
4. Non pas pourtant Des Cartes pour Descartes.

était trop incorrecte (par rapport à son usage habituel, non au nôtre), ou tout à fait absurde, ou tout à fait obscure. J'ai mis avec discrétion quelques alinéas qui s'imposaient. J'ai mis quelques majuscules et quelques guillemets où il en fallait.

J'ai relevé les variantes de ponctuation dans les cas, et dans les cas seuls, où elles intéressaient le sens.

Dans le Commentaire, j'ai réduit l'orthographe des nombreuses citations à l'usage présent. Il eût été à peu près impossible d'obtenir une reproduction exacte de tant de graphies discordantes ; les vérifications nécessaires pour la correction des épreuves n'auraient pu se faire, parce que les passages cités proviennent d'un très grand nombre d'ouvrages différents qui, pour la plupart, n'étaient plus sous ma main. J'ai donc pensé qu'il valait mieux offrir une bonne orthographe moderne qu'une orthographe ancienne estropiée ou suspecte.

VII

Un mot d'avertissement sur le Commentaire ne sera pas non plus inutile.

Je n'ai pas voulu faire un commentaire explicatif qui résolût toutes les difficultés ou fît valoir tous les aspects du texte.

Je n'ai pas voulu faire un commentaire historique, qui établît le rapport de la description de Voltaire à la réalité des institutions et de la vie anglaise, et marquât en quels endroits, dans quelle mesure elle est vraie ou fausse [1].

Mon but a été d'aider à comprendre comment Voltaire a fait son livre, comment et sur quels matériaux son esprit a travaillé. J'ai voulu présenter un commentaire de *sources*, rien de plus.

L'idéal eût été d'arriver à découvrir pour chaque phrase le fait, le texte ou le propos qui avait mis en branle l'intelligence

1. Je n'ai pas davantage voulu comparer Voltaire à ses devanciers les auteurs de relations de voyages en Angleterre. J'en indique quelques-uns dans le Commentaire de la première lettre (n. 2) à propos des Quakers; d'autres seront signalés dans le commentaire des lettres suivantes. Voyez sur ces relations Jusserand, *Shakespeare en France sous l'ancien Régime* (p. 98-126 et 154-161), et Charlanne, *L'influence française en Angleterre au XVIIe siècle. La vie sociale. Etude sur les relations sociales de la France et de l'Angleterre*, 1906, in-8°.

ou l'imagination de Voltaire : on se fût ainsi rendu compte du travail intérieur qui les a utilisés, fécondés, déformés, transformés. Je n'ai pas besoin de dire que je n'ai pas atteint cet idéal. Je m'en suis approché pour quelques lettres, où je puis offrir des résultats presque complets. J'en suis demeuré plus loin pour les autres parties.

Lorsque les sources directes et précises où je pouvais remonter n'expliquaient pas tout, j'ai essayé du moins de retrouver les états de l'opinion ou de la pensée anglaise d'où certaines affirmations de Voltaire dérivaient : si elles étaient vraies ou fausses, ce n'était pas mon affaire, il me suffisait qu'elles fussent le produit d'une suggestion anglaise.

Une bonne partie du contenu des *Lettres* vient, sans qu'on en puisse douter, de ce que Voltaire a vu ou entendu en Angleterre[1]. Ces sources sont à peu près inaccessibles aujourd'hui, ou du moins ne peuvent être le plus souvent que conjecturées : on ne saurait le faire avec trop de prudence et de précaution. Le carnet de notes de Voltaire, ici, m'eût sans doute bien servi. A son défaut, j'ai essayé de retrouver dans les écrits de circonstance, les brochures, et surtout les journaux, l'image des faits et des mouvements d'idées qui, par d'insaisissables intermédiaires, ont agi sur Voltaire de 1726 à 1729. Les journaux anglais sont précieux : ils font voir, ou du moins entrevoir, ce que Voltaire put avoir sous les yeux, ce qui put lui venir aux oreilles pendant qu'il vivait en Angleterre. J'ai fait le dépouillement des journaux publiés à Londres qui sont au *British Museum*, pour la période mai 1726-février 1729.

Les sources orales se dérobent. On peut pourtant rechercher

1. On ne peut guère rejeter et l'on n'a pas actuellement les moyens de préciser la conjecture de Texte (*Revue d'histoire littéraire*, 1894, t. I, p. 201), que Voltaire « dut beaucoup » à la fréquentation des réfugiés français qui se réunissaient au *Rainbow Coffee House* dans Marylebone. Le baconien Daudé et le newtonien Moivre, Desmaizeaux, ami de Collins et des déistes, La Chapelle, Coste, César de Missy, etc. purent lui révéler beaucoup de l'Angleterre, tout au moins lui indiquer des voies. (Cf. Sayous, *Le XVIIIe siècle à l'étranger*, t. I, p. 15.) Il serait désirable que les papiers de Desmaizeaux (au British Museum et à la Bibliothèque de Copenhague) fussent exactement dépouillés. M. Ascoli s'y emploie au British Museum et prépare une étude sur la vie et l'action de ces réfugiés français.

dans les écrits des hommes qui ont le plus vécu et conversé avec Voltaire des traces de ce qu'ils ont pu lui dire dans leurs conversations. Je l'ai fait notamment pour Bolingbroke.

J'ai souligné par des *italiques* les expressions des sources qui ont le rapport le plus étroit avec le texte de Voltaire. Je laisse au lecteur, pour ne pas grossir ce volume, le soin de distinguer s'il est en présence d'une source certaine ou probable, directe ou indirecte, d'une source de la pensée ou d'une source de la forme, ou enfin d'une révélation d'un milieu d'où est partie la suggestion qui a excité Voltaire[1]. En un mot je me suis proposé, sans rien dire d'inutile, d'éclairer les démarches de l'esprit de Voltaire, et de fournir les moyens de comprendre mieux qu'on ne faisait comment il était impressionné et comment il réagissait.

J'ai transcrit tous les textes qu'on ne rencontre pas communément, me contentant de donner des références aux ouvrages que tout le monde peut aisément trouver[2].

VIII

Plusieurs de mes élèves m'ont prêté leur concours pour ce travail. Mlle M. M. a fait une copie exacte de l'édition de Jore 1734 (Arsenal, T 8359, in-12). M. Charvet, élève de l'École Normale supérieure, a fait la collation de l'édition de Basle (Londres) 1734, que, vu l'importance de ce texte, j'ai faite aussi de mon côté. M. Lesouef, étudiant à la Faculté des lettres, a fait la collation de l'édition de Londres 1737. Miss Ruutz Rees, étudiante à la Faculté des lettres, a

1. J'appelle l'attention ici sur deux ouvrages que je cite, l'*Histoire des Quakers* du P. Catrou et les *Voyages* de César de Saussure. Je les cite comme témoins et non comme sources. L'ouvrage de Catrou parut trop tard pour être utilisé par Voltaire ; je l'emploie surtout comme résumant Croese que Voltaire a connu, lorsque Croese est trop long pour être cité *in extenso*. Pour Saussure, j'ai montré que sa rédaction, postérieure à la publication des *Lettres philosophiques*, les a plus d'une fois utilisées, et ainsi les corrobore (*Revue d'Hist. litt.*, 1906, p. 693).

2. J'ai dégagé les principaux résultats de mon commentaire dans un article de la *Revue de Paris* (1er août 1908).

recueilli au British Museum, dans les *Transactions* de la *Royal Society* et dans diverses brochures, une bonne partie des sources anglaises de la lettre XI ; elle m'a fourni aussi quelques extraits de Rymer pour la lettre XVIII. M. Ascoli, élève de l'École Normale supérieure, a pris à la Bibliothèque de l'Arsenal la copie de la rédaction primitive de la lettre XIII ; et il a établi si bien le commentaire de cette lettre que j'ai eu peu de chose à y ajouter.

MM. Morize et Langlais, élèves de l'École Normale supérieure, m'ont fourni quelques notes utiles. M. Dufor, ancien élève de l'École Normale supérieure, professeur au lycée de Nîmes, a consulté pour moi, à la Bibliothèque de cette ville, les notes manuscrites de Séguier sur le voyage qu'il fit en Angleterre en 1736.

J'ai obligation aussi pour l'éclaircissement de certaines allusions ou citations à mon regretté collègue M. Beljame, à M. Durand, professeur à l'Université de Paris, à M. Picavet, maître de conférences à l'Université de Paris, à M. Abel Lefranc, professeur au Collège de France. M. le Bibliothécaire de la ville d'Arras a bien voulu me renseigner sur le contenu de certains manuscrits qu'il conserve, où l'on trouve des notes et anecdotes relatives à Voltaire.

M. Baldensperger, professeur à l'Université de Lyon, M. Roberston, professeur à Harrow, m'ont fourni avec une inlassable complaisance des indications et des renseignements utiles. M. Lawrence, professeur à University College, m'a très obligeamment procuré l'assistance de M. Norman Penney, bibliothécaire de la « Société des Amis », qui m'a donné des éclaircissements précieux sur le quaker André Pitt et ses relations avec Voltaire. M. Eug. Ritter, ancien professeur et doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Genève, m'a communiqué quelques observations sur le fragment de Lettre anglaise qu'on trouvera en appendice à la fin du second volume. M. Huchon, maître de conférences à l'Université de Paris, et M. Brandin, professeur à University College, ont pris quelques notes pour moi au British Museum. M. Brandin m'a rendu tous les bons offices qui pouvaient faciliter mes recherches :

ce n'est pas à lui ni à M. Robertson qu'il a tenu que j'eusse communication du carnet de notes de Voltaire.

J'adresse donc ici à tous, amis, collègues et élèves, l'expression de ma vive gratitude. Je remercie aussi MM. les Bibliothécaires de la Bibliothèque Nationale, de l'Arsenal, et de la Mazarine dont j'ai éprouvé la constante obligeance, en particulier MM. Mortreuil, Marchal et Teste, de la Bibliothèque Nationale, et mon ami Paul Bonnefon, de l'Arsenal. Je dois une reconnaissance toute spéciale à M. Marcel, directeur de la Bibliothèque Nationale : les facilités qu'il m'a données pour consulter les éditions de Voltaire m'ont permis de faire des collations nombreuses dans un temps relativement court.

Je remercie aussi l'administration du British Museum grâce à laquelle j'ai pu, au mois d'août 1907, compléter mon travail et voir beaucoup d'ouvrages anglais, principalement des journaux, que je ne trouvais pas à Paris.

Enfin il faut que le lecteur sache qu'il doit à M. Mario Roques tout ce qu'il y a de bon dans l'exécution typographique et l'ordonnance de ces deux volumes. M. Roques, de plus, m'a fait au cours de l'impression plus d'une remarque utile sur le fond des choses. J'ai largement profité de son expérience d'éditeur et de son attention critique toujours en éveil. Je lui ai les plus grandes obligations.

AVERTISSEMENT

Pour la manière dont sont notées les éditions collationnées, voyez l'*Introduction*, pages XV-XIX.

L'appareil critique ne tient compte en général que des seize éditions dont la liste est donnée aux pages XV-XVII de l'*Introduction*. Ainsi *39*[4]*-K* veut dire que la variante signalée se trouve dans les onze éditions collationnées qu'indique cette liste, depuis l'éd. de 1738-39 jusqu'à l'édition de Kehl. Si parfois je crois utile de signaler une leçon d'une édition non portée sur cette liste, je la mentionne expressément par une des abréviations indiquées dans l'*Introduction* (p. XVII-XIX). Les dérivés de Jore, ses contrefaçons, *34*[b], *34*[d], *34*[e], ses réimpressions, *37*[b], *38*, n'entrent pas en compte, à moins d'être expressément indiquées ; *34*[a]*-39* signifie qu'une leçon se trouve dans *34*[a], *35*, *39*.

Bien que *34* ait été mis en circulation après *34*[a], cependant comme c'est le texte de base, je le fais toujours passer avant *34*[a] ; ainsi *34-39* signifie qu'une leçon est dans *34*, *34*[a], *35*, *39* ; tandis que *34*[a]*-39* assigne la leçon à *34*[a], *35*, *39*, en excluant *34*.

En règle générale, l'édition notée avec exposant se classe après l'édition notée sans exposant ; l'indication *34*[a]*-39*, exclut *39*[4], tandis que l'indication *34*[a]*-39*[4], comprend *39*.

Signes typographiques dans le texte.

[ ] : mots ou lettres suppléés par la présente édition.

( ) : mots ou lettres qui doivent être retranchés du texte de Jore.

Italiques : mots ou portions de mots substitués par la présente édition à des mots ou portions de mots du texte de Jore. La

leçon fautive de l'original est alors donnée dans une note critique avec la raison de la correction. Je n'ai corrigé sans avertir, comme je l'ai dit plus haut [1], que quelques fautes grossières et évidentes de typographie.

Lorsque les *italiques* ne sont accompagnées d'aucune note critique, elles servent à détacher des mots en langue ancienne ou étrangère, ou à souligner des expressions sur lesquelles l'édition *princeps* appelait l'attention du lecteur.

Signes typographiques dans l'appareil critique.

[ ] : les crochets enferment les mots du texte non modifiés dans la variante citée.

( ) : la parenthèse introduit une variante partielle dans une variante plus étendue. Ainsi *39*[4]-*K*... (*42*[a]...).... signifierait que dans la leçon commune à toutes les éditions de *39*[4] à *K*, *42*[a] introduit une leçon partielle qui lui est propre.

Italiques : elles indiquent les remarques du présent éditeur.

Signes typographiques dans le commentaire.

Italiques : outre leur emploi ordinaire pour signaler les titres des ouvrages cités, et, çà et là, pour détacher un mot latin dans un passage en langue française, ou en général un mot d'une langue qui n'est pas celle du texte cité, les italiques sont destinées à souligner, dans les citations des sources, les parties qui ont un rapport plus direct et plus frappant au sens ou à l'expression de Voltaire.

1. P. XLVII-XLVIII.

LETTRES PHILOSOPHIQUES

PAR M. DE V.....

A AMSTERDAM,

Chez E. LUCAS, au Livre D'or

—

MDCCXXXIV.

1. *Même titre dans 34[b], 34[d], 34[e], 37[b], contrefaçons ou impressions de 34. — Le titre est dans l'édition de Londres (34[a])* : Lettres écrites de Londres sur les Anglois et autres sujets, par M. D. V. Basle, 1734. *35, 37[a], 39 suivent 34[a] en nommant l'auteur* « Par M. de Voltaire ». — *Le milieu de la page de titre de l'édition de 1734 est occupé par une vignette qui n'est pas reproduite ici.*

TABLE

Des lettres contenues en ce Volume.

Premiere lettre sur les Quakers, 1
5 II. *Lettre sur les Quakers,* 14
III. *Lettre sur les Quakers,* 20
IV. *Lettre sur les Quakers,* 30
V. *Lettre sur la Religion Anglicane,* 44
VI. *Lettre sur les Presbytériens,* 52
10 VII. *Lettre sur les Sociniens, ou Ariens, ou Anti-Trinitaires,* 58
VIII. *Lettre sur le Parlement,* 64
IX. *Lettre sur le Gouvernement d'Angleterre,* 74
X. *Lettre sur le Commerce,* 87
15 XI. *Lettre sur l'insertion de la petite vérole,* 92
XII. *Lettre sur le Chevalier Bacon,* 110
XIII. *Lettre sur Mr. Loke,* 120
XIV. *Lettre sur Descartes & Newton,* 139
XV. *Lettre sur le sistême de l'atraction,* 154

Lig. 4. *34*[a], *35*, *37*[a], *39*. Lettre I. Sur... Lettre II. Sur... *etc.* — *Je ne donne que les variantes des tables des éd. séparées. Après 1739, l'ouvrage étant fondu dans le reste de l'œuvre, et parfois éparpillé, n'a plus de table spéciale. Les numéros de page sont ceux de la table de 1734 et correspondent aux chiffres placés entre crochets dans la marge de notre texte.*

19. *34*[a], *35*, *37*[a], *39* sur l'Attraction.

20 XVI. *Lettre sur l'optique de Mr. Newton*, 181
XVII. *Lettre sur l'Infini et sur la Cronologie*, 193
XVIII. *Lettre sur la Tragédie*, 211
XIX. *Lettre sur la Comédie*, 224
XX. *Lettre sur les Seigneurs qui cultivent les Lettres*, 237
25 XXI. *Lettre sur le Comte de Rochester & Mr. Waller*, 243
XXII. *Lettre sur Mr. Pope & quelques autres Poëtes fameux*, 255
XXIII. *Lettre sur la considération qu'on doit aux*
30 *Gens de Lettres*, 265
XXIV. *Lettre sur les Académies*, 275
XXV. *Lettre sur les Pensées de Pascal*, 289

Fin de la Table.

21. *34ᵃ, 35, 37ᵃ, 39* sur l'Infiny de la Géométrie et sur la Chronologie de M. Newton. — 27. *34ᵃ, 35, 37ᵃ. 37* Sur M. Pope (*rien de plus*). 31. *34ᵃ, 35, 37ᵃ, 39ᵇ* Sur la Société Royale et [sur les Ac.]. — 32. *34, 35, 37ᵉ, 39* Lettre (*dans 34ᵃ et 37ᵃ, pas de numéro d'ordre ; dans les deux autres* Lettre XXV) Sur l'incendie de la ville d'Altena — *34ᵉ, 37ᵇ sont des* Remarques sur Pascal *la 25ᵉ l., et de la lettre sur Altena la 26ᵉ, tandis que 37ᵃ et 39 mettent celle-ci avant l'autre. Dans 37ᵃ même, la table alphabétique des principales matières et la table des lettres prennent place entre la lettre sur Altena et les* Remarques sur Pascal *qui sont ajoutées sans pagination. Ces particularités de disposition dénotent les origines différentes des textes : 34ᵉ, 37ᵇ, complètent le texte de Jore (34, 34ᵇ et 34ᵈ) par la lettre sur Altena, et 37ᵃ, 39 ajoutent les* Remarques sur Pascal *au texte de Thieriot (34ᵃ, 35), qui ne les avait pas.*

PREMIERE LETTRE [1]

Sur les Quakers [1].

J'ay cru que la doctrine et l'histoire d'un Peuple si extraordinaire, méritoient la curiosité d'un homme rai-
5 sonnable [2]. Pour m'en instruire j'allai trouver un des plus célébres Quakers d'Angleterre, qui après avoir été trente ans dans le Commerce [3], avoit sçu mettre des bornes à sa fortune & à ses desirs, & s'étoit retiré dans une campagne auprès de Londres. Je fus le cher-
10 cher [4] dans sa retraite ; c'étoit une maison petite, mais bien bâtie, pleine de propreté [5] sans orne|ment. Le qua- [2]
ker étoit un vieillard frais qui n'avoit jamais eu de maladie, parce qu'il n'avoit jamais connu les passions ni l'intempérance [6] : je n'ai point vû en ma vie d'air plus

Ligne 2. *39*[4]*-K* De la religion des Quakers. Dans *K*, *Dict. phil.*, art. QUAKERS, *la section I est composée de cette lettre et de la suivante. 34*[d], *34*[e], *37 écrivent partout* Quaquers. — *K met en note* : « Cet article et la plupart de ceux qui traitent de la philosophie ou de la littérature anglaise parurent vers l'année 1727, lorsque l'auteur revint d'Angleterre. On sait combien ces ouvrages firent alors de bruit sous le titre de *Lettres philosophiques.* » Et à l'*Errata* (t. LXX, p. 502) : « Elles avaient été en effet adressées à M. Thiriot en anglais, pendant le séjour de M. de Voltaire en Angleterre. » — 4. *39*[4]*-K* [aussi extraordinaire] que les Quakers, — 9. *34*[a]*-K* J'allay *Cette leçon ne serait-elle pas une correction de Thieriot, puisque Voltaire qui a revu les épreuves de Jore a laissé* Je fus *? Cf. le commentaire, n. 4.*

11. *Texte de toutes les éditions séparées (34-39). 39*[4]*-K* [bâtie] et ornée de sa seule propreté — 12. (*Note de V.*) *39*[4]*-K* Il s'appelloit André Pit [7], et tout cela est exactement vrai, à quelques circonstances près. André Pit écrivit depuis à l'Auteur pour se plaindre de ce qu'on avoit ajouté un peu à la vérité, et l'assura que Dieu étoit offensé de ce qu'on avoit plaisanté les (*42, 42*[a] ses) Quakers.

noble ni plus engageant que le sien. Il étoit vêtu comme tous ceux de sa Religion, d'un habit sans plis dans les côtés, & sans boutons sur les poches ni sur les manches, & portoit un grand chapeau à bords rabatus comme nos Ecclésiastiques[8] ; il me reçut avec son chapeau sur la tête, & s'avança vers moi sans faire la moindre inclination de corps[9] ; mais il y avoit plus de politesse dans l'air ouvert & humain de son visage, qu'il n'y en a dans l'usage de tirer une jambe derriere l'autre[10], & de porter à la main ce qui est fait pour couvrir la tête[11]. « Ami, | [3] me dit-il, je voi que tu es un étranger, si je puis t'être de quelque utilité, tu n'as qu'à parler. — Monsieur, lui dis-je, en me courbant le corps et en glissant un pied vers lui, selon notre coutume, je me flatte que ma juste curiosité ne vous déplaira pas, & que vous voudrez bien me faire l'honneur de m'instruire de votre Religion. — Les gens de ton païs, me répondit-il, font trop de compliments & de révérences ; mais je n'en ai encore vû aucun qui ait eu la même curiosité que toi. Entre, & dînons d'abord ensemble. » Je fis encore quelques mauvais complimens, parce qu'on ne se défait pas de ses habitudes tout d'un coup, & après un repas sain et frugal qui commença & qui finit par une priere à Dieu, | je me mis à [4] interroger mon homme. Je débutai par la question que de bons Catholiques ont fait plus d'une fois aux Huguenots. « Mon cher Monsieur, lui dis-je, êtes-vous baptisé ? — Non, me répondit le Quaker, & mes Confrères ne le sont point. — Comment morbleu, repris-je, vous n'êtes donc pas Chrétiens[12] ? — Mon fils, repartit-il d'un ton doux, ne jure point, nous sommes Chré-

25. *39*4-*K* [que tu es] étranger
39. fait (*et non* faite) *est le texte de toutes les éd. collationnées.* —*51* plusieurs fois — 40. *34*²-*K omettent* lui
43. *34*²-*K Mon ami*

45 tiens, & tâchons d'être bons Chrétiens ; mais nous ne pensons pas que le Christianisme consiste à jetter de l'eau froide sur la tête, avec un peu de sel. — Eh ventrebleu, repris-je, outré de cette impiété, vous avez donc oublié que Jesus-Christ fut baptisé par
50 Jean ? — Ami, point de juremens, encore un coup, dit le benin Quaker. Le Christ re|çut le Baptême de Jean, [5] mais il ne baptisa jamais personne ; nous ne sommes pas les disciples de Jean, mais du Christ. — Hélas ! dis-je, comme vous seriez brûlé en païs d'Inquisition, pauvre
55 homme..... Eh pour l'amour de Dieu que je vous baptise, & que je vous fasse Chrétien. — S'il ne falloit que cela pour condescendre à ta foiblesse, nous le ferions volontiers, repartit-il gravement, nous ne condamnons personne pour user de la cérémonie du Baptême[13],
60 mais nous croïons que ceux qui professent une Religion toute sainte & toute spirituelle[14] doivent s'abstenir autant qu'ils le peuvent des cérémonies Judaïques. — En voici bien d'un autre, m'écriai-je, des cérémonies Judaïques[15] ? — Oui, mon fils, continua-t-il, & si
65 Judaïques | que plusieurs Juifs encore aujourd'hui usent [6] quelquefois du Baptême de Jean ; consulte l'Antiquité, elle t'aprendra que Jean ne fit que renouveller cette pratique, laquelle étoit en usage long-tems avant lui parmi les Hébreux[16], comme le pélerinage de la Mecque l'étoit

45. *39⁴-K omettent le membre de phrase :* et tâchons.... chrétiens. *C'est probablement dans 39⁴ une faute typographique explicable par la répétition du mot* chrétiens, *et non une correction d'auteur.* — 47. *34ᵃ-39* jetter de l'eau sur la tête d'un enfant. Eh bon Dieu !... *39⁴-K* jetter de l'eau sur la tête d'un enfant avec un peu de sel. Eh bon Dieu...

53. *34ᵃ-39* [... du Christ]. La bonne foy de mon Quaker me faisoit compassion, et je voulois à toute force le faire baptiser. [S'il...] *C'est sur ce texte que la trad. angl. est faite. 39⁴-K* [du Christ]. Ah ! comme vous seriez brûlé par la sainte Inquisition, m'écriai-je ! Au nom de Dieu, cher homme, que je vous baptise ! [S'il]

63. *34ᵃ-42ᵃ, 51, 70, 71ᵃ-K* d'une autre — 64. *34ᵃ-K* mon ami

parmi les Ismaëlites. Jesus voulut bien recevoir le Baptême de Jean, de même qu'il s'étoit soumis à la Circoncision[17], mais, & la Circoncision, & le lavement d'eau doivent être tous deux abolis par le Baptême du Christ, ce Baptême de l'esprit, cette ablution de l'âme qui sauve les hommes[18] ; aussi le précurseur Jean disoit, *je vous baptise à la vérité avec de l'eau, mais un autre viendra après moi plus puissant que moi, & dont je ne suis pas digne de* | *porter les sandales,* [7] *celui-là vous baptisera avec le feu & le Saint-Esprit*[19] ; aussi le Grand Apôtre des Gentils Paul écrit aux Corinthiens, *le Christ ne m'a pas envoié pour baptiser, mais pour prêcher l'Evangile*[20] ; aussi ce même Paul ne baptisa jamais avec de l'eau que deux personnes, encore fut-ce malgré lui ; il circoncit son Disciple Thimotée[21], les autres Apôtres circoncisoient aussi tous ceux qui vouloient. Es-tu circoncis, ajouta-t-il ? » — Je lui répondis que je n'avois pas cet honneur. — « Eh bien, dit-il, l'Ami, tu es Chrétien sans être circoncis, & moi sans être baptisé. »

Voilà comme mon saint homme abusoit assez spécieusement de trois ou quatre passages de la Sainte Ecriture, qui sembloient | favoriser sa secte ; mais il oublioit [8] de la meilleure foi du monde une centaine de Passages qui l'écrasoient. Je me gardai bien de lui rien contester, il n'y a rien à gagner avec un Enthousiaste, Il ne faut point s'aviser de dire à un homme les défauts de sa Maitresse, ni à un Plaideur le foible de sa Cause, ni des raisons à un Illuminé ; ainsi je passai à d'autres questions. — « A l'égard de la Communion, lui dis-je, comment en

71. *52-K* il étoit *faute d'impression et non correction.*
85. *34ᵃ-K* [vouloient] l'être, *solécisme.* — 86. *48-K* ami (*sans* l').
91. *75-K omettent* mais. — 95. *46-K* [il ne faut] pas (*sauf 51 qui conserve* point). — *34ᵇ* point dire

usez-vous ? — Nous n'en usons point[22], dit-il. — Quoi !
100 point de Communion ? — Non, point d'autre que celle des cœurs[23]. » Alors il me cita encore les Ecritures. Il me fit un fort beau sermon contre la Communion, & me parla d'un ton inspiré pour me prouver que tous les Sacrements étoient | tous d'invention [9]
105 humaine[24], et que le mot de Sacrement ne se trouvoit pas une seule fois dans l'Evangile[25]. — « Pardonne, dit-il, à mon ignorance, je ne t'ai pas aporté la centiéme partie des preuves de ma Religion, mais tu peux les voir dans l'exposition de notre Foi par Robert Barclay :
110 c'est un des meilleurs livres qui soit jamais sorti de la main des hommes. Nos ennemis conviennent qu'il est très-dangereux[26], cela prouve combien il est raisonnable.» Je lui promis de lire ce livre, & mon Quaker me crut déja converti.

115 Ensuite il me rendit raison en peu de mots de quelques singularités qui exposent cette secte au mépris des autres[27]. « Avoue, dit-il, que tu as eu bien de la peine à t'empêcher de rire, | quand j'ai répondu à toutes tes civi- [10]
lités avec mon chapeau sur ma tête & en te tutoïant ;
120 cependant tu me parois trop instruit pour ignorer que du tems du Christ aucune Nation ne tomboit dans le ridicule de substituer le plurier au singulier[28]. On disoit à César Auguste, *je t'aime*, *je te prie*, *je te remercie*, il ne souffroit pas même qu'on l'appela[t] Monsieur, *Domi-*
125 *nus*[29]. Ce ne fut que très-long-tems après lui que les

104. *34ª-K omettent* tous *devant* [les sacrements]. *Ce mot fait d'ailleurs dans 34 double emploi avec* tous *qui suit* étoient. — 110. *Toutes les éd. donnent* soit *au singulier. C'est l'usage constant de Voltaire. Cf. let. XI, l. 91.*

117. *46-K* bien eu (*sauf 51 qui conserve la leçon primitive*). — 119. *34ª-K* [sur] la [tête]

121. *56, 70, 75* de [Christ] — 122. *70-K* le pluriel — 125. *39ª-K suppriment* très.

hommes s'avisérent de se faire apeller *vous* au lieu de *tu*, comme s'ils étoient doubles [30], & d'usurper les titres impertinens de Grandeur, d'Eminence, de Sainteté [31], que des vers de terre donnent à d'autres vers de terre, en
130 les assurant qu'ils sont avec un profond respect & une fausseté infâme, leurs très-humbles | & très-obéïssans [11]
serviteurs [32]. C'est pour être plus sur nos gardes contre cet indigne commerce de mensonges & de flateries [33] que nous tutoïons également les Rois & les Savetiers [34], que
135 nous ne saluons personne, n'aïant pour les hommes que de la charité, & du respect que pour les Loix.

Nous portons aussi un habit un peu different des autres hommes, afin que ce soit pour nous un avertissement continuel de ne leur pas ressembler. Les autres
140 portent les marques de leurs dignités, & nous celles de l'humilité chrétienne ; nous fuïons les assemblées de plaisir, les spectacles, le jeu ; car nous serions bien à plaindre de remplir de ces bagatelles des cœurs en qui Dieu doit habiter [35] ; nous ne faisons ja|mais de ser- [12]
145 mens, pas même en justice [36], nous pensons que le nom du Très-Haut ne doit point être prostitué dans les débats misérables des hommes [37]. Lorsqu'il faut que nous comparoissions devant les Magistrats pour les affaires des autres (car nous n'avons jamais de procès) nous affir-
150 mons la vérité par un *oui* ou par un *non*, & les Juges nous en croient sur notre simple parole [38], tandis que tant de Chrétiens se parjurent sur l'Evangile [39]. Nous n'allons jamais à la guerre [40], ce n'est pas que nous craignions la mort, au contraire nous benissons le moment qui nous

128. *39*[4]-*K ajoutent* de Divinité même. — 130. *46*-*K* [et] avec [une...]
134. *34*[2]-*K* charboniers
146. *46*, *48*, *52*-*K* [ne doit] pas
151. *34*[2]-*K* [tant] d'autres — 153. *39* craignons

155 unit à l'Estre des Estres ; mais c'est que nous ne sommes ni loups, ni tigres, ni dogues, mais hommes, mais Chrétiens[41]. Notre Dieu qui nous a ordonné d'aimer | nos [13]
ennemis et de souffrir sans murmure[42], ne veut pas sans doute que nous passions la mer pour aller égorger nos
160 freres, parce que des meurtriers vêtus de rouge avec un bonnet haut de deux pieds, enrôlent des Citoïens en faisant du bruit avec deux petits bâtons sur une peau d'âne bien tendue[43], & lorsqu'après des batailles gagnées tout Londres brille d'illuminations, que le Ciel est enflamé
165 de fusées, que l'air retentit du bruit des actions de graces, des cloches, des orgues, des canons, nous gémissons en silence sur ces meurtres qui causent la publique allegresse[44]. »

COMMENTAIRE

1. La note des éditeurs de Kehl contient deux erreurs : Voltaire revint d'Angleterre en 1729, et les *Lettres philosophiques* ont paru en 1734. — Voltaire ici garde le nom anglais, *quaker*, comme ont fait Bayle (*Œuvres*, I, 43), et La Mottraye (*Voyages*) ; de même le traducteur de Chamberlayne en 1698, de Neuville, écrit *quakers ou Trembleurs*. D'autres francisent le mot conformément à la prononciation : *coakres et coakresses*, *quacres* (Misson), *quakre* (Aubert de Versé, *le Protestant pacifique*, 1684 ; et Le Sage, p. 31), *kouakres* (Phil. Naudé). Catrou annonce en 1705 dans le titre de son *Histoire des anabaptistes*, qu'il parlera des sectes issues de ce mouvement et en particulier des *Kouakres* : mais en 1732 il préfère employer la traduction *Trembleurs*. L'Académie en 1762 admettra la forme

160. *48-K* [rouge], coëffés d'[un bonnet]

anglaise et la forme francisée « *Quaker* ou *quakre*. On prononce *Kouakre* ». Voltaire dira en vers :

Le quakre au grand chapeau, le simple anabatiste (*Loi nat.*, IV),

et, en 1763, il publiera une *Lettre d'un* quakre *à Jean George Le Franc de Pompignan*, etc. Mais en 1764 il reprendra l'autre forme dans la *seconde lettre du* quaker. En 1772 (*Questions sur l'Encyclopédie*, 9e vol.), il intitulera un article : *Quaker* ou *Qouacre*, etc.

2. Cette curiosité s'est éveillée chez des Français dès le milieu du XVIIe siècle, comme le montrent deux extraits du recueil Conrart, qui m'ont été communiqués par M. Morize. Le second se date de 1659.

I. *Rec. Conrart* (Arsenal, ms. 5423), t. XIV, f° 1145.

Les Religions d'Angleterre.

10°. — « Les Trembleurs ou Quakers sont divers et en plus de 100 parties : il ne s'en trouvera jamais deux d'une même opinion. Ils tremblent quand ils prêchent, et quand l'esprit les a quittés, ils ne disent plus un mot. Ils se croient impeccables. Ils s'imaginent avoir le vrai respect de Dieu, et toutes les tentations du diable, ils les prennent pour des inspirations. Les femmes et les filles prêchent aussi bien que les hommes. Ils croient qu'il ne faut point être baptisé. Ils ne prennent point la Cène, mais qqfs. ils hurlent comme des bêtes. »

II. *Rec. Conrart*, t. IV, f° 510.

Relation véritable et désinteressée de l'Estat de la Religion en Angleterre en 1659.

« ... Les *Quakers* ou *Trembleurs* sont les derniers, qui n'ont fait corps que depuis 3 ou 4 ans, mais dont on parle aujourd'hui plus que de tous les autres ; on leur a donné le nom de

Trembleurs parce que, dans leurs premières assemblées, ils tremblaient ou frémissaient comme des enthousiastes, disant qu'*il fallait faire son salut avec crainte et tremblement*. Ceux ci sont tous gens de peu, et possédés d'une espèce de mélancolie noire, dont le faible est de se croire si fort illuminés et remplis du Saint-Esprit qu'ils ne peuvent errer ; leurs sermons ne sont qu'une espèce de galimatias ou tissu des passages des Écritures, avec peu de jugement. Ils reconnaissent en général que les livres sacrés sont divinement inspirés, mais ils s'assurent bien plus sur *l'esprit* et sur *la lumière*, qui sont les deux points sur lesquels ils font rouler tous leurs discours ; d'où vient aussi qu'ils trouvent à dire aux ministres qu'ils sont préparés et payés pour prêcher, tandis qu'entre eux, le premier venu monte sur un siège et, sans étude, *dispense gratuitement ce qu'il a reçu gratuitement*. Au surplus les Trembleurs affectent une plus grande probité et simplicité de mœurs et d'habits que tous les autres sectaires, et ce qu'ils ont de plus particulier dans l'extérieur, outre leur triste contenance, c'est qu'ils soupirent et gémissent souvent, soit par le sentiment de leur propre faiblesse, soit par la réflexion qu'ils font sur les péchés des autres hommes. Ils ne comptent ni les mois de l'année ni les jours de la semaine que par le premier ou second jour du jour [1] du second mois, et ainsi des autres, laissant les noms de Janvier, Février, Mars, lundi, mardi, mercredi, etc... aux payens et à ceux qui ont adoré Jupiter, Mars ou Mercure. Ils tutoient indifferemment tout le monde, sans distinction d'âge, de rang, de qualité, et ne veulent pas même se découvrir devant les magistrats de la terre, les réputant tous pour profanes, et la coutume de saluer pour superstitieuse ; enfin à quelque égard, on peut dire que ce sont comme les capucins ou les chartreux des protestants, autant à plaindre qu'à blâmer. Le seul homme de condition qui ait paru parmi eux est le Cte de Pembrock, qui s'en est depuis retiré. Mais l'un de leurs principaux chefs est ce fameux Jacques Nailor qui fut fouetté, stigmatisé et renfermé pour avoir souffert que ses

1. *Il faut sans doute lire :* [second jour] du premier ou [second mois].

sectateurs lui rendissent des honneurs semblables à ceux que N. S. recevait de ses disciples, criant après lui à l'entrée de Bristol et de qqs. autres villes : « Hosanna ! » et lui attribuant de faux miracles avec des circonstances qui ont donné lieu à une relation particulière assez curieuse. Ce châtiment exemplaire n'a pas empêché qu'ils n'aient pullulé, jusqu'au nombre d'environ 10.000, et qu'ils n'aient eu le zèle ou l'emportement d'envoyer des apôtres jusqu'en Turquie et en Amérique. Et cette année (1659), le Parlement de la Rép. d'Anglet. pour complaire à tous les sectaires qui crient « Liberté ! » l'ont rendue à ce même Nailor par un acte aussi authentique que l'avait été celui de la condamnation. »

Mais ces renseignements demeurèrent inédits. Voici, au contraire, des imprimés où des Français pouvaient apprendre quelque chose des quakers.

a. Chamberlayne, *État présent de l'Angleterre*, traduit de l'anglois par M. D. N. (de Neuville), 1698, 2 vol. in-12. — L'ouvrage de Chamberlayne date de 1669. Il se réimprima souvent avec des additions et des changements considérables : une édition parut en 1727, pendant le séjour de Voltaire à Londres. — La 1re trad. française de l'*État présent* parut en 1669. La traduction de Neuville fut réimprimée à La Haye en 1728, en 3 vol. in-8, revue et augmentée par Scheurléer.

b. Aubert de Versé, *Le Protestant pacifique*, Amsterdam, 1684, in-12.

c. Histoire abrégée de la naissance et des progrès du kouakerisme avec celle de ses dogmes (par Phil. Naudé, 1692). C'est plus un pamphlet contre les quakers et Bayle qu'une histoire. Une 2e éd. se fit en 1699, une 3e en 1720 sous le titre : *La religion des kouakres en Angleterre.*

d. Mémoires et observations faites par un voyageur en Angleterre, sur ce qu'il y a trouvé de plus remarquable, tant à l'égard de la Religion, que de la Politique, des mœurs, des curiosités naturelles, et quantité de Faits historiques. Avec une Description particulière de ce qu'il y a de plus curieux dans Londres. Le tout enrichi de figures (Par Henry Misson). La Haye, 1698, in-12. L'article *Quakers* est aux pages 359-362.

e. Le Sage, *Remarques sur l'Angleterre*, Amsterdam, 1715, in-12, p. 27-42.

f. Moréri, *Le Grand dictionnaire historique*, notamment les éditions de 1718 et 1725.

g. La Mottraye, *Voyages en Europe, Asie et Afrique*, La Haye, 1727, 2 vol. in-fol.

h. Guy Miège, *État présent de la Grande Bretagne*, traduit de l'anglois, 3 vol. in-12, 1728.

i. Le *Mercure de France*, sept. 1727, p. 2106.

j. Le P. Catrou, *Histoire des Trembleurs*, in-12, 1733 (approbation du 23 août 1732).

Les Français qui lisaient l'italien purent aussi s'informer sur les quakers dans Gregorio Leti, *Teatro Britannico*, 2 vol. in-4°, 1684; 5 vol. in-12, 1684 (Cf. part. 2, l. 2, éd. in-12, t. II, p. 55).

3. « D'ordinario, son tutti ricchi, ò almeno commodi, perchè non mancano d'attacarsi con assiduità e con industria a qualche professione, mercatura, o mestiere » (G. Leti, II, 55). « Tous les quakers sont dans le commerce ou ont quelque métier » (César de Saussure, 338). — Sur les raisons du succès des quakers dans leur commerce, cf. Sewel, *The history of the Rise, Increases and Progress of the Christian People called Quakers* (3e éd., Burlington, 1726, in-fol., p. 89).

4. Voltaire, en 1764, dans le *Commentaire sur Corneille* (*Pompée*, a. I, sc. 3, v. 37), condamne la locution *il fut implorer* (Vernier, *Volt. grammairien*, p. 98). Mais dès 1736, il s'en moquait dans une *Lettre sur la* Didon *de Le Franc de Pompignan* (Éd. Moland, t. XXII, p. 232). « Le style est un peu de Gascogne.

Je fus (dit Iarbe) dans nos déserts
Ensevelir la honte et le poids de nos fers.

L'auteur qui *fut* de Montauban à Paris *donner* cet ouvrage, fut assez mal conseillé. » — Il est probable que c'est une réminiscence de Pascal qui a attiré cette locution sous la plume de Voltaire : « Je fus trouver M. N. » (*Prov.*, I.)

5. « Ceux d'entre eux qui sont à leur aise tiennent leurs maisons assez propres » (Le Sage, p. 32).

6. Rob. Barclay, *Theologiae vere christianae Apologia*, 1675, insiste sur les conseils de tempérance et d'usage modéré de toutes choses : « ut ii qui abundent sibimet invigilent, ut moderate utantur bonis et superflua omnia rescindant » (Éd. de 1676, in-4°, p. 335).

7. André Pitt mourut le 16 avril 1736, « at Hampstead, of a Gout Fit in his stomach ». Le *Gentleman's Magazine* qui annonce cette mort (t. VI, p. 232), cite le début de la version anglaise de la 1re lettre de Voltaire (jusqu'au mot *intempérance*) trois ans avant la note de Voltaire qui donnait le nom de Pitt, et ajoute : « And some of our Newshapers add : He inherited many virtues and wanted every vice ». Sur André Pitt, cf. *Voltaire in Hampstead*, par le professeur J. W. Hales, dans *the Hampstead Annual for 1903*, p. 71-89. M. Hales dit que « Voltaire himself is our best authority about him ». André Pitt, fils de Mathieu Pitt de Weymouth, fut marchand de toile (linendraper). Il prit part à certaines tournées de prédication de Thomas Story et de l'Écossais May Drummond. Il s'occupa avec Story de la question de la simple affirmation substituée au serment. L'importance du personnage de Pitt, dit M. Hales, est attestée par un écrit qui n'est pas d'un quaker : *Birds of a Feather*... a Dialogue between Mr. Cant, a quaker, etc. (vers 1728). On trouve dans les journaux anglais de 1727 les traces d'une curieuse polémique entre Andrew Pitt et un candidat au Parlement, John Barnard (cf. *the Daily Journal*, 9, 11, 15, 16, 24, 28, 29 août 1727, 28 sept. et 7 oct. ; *the London Journal*, 2 sept. et 7 oct. 1727 ; *the Craftsman Extraordinary*, 9 oct. 1727). S'il faut en croire une anecdote qu'on trouvera en appendice au commentaire de cette lettre, le premier informateur de Voltaire sur la doctrine des quakers aurait été un certain Edward Higginson, élève-adjoint d'un maître d'école de Wandsworth. Pitt resta en bons termes et en correspondance avec Voltaire après 1728 : en 1732, il lui envoya l'*Alciphron* de Berkeley et en reçut une curieuse réponse (Ballantyne, p. 112).

8. Barclay, 334 : « Quod non liceat Christianis, in amictu aut vestibus, rebus superfluis uti quae nullum usum habent nisi ornamenti et vanitatis causa ». Et 346 : « Secundo, quando

homines non contenti sunt bonum et necessarium creationis usum facere, sed superaddunt quae sunt mere superflua : talis est usus superfluus taeniolarum, redimiculorum, fimbriarum, limborum, et ejusmodi multa alia, ut faciei depictio, caesariei plicatura, quae sunt lapsae, libidinosae et corruptae naturae fructus ». — Chamberlayne, *État présent*, 1698 (I, 309) : « Ils affectent une grande simplicité dans leurs habits et dans leurs manières... C'est un crime parmi eux de porter des rubans et des dentelles ». — *The Tatler* (Addison's Works, in-8°, 1854, II, 257) : il est question d'un musée de cire, que l'auteur prétend avoir vu en Allemagne, où étaient représentées les religions d'Angleterre : « The next figure was a man that sat under a most profound composure of mind... His garment had neither sleeve nor skirt, nor so much as a superfluous button. What he called his cravat, was a little piece of white linen quilled with great exactness and hanging below the chin about two inches... He wore an hat whose brims were exactly parallel to the horizon ». Cf. la gravure de Misson, p. 361.

9. Barclay, 334 : « Quod non liceat christianis geniculari vel prosternere se ad homines, eisque corpus deflectere aut caput aperire ». — Garder le chapeau sur la tête est une des principales caractéristiques du quaker. « It happened about this time that some of the people called Quakers... being had before the magistrates, it was demanded by one of them, *how they might know a quaker?* To which Simon Broadstreet, one of the magistrates, answered : *thou art one, for coming in with thy hat on* » (Sewel, 225).

10. « Neither might he (Fox) bow nor scrape with his leg to any one » (Sewel, 22).

11. « Innocens autem nostra praxis (dum erecti stemus operti galeris, non moventes nec deponentes eos magis quam calceamenta, quando alicui occurrimus aut salutamus, cum *illi capitis* non minus quam haec pedum *operimentum sint*), *minus* in nobis *rusticitatis* aut barbariei est, quam in iis proinde nos verberare » (Barclay, 345). Cf. Saint-Evremond, *Œuv. div.*, 1706, IV, 160.

12. « Ils n'ont aucuns sacremens, et par conséquent ils ne sont que demi chrétiens » (Chamberlayne, 1698, I, 309).

13. « Yet they are not for judging others who so use them (*les sacrements*) conscientiously and devoutly » (Sewel, 777). — (Les quakers enseignent) « que ce n'a été que *par condescendance pour la faiblesse* des Juifs que les apôtres ont pratiqué le baptême d'eau » (*Bibl. raisonnée*, Janv.-Mars 1732, t. VIII, p. 150, dans le compte rendu du *Préservatif contre le quakerisme* de Patrice Smith, vicaire de Great Paxton en Huntingtonshire). Mais l'expression *condescendance à la faiblesse* vient plutôt de la douzième thèse de Barclay, source commune de Smith et de Voltaire : voyez plus bas, note 21.

14. «... Breviter observando quomodo per omnia sequamur *spirituale* Christi Evangelium » (Barclay, 275).

15. « In hoc sicut in plerisque *judaizant* adversarii » (Barclay, 275). « Cum Paulus... laboraret eos a Judaicis ceremoniis et observationibus abducere » (Barclay, 277); cf. Sewel, 777 : « and baptism was as well a *judaical ceremony* as circumcision ».

16. « Baptismus enim aquae erat inter Judaeos ritus, sicut Paulus Riccius refert, imo *ante Joannis adventum* » (Barclay, 283).

17. « Primo quidam OBJICIUNT Christum, qui spiritum supra mensuram habebat, *aqua baptizatum esse*. RESP. : *itidem et circumcisus est*. Non inde sequetur continuandam esse circumcisionem » (Barclay, 278). — « It is a common objection that Christ himself was baptized with water, and that we are required to follow his footsteps : but let it be considered that he was circumcised also » (Sewel, 778).

18. « Christi baptismi incrementum est Johannis baptismi diminutio vel *abolitio* » (Barclay, 273). « Quod unus hic baptismus qui et *Christi baptismus* est, non sit lotio vel *ablutio* aquae, sed *baptisma spiritus* » (Barclay, 266).

19. Matthieu, III, 11 : cité par Barclay, thèse 12, prop. 3, p. 267.

20. *I Cor.*, I, 17 : « quod Christus non miserit eum baptizatum, sed evangelizatum » (Barclay, 276). Cf. Sewel, 778. — Ce texte fut révélé à Voltaire par Edw. Higginson et fit sur lui une grande impression. Voir l'appendice au commentaire de cette lettre.

21. « Ideoque Deo gratias agit (Paulus) quod *tam paucos baptizaverat*, significans illud quod fecerat, non fecisse virtute mis-

sionis apostolicae, sed potius *eorum imbecillitati indulgendo* (cf. n. 13), sicut et alio tempore *circumcidebat Timotheum* » (Barclay, 276). — Le nombre précis *deux* paraît venir de Sewel : « And I thank God that *I baptized none of you but Crispus and Gaius* (778) ». A moins que Voltaire, en vérifiant la citation *I Cor.*, 1, 17, n'ait lu les lignes précédentes (14-15), qui contiennent précisément le passage que Sewel traduit. — Le P. Catrou, dans son *Histoire des trembleurs*, 1733, qui n'est qu'un abrégé de Croese, *Historia quakeriana*, a tiré de Barclay un exposé de la doctrine des quakers sur le baptême, tout à fait analogue à celui de Voltaire, et appuyé aussi sur les deux passages de saint Matthieu et de saint Paul (Catrou, 184).

22. Barclay, thèse 13 : « De communicatione et participatione corporis et sanguinis Christi ». Il se sert constamment du mot *uti*.

23. « Hæc est verae et spiritualis Domini coena, cujus participes fiunt homines, Christi vocem audiendo, et ei *cordium* januas aperiendo... » (Barclay, thèse 13, 3, 292).

24. Sur ce que les quakers n'ont pas de sacrements, Chamberlayne, 1698, I, 309 (cf. n. 12) ; La Mottraye, I, 163 (cf. plus bas, let. II, n. 5). — Josiah Martin a contesté l'opinion attribuée ici aux quakers sur les sacrements ; ils les regardent, dit-il, comme d'institution divine, mais pour un temps (*Lettre d'un quaker à Fr. de V.*, tr. fr., Londres, 1748). Mais Voltaire a lu dans Barclay que les sacrements ont été institués « *secundum humanam sapientiam* et non divinum mandatum » (265).

25. «... Cum *terminus sit in Scriptura nullibi inveniendus*, sed a militantibus ethnicorum juramentis deductus » (Barclay, 265).

26. Le livre de Barclay a été l'objet de plusieurs réfutations : Bayle, dans ses *Nouv. de la Rép. des Lettres*, avril 1684 (*Œuvres*, I, 43), rend compte de l'*Antibarclaius* de L. A. Reiser, et dit à ce propos : « Il (Reiser) avait déjà été précédé dans ce combat par un autre Luthérien, et même, à ce qu'on m'a dit, par un Calviniste ».

27. Voltaire dans toute cette fin suit Barclay. Il a parcouru la dédicace de l'*Apologia* (voyez fin de la let. III), puis il a sauté par

dessus les thèses 1-9, discussions de haute théologie et de spiritualité métaphysique. A partir de la thèse 10, consacrée à l'organisation ecclésiastique, il a dû regarder de plus près, et tout au moins feuilleter. Il s'est arrêté à la thèse 12, sur le baptême, il a donné un coup d'œil à la 13e, sur la communion ; et il a lu avec curiosité la 15e et dernière : *De salutationibus, recreationibus idque genus aliis*, parce qu'il s'y agissait de morale pratique. Cette 15e thèse contient six propositions : 1° sur les titres et compliments ; 2° sur les révérences, saluts, et l'usage de garder le chapeau ; 3° sur les vêtements ; 4° sur les jeux ; 5° sur les serments ; 6° sur la guerre. Voltaire a seulement interverti l'ordre des deux premières propositions, pour ne faire qu'un court rappel de la seconde, ayant marqué au début de la lettre la pratique des quakers sur cet article. Pour la même raison, il ne dira qu'un mot du vêtement. Mais d'ailleurs il gardera l'ordre de Barclay.

28. « Idem testatur etiam Johannes Maresius (Desmarets de S. Sorlin) de Gallica Academia in praefacione sui Clovis : Nemo miretur vocem *tu* in hoc opere applicari viris et feminis principibus. Eadem quippe ipsum Deum compellamus ; eademque olim compellarunt Alexandros, *Cæsares*, Reginas et Imperatrices. Dictio *vos*, quando una duntaxat persona compellatur, non est introducta *nisi per foedam assentationem posteriorum seculorum* » (Barclay, 342). Cf. la n. 30.

29. « Il (Auguste) ne voulait point qu'on le nommât Seigneur : *dominum*que se posthac appellari, ne a liberis quidem aut nepotibus, vel serio, vel joco passus est » (Fénelon, *Lettre à l'Acad.*, ch. 6, citant Suétone).

30. « Vana enim opinione inflati, *quasi non sufficeret iis numerus singularis*, volunt ut alii eos alloquantur in *plurali* » (Barclay, 341). « Visum fuit *unam personam in plurali numero* alloqui » (342).

31. « Expresse affirmamus minime licere Christianis vel dare vel recipere illos honoris titulos, quales sunt *Sanctitas vestra, Majestas vestra*, Excellentia vestra, *Eminentia vestra*, etc. » (Barclay, 336). — Quant à l'addition de 1739, *de Divinité même*, Barclay un peu plus loin cite un passage d'une lettre de

Symmaque qui écrit à Théodose et Valentinien : « Vestra Æternitas, *vestrum Numen* » (342). Si Voltaire n'a pas repris Barclay en main entre 1734 et 1739, il a pu tirer l'expression de *divinité* de Bayle (lettre à Rou, *Œuv. div.*, éd. 1737, IV, 647), ou de Fontenelle (*Hist. des oracles*, II, IV, éd. Maigron, pp. 176-177) qui fait là-dessus des réflexions piquantes.

32. «... Dicunt et scribunt ad invicem qualibet occasione pro more *obsequentissimus tuus servus*, humillimus tuus servus, etc... ita ut *mentiri*, imo et inter eos qui volunt Christiani dici, aestimatum sit urbanitas » (Barclay, 340).

33. (L'usage des titres d'honneur) « frequenter imponit Christianis necessitatem *mendacii* » (Barclay, 337). « Neque *adulatoriis* istis sermonibus (uti) vulgo " complements " dictis » (335).

34. « Un de leurs principes est que les hommes sont tous égaux ; aussi ils ne portent pas plus de respect à un seigneur, *un Roi* même, qu'à un *savetier*... Ils tutoyent tout le monde sans égard à personne, ni au Roi même, quand ils lui parlent » (Chamberlayne, 1698, I, 309). Mais il faut se souvenir peut-être ici de Montaigne (II, 12 ; éd. in-12 Motheau et Jouaust, t. 3, p. 235) : « Les âmes des empereurs et des *savetiers* sont jettées à mesme moule ». — « A propos des quakers, vous me demandez mon avis dans votre lettre sur le *vous* et sur le *toi*. Je vous dirai aussi hardiment ce que je pense sur cette bagatelle que je serai[s] timide devant vous sur une question importante. Je crois que dans le discours ordinaire, le *vous* est nécessaire, parce qu'il est d'usage, et qu'il faut parler aux hommes le langage établi par eux ; mais dans ces mouvements d'éloquence où l'on doit s'élever au-dessus du langage vulgaire, comme quand on parle à Dieu et qu'on fait parler les passions, je crois que le *tu* a d'autant plus de force qu'il s'éloigne du *vous*. Car le *tu* est le langage de la vérité, et le *vous* le langage du compliment » (Voltaire à Jacob Vernet, 14 sept. 1733, éd. Moland, t. XXXIII, p. 79). Cf. Bayle, *Œuv. div.*, éd. 1737, IV, 646.

35. La 4e prop. de la 15e thèse de Barclay est : « Quod non liceat ludis et comoediis uti sub notione recreationum quae cum gravitate, silentio et sobrietate minime concordant :

deridere enim, ludere, jocari, garrire, etc., non sunt libertas Christiana vel innocens laetitia ». La phrase *car... habiter* résume bien l'esprit des pages 348-352 de Barclay.

36. Proposition 5e de Barclay (334) « Quod *non licet omnino jurare* sub Evangelio, non solum non vane vel in communi locutione..., *sed etiam* nec in judicio coram magistratu ». Cette proposition est démontrée p. 352 et suiv.

37. « Possunt hanc *indignitatem* nomini Christi adferre... ? » (Barclay, 361).

38. « *Ils répondent ordinairement* ouy, non *et ne prennent jamais aucun serment, quoique imposé par le magistrat*. Ils ont même obtenu depuis un an un acte de Parlement qui les en dispense, il est vrai qu'en pareil cas leur *oui*, *non* est équivalent » (Chamberlayne, 1698, I, 309). Cf. La Mottraye, I, 163. L'acte du Parlement fut passé en 1696 (Sewel, 740), renouvelé en 1715 et étendu à l'Écosse et à l'Amérique (Sewel, 801). Cf. aussi *The political state of Great Britain*, t. IX, p. 379, 3 mai 1715, et p. 391.

39. *The Gentleman's Magazine* (t. III, août 1733, p. 412), extrait du *Free Briton* du 9 août (no 194), qui contient une attaque contre Fog, autre journaliste : « Don't you remember, my dear, a nice distinction you formerly made between the oath of Churchmen and the affirmation of Quakers? Did you not call it *the oath of a Christian opposed to the word of a Quaker* ? »

40. Prop. 6 : Quod *Christianis* minime licet malo resistere *nec bellum gerere aut in ullo casu pugnare* » (Barclay, 314).

41. « Adeo ut mirum sit homines ad imaginem Dei conditos potuisse in tantum degenerare ut potius referant imaginem et naturam leonum rugientium, *tigridum* laniantium, *luporum* devorantium et ursorum saevientium quam creaturarum rationalium intellectu praeditorum » (Barclay, 362).

42. « Ego autem dico vobis non resistere malo... Diligite inimicos vestros » (Matthieu, v, 39-44, dans Barclay, 362-363).

43. Les tambours, *tympana*, font partie des fournitures militaires (supellectilem bellicam) pour lesquelles les quakers ne doivent pas employer leur argent (Barclay, 368).

44. « Sed quinam ex nobis duobus fideliter observant hoc tes-

timonium adversus arma, an illi (*les autres protestants*) quando statutis temporibus, ad mandatum magistratus officinas reserandi et pro prosperitate armorum ejusdem orandi, *vel Deo gratias agendi pro hac vel illa reportata victoria*, suas officinas obserant et in suas congregationes conveniunt, quo pacto, in omnibus, iis qui pugnas et certamina approbant, similes se faciunt, an vero *nosqui haec eadem conscientiae causa praestare non possumus...?* » (Barclay, 368).

APPENDICE AU COMMENTAIRE

Le Prof. Hales, dans son article intitulé *Voltaire in Hampstead* (*the Hampstead Annual*, 1903, p. 82), a signalé et cité une curieuse anecdote relative aux relations de Voltaire et des quakers. Sur son indication, j'ai recherché le morceau dans le journal où il a d'abord paru, *the Yorkshireman, a religious and literary Journal, by a Friend* (Luke Howard, F. R. S.), Pontefract, 1833, t. I, n° XI, seventh Day, 15th twelfth Mo. 1832, p. 167-169. Art. II. *Original anecdote of Voltaire and a quaker.*

« I have received from an old friend and schoolfellow the following anecdote for publication. The Reader, who may have informed himself therefore, respecting the character to which it relates, will be ready probably, with my friend, to pro nounce it *characteristic and curious.* It is a fact familiar to members of our society, that Voltaire, after some interviews with us in this country, thought proper to write in disparagement of the quaker system, and that he was replied to by our friend Josiah Martin, in a publication which is still extant. (ED.)

« *Edward Higginson's Account of a conversation with Voltaire*[1].

1. On trouvera la traduction de ce morceau dans mon article intitulé : *Voltaire et les Lettres philosophiques, Revue de Paris*, 1908.

— Some time in the year 1724[1] Francis de Voltaire boarded a while with a scarlet dyer nigh the [Friends'][2] School at Half-farthing[3], in the parish of Wandsworth, kept then by John Huweidt[4], with whom I had served about half my time. Voltaire desired to be improved in the English tongue: and in discourse [with the master] chanced to fall on the subject of water-baptism [which was treated between them], till, for want of understanding each other, they were so set, they could proceed no further: when Voltaire inquired whether he had never an usher [who] understood Latin. There was one; but as he was not of our profession, my master thought him not suitable, therefore sent for me into the parlour, and Voltaire rehearsed the Conference, desiring, if he missed, my master would put him right — but he had not. Then he began with me : and as they had been engaged for some time, there was the less for me to advance. I then mentioned Paul's assertion in the 17th ver. 1 ch. I Cor. [For Christ sent me not to baptise, but to preach the gospel] which seemed so strange, that in a violent passion he said, I lied — which I put up patiently, till he, becoming cooler, desired to know why I would impose upon a stranger. I said I had not imposed at all, but justly repeated the Apostle's words as they stood in our Bible. He replied, our Bible was falsely translated, and done by heretics. I desired to know whether he would be set down by Beza or Castalio. He styled them also heretics : I answered, I did presume he did not conceive that Paul's own handwriting was extant : he replied he did not. I then queried what he *would* be set down by : would he by the Greek ? To this he assented, and thereon I fetched my Greek Testament, of Mattaire's edition in twelves, and referred him thereto: at the sight of which he was as much surprised

1. Date fausse : fin de 1726 au plus tôt, ou 1727.

2. Les mots entre crochets sont des additions de l'éditeur du *Yorkshireman*.

3. An All-farthing Lane runs from South street, Wandsworth, to the S. W. Corner of the Common (Note du Prof. Hales, op. cit., p. 83).

4. Le vrai nom est Kuweidt, à ce que m'écrit M. Norman Penney, qui l'a trouvé dans les registres de Wandsworth (cf. la fin de l'appendice).

as he was before enraged, desiring to know what our English clergy would object to this [text]. I said their general reply was, that Paul meant "not principally, or chiefly" : Voltaire observed, they might in the same way elude all the rest of the book.

« Some short time after, Voltaire being at the Earl Temple's seat in Fulham, with Pope, and others such, in their conversation fell on the subject of water-baptism. — Voltaire assuming the part of the quaker — and at length [he] came to mention that assertion of Paul. They questioned there being any such assertion in all his writings : on which was a large wager [laid] as near as I remember of £ 500 ; and Voltaire not retaining where it was, had one of the Earl's horses, and came over the ferry from Fulham to Putney, and rode to Half-farthing; and alighting in the yard, desired our man to lead his horse about, being warm. Coming to my master, he asked for his little usher as he called me. When I came, he desired me to give him in writing the place where Paul said, *he was not sent to baptize.* — Which I presently did. Then courteously taking his leave, he mounted and rode back — [and, of course, won his wager!]

« During his stay at the scarlet dyer in Wandsworth, I had to wait on him several times, and hear him read, in *the Spectators* chiefly. At other times he would translate the Epistle of Robert Barclay ; commending the same [Barclay *wrote* it in the Latin] so far as to acknowledge it to be the finest or purest Church Latin he knew. In his translating his Epistle to king Charles II, instead of using the word *thou* or *thee* [for *tu* ou *te* in the text], he *would* write *you* — which made it, to my ear, sound harsh.

« He seemed so taken with me, as to offer to buy out the remainder of my time. I told him, I expected my master would be very exorbitant, in his demand. He said, Let his demand be what it might, he would give it on condition I would yield to be his companion, keeping the same company, and [I] should always in every respect fare as he fared, wearing my clothes like his and of equal value : telling me then plainly, he was a Deist; adding, so were most of the noblemen in France and in England ; deriding the account given by the four

Evangelists concerning the birch of Christ, and his miracles, etc., so far, that I desired him to desist ; for I could not bear to hear my Saviour so reviled and spoken against. Whereupon he seemed under a desappointement, and left me with some reluctance. »

Toute la curiosité, la vivacité d'impressions de Voltaire se peignent dans le récit d'Edw. Higginson, et même ses procédés de contrôle. Il n'en est que plus regrettable que ce récit ne soit pas daté, et que l'éditeur de 1832 ne nous explique pas plus précisément comment il a été recueilli, s'il a été écrit ou dicté par Edw. Higginson, ou simplement conté par lui et reproduit par un auditeur d'après le souvenir qu'il en avait gardé. L'erreur de date de la première ligne prouve qu'Edward Higginson écrit ou parle longtemps après l'événement, dans sa vieillesse. L'authenticité de l'anecdote, d'ailleurs, ne paraît pas douteuse, tant ce maître d'école d'un village anglais a vivement saisi la physionomie de Voltaire. Il lui eût fallu, pour inventer si justement, une connaissance familière de l'écrivain français qui n'est pas vraisemblable. J'aurais voulu avoir quelques renseignements sur Edw. Higginson : il est profondément inconnu, même à la Société des Amis. Tout ce que l'obligeant bibliothécaire, M. Norman Penney, a pu découvrir pour répondre à ma demande, c'est que le nom d'Edward Higginson figure dans les *Minute Books of Wandsworth Monthly Meetings*, et qu'il partit pour Upwell dans l'île d'Ely (Cambridgeshire), après avoir terminé son apprentissage de maître d'école en 1728. L'assemblée du 29 mai ordonna une enquête en vue d'établir le certificat avec lequel il devait partir.

SECONDE LETTRE [14]

Sur les Quakers.

Telle fut à peu près la conversation que j'eus avec cet homme singulier ; mais je fus bien plus surpris quand le Dimanche suivant il me mena à l'Église des Quakers. Ils ont plusieurs Chapelles à Londres : celle où j'allai est près de ce fameux pilier qu'on appelle le Monument[1]. On étoit déja assemblé lorsque j'entrai avec mon conducteur[2]. Il y avoit environ quatre cens hommes dans l'Église, & trois cens femmes : les femmes se cachoient le visage avec leur évantail, les | hommes étoient cou- [15] verts de leurs larges chapeaux ; tous étoient assis, tous dans un profond silence. Je passai au milieu d'eux sans qu'un seul leva[t] les yeux sur moi. Ce silence dura un quart d'heure. Enfin un d'eux se leva, ôta son chapeau, & après quelques grimaces et quelques soupirs, débita moitié avec la bouche, moitié avec le nez, un galimathias tiré de l'Evangile, à ce qu'il croïoit, où ni lui, ni personne n'entendoit rien[3]. Quand ce faiseur de contorsions eut fini son beau monologue, & que l'Assemblée se fut séparée toute édifiée & toute stupide, je demandai à mon

Ligne 2. *39*[4]*-70, 75* De la religion des quakers. *Dans 71 et dans K la deuxième lettre est réunie à la première, sous le même titre (avec une ligne de points dans 71 entre les deux morceaux). 71*[a] Suite de la religion des quakers. — 4. *34*[a]*-K omettent* plus — 7. *34*[a]*-K* que l'on

11. *39*[4]*-K omettent les mots* avec leur évantail — 16. *39*[4]*-K suppriment* quelques grimaces et — 18. *34*[a]*-K* tiré, à ce qu'il croyoit, de l'Evangile

homme pourquoi les plus sages d'entr'eux souffroient de pareilles sottises ? — « Nous sommes obligés de les tolérer, me dit-il, parce que nous ne pouvons | pas [16]
25 sçavoir si un homme qui se léve pour parler sera inspiré par l'esprit[4] ou par la folie ; dans le doute nous écoutons tout patiemment, nous permettons même aux femmes de parler. Deux ou trois de nos dévotes se trouvent souvent inspirées à la fois, & c'est alors qu'il se
30 fait un beau bruit dans la maison du Seigneur. — Vous n'avez donc point de Prêtres, lui dis-je ? — Non[5], mon ami, dit le Quaker, & nous nous en trouvons bien. A Dieu ne plaise que nous osions ordonner à quelqu'un de recevoir le Saint-Esprit le Dimanche à l'exclusion des
35 autres fidéles[6]. Grace au Ciel nous sommes les seuls sur la terre qui n'aïons point de Prêtres. Voudrais-tu nous ôter une distinction si heureuse ? pourquoi abandonnerons-nous | notre Enfant à des nourrices mercenaires, [17]
quand nous avons du lait à lui donner ? Ces mercenaires
40 domineroient bien-tôt dans la maison, & oprimeroient la mere & l'enfant. Dieu a dit, *vous avez reçu gratis, donnez gratis*[7]. Irons-nous après cette parole marchander l'Evangile, vendre l'Esprit Saint, & faire d'une assemblée de Chrétiens une boutique de marchands[8] ? Nous ne donnons
45 point d'argent à des hommes vétus de noir[9] pour assister nos pauvres, pour enterrer nos morts, pour prêcher les fidéles[10] ; ces saints emplois nous sont trop chers pour nous en décharger sur d'autres.

32. *34ª-K* [bien.] Alors, ouvrant un livre de sa secte, il lut avec emphase ces paroles : [A Dieu] *Probablement, l'omission de cette phrase dans 34 n'est pas une correction d'auteur, mais une faute de copie. L'édition de Thieriot (34ª) doit fournir ici le vrai texte. Il faut, après cette phrase, ouvrir les guillemets devant* : A Dieu, etc., *et les fermer après* fidèles ; *cependant des éd. de V., et de bonnes (comme 51), ne les ferment qu'après* sur d'autres, *à contre sens.* — 35. *34ª-K* de tous les autres — 38. *Toutes les éd. depuis 34 et 34ª jusqu'à K* abandonnerons. *Faut-il corriger avec Moland et Bengesco :* abandonnerions *?*

— Mais comment pouvez-vous discerner, insistai-je, si
50 c'est l'Esprit de Dieu qui vous anime dans vos discours ?
— Quiconque, | dit-il, priera Dieu de l'éclairer, & qui [18]
annoncera des vérités Evangéliques qu'il sentira, que celui-
là soit sûr que Dieu l'inspire. » Alors il m'accabla de cita-
tions de l'Ecriture qui démontroient, selon lui, qu'il n'y a
55 point de Christianisme sans une révélation immédiate[11],
et il ajouta ces paroles remarquables : « Quand tu fais mou-
» voir un de tes membres, est-ce ta propre force qui le
» remue ? Non sans doute, car ce membre a souvent des
» mouvemens involontaires. C'est donc celui qui a créé
60 » ton corps qui meut ce corps de terre ; & les idées que
» reçoit ton ame, est-ce toi qui les forme ? encore moins,
» car elles viennent malgré toi. C'est donc le Créateur
» de ton ame qui te donne tes | idées ; mais comme il a [19]
» laissé à ton cœur la liberté, il donne à ton esprit les
65 » idées que ton cœur mérite ; tu vis dans Dieu, tu agis,
» tu penses dans Dieu[12], tu n'as donc qu'à ouvrir les
» yeux à cette lumiere qui éclaire tous les hommes[13], alors
» tu verras la vérité & la feras voir ». — Eh ! voilà le Père
Malbranche tout pur, m'écriai-je. — Je connois ton Mal-
70 branche, dit-il, il étoit un peu Quaker[14], mais il ne l'étoit
pas assez. » Ce sont là les choses les plus importantes que
j'ai aprises touchant la Doctrine des Quakers ; dans la
première Lettre vous aurez leur Histoire, que vous trou-
verez encore plus singuliere que leur Doctrine.

51. *34*ᵃ-*39* [de l'] éclaircir
61. forme (*et non* formes), *leçon de 34 et 34*ᵃ, *35*, *39*, *42*, *42*ᵃ, *46*, *51*, *70*, *71*, *75*, *K*, *n'est peut-être pas une faute d'impression* (*Cf. Haase, Synt. du XVII*ᵉ *s.*, 62 A). *39*ᵃ, *48*, *52*, *56*, *71*ᵃ formes — 63. Tes *est le texte de toutes les éd., de 34 et 34*ᵃ *à K.* Ces (*dans Moland*) *est sans autorité* — 66. *51* [tu agis] et [tu penses] — 69. *34*ᵃ-*46*, *48*, *52*, *56*, *71*ᵃ Malebranche *70*, *71*, *75*, *K* Mallebranche (*51* Malbranche)
72. *51* j'aie

COMMENTAIRE

1. « Ce qu'on appelle le *Monument* à Londres est une très haute colonne (100 pieds du rez-de-chaussée à la sommité) que le roi Charles II fit ériger dans l'endroit où commença le grand embrasement qui réduisit la plus grande partie de la ville en cendres, l'an 1666. Les inscriptions qui sont sur cette colonne contiennent l'histoire de cet incendie » (Misson, 303). *Pilier*, pour *colonne*, traduit l'anglais *Pillar*. — W. Besant, *London in the XVIII*th Century, 1902 (p. 627), indique 12 chapelles de quakers, d'après *the list of Chapels and Meeting houses of the several denominations within the City and suburbs licensed in the year 1738* : Whitehart Yard Meeting, Gracechurch (street), est sans nul doute la chapelle désignée par Voltaire ; elle est marquée encore au plan de Bædeker (Communication de M. Huchon). Cette chapelle est située dans le voisinage de la maison de Henry Goldney, où mourut George Fox en 1690 (Prof. Hales, *Volt. in Hampstead*, p. 87 n.).

2. On n'a pas de raison de douter que Voltaire ait assisté à des assemblées de quakers. Il est donc impossible de ne pas faire une grande part aux impressions directes dans le récit qu'il en fait. Les morceaux que je vais citer doivent être considérés moins comme sources que comme contrôles.

Sewel (780, *Way of worship*) : « It is usual among them, when they met together in their religious assemblies, to stand some time in a devout silence and retiredness of mind, inwardly praying with pure breathings to God, which they generally call, *waiting upon the Lord* ; and if, under this spiritual exercise, any one feels himself stirred up of God to speak something by way of doctrine or exhortation, he doth so, and sometimes more than one, but orderly, one after another... Yet let none think this liberty of speaking to be so unlimited that every body that can say something may freely do so in the congregation ; for he that will speak there, must also by all means be of a

good and honest and holy life, and sound in doctrine... They believe that women whom the Lord hath gifted for Gospel ministry may exercise their gifts among them to edification : for who will presume to say to him : *What dost thou ?* — to him namely who by his apostle hath said : *Quench not the spirit.* »

Croese, *Historia quakeriana* (p. 299-302) est ainsi résumé par le P. Catrou (p. 139) : « L'économie des assemblées et l'ordre de la Liturgie furent encore réglées pendant ce temps de paix. Il fut dit qu'aux jours destinés par le ministère, tous s'assembleraient au lieu qui serait assigné. Les frères, sans se distraire à chanter des Psaumes, ou des Cantiques, doivent demeurer dans l'inaction et dans le recueillement pour écouter la voix de l'Esprit saint. Lorsqu'il se serait fait sentir par l'agitation du corps, on devrait communiquer au public ce qu'il aurait inspiré. C'est seulement pour entendre la Prophétie qu'on pouvait se distraire de l'attention due à la présence du Seigneur. Si le Saint-Esprit tardait à se manifester à quelqu'un de l'assemblée, on devait l'attirer par des vœux ardents, le presser et le solliciter par des prières réitérées. Tout cela se devait faire dans un silence qui ne devait être interrompu que par des sanglots et des soupirs. Lorsqu'il arrivera que le Seigneur ne se rendra pas aux instances les plus vives de l'assemblée, et qu'il ne mettra les paroles de vérité à la bouche d'aucun prophète, on devra sortir les larmes aux yeux avec une consternation qu'on regardera comme le présage d'un grand malheur. D'autres fois, lorsque l'Esprit de Dieu se répandra avec tant d'abondance qu'après un tremblement universel qui se communiquera de rang en rang, chacun prophétisera à la fois, avec un bruit confus qui ne laissera rien discerner, on remplira le ciel de cris et de chants d'allégresse. — On remarqua cependant que l'effusion du Saint-Esprit était plus fréquente sur les personnes habiles du Ministère, et sur les femmes les plus accoutumées à parler avec énergie et avec politesse tout à la fois. Ce fut un défaut de vraisemblance dans les principes de la secte, que le concile ne jugea pas à propos de corriger. Souvent même on imposa depuis silence aux plus grossiers, dont les discours paraissaient ennuyeux et vides de sens. »

« Le lieu où ils s'assemblent pour prier est d'une pauvreté et d'une négligence scandaleuse. Là ils sont tous assis pêle-mêle sans distinction de sexe ni de rang ; les hommes étant tous tête couverte, même dans les plus grandes chaleurs... Ils... se tiennent fort longtemps dans un grand silence, soupirant de temps en temps et attendant le mouvement de l'esprit. Enfin l'on voit se lever un homme ou une femme qui, après plusieurs soupirs, commence à prononcer fort bas et fort lentement des mots qui n'ont ni suite ni liaison, » etc. (Le Sage, p. 32).

Cf. Barclay, thèse 10, p. 210 : *de Mulierum praedicatione* ; Chamberlayne, 1698, I, 309; Leti, II, 55 ; Misson, 361 ; La Mottraye, I, 163.

3. « Sic, ut magnum, quin impossibile esset intelligere quid eo vellent » (Croese, 117). « Io ne ho inteso predicare una piu di mezza di hora, ma non so quel che diceva » (Leti, II, 55). « Il y en a une dans un village proche de Londres qui a un lieu commun contre les Fontanges, c'est tout ce qu'elle sait. Pour la faire prêcher, il n'y a qu'à mener là des dames. Aussitôt qu'elle aperçoit un ruban, la voilà saisie de son esprit et de sa fureur, elle monte sur quelque cuve renversée avec son chapeau pointu et sa mine pleureuse. Elle soupire, elle gémit, elle souffle, elle murmure, et puis elle débonde en galimatias » (Misson, 362).

4. « Le premier ou la première que l'*Esprit* meut, pour me servir de leurs termes, monte sur un banc ou sur quelque degré voisin » (La Mottraye, I, 163). Pour l'emploi du terme l'*Esprit*, voyez Barclay, thèse 2e, trad. Bridel, p. 27-36. — Voltaire exagère ici le respect des quakers pour l'inspiration. Il ne pouvait guère ignorer un fait qui fit du bruit à Londres en 1727-28. « For several Sundays past, great Disorders have arisen in White Hart Court, Gracechurch Street, particularly last Sunday afternoon, occasioned *by their attempts to silence* Mr. William Gibson, a Mercer in that Neighbourhood, who, for many Years has been a speaker amongst them, but hath lately fallen into their Displeasure » (*The Daily Journal*, no 1977, Tuesday May 16, 1727). « Last Monday, Mr. Gibson, an eminent Mercer in Gracechurch Street, brought up from his Cradle a quaker, and for a long time a Preacher amongst them, being the son of Will. Gib-

son, who was also one of the ancient Holders Forth among those People and one of the earliest Beginners of that Sect, *was taken into custody* by the application of his Brethren Preachers and former Auditors, for making disturbances in their publick Meetings by contradicting some new Novelties (as he apprehends) introducing among them; by which it appears that peaceable People will make use of the *Arms of Flesh*, when it stands with their Interest... » (*Parker's Penny Post*, nº 321, Wensday May 24, 1727). Le scandale se prolongea (*Parker's Penny Post*, Friday May 26, 1727; *The Daily Journal*, Monday June 12, 1727; Friday Sept. 1, 1727; Thursday October 12, 1727; *The Daily Post*, Friday August 11, 1727; Tuesday October 17, 1727; Friday February 2, 1728). W. Gibson s'obstina à prêcher à la chapelle de Gracechurch Street; il prêcha aussi du haut d'une voiture à Southwark; il finit par louer Plaisterer's House dans Addle Street pour y prêcher en liberté. Ses frères étaient exaspérés : l'un d'eux fut poursuivi en justice « for assaulting the said William Gibson » (*D. J.*, sept. 1, 1727). Il se publia plusieurs brochures sur cette affaire; elles sont annoncées dans les journaux de 1728.

5. « Les Trembleurs semblent être ceux qui ont le plus spiritualisé la religion chrétienne, puisqu'ils n'admettent ni Prêtres, ni autels, ni sacrements... » (La Mottraye, I, 163). « Ils rejettent absolument toute sorte de Ministère et d'ordres, et se moquent des prédications préméditées » (Chamberlayne, 1698, I, 309).

6. Le « livre de sa secte » (texte de *34*[a]) est Barclay (thèse 11, *De cultu*). « Et ideo condemnamus eos qui particularem hominem vel homines ad praedicandum in humana voluntate evehunt, *ita ut caeteri omnes excludantur*, imo vel a credendo quod debeant attendere *Spiritui Dei* ad eos in talibus movendos » (p. 223).

7. « Christus... dicens : *Gratis accepistis, gratis date*, Matth., 10, 8. » (Barclay, thèse 10, *De ministris et pastoribus ecclesiae*, 211, cf. 172).

8. « Sic qui futurus est Minister, oportet hanc artem cum scripturis cauponandi ediscat... quâ arte scilicet discit, quomodo ab uno vel altero Scripturae versu, steriles suas notiones et incertas conjecturas addendo, et quod ex libris... plagiarie furatur, *die*

quoque septimo sermonem possit facere per horam... » (Barclay, th. 10, par. 22, p. 20). — Sewel dit du sentiment de George Fox sur les cloches : « For it seemed to him like *a market bell*, to gather the people, that the priest might *set forth his ware to sale* » (p. 24). — *A journal... of the life... of George Fox* (1694), éd. de 1836, I, 117 : « The trade they make of *selling* the Scripture. » — Cf. le P. Catrou, p. 48.

9. Barclay dit des pasteurs protestants : « Et est quod ab aliis distinguatur colore vestium, et *nigro* solummodo *vestiri*... » (208).

10. « No , as to Church government, both for looking to the orderly conversation of the members, and *for taking care of the poor* and of indigent widows and orphans, and also for making inquiry into marriages solemnized among them, they have particular meetings » (Sewel, 782). Cf. le P. Catrou, 136-137.

11. Barclay, thèse 2, par. 16 : « Interna, *immediata*, objectiva spiritus *revelatio*, illud est ad quod omnes Christianitatis professores ultimo recurrunt » (33). Cf. le P. Catrou, p. 44, 46, 114-115.

12. « Omnis vero Christianus habet spiritum Dei habitantem in se » (Barclay, 22). « Deum... in quo et vivimus et movemur » (351). Mais on peut voir par les thèses 5 et 6, par. 13 et 15, comment le sens de Barclay diffère du sens de Malebranche (p. 86 et suiv. de l'éd. latine, 144 et suiv. de la trad. Bridel, 1797). « Multa Quakeri ab exordio sui generis loquebantur et scribebant de Deo, de Christo, ut essent in hominibus hominesque subsisterent in iis » (Croese, 117). « Our souls live and prosper by and in him » (Sewel, 725). — Cf. dans Croese (278-281, 446-476), et dans Catrou (124 et 258), la doctrine de Keith sur les deux Christs, l'un corporel, l'autre spirituel, celui-ci résidant en tous les hommes. Voyez aussi Moréri, éd. de 1718, art. *Quaker*.

13. « Omnibus et singulis hominibus inditum a Deo lumen » (Croese, 278). « Ils prétendent qu'on ne les saurait entendre ni expliquer exactement (*les Écritures*) sans le secours d'une lumière surnaturelle infuse dans le cœur de tous les hommes, que cette lumière est Jésus-Christ, au moins selon le sentiment de la plupart ; qu'elle conduit sûrement à une vie éternellement

heureuse ceux qui la reconnaissent pour ce qu'elle est et qui la prennent pour guide et pour règle de leurs actions. Ils disent que chacun peut trouver en soi-même une certaine portion de l'Esprit divin qui lui dicte ce qu'il doit dire et faire » (La Mottraye, I, 163).

14. Nicéron (t. II, 1729, art. *Malebranche*, p. 126-127) écrit : « ...L'auteur du livre de l'*Incertitude des Sciences* ne parle pas si avantageusement de ce livre du P. Malebranche. Il nous a donné, dit-il, dans la Recherche de la vérité une métaphysique aussi subtile et aussi abstraite que s'il l'avait destinée pour des compréhenseurs. Un de nos Savants [d'Angleterre] ayant embrassé ses opinions, les a expliquées dans un style orné de toutes les beautés de l'élocution, et dans les termes les plus clairs. Les Trembleurs s'en sont tellement prévalus qu'il a été obligé de faire une apologie, afin qu'on ne le soupçonnât pas d'être passé dans leur parti. Mais, en se défendant, il ne laisse pas d'avouer que *si les Trembleurs entendaient leur doctrine, s'ils savaient l'expliquer et la réduire en système, ils ne seraient pas fort éloignés de ses sentiments.* » L'auteur du *Traité de l'Incertitude des sciences* (traduit par Berger, Paris, 1714, in-12) est Thomas Baker. L'ouvrage anglais est intitulé : *Reflections upon learning wherein is shewn the insufficiency thereof, in its several particulars : in order to evince the usufulness and necessity of revelation*, 4e éd., Londres, 1708. Le passage cité par Nicéron est aux pp. 147-149 de Berger. — Le savant anglais dont parle Baker est J. Norris, auteur d'un livre intitulé *Conduct of Human Life*, 1690 : le passage relatif aux quakers est p. 183.

TROISIÉME LETTRE [20]

Sur les Quakers[1].

Vous avez déjà vû que les Quakers dattent depuis Jesus-Christ, qui fut, selon eux, le premier Quaker[2]. La
5 Religion, disent-ils, fut corrompue presque après sa mort[3], & resta dans cette corruption environ 1600 années, mais il y avoit toujours quelques Quakers cachés dans le monde, qui prenoient soin de conserver le feu sacré éteint par tout ailleurs[4], jusqu'à ce qu'enfin cette
10 lumiere s'étendit en Angleterre[5] en l'an 1642[6].

Ce fut dans le tems que trois | ou quatre Sectes déchi- [21]
roient la grande Bretagne par des guerres civiles entreprises au nom de Dieu[7], qu'un nommé Georges Fox du Comté de Licester, fils d'un ouvrier en soie[8], s'avisa
15 de prêcher en vrai Apôtre à ce qu'il prétendoit, c'est à dire sans sçavoir ni lire ni écrire[9]; c'étoit un jeune homme de vingt-cinq ans[10], de mœurs irréprochables & saintement fou[11]. Il étoit vétu de cuir depuis les pieds jusqu'à la tête[12], il alloit de village en village[13] criant
20 contre la guerre & contre le Clergé[14]. S'il n'avoit prêché que contre les gens de guerre, il n'avoit rien à craindre, mais il attaquoit les gens d'Eglise : il fut bien-tôt mis en prison. On le mena à Darby devant le Juge de Paix[15].

Ligne 2. *39*[4]-*K* Histoire des quakers. *K fait de cette lettre et de la suivante la section II de l'art.* QUAKERS. — 4. *46-K* [qui], selon eux, est...
14. *34*[a]-*K* Leicester — 18. *34*[a]-*39* fol.
23. *34-K donnent la forme* Darby, *sauf 71*[a] *qui a* Derby

Fox se presenta au juge avec son bon|net de cuir sur la [22]
25 tête [16]. Un sergent lui donna un grand souflet [17], en lui
disant : « Gueux, ne sçais-tu pas qu'il faut paroître nue
tête devant Monsieur le juge ? » Fox tendit l'autre joue, &
pria le sergent de vouloir bien lui donner un autre souflet
pour l'amour de Dieu [18]. Le juge de Darby voulut lui
30 faire prêter serment avant de l'interroger. « Mon ami,
sçache, dit-il au Juge, que je ne prens jamais le nom de
Dieu en vain [19]. » Le Juge voïant que cet homme le
tutoïoit, l'envoïa aux Petites-Maisons [20] de Darby pour y
être fouetté [21]. Georges Fox alla en louant Dieu à l'Hôpital
35 des foux, où l'on ne manqua pas d'exécuter à la rigueur
la Sentence du Juge. Ceux qui lui infligérent la pénitence du fouët furent bien surpris, quand il les pria de |
lui apliquer encore quelques coups de verges pour le bien [23]
de son ame. Ces Messieurs ne se firent pas prier, Fox
40 eut sa double dose, dont il les remercia très-cordialement.
Il se mit à les prêcher ; d'abord on rit, ensuite on l'écouta,
& comme l'Enthousiasme est une maladie qui se gagne,
plusieurs furent persuadés, & ceux qui l'avoient fouetté
devinrent ses premiers Disciples [22].

Délivré de sa prison, il courut les champs avec une
45 douzaine de Prosélites, prêchant toujours contre le Clergé,
& fouetté de tems en tems [23]. Un jour étant mis au Pilori,
il harangua tout le peuple avec tant de force qu'il convertit une cinquantaine d'auditeurs, & mit le reste telle-
50 ment dans ses intérêts qu'on le tira en tumul|te du trou [24]
où il étoit ; on alla chercher le Curé Anglican, dont le

26. *34*ᵃ-*K* tête nue
32. *56-K* en colère d'être tutoyé, et voulant qu'on jurât — 34. *56-K* *omettent* Georges. — 35. *34*ᵃ-*39* fols — 36. *56-K* [d'exécuter] la sentence à la rigueur.
41. *39*ᵃ, *46-K* Puis [il] *42*, *42*ᵃ puis [se mit] *sans* il. — 45. *52-K* [de] la [prison]

crédit avoit fait condamner Fox à ce suplice, & on le piloria à sa place [24].

Il osa bien convertir quelques soldats de Cromwel qui
55 quittérent le métier des armes, & refusérent de prêter le serment [25]. Cromwel ne vouloit pas d'une Secte où l'on ne se battoit point, de même que Sixte-Quint auguroit mal d'une Secte, *dove non si chiavava*. Il se servit de son pouvoir pour persécuter ces nouveaux venus [26], on en
60 remplissoit les prisons ; mais les persécutions ne servent presque jamais qu'à faire des Prosélites [27] : ils sortoient des prisons affermis dans leur créance & suivis de leurs Geoliers qu'ils avoient convertis [28]. Mais voici ce qui contribua le | plus à étendre la Secte. Fox se croïoit inspiré. Il crut [25]
65 par conséquent devoir parler d'une maniere différente des autres hommes, il se mit à trembler, à faire des contorsions & des grimaces, à retenir son haleine, à la pousser avec violence [29] ; la Prêtresse de Delphes n'eut pas mieux fait. En peu de tems il acquit une grande
70 habitude d'inspiration, & bien-tôt après il ne fut plus guére en son pouvoir de parler autrement. Ce fut le premier don qu'il communiqua à ses Disciples. Ils firent de bonne foi toutes les grimaces de leur Maître, ils trembloient de toutes leurs forces au moment de l'inspiration.
75 De là ils (en) eurent le nom de Quakers qui signifie trembleurs [30]. Le petit peuple s'amusoit à les contrefaire [31]. On trembloit, on | parloit du nez, on avoit des convulsions, [26] & on croïoit avoir le Saint-Esprit. Il leur falloit quelques miracles, ils en firent.

55. *56-K* renoncèrent au métier de tuer — 56. *34ᵃ-39* où on — 58. *51* [mal], à ce que disoient ses ennemis *adoucissement qui peut être de l'éditeur*.
61. *34ᵃ-K* de leurs prisons (*51* de leur prison) — 67. *51* et [à la pousser] — 70. *71*, *75*, *K* ne fut guere (*sans* plus)
71. *34 donne* ce [premier] *qui ne peut être qu'une faute typographique. Je corrige en* le, *qui est donné par 34ᵃ-K* — 75. *Le pléonasme* en *est dans toutes les éditions de 34 et 34ᵃ à 75*. *K* De là ils eurent

Le Patriarche Fox dit publiquement à un Juge de Paix, en presence d'une grande assemblée : « Ami, prens garde à toi, Dieu te punira bien-tôt de persécuter les Saints [32]. » Ce Juge étoit un yvrogne qui buvoit tous les jours trop de mauvaise biére & d'eau-de-vie [33] ; il mourut d'apoplexie deux jours après, précisément comme il venoit de signer un ordre pour envoïer quelques Quakers en prison [34]. Cette mort soudaine ne fut point attribuée à l'intempérance du Juge, tout le monde la regarda comme un effet des prédictions du saint homme.

Cette mort fit plus de Quakers que mille sermons & autant | de convulsions n'en auroient pû faire. Cromwel [27] voïant que leur nombre augmentoit tous les jours voulut les attirer à son parti : il leur fit offrir de l'argent, mais ils furent incorruptibles, & il dit un jour que cette Religion étoit la seule contre laquelle il n'avoit pû prévaloir avec des guinées [35].

Ils furent quelquefois persécutés sous Charles II, non pour leur Religion, mais pour ne vouloir pas païer les dixmes au Clergé, pour tutoïer les Magistrats, & refuser de prêter les sermens prescrits par la Loi [36].

Enfin Robert Barclay, Ecossois, presenta au Roi, en 1675, son Apologie des Quakers, ouvrage aussi bon qu'il pouvoit l'être. L'Épitre Dédicatoire à Charles II contient, non de basses flatteries, mais des véri|tés hardies, & des [28] conseils justes.

» Tu as goûté, dit-il à Charles à la fin de cette Épitre, » de la douceur, & de l'amertume, de la prospérité, & » des plus grands malheurs, tu as été chassé des païs

83. *34ᵃ-K* s'enivroit tous les jours [de mauvaise]
97. *34ᵃ-42ᵃ* Charles second *Je n'indiquerai plus cette catégorie de variantes purement typographiques; cf. Introd., VI*, p. XLIX.
104. *34ᵃ-48, 52-71, 75* des [basses]

» où tu régnes, tu as senti le poids de l'opression, & tu
110 » dois sçavoir combien l'opresseur est détestable devant
» Dieu & devant les hommes ; que si, aprés tant
» d'épreuves & de bénédictions, ton cœur s'endurcissoit
» & oublioit le Dieu qui s'est souvenu de toi dans tes dis-
» graces, ton crime en seroit plus grand, & ta condam-
115 » nation plus terrible. Au lieu donc d'écouter les flat-
» teurs de ta Cour, écoute la voix de ta conscience qui
» ne te flattera jamais. Je suis ton fidéle ami & suje
» BARCLAY [37].

Ce qui est plus étonnant, c'est que cette lettre écrite [29]
120 à un Roi par un particulier obscur, eut son effet, & la
persécution cessa [38].

COMMENTAIRE

1. La principale source de cette lettre est Sewel, avec des emprunts à Croese surtout au début. Sewel, avec son index et ses manchettes, est bien plus maniable que Croese dont le texte est confus et compact et les sommaires insuffisants. — On avait publié en 1694 *A Journal, or historical Account of the Life... of George Fox* (2e éd., 1709 ; 6e éd., Leeds, 1836, 2 v. in-8o). Voltaire ne me paraît pas s'être servi de ce document dont toute la substance a passé dans Sewel. Peut-être avait-il feuilleté *A brief Account of the rise and progress of the People called Quakers* (1694) de W. Penn (*Works*, I, 858). — Il faut tenir compte aussi de ce que Voltaire s'est souvenu à divers endroits de l'*Évangile* et des *Actes des Apôtres*, pour souligner ironiquement des conformités de la vie de Fox avec les textes sacrés.

2. Croese, pp. 10-12, principalement ceci : « Se ipsi vocant Christianos Evangelicos Apostolicos Catholicos, et suam doctri-

120. *394-K* [et] que la

nam, religionem, vitaeque rationem praedicant, tanquam quos ipsemet Dominus Jesus Christus suis Apostolis, Apostoli per Evangelium cunctis mortalibus annuntiaverunt » (p. 12).

3. «... Jam tum ab ipsis temporibus Apostolorum incepisse operari apostasiam, seu defectionem a doctrina et disciplina apostolica... » (Croese, 13). «... Even in the Apostle days » (Penn, I, 861).

4. « Tametsi... unus aut alter extitit, qui... » (Croese, 13). « Thus the false Church sprang up... Now it was that the true Church fled into the wilderness, that is... *hidden*, and as it were out of sight of men, though *not out of the world* » (Penn, I, 862).

5. Pour la métaphore de la lumière : « But, alas ! even in the Apostle Days, those bright *stars* of the first Magnitude of the Gospel *Light*, some clouds foretelling an Eclipse of this primitive Glory began to appear » (Penn, I, 861). « Post longam et tenebrosam Apostasiae noctem » (Croese, 14). — Penn félicite l'Angleterre d'avoir été la nation où Dieu a choisi de se manifester (*Brief Acc.*, ch. 2, début et fin ; notamment p. 872-873). « Principio horum Quakerorum matrix et altrix est Anglia » (Croese, 16).

6. Croese donne la date de 1649 : « Referunt autem hi ipsi homines suam originem ad annum hujus seculi nonum et quadragesimum » (p. 16). Cette date convient avec l'âge de 25 ans que Voltaire donne un peu plus loin à Fox, né en 1624. Cependant 1642 n'est pas une faute typographique, mais résulte d'une inadvertance de Voltaire ; cette date est fournie par Sewel : « *In England, about this time* appeared the beginnings of a civil war in *which the religion had some share* » (Sewel, 9). Et, en face de ce passage, la marge porte en manchette la date de 1642. Sewel, d'ailleurs, comme Croese, fixe aux 25 ans de Fox (1649) la naissance de son Église. Voltaire a confondu les deux moments. Cette erreur a été relevée par Le Coq de Villeray dans sa *Réponse aux L. Phil.* (p. 20).

7. « When it (the people) came to an insurrection, they generally believed it was for religion's sake » (Sewel, 8). Il nomme ensuite trois sectes, Indépendants, Épiscopaux et Presbytériens (13). « Varias et innumeras sectas » (Croese, 17).

8. Sewel, 7 ; Croese, 17.

9. Fox, à l'école, « tantum proficiebat ut quaelibet exarata typis, satis, calamo parum legere, at vero eadem repraesentare ac scribere vix aut demum utcumque calleret. Et haec unica illa scientia quam tota vita est assecutus » (Croese, 19). « Meanwhile he learned to read pretty well and to writte so much as would serve him afterwards to signify his meaning to others » (Sewel, 8). Le traducteur anglais des *Lettres*, aux mots *25 ans*, ajoute cette note : « Fox could read at that age. »

10. Croese, 16 et 37. Cf. Catrou, 17.

11. Résumé voltairien de Croese (18-20, « insignem probitatem atque modestiam inter homines, et ingentem pietatem erga Deum »), ou de Sewel (8), ou de Penn (819).

12. « Vestitus totus coriaceus » (Croese, 35). « It is indeed true what a certain author, Viz. Gerard Croes, relates of him, that he was cloathed with leather » (Sewel, 9).

13. « Varias adibat urbes » (Croese, 28). Cf. Croese, 22-37, et Sewel, 10-24, sur les premiers voyages de Fox.

14. D'après Croese et Sewel, Fox prêche surtout contre l'Église établie et a des altercations avec les Clergymen. Il admoneste aussi les juges, cabaretiers, maîtres d'école, marchands, bateleurs ; « he also testified against wakes, maygames, plays, and shews... » (Sewel, 24). D'où vient que Voltaire introduit les gens de guerre ? En 1651, Fox refuse de se laisser nommer Capitaine, et préfère se laisser enfermer au donjon de Derby. Croese (49) le montre haranguant des recruteurs et des soldats. Mais ce sont là des faits insignifiants dans la vie de Fox.

15. Sewel (28) et Croese (45) racontent la première prison de Fox à Derby en 1650. Mais le détail diffère. L'anecdote voltairienne est composée de traits épars dans Sewel : elle est symbolique plus qu'historique, et obtenue par le procédé de nos romanciers réalistes.

16. Fox est arrêté à Pattrington : « Then he was carried about nine miles to a *Justice*... G. Fox being brought in before him, and *not putting off his hat and saying* thou *to him*, the Justice asked the man that rode thither before « wether he was not mazed or fond ? » But the man said : « No, it is his

principle so to behave himself ». Fox prêche le juge de paix et est relâché (Sewel, 56-57).

17. Pendant que Fox est en prison à Derby, ses parents et amis veulent donner pour lui caution de 150 l., qu'il ne prêchera plus en cette ville contre le clergé. Fox refuse l'engagement· « *Then Justice Bennet rose up in a rage*, and as G. Fox wass kneeling down to pray to the Lord to forgive him, Bennet ran upon him, and *struck him with both his hands*, crying : « Away with him, gaoler, take him away, gaoler » (Sewel, 38).

18. Pour cette demande et celle (ligne 38) d'une double dose de fouet, Sewel (70) conte que Fox, à demi assommé par le peuple, « stood up, and stretching out his arms, said with a loud voice : *strike again*, *here are my arms*, *my head and my cheeks* ». Et Barbara Blaugdod, fouettée à Exeter « sang aloud and was made *to rejoice that she was counted worthy to suffer*, *for the name of the Lord* » (Sewel, 107). — Il y a ici en outre une application de l'*Évangile* : « Si quelqu'un te frappe sur une joue, présente-lui l'autre » (Luc, VI, 29; cf. *ibid.*, 22-23).

19. Cf. let. I, n. 35.

20. « They committed him and another man to the *house of correction* in Darby for six months, as blasphemers » (Sewel, 28). — C'est en Hollande qu'on voit parfois les quakers à la maison des fous (Catrou, 182). « So they took Ames prisoner and carried him to Rotterdam, where he was locked up in Bedlam, as a madman » (Sewel, 233).

21. Justice Sawrey... bidding to constables to *whip* him » (Sewel, 70). — Josiah Martin reproche à Voltaire comme une erreur d'avoir fait fouetter Fox.

22. Sewel, p. 35, sur la conversion du « gaoler » de Derby ; et p. 333 sous la date de 1662, ce sommaire en manchette : « The cruel gaoler of Darby prison being convinced, sends a penitent letter (en 1650) to G. Fox. » — «... At Pickering, where four chief constables are convinced » (Sewel, 53-54). — Mais ceci rappelle aussi le geôlier des *Actes des Apôtres* (XVI, 27-34).

23. Sur les pérégrinations et les tribulations de Fox, Croese, 53 : « Igitur alibi quidem prohibitus accessu..., alibi... repul-

sus..., et sicubi esset ingressus in templum... non verbis tantum sed etiam verberibus, idque interdum crudeliter, repressus. » — Penn dit en général des prédicateurs quakers : « being often stockt, stoned, beaten, *whipt* and imprisoned » (881). — Sewel, 26 : « And they brought horsewhips, threatening to *whip* him. » Cf. la note 21. — La douzaine de prosélytes rappelle les douze apôtres.

24. Je n'ai pas trouvé que Fox ait été *pilorié*. Le quaker Nayler (Sewel, 161-163 ; Croese, 162) fut mis au pilori à Londres, près de Westminster, « in suggestu theatrali, exserto *per foramen* capite ». Une partie du peuple eut compassion de lui, et il se fit des pétitions pour l'en tirer. A Newberry, W. Brend ayant été emprisonné et maltraité, « this so exasperated the people » que les magistrats durent faire afficher que le geôlier serait traduit devant un tribunal (Sewel, pp. 223-225). A Launceston, où Fox est emprisonné en 1656 et traité inhumainement, « the next year the wicked gaoler received a recompense of his deeds, for he was turned out of his place, and for some wicked act was cast into gaol himself » (Sewel, 153-154). De tout cela a pu se composer l'anecdote voltairienne, avec substitution d'un prêtre au geôlier pour la joie du lecteur. — *Pilorier* a peut-être été suggéré par l'anglais, mais le mot était bien français (cf. Regnard, *le Bal*, sc. 15).

25. « Oliver Cromwell, in the beginning of the year 1654 ...required both of the soldiers and others *the oath of fidelity*. But since among the first they were many, who, though convinced of the truth of the doctrine of the quakers so called, yet had not convenient opportunity *to leave the military service*, it now presented itself : for *when the oath* was tendered to them, they declared that in obedience to Christ's command, *they could not swear*, whereupon they were disbanded » (Sewel, 92).

26. Cromwell interdit leurs assemblées, et défendit de les molester. Mais il fut mal obéi (Sewel, 76).

27. « On which occasion Hugh Peters, one of the Protector's Chaplains told him, « they could not do George Fox a greater service for the spreading of his principles in Cornwall than to imprison him there » (Sewel, 153). « Interim quakeri

omnia haec a suo primordio omni tempore tanta patientia et firmitudine animorum tolerabant perferebantque, ut non modo multos suorum hostium fatigarent, sed etiam plurimos homines excitarent ac pellicerent ad suam communionem, ita secum reputantes neque velle neque posse homines tam intolerandam molestiam subire ac sustinere, nisi de illarum rerum pro quibus haec patiebantur veritate plane cum suo animo certi forent » (Croese, 128-130; résumé par Catrou, 100).

28. Cf. n. 22.

29. «... Uti in locis publicis, in media frequentia hominum genere aliquo clamatorio verum ingrato stridore aliquem sermunculum inchoarent... verba quaedam incondita exprimerent... Et haec ipsi quidem qui haec patrabant se facere dicebant *instinctu spiritus Dei*, et juxta exempla Prophetarum et Christi et Apostolorum » (Croese, 125).

30. Josiah Martin conteste l'origine donnée par Voltaire au nom de Quakers. Sewel (26) la rapporte à l'habitude de Fox de répéter dans ses prédications : « Tremble at the word of the Lord. » Croese de même (46), mais il ajoute : « Cui cum accederet quod hi homines non unam ob causam inter sua solemnia sacra *more tremebundo agerent*, alii hoc magis illam nomenclaturam in hosce homines transtulerunt. » Cf. Catrou, 22-23. — Moréri, Chamberlayne (1698), *la Religion des Kouakres* (1720, p. 40), La Mottraye (I, 163) expriment la même opinion que Voltaire. « Ils sont appelés *trembleurs*, parce que *lorsqu'ils attendent l'inspiration*, ils ont coutume de trembler » (Chamberlayne, 1698, I, 309). Barclay lui-même autorisait cette explication : « Et sic *tremor et corporis motus* et aliquando omnibus superveniet, et prout veritatis vis praevelet, a *gemitibus et suspiriis* in dulcem harmoniam et laudis melodiam transibit, *et hinc nomen quakerorum, id est Tremulorum, nobis ironice impositum est* » (Barclay, 231).

31. Croese, 355-356, que Catrou résume ainsi : « Tous les bouffons se faisaient un plaisir de les contrefaire. On ne joua plus de farces dans les Carrefours, et l'on ne mit plus de comédies sur les théâtres, que des Trembleurs n'y fissent personnage, » avec leur *jargon* et leur *enthousiasme*. Par exemple, voici dans le *Daily Courant* du 13 août 1720 une annonce théâtrale : « Not acted

these two years — by His Majesty's Company of Comedians — at the Theatre Royal in Drury Lane — on Tuesday next being the 16th of August will be reviv'd a Comedy called *The fair Quaker of Deal, or the Humours of the Navy*. With the original Sailor's song perform'd by Mr. Birkhead, and the Drunker Dance by him and others. » Voltaire put voir jouer à Drury Lane, le 5 janvier 1727 « *a New grotesque entertainment call'd* THE MISER OR WAGNER AND ABERICOCK, the part of the Miser in the character of a *Quaker* by Mr. Cibber jun. » (*Daily Post*, nº 2273); il put voir en 1728 « at Lee's and Harper's Theatrical Booth, in Bartholomew Fair », *the Quaker's Opera*, qui fut ensuite imprimé (*Daily Journal*, August 29, 1728).

32. L'anecdote est symbolique, faite de traits épars dans Sewel. — Fox écrit au juge de paix Sawrey : « Thou wast the first beginner of all the persecution in the North... But God had shortened thy days and limited them. » Et Sewel (75) ajoute : « It is remarkable that this Justice Sawrey who was the first persecutor in those parts, afterwards was drowned, and so died not a natural death. » Barbara Blaugdon, quakeresse, dit au juge Pepes « that the day of his death did draw nigh, wherein he must give an account of his actions, and that therefore *he ought to take heed* » (Sewel, 130).

33. Lorsque Fox est arrêté à Pattrington et qu'on le mène à 9 milles de là au juge de paix, « now the men that guarded Fox said : « It would be well if the Justice was not *drunk* when they came to him », because *he used to be drunk early* » (Sewel, 56).

34. Le juge Pepes ayant condamné pour meurtre une pauvre fille innocente, et fait mettre en liberté la quakeresse Barbara Blaugdon, « *he being come home, went to bed and died that night*. The noise of which sudden death being spread, it made people say « that Barbara had been a true prophetess unto him » (Sewel, 130). Le *Mayor* Seal fait fouetter Ambr. Rigg, « and not long after the Mayor died of a bloody flux » (Sewel, 157). Cf. dans Croese le propos des quakers sur le châtiment du juge Bennet (47).

35. Cromwell ayant voulu le faire dîner avec ses officiers, « George bid them tell the Protector, « he would not eat a bit

of his bread, nor drink a cup of his drink ». When Cromwell heard this, he said : « Now I see, there's a people risen up and come up, that I cannot win either with gifts, honours, offices or places, but all other *sects* and people, I can » (Sewel, 115). Cf. Croese, 75.

36. « I don't find that in Cromwell's time any laws were made to constrain people to frequent the worship of the publick or national church. But notwithstanding the quakers so called were imprisoned *for refusing to swear, or for nor paying tithes to maintain the priests* ; and they were whipped like vagabonds for preaching in markets or in other publick places ; or they were fined *for not taking off their hats before magistrates* ; for this was called contempt of the magistracy... And thus always a cloak and cover was found to persecute them » (Sewel, 96). — « So the king (Charles II) promised that *we should not anyways suffer for our opinion of religion* » (Sewel, 293) ; mais ils sont poursuivis pour refus de serment et de payer les dîmes (299 ; cf. encore 370-372 et 393-394 : dans ce dernier passage, Sewel compte 4.200 quakers en prison en 1662, et 500 à Londres). — Croese, pp. 155-157, 198-199, etc. — Josiah Martin objecte à Voltaire que le refus des dîmes, du serment et du chapeau sont des points de religion pour les quakers.

37. « *Et prosperitatem et adversitatem gustasti ; nosti quid sit e patria ejici, quid sit opprimi* et sub jugo esse non minus quam regnare ; et cum oppressus fueris, *ignorare non potes quam odiosus sit oppressor et Deo et hominibus*. *Si post omnes istas* exhortationes et admonitiones, *toto corde* te ad Deum non convertas, et illius obliviscaris, *qui meminit tui in afflictionibus*, sed temet ad luxum et vanitatem sequendam dederis, *certe magna erit condemnatio tua* ; contra quod periculum et tentationes eorum qui in malo te fovent, vel ad illud te fovent, praestantissimum et praevalentissimum remedium erit, ut ad lucem illam Christi *conscientiae tuae* illucentem temet applices, *quae tibi nullo modo adulabitur*... Sic exoptat, sic exorat ille qui fidelis tibi

amicus et subditus est

ROBERTUS BARCLAIUS. »

Selon Edward Higginson, Voltaire avait d'abord traduit le *tu* latin par *vous*, et le jeune quaker s'était amusé de cette méprise. C'est donc lui qui décida Voltaire à corriger sa traduction Cf. Appendice au commentaire de la let. I).

38. Nié par Josiah Martin. Et Sewel (604, sous la date 1675) : « King Charles, it seems, was not to be the man that should take off this yoke of oppression. » Cependant Sewel a enregistré une promesse de tolérance de Charles II (cf. n. 36).

Sur les Quakers[1]. (Source es Penn)

Environ ce tems[2] parut l'illustre Guillaume Pen qui établit la puissance des Quakers en Amérique, & qui les
5 auroit rendus respectables en Europe, si les hommes pouvoient respecter la vertu sous des apparences ridicules : il étoit fils unique du Chevalier Pen, Vice-Amiral d'Angleterre & favori du Duc d'Yorc[3], depuis Jacques II.

Guillaume Pen, à l'âge de quinze ans, rencontra un
10 Quaker à Oxford où il faisoit ses études[4] ; ce Quaker le persua|da, & le jeune homme qui étoit vif, naturellement [31]
éloquent, & qui avoit de la noblesse dans sa phisionomie & dans ses manieres, gagna bien-tôt quelques-uns de ses camarades. Il établit insensiblement une Société de
15 jeunes Quakers qui s'assembloient chez lui ; de sorte qu'il se trouva chef de Secte à l'âge de seize ans.

De retour chez le Vice-Amiral son pere au sortir du Collége[5], au lieu de se mettre à genoux devant lui, & de lui demander sa bénédiction, selon l'usage des
20 Anglais[6], il l'aborda le chapeau sur la tête & lui dit : « Je suis fort aise, l'ami, de te voir en bonne santé. » Le

Ligne 2. *39*[4]*-56* Histoire des Quakers. *70-75* Suite de l'histoire des Quakers. *K lie cette lettre à la précédente sans nouveau titre.* — 5. *34*[a]*-39*[4], *56, 70, 71, 71*[a] rendu

12. *34*[a]*-39* [de l]'ascendance *39*[4]*-K* [de l]'ascendant — 15. *51* tous [chez lui] — 16. *42-K* [chef de] la [secte] (*51 seul conserve la leçon primitive. Angl. 33* at the head of a sect*; la leçon de 42, qui fait contresens, doit être une faute typographique.*)

Vice-Amiral crut que son fils étoit devenu fol, il s'aperçut bien-tôt qu'il étoit Quaker. Il mit en usage tous les moïens [7] que | la prudence humaine peut emploier pour [32]
25 l'engager à vivre comme un autre [8] ; le jeune homme ne répondit à son pere qu'en l'exhortant à se faire Quaker lui-même.

Enfin le pere se relâcha à ne lui demander autre chose, sinon qu'il alla[t] voir le Roi et le Duc d'Yorc le chapeau
30 sous le bras [9], & qu'il ne les tutoïat point. Guillaume répondit [10] que sa conscience ne le lui permettoit pas [11], & le pere indigné & au désespoir, le chassa de sa maison [12]. Le jeune Pen remercia Dieu de ce qu'il souffroit déja pour sa cause [13], il alla prêcher dans la Cité, il y fit beaucoup de Prosélites.

Les Prêches des Ministres éclaircissoient tous les jours, & comme Pen étoit jeune, beau & bien (bien) fait, les femmes de | la Cour & de la Ville accouroient dévotement [33]
pour l'entendre [14]. Le Patriarche Georges Fox vint du fond
40 de l'Angleterre le voir à Londres sur sa réputation [15] ; tous deux résolurent de faire des missions dans les païs étrangers. Ils s'embarquérent pour la Hollande [16], après avoir laissé des ouvriers en assez bon nombre pour avoir soin de la vigne de Londres. Leurs travaux eurent
45 un heureux succès à Amsterdam [17] ; mais ce qui leur fit le plus d'honneur, & ce qui mit le plus leur humilité en danger, fut la réception que leur fit la Princesse Palatine Elizabet, tante de Georges premier Roi d'Angleterre, femme illustre par son esprit & par son sçavoir, & à qui
50 Descartes avoit dédié son Roman de Philosophie.

22. *39*[4]-*K* fou — *42*-*K* [il] aperçut (*sans* s')— 30. *42*, *42*[2] lui [répondit] *51* Guillaume dit [que]

31. *39*[4]-*K* et qu'il valoit mieux obéir à Dieu qu'aux hommes; [le père] — 36. *51*, *56*-*K* s'éclaircissoient — 37. *34*[2]-*K* [comme] il [étoit] — 38. *51* y accourroient

46. *34*[2]-*71*[2] [fit] plus

Elle étoit alors retirée à la Haye [18] où elle vit ces *amis* ; [34]
car c'est ainsi qu'on apelloit alors les Quakers en Hollande [19] ; elle eut plusieurs conférences avec eux ; ils prêchérent souvent chez elle [20], & s'ils ne firent pas d'elle
55 une parfaite Quakresse, ils avouérent au moins qu'elle n'étoit pas loin du roïaume des Cieux [21].

Les amis semérent aussi en Allemagne, mais ils recueillirent peu [22]. On ne goûta pas la mode de tutoïer dans un païs où il faut toujours avoir à la bouche les
60 termes d'Altesse & d'Excellence [23]. Pen repassa bien-tôt en Angleterre sur la nouvelle de la maladie de son pere, il vint recueillir ses derniers soupirs [24]. Le Vice-Amiral se réconcilia avec lui & l'embrassa avec tendresse quoiqu'il fut d'une diffé|rente Religion; Guillaume l'exhorta en [35]
65 vain à ne point recevoir le Sacrement, & à mourir Quaker, & le vieux bon homme recommanda inutilement à Guillaume d'avoir des boutons sur ses manches & des gances à son chapeau [25].

Guillaume hérita de grands biens, parmi lesquels il se
70 trouvoit des dettes de la Couronne [26], pour des avances faites par le Vice-Amiral dans des expéditions maritimes. Rien n'étoit moins assuré alors que l'argent dû par le Roi; Pen fut obligé d'aller tutoïer Charles II & ses Ministres plus d'une fois pour son païement. Le Gouver-
75 nement lui donna en 1680 au lieu d'argent la propriété & la souveraineté d'une Province d'Amérique au Sud de Marilan : voilà un Quaker | devenu souverain. Il partit [36]
pour ses nouveaux Etats avec deux vaisseaux chargés de Quakers qui le suivirent. On appela dès-lors le païs

51. *34ª-K* les [*amis*] (ces *est nécessaire*) — 57. *34ª-K* y [recueillirent] — 59. *34ª-39 omettent* avoir à la bouche. *39ª-K* [il faut] prononcer [toujours]
64. *34ª-K* Mais [Guillaume]
71. *42, 42ª* [dans] les

80 *Pensilvania* du nom de *Pen*; il y fonda la Ville de *Philadelphie* qui est aujourd'hui très-florissante [27]. Il commença par faire une ligue avec les Amériquains ses voisins [28]. C'est le seul traité entre ces Peuples & les Chrétiens qui n'ait point été juré, & qui n'ait point été
85 rompu. Le nouveau Souverain fut aussi le Législateur de la Pensilvanie, il donna des loix très-sages, dont aucune n'a été changée depuis lui. La premiere est de ne maltraiter personne au sujet de la Religion, & de regarder comme freres tous ceux qui croient un Dieu [29].

90 A peine eût-il établi son gou|vernement, que plusieurs [37]
Marchands de l'Amérique vinrent peupler cette Colonie.
Les naturels du pays, au lieu de fuir dans les forêts, s'accoutumérent insensiblement avec les pacifiques Quakers [30] : autant ils détestoient les autres Chrétiens con-
95 quérants & destructeurs de l'Amérique, autant ils aimoient ces nouveaux venus. En peu de tems un grand nombre de ces prétendus Sauvages charmés de la douceur de ces voisins, vinrent en foule demander à Guillaume Pen de les recevoir au nombre de ses Vassaux.
100 C'étoit un spectacle bien nouveau qu'un Souverain que tout le monde tutoïoit & à qui on parloit le chapeau sur la tête, un gouvernement sans Prêtres, un Peuple sans armes [31], des Citoïens tous égaux à la Magis|trature près, [38]
& des voisins sans jalousie.

105 Guillaume Pen pouvoit se vanter d'avoir aporté sur la terre l'âge d'or dont on parle tant, & qui n'a vraisemblablement existé qu'en Pensilvanie. Il revint en Angleterre pour les affaires de son nouveau Païs, après la mort

80. *70-K* Pensilvanie — 89. *42*, *42*[a] en [Dieu]
94. *70-K* [autant] qu'[ils...] —97. *34*[a]*-37* charmé *39*[4]*,46-K* [tems] ces prétendus sauvages charmés de ces nouveaux [voisins] *42-42*[a] [tems] ces prétendus sauvages charmés de la douceur de ces voisins.
107. *42*, *42*[a] véritablement [existé]

de Charles II. Le Roi Jacques[32] qui avoit aimé son pere,
110 eut la même affection pour le fils[33], & ne le considéra plus comme un Sectaire obscur, mais comme un très-grand homme. La politique du Roi s'accordoit en cela avec son goût ; il avoit envie de flatter les Quakers, en abolissant les Lois faites contre les Non-conformistes,
115 afin de pouvoir introduire la Religion Catholique à la faveur de cette liberté[34]. Toutes les | Sectes d'Angleterre [39]
virent le piége, & ne s'y laissérent pas prendre[35]. Elles sont toujours réunies contre le Catholicisme leur ennemi commun ; mais Pen ne crut pas devoir renoncer à ses
120 principes[36] pour favoriser des Protestans qui le haïssoient, contre un Roi qui l'aimoit. Il avoit établi la liberté de conscience en Amérique, il n'avoit pas envie de vouloir paroître la détruire en Europe[37] ; il demeura donc fidéle à Jacques II[38], au point qu'il fut généralement accusé
125 d'être Jésuite[39] : cette calomnie l'affligea sensiblement, il fut obligé de s'en justifier par des écrits publics[40]. Cependant le malheureux Jacques II qui comme presque tous les Stuards, étoit un composé de grandeur & de foiblesse, & qui comme eux, en | fit trop & trop peu, perdit son [40]
130 Roïaume sans qu'on pût dire comment la chose arriva.

Toutes les Sectes Anglaises reçurent de Guillaume III & de son Parlement, cette même liberté qu'elles n'avoient pas voulu tenir des mains de Jacques[41]. Ce fut alors que

109. *Angl. 33, 34ᵃ-39 ponctuent* : [... païs]. Après la mort de Charles second, [le roi Jacques]... *C'est la ponctuation conforme à la vérité des faits, et celle de Jore qui a passé dans 39ᵃ-K peut être une faute typographique. L'examen de la source du texte le ferait croire (cf. n. 32). Mais Voltaire a pu ne pas se souvenir de sa source, et laisser échapper l'inexactitude. C'est pourquoi je n'introduis pas de correction dans le texte.*

114. *46-K suppriment* faites.

123. *51* dans l'[Europe] — 130. *39ᵃ-K* sans qu'il y eût une épée de tirée et [sans qu'on pût]

131. *34ᵃ-48 et 52* Troisième *cf. Introd., VI.*

les Quakers commencérent à jouir par la force des Loix,
135 de tous les priviléges dont ils sont en possession aujourd'hui [42]. Pen, après avoir vû enfin sa Secte établie sans contradiction dans le païs de sa naissance, retourna en Pensilvanie [43]. Les siens & les Amériquains le reçurent avec des larmes de joie comme un pere qui revenoit voir
140 ses enfans [44]. Toutes ses Loix avoient été religieusement observées pendant son absence, | ce qui n'étoit arrivé à [41]
aucun Législateur avant lui. Il resta quelques années à Philadelphie, il en partit enfin malgré lui pour aller solliciter à Londres des avantages nouveaux en faveur du
145 commerce des Pensilvains [45] : il vécut depuis à Londres jusqu'à une extrême vieillesse, considéré comme le chef d'un Peuple & d'une Religion. Il n'est mort qu'en 1718 [46].

On conserva à ses descendans la propriété & le gou-
150 vernement de la Pensilvanie, & ils vendirent au Roi le gouvernement pour douze mille pieces [47]. Les affaires du Roi ne lui permirent d'en païer que mille. Un Lecteur Français croira peut-être que le ministére païa le reste en promesses et s'empara toujours du gouver | nement: [42]
155 point du tout, la Couronne n'aïant pû satisfaire dans le tems marqué au paiement de la somme entiere, le Contrat fut déclaré nul, & la famille de Pen rentra dans ses droits.

Je ne puis deviner quel sera le sort de la Religion des

144. *K* de nouveaux avantages... — 145. *34ᵃ-K* [Pensilvains] : il ne les revit plus ; il mourut à Londres en 1718.

151. *34ᵇ* 1200. — 158. *Ce paragraphe manque dans 34ᵃ-K ; à sa place, 56-K, après les mots* en 1718, *ajoutent :* Ce fut sous le règne de Charles II qu'ils obtinrent le noble privilége de ne jamais jurer, et d'être crus en Justice sur leur parole. Le Chancelier homme d'esprit leur parla ainsi : « Mes amis, *Jupiter* ordonna un jour que toutes les bêtes de somme vinssent se faire ferrer. Les ânes représentèrent que leur loi ne le permettoit pas. — Eh bien, dit *Jupiter*, on ne vous ferrera point ; mais au premier faux pas que vous ferez, vous aurez cent coups d'étrivières [48]. »

160 Quakers en Amérique ; mais je vois qu'elle dépérit tous les jours à Londres. Par tout païs la Religion dominante, quand elle ne persécute point, engloutit á la longue toutes les autres [49]. Les Quakers ne peuvent être membres du Parlement, ni posseder aucun Office,
165 parce qu'il faudroit prêter serment & qu'ils ne veulent point jurer. Ils sont réduits à la nécessité de gagner de l'argent par le Commerce ; leurs enfans enrichis par l'industrie de leurs peres, veulent | jouir, avoir des hon- [43]
neurs, des boutons & des manchettes, ils sont honteux
170 d'être apellés Quakers, & se font Protestans pour être à la mode [50].

COMMENTAIRE

1. Source principale et presque unique : *A collection of the works of W. Penn*, London, 1726, 2 v. in-fol., *the Author's Life*, au début du t. I. — Sewel et Croese ne peuvent être que des sources très secondaires : leurs récits sont sur certains points en contradiction avec cette *Vie* très documentée. Ainsi Sewel (539) et Croese (286, suivi par Catrou, 129) convertissent Penn en Irlande à 22 ans, et non à Oxford à 15 ans.

2. *Angl. 33* : « About this time » et en note : 1666. Mais cette date résulte de la supposition que Penn (né en 1644) se convertit à 22 ans.

3. « His father became a peculiar favourite of the then duke of York » (*The Author's Life*, p. 1).

4. « *About the 15th year of his age* he was entered *a student at* Christ's Church College *in Oxford*... ; for he, *with certain other students* of that University, withdrawing from the National way of worship, *held private meetings for the exercise of Religion*, where

161. *51* [Par] tous [pays]

they both (Thomas Loe son convertisseur et lui) preached and prayed among themselves. This gave offence to the Heads of the College, and he, *being but sixteen years old*, was fined for Nonconformity » (*Life*, 1). — *Angl. 33*, faute de connaitre cette source, corrige le texte de Voltaire selon la tradition courante recueillie par Croese et Sewel : « W. P., at twenty years of age, happening to meet with a Quaker (*en note* Thomas Loe) in Cork, whom he had known at Oxford... » ; et plus bas, au lieu de : « à l'âge de seize ans », « a little above twenty ».

5. « *From thence* (du collège) *he returned home* » (*Life*, 2). — *Angl. 33* corrige : « After leaving Cork... »

6. « Les enfants bien élevés vont en se levant et en se couchant souhaiter le bonjour ou le bonsoir à leurs pères et mères, et leur demander leurs bénédictions ; pour cet effet, ils se mettent à genoux devant eux. » (César de Saussure, 300. Cf. *Introd.*, *VII.*) — *Angl. 33* ne traduit pas les mots « selon l'usage des Anglais ».

7. «... Which (c. à. d. *la profession de sa nouvelle religion*) his Father... endeavoured *both by words and blows* to deter him from ; but finding *those methods* ineffectual... » (*Life*, 2).

8. « His father pressing his conformity to the customs and fashions of the times » (*Life*, 4).

9. Le vice-amiral consentit à laisser son fils suivre sa croyance, « *provided he would be uncover'd in the presence of the King, and the Duke*, and himself » (*Life*, 4).

10. « He humbly signified that he could not comply with his desire therein » (*Life*, 4).

11. « He no less afflicted to think that a compliance with his Earthly Father's pleasure was inconsistent with an obedience to his Heavenly one » (*Life*, 4).

12. « He (*le père*) was at length *so incensed* that he *turn'd him out of doors* » (*Life*, 2). « His father... *turn'd him out of doors* the second time » (*Life*, 4). La source raconte deux disputes de W. Penn avec son père, et le fait mettre deux fois à la porte (pp. 2-4) ; Voltaire synthétise en une scène.

13. « Thus exposed to the charity of his Friends, having no other subsistence (except what his mother privately sent to him), *he endured the cross with a Christian patience* and Magnanimity » (*Life*, 4).

14. Sur les premières prédications de W. Penn, *Life*, p. 4. Cf. Croese, 288-9, 327-9. Voltaire brode sur le succès de Penn.

15. Dans *the Author's Life*, Fox s'en va en Hollande avec Penn et Barclay ; mais on n'y trouve pas le détail que donne Voltaire. Sewel (630) montre Fox venant du fond de l'Angleterre à Londres, et de là passant en Hollande avec Penn, mais il ne dit pas que Fox soit venu à Londres précisément pour connaître Penn.

16. Il y a deux voyages en Hollande, en 1671 (*Life*, 43) et 1677 (*Life*, 50-116) : c'est au second, très détaillé et très documenté dans la *Vie*, que Voltaire s'attache. Il saute de la p. 4 de la *Vie* à la p. 50, sacrifiant tout le détail de l'apostolat de Penn ln Irlande et en Angleterre et de ses démêlés avec la justice.

17. *Life*, 52-54 : grand meeting des Amis à Amsterdam, le 2 juin 1677.

18. C'est à Herwerden que Penn vit la princesse (*Life*, 59-63 et 98).

19. Voltaire vient de lire (p. 53) des documents concernant *the general meeting of* Friends *at Amsterdam*, et dans toute la relation écrite par Penn de son voyage en Hollande, que la *Vie* donne *in extenso*, il trouve le mot *Friends* : d'où il conclut que le terme est propre aux quakers hollandais.

20. Penn fait cinq visites à la princesse du 10 au 12 juin 1677, et en outre ses amis et lui prêchent plusieurs fois les gens de la maison (*Life*, 59-63). Nouvelles visites au retour d'Allemagne les 22 et 23 juillet (*Life*, 98).

21. C'est bien la nuance qui ressort du récit de Penn et des lettres qu'il échange avec la Princesse. « They (Elizabeth et la comtesse de Hornes) are persons seeking after the best things » (*Life*, 59). Penn lui écrit : « O be you of that little Flock unto whom Jesus said : Fear not, it is your Father's good pleasure to give you the Kingdom » (*Life*, 73). Cf. les propos de la page 98 et la lettre de la p. 110. — Comparez Croese (534 et suiv.) résumé par Catrou (208).

22. « Sed ab his nihil scriptione dignum actum » (Croese, 530). Mais Voltaire a pu tirer cette impression du récit diffus de Penn.

23. Allusion à la rencontre que firent Penn et ses amis d'un comte de Falkenstein qui sortait de son château. « And seeing us in the habit of strangers, [he] sent one of his attendants, to demand who and from whence we were ? And whither we went ? Calling us afterwards to him, and asking us the same questions, we answered « that we were Englishmen come from Holland, going no farther in these parts, than this own town of Mulheim ». But *not showing him or paying him that worldly homage and respect* which was expected from us, some of his gentlemen asked us, « If we knew whom we were before ? And if we did not use to deport ourselves after another manner before Noblemen, and in the presence of Princes ? » We answered, « We were not conscious to ourselves of any disrespect or unseemly behaviour ». One of them sharply replied : « Why dont't you pull off your hats then ? Is it respect to stand covered in the presence of the sovereign of the Country ? » We told them, « It was our practice in the presence of our Prince, who is a great King », and that « We uncovered not our heads to any but in our duty to Almighty God ». Upon which the *Graef* called us « Quakers », saying unto us : « We have no need of Quakers here ; get you out of my dominions ; you shall not go to my town » (*Life*, 78).

24. Le vice-amiral mourut en 1670 avant les voyages de son fils en Hollande. Voltaire n'a pas remarqué au bas d'une page (*Life*, 35) la mention de sa mort. En arrivant à l'affaire de la Pensylvanie, il voit que Penn n'a plus son père. Il en place donc la mort de façon à introduire cette affaire. Sewel l'y a peut-être aidé, en mentionnant cette mort à propos de la Pensylvanie, mais comme bien antérieure (*long before*) sans préciser (631).

25. Voltaire n'a pas lu dans les *Œuvres* de W. Pen (I, 432), le passage du Traité *No cross no crown* où l'auteur rapporte les dernières paroles de son père : il en eût sans doute tiré quelque chose. Il induit la réconciliation d'un passage de la *Vie* (p. 136, cf. plus bas, n. 33), et sans doute surtout du récit de Sewel qui lui fournit l'idée de son trait : « He also gave his son *several admonitions how to behave himself in this world* » (651).

26. « King Charles the second (in consideration of the ser-

vices of sir William Penn *and sundry debts due to him from the Crown* at the time of his decease), by Letters-Patent *bearing date* the 4th of March *1680-81* granted to Will. Penn and his hiers *that Province* lying on the west side of the River Delaware *in N. America*, formely belonging to the Dutch, and then called the New-Netherlands : the name was now changed by the King in honour of Will. Penn, whom and his heirs he made *absolute Proprietors and Governours* of it... Many single persons and some families out of England and Wales went over,... and began to build the city of Philadelphia in a comodious situation on the aforesaid navigable river Delaware... » (*Life*, 121).

27. J'ignore d'où vient ce détail des deux vaisseaux. Ici Voltaire s'écarte de la *Vie*, peut-être pour suivre Sewel : « Will. Penn now went wich much Company to America and having seen the land given him, *he founded then the chief city Philadelphia* and some other towns » (651). Peut-être suit-il ici une source inconnue. — Voltaire a simplifié en faisant partir tout de suite Penn pour l'Amérique : il n'y alla qu'en 1682, après avoir envoyé sa Constitution (*Life*, 123).

28. « And to secure the new Planters from the native Indians, ... the Governour gave orders to treat them with all candour and humanity, and appointed Commissioners to confer with them about land, and to confirm *a league of peace...* » (*Life*, 121).

29. « He also drew up the foundamental Constitution of Pensylvania in twenty four articles... ; *the first of which* articles shewing that his principle was to give as well as take liberty of conscience in matters of religion, we shall transcribe... » (*Life*, 122). «... Of which laws one was : *that all persons living in this Province, who confess and acknowledge the one Allmighty and Eternal God* to be the Creator, Upholder, and Ruler of the world,... shall in no wise *be molested* or prejudiced *for their religious persuasion* or practice in matters of faith and worship » (*Life*, 122). — Cf. Croese, 439-440, suivi par Catrou, 248 : « (Les protestants) trouvèrent à dire qu'on étendît la liberté chrétienne jusqu'à permettre de s'en tenir à la seule adoration d'un dieu

créateur. C'était autoriser le déisme, disaient-ils. » Voltaire l'entend bien ainsi.

30. « His *friendly* and *pacifick* manner of treating the Indians, begat in them an extraordinary *Love and Regard* to him and to his people, *so that they have maintained a perfect amity* (cf. p. 48, ligne 84) with the English of Pensylvania ever since » (*Life*, 122). — Peut-être aussi Croese, 438-40, ainsi résumé par Catrou : « En effet *les sauvages furent charmés* de trouver en Amérique des hommes *paisibles* dont ils n'avaient point à redouter la tyrannie. Toutes les autres nations les avaient épouvantés et souvent ruinés par des expéditions militaires. » (255). — Voltaire put voir dans les journaux anglais de 1728 qui rendirent compte du nouveau traité passé avec les Indiens par le gouverneur de la Pensylvanie, combien le souvenir de Penn leur était encore cher. Son nom est invoqué avec respect par tous les négociateurs des deux nations. (*The Daily Journal*, du nº 2386 au nº 2406, Aug. 31 — Sept. 18, 1728).

31. Ce ne fut qu'en 1747 et 1755 que l'assemblée de la Pensylvanie permit aux habitants appartenant à d'autres confessions de former une milice par enrôlements volontaires. — Croese, 441-442 ; Catrou, 252 : « On mit une égalité parfaite de rangs et de grades. On abolit la distinction de noblesse et de roture, et tous eurent un droit égal d'aspirer aux charges et au gouvernement. »

32. La leçon de *34*ª se justifie par la *Vie* de Penn : « *He returned to England* where he arrived safe the 12th of the 6th month 1684. On the 6th of the 12th month following, *King Charles the second* died, and was succeeded by his brother, etc...» (*Life*, 124).

33. « My Father's humble request to him (*Jacques II*) upon his death bed, to protect me from the inconveniencies and troubles my persuasion might expose me to... » (*Life*, 136). Penn « for whom... the Duke had always shewn a personal respect and esteem... » (*Life*, 125). Cf. Croese 368-370 ; d'après lequel Catrou, 168 : « Il avait *aimé son père*... et il *se sentait de l'affection* pour le fils... »

34. « The King having thus granted liberty of conscience *to*

people of all persuasions, did whatever he could to introduce popery into England... » (Sewel, 687).

35. « *This was a very strange fight to protestants in England*, and it caused no small fermentation in the minds of people... And such a general liberty of conscience *making an alluring shew*, several dissenters, as Baptists and others, served the King with their pens on this account... » (Sewel, 687-688). Cf. Croese, 367, 373 ; Catrou, 165. — « Toutes ces misérables sectes ne sauraient s'accorder qu'au seul regard du pape qu'elles rejettent et maudissent d'une commune voix » (*Voyage de M. Payen*, 1663, p. 7, cité par Bastide, *John Locke*, p. 207).

36. «... The asserting an impartial liberty of conscience..., these are corner-stones and *principles* to me... For Religion itself is an empty name without them » (Lettre de Penn à W. Popple, *Life*, 137).

37. « I have bowels for Mankind, and *dare not deny others what I crave for myself*, I mean liberty for the exercise of my religion » (Lettre de Penn à Tillotson, *Life*, 128).

38. « And W. Penn who had always been a defender of liberty of conscience, was also not unactive in this affair » (Sewel, 608). Cf. le discours de Penn à Jacques II en lui présentant le remerciement des quakers pour l'établissement de la liberté de conscience (*Life*, 129-130).

39 «... He took lodgings in 1585 near Kensington. And now his acquaintance and frequency at Court subjected him to the undeserved censure of such as least knew him, as being a Papist or *Jesuit*... » (*Life*, 125).

40. « Whereupon, to undeceive the world and clear himself, *he published the following paper*, called Fiction found out, etc... » (*Life*, 125). Voyez aussi les lettres à Tillotson et à Popple (*Life*, 128-139). — Cf. Croese, 372-373 ; Catrou, 170 et 178.

41. « Itaque ergo et quakeris talis vacatio et licentia data est » (Croese, 376), mais « demptis iterum papistis » (375) : donc ce n'est pas la même liberté que sous Jacques II. — Il s'agit de l'acte de tolérance, du bénéfice duquel étaient exclus les Papistes et les Antitrinitaires.

42. « *Privilegia* ac jura *quakerorum*, quae quidem ut a Rege ac Parlamento iis donata, ita *actis* de Religionum libertate inserta fuere » (Croese, 376).

43. Juin 1698 (*Life*, 145).

44. « Upon their coming thither, they were received *with the universal joy* of the inhabitants » (*Life*, 145). «... His *paternal* administration... Their *paternal* regard to us and our posterity » (*Life*, 147).

45. « The next Month (oct. 1701) he took shipping for England » (*Life*, 147), mais pour empêcher le vote d'un bill qui portait atteinte à ses droits de gouverneur et étendait les prérogatives de la Couronne.

46. *Angl. 33* fait ici une rectification : « But he never saw it again, he dying in Ruskomb in Berkshire, anno 1718. » Voltaire, peut-être averti par cette correction, a modifié son texte dans *34* (édition de Jore), tandis que Thieriot le conservait dans *34*[a] (éd. de Londres, *Basle*). — Voltaire, en feuilletant la vie de Penn, n'avait pas pris garde à une phrase où le changement de demeure du vieillard, qui pour sa santé quitta Londres, était indiqué (*Life*, 148).

47. Cette anecdote ne figurant ni dans la traduction anglaise, ni dans l'éd. française de Londres (*34*[a]), on peut conclure que Voltaire l'a apprise entre l'envoi de sa copie à Thieriot et l'impression de Jore, et qu'il ne la tire pas des sources qui lui ont servi pour cette quatrième lettre. En effet ni Croese, bien entendu, (impr. en 1696), ni Sewel qui va jusqu'en 1715, ni la *Vie* de Penn ne la connaissent. Je n'en ai pas trouvé la source : peut-être fut-elle orale, et déformait-elle un incident des dernières années de Penn, dont sa *Vie* d'ailleurs ne disait rien. En 1711-1712, des embarras d'argent forcèrent Penn de négocier avec la Couronne pour la vente de son droit de propriété. Une attaque d'apoplexie qu'il eut arrêta l'affaire (*Dict. of Nat. Biogr.*). En 1711, il offre de céder le gouvernement de la province pour 20.000 l.. Le ministère lui offre 12.000 l. payables en 4 ans. On lui verse 1.000 l.; et il tombe malade (*British Cyclop.*, avec références à Dixon, *Life of P.*, 413 et Janney, *Life of P.*, 549 ; voyez aussi l'*Encyclop. Britannica*). La négociation ne passa pas inaperçue.

« On apprend par les nouvelles publiques, écrivait Leclerc, que Guillaume Penn a vendu cette année 1712 la propriété de ce pays-là (*la Pensylvanie*) à la Couronne de la Grande-Bretagne » (*Bibl. choisie*, 1712, t. 25, 1re part., p. 131). La charte primitive ne fut annulée qu'en 1778 et les droits de la famille Penn rachetés pour 130.000 livres.

48. Je ne sais d'où Voltaire tire cette anecdote, qui n'apparaît qu'en 1756. Elle est inexacte. La concession de l'affirmation au lieu du serment fut faite aux quakers sous Guillaume III en 1696, renouvelée en 1701, sous le même règne, confirmée à perpétuité et étendue à l'Écosse et à l'Amérique en 1715, au début du règne de Georges Ier. De plus Voltaire en 1770 (*Quest. sur l'Encyclop.*, art. *Affirmation par serment*) nomme le chancelier Cowper. Or Cowper fut chancelier sous la reine Anne de 1707 à 1710, et sous Georges Ier de 1714 à 1718. L'anecdote se rapporterait donc au dernier renouvellement du privilège de ne pas jurer. Mais ne faudrait-il pas lire Cooper (et non Cowper) ? Ce serait le premier lord Shaftesbury, chancelier en 1661 sous Charles II. W. D. Christie (*A life of Anthony Ashley Cooper first earl of Shaftesbury*, 1871, 2 vol. in-8o) cite un *Mémoire* de Shaftesbury à Charles II, vers 1669, pour l'engager à une large tolérance envers les non-conformistes (t. II, app. I). En 1675 Shaftesbury, qui, depuis 1669, avait soutenu l'intolérance, se retourne contre le Danby Test comme renforçant trop le privilège de l'anglicanisme (II, 203-206, et app. VI). En 1679 Shaftesbury, membre du Conseil privé, s'oppose encore à un projet de loi qui imposait un nouveau serment aux non-conformistes (II, 328). Cf. encore G. Burnet, *History of my own time*, Oxford, 1902, t. I, p. 553 et t. II, p. 82. Shaftesbury avait de l'esprit et du mordant. Pour conclure, ou bien il s'agit de la dispense de jurer, et l'anecdote doit se placer sous Georges Ier, en se rapportant à Cowper, ou elle se place sous Charles II, et l'apologue appartient à Shaftesbury, mais alors il s'agit d'un *test*.

49. Affirmation contestée par *The present state of the Republick of Letters*, 1733, art. 32, qui accuse Voltaire d'ignorance des choses anglaises et maintient que la liberté de conscience a multiplié les sectes, « but also made the sectaries rich, numerous and powerful ». C'est le journaliste anglais qui se trompe.

« Jamais les dissidents ne furent moins en évidence, et jamais ils ne perdirent plus d'adhérents. La constatation en est faite vers 1726 par un de leurs pasteurs les plus distingués, le Rev. E. Calamy » (W. Thomas, *Le poète Edward Young*, p. 100). « Dr Priestley who knew Lancashire well reckoned that in the reign of the first two Georges, the dissenters had diminished in that country by one third of their original number » (*Social England... by various writers, edited by* H. D. Traill, London, 1896, t. V, p. 235). « About 1729, complaints began to be heard that the Non Conformist Churches were declining in numbers and spiritual efficiency » (*Ibid.*, 236. Voyez aussi Ch. Abbey and J. H. Overton, *The English Church in the 18th Cent.*, 1878, t. I, p. 11). Il y eut une polémique sur cette question en 1730-1731. Un anonyme, dans *An inquiry into the causes of the Decay of the Dissenting interest*, mit en doute le bien-fondé des inquiétudes : Phil. Doddridge répliqua par *Free thoughts, or the best means of reviving the Dissenting interest*, 1730 (cf. le Catalogue du British Museum, aux mots *Dissenting interest*). Le réveil vint par Wesley, après 1740. (Cf. *Revue de Paris*, 1906, Élie Halévy, *La naissance du méthodisme en Angleterre.*)

50. La Mottraye prétend qu'il y avait du relâchement parmi les quakers : « J'en ai fréquenté quelques-uns qui m'ont paru observer assez exactement les devoirs de la société civile, qui ôtent le chapeau, rendent *vous* à ceux qui le leur donnent, sans y montrer la moindre répugnance » (I, 163). Mais l'affirmation de Voltaire va bien plus loin. Ch. Abbey et J. H. Overton, *The English Church in the 18th Century*, 1878, t. I, p. 557, constatent le déclin du quakerisme après Guillaume III. — Autres jugements de Voltaire sur les quakers : *Essai sur les mœurs*, Introduction, XVII, et ch. 153. — *Dict. phil.*, art. *Affirmation par serment, Baptême, Église, Hommes, Quakers, Tolérance.* — *Traité de la tolérance*, ch. 4. — *Histoire de l'établissement du christianisme*, chap. 22. — *Histoire de Jenny ou l'athée et le sage*, ch. 1, 3, 7. — *Sermon de Josias Rossette.* Cf. enfin les deux *Lettres d'un quaker à Jean George Le Franc de Pompignan.* Il n'y aura qu'un seul fait nouveau dans tout cela : l'allusion à la milice pensylvanienne formée de non-quakers (*Essai*, Introd., XVII, éd. Moland, t. XI, p. 51).

CINQUIÉME LETTRE [44]

Sur la Religion Anglicane[1].

C'est ici[2] le païs des Sectes. Un Anglais comme homme libre, va au Ciel par le chemin qui lui plaît[3].

Cependant quoi-que chacun puisse ici servir Dieu à sa mode, leur véritable Religion, celle où l'on fait fortune, est la Secte des Episcopaux, apellée l'Eglise Anglicane, ou l'Eglise par excellence. On ne peut avoir d'emploi ni en Angleterre, ni en Irlande, sans être du nombre des fidéles Anglicans[4] ; cette raison qui est une excellente [45] preuve, a converti tant de Non-conformistes, qu'aujourd'hui il n'y a pas la vingtiéme partie de la Nation qui soit hors du giron de l'Eglise dominante.

Le Clergé Anglican a retenu beaucoup des cérémonies[5] Catholiques, & sur tout celle de recevoir les dixmes[6] avec une attention très-scrupuleuse. Ils ont aussi la pieuse ambition[7] d'être les Maîtres.

De plus, ils fomentent autant qu'ils peuvent dans leurs Ouailles un saint zéle contre les Non-conformistes[8]. Ce zéle étoit assez vif sous le gouvernement des Toris dans les dernières années de la Reine Anne ; mais il ne s'étendoit pas plus loin qu'à casser quelquefois les vîtres[9]

Ligne 2. *39*[4]*-75* De [la rel.] *K* Anglicans. De [la rel.] (*Dict. Phil.*). *K* L'Angleterre est [le pays] — 3. *34*[2]*-K* [Sectes] Multae sunt mansiones in domo patris mei (*Jean, XVI*, 2.) — 4. *46-K* [comme] un [homme] (*51 seul conserve le texte primitif.*) — *46-K* qu'il lui plaît.

14. *K* de [ceremonies] — 17. *39*[4]*-K* [Maîtres] ; car quel Vicaire de village ne voudroit pas être Pape ?

des Chapelles Hé|rétiques, car la rage des Sectes a fini [46]
en Angleterre avec les guerres civiles, & ce n'étoit plus
25 sous la Reine Anne que les bruits sourds d'une mer encore
agitée long-temps après la tempête ; quand les Wigs & les
Toris déchirérent leur païs comme[10] autrefois les Guelphes
& les Gibelins, il fallut bien que la Religion entrât dans
les partis. Les Toris étoient pour l'Episcopat, les Wigs
30 le vouloient abolir [11], mais ils se sont contentés de l'abais-
ser quand ils ont été les Maîtres.

Du tems que le Comte Harley d'Oxford, & Milord
Bolingbroock, faisoient boire la santé des Toris[12], l'Eglise
Anglicane les regardoit comme les défenseurs de ses saints
35 Priviléges. L'assemblée du bas Clergé, qui est une espece
de Chambre|des Communes[13] composée d'Ecclésiastiques, [47]
avoit alors quelque crédit, elle jouissoit au moins de la
liberté de s'assembler, de raisonner de controverse, & de
faire brûler de tems en tems quelques livres impies [14],
40 c'est-à-dire écrits contr'elle [15]. Le ministere qui est Wig
aujourd'hui, ne permet pas seulement à ces Messieurs de
tenir leur assemblée [16], ils (se) sont réduits dans l'obscu-
rité de leur Paroisse au triste emploi de prier Dieu pour
le Gouvernement qu'ils ne seroient pas fachés de troubler.
45 Quant aux Evêques qui sont vingt-six en tout, ils ont
séance dans la Chambre-Haute [17] en dépit des Wigs,
parce que le vieil abus de les regarder comme Barons
subsiste encore ; mais ils n'ont pas plus de pouvoir dans
la | Chambre [18] que les Ducs & Pairs [19] dans le Parlement [48]

28. *48 (corr.)*, *51-K* [Gibelins] désolèrent l'Italie ;
32. *51* de Harlay d'Oxford *K* Harlay — *35-71*, *75*, *K* Mylord — 33. *34ª-48*, *52-56*, *75* Bolingbroke, *51* Bolinbroke, *70-71ª* Bolingbrooke — 40. *35*, *39-48*, *52* Le Ministre.
42. *34ª-K* il sont reduits *(sans* se) *seule leçon satisfaisante*, *que j'adopte. Angl. 33* they are at this time reduced. — 45. *34ª-42ª* vingt et six *39ª (corr.)* et *biffé*. — 47. *39ª-K* la coutume ou l'abus — 48. *34ª-K omettent cette phrase* : Mais ils... de Paris.

de Paris. Il y a une clause dans le serment que l'on prête à l'État, laquelle exerce bien la patience Chrétienne de ces Messieurs.

On y promet d'être de l'Église, comme elle est établie par la Loi [20]. Il n'y a guére d'Evêque, de Doïen, d'Archiprêtre [21], qui ne pense être de droit divin [22] ; c'est donc un grand sujet de mortification pour eux d'être obligés d'avouer qu'ils tiennent tout d'une misérable Loi faite par des profanes laïques. Un Religieux (le Pere Courayer) a écrit depuis peu un livre pour prouver la validité & la succession des Ordinations Anglicanes [23]. Cet ouvrage a été proscrit en France [24] ; mais croïez-vous qu'il ait plû au ministére d'Angleterre ? | point du tout. Ces maudits Wigs [49] se soucient très-peu que la succession Episcopale ait été interrompue chez eux ou non, & que l'Evêque Parker ait été consacré dans un cabaret (comme on le veut) ou dans une Eglise [25] ; ils aiment mieux même que les Evêques tirent leur autorité du Parlement plûtôt que des Apôtres [26]. Le Lord B. dit que cette idée de droit divin ne serviroit qu'à faire des tirans en camail & en rochet [27], mais que la Loi fait des Citoïens.

A l'égard des mœurs le Clergé Anglican est plus réglé que celui de France, & en voici la cause : tous les Ecclésiastiques sont élevés dans l'Université d'Oxford, ou dans celle de Cambridge, loin de la corruption de la Capitale ; ils ne sont appellés aux dignités de l'Eglise | que très- [50] tard [28], & dans un âge où les hommes n'ont d'autres passions que l'avarice, lorsque leur ambition manque d'alimens. Les emplois sont ici la récompense des longs

50. *51* une chose
54. *34*[a]-*K* d'Eveques, de Doyens, d'Archiprêtres qui ne pensent l'être — 58. *34*[a]-*K* [Un] savant [Religieux] *Les parenthèses, ici et l. 65, sont de l'éd. originale.*
62. *34*[a]-*K* Les [maudits] — 67. *39*[4]-*K suppriment* plutôt.

services dans l'Eglise aussi bien que dans l'Armée ; on n'y voit point de jeunes gens Evêques ou Colonels au sortir du Collége. De plus les Prêtres sont presque tous mariés, la mauvaise grace contractée dans l'Université, & le peu de commerce qu'on a ici avec les femmes [29], font que d'ordinaire un Evêque est forcé de se contenter de la sienne. Les Prêtres vont quelquefois au cabaret, parce que l'usage le leur permet, & s'ils s'enyvrent, c'est sérieusement et sans scandale [30].

Cet estre indéfinissable qui n'est ni Eclésiastique ni Sécu|lier, en un mot, ce que l'on apelle un Abbé [31], est [51] une espece inconnue en Angleterre ; les Eclésiastiques sont tous ici réservés & presque tous pédans. Quand ils aprennent qu'en France de jeunes gens connus par leurs débauches, et élevés à la Prélature par des intrigues de femmes, font publiquement l'amour, s'égaient à composer des chansons tendres, donnent tous les jours des soupers délicats & longs, & de-là vont implorer les lumieres du S. Esprit, & se nomment hardiment les successeurs des Apôtres ; ils remercient Dieu d'être Protestans. Mais ce sont de vilains hérétiques, à brûler à tous les diables, comme dit Maître François Rabelais [32] ; c'est pourquoi je ne me mêle de leurs affaires.

COMMENTAIRE

1. Les sources livresques, ici, ne marquent souvent que les courants de sentiments et d'idées où Voltaire a puisé. J'ai

80. *34*ª-*K* [on n'y voit] pas *46*-*K* pas des [jeunes gens] (*sauf 51, 71, 71*ª *qui conservent* pas de)
92. *46*-*K* des jeunes gens — 99. *46*-*75* des vilains (*51, 71*ª, *K* de vilains)
101. *34*ª-*K* [mèle] point

essayé de les préciser davantage à l'aide des journaux. Mais il faut dans toutes les lettres V-X réserver une grande place aux impressions directes de Voltaire, aux conversations et sources orales.

2. « Great Britain is particularly fruitful in religions, that shoot up and flourish in this climate more than in any other » (*The Tatler*, nº 257).

3. « Ils (les whigs) disent que dans une *nation libre comme est l'Anglaise*, chacun doit avoir la liberté de rendre à Dieu le culte que lui dicte sa Conscience, par le même droit que chacun jouit de sa maison, de son champ et de son pré » (De Cize, cy devant officier au service d'Angleterre, *Histoire du whiggisme et du torisme*, La Haye, 1718, in-12). — « They (les gens de Clèves) quietly permit one another *to choose their way to Heaven* » (Locke, Lettre à Bayle du 12 déc. 1665, cité par Bastide, *John Locke*, p. 30). — Cf. l'abbé Prévost, *Mém. d'un H. de qualité*, l. XII, début, éd. 1803, t. III, p. 146.

4. Bill contre la conformité occasionnelle, pour exclure plus rigoureusement les non-conformistes de tous les emplois, 1711 : le comte d'Oxford le laissa passer (Rapin Thoyras, XII, 379 ; De Cize, 341).

5. «... L'Église Catholique dont ils retinrent les Évêques et la plupart des cérémonies » (Le P. D'Orléans, *Histoire des Révolutions d'Angleterre*, éd. de 1724, t. 3, p. 225). Il n'est pas sûr que Voltaire ait utilisé cet ouvrage, malgré l'analogie des expressions.

6. Sur les diverses dîmes payées au clergé anglican, cf. Chamberlayne, I, 274-275.

7. L'auteur des *Réflexions sur l'humeur de la nation anglaise en matière de religion et de politique* (traduit de l'Anglais, Londres, 1713, in-12) s'élève contre les tracasseries et amendes infligées aux dissidents. « Le principe de tant de violences, c'est *le désir* de régler les autres et *de commander* » (p. 22).

8. Cette accusation est dans Rapin Thoyras, *Diss. sur les whigs et sur les torys* (t. VIII de l'*Hist. d'Angl.*, p. 642).

9. « La populace n'avait garde de ne pas suivre un parti où

elle voyait les ecclésiastiques. (Après le succès des tories aux élections de 1710), elle *cassa les vitres* de tous ceux qui n'avaient pas illuminé leurs fenêtres » (Rapin Thoyras, 2e éd., XII, 312). — En 1712, à l'occasion d'une fête en mémoire de Guillaume III, « on s'injuria, on se battit, on *cassa les vitres* du traiteur » (*Ibid.*, XII, 456). En 1715, sous George Ier, le jour anniversaire du couronnement de Jacques II et de la reine Anne, les maisons des tories furent illuminées ; « on *cassa les vitres* de celles qui ne l'étaient pas ». La même année, au jour de naissance du duc d'Ormond, « on *brisa les vitres* de celles qui n'étaient pas illuminées » (*Ibid.*, XIII, p. 42). En général ce sont des vitres de particuliers et de cabarets qui sont cassées. Les temples non-conformistes sont plutôt saccagés et abattus : Rapin Thoyras, XIII, 42 ; *An Epistle to W. S. esq.* (Shippen) *containing some Political Remarks* etc,, *by a Member of Parliament*, London, 1728, in-8o (p. 20 : licensed Meetinghouses pulled down or burnt). — *Angl. 33* renforce ici le texte : « the breaking the windows of some Meeting-houses and the demolishing of *a few of them.* »

10. La comparaison est dans Gregorio Leti (IV, 158) et dans son abréviateur Vanel (t. I, p. 53). Voltaire l'a plutôt prise d'Addison (*The Spectator*, no 12) ou reçue de Bolingbroke qui l'emploiera plus tard (*A Diss. upon parties*, *Works*, II, 85); mais avait-il besoin ici d'une suggestion ?

11. Rapin Thoyras nie ces mauvais desseins des whigs (*Diss. sur les wh. et les t.*, t. VIII, p. 652-654). Mais il accorde qu'on les leur prête. « Ce ne sont pas les étrangers seuls qui ont sur ce sujet des idées confuses... Les Anglais même n'en sont pas exempts. Rien n'est plus ordinaire que ...d'entendre un tory accuser tous les whigs sans distinction (et non les whigs presbytériens seulement) de vouloir *abolir... la Hiérarchie* » (*Ibid.*, 648). Voltaire dut lire cette accusation dans les journaux, la recueillir chez Bolingbroke, Peterborough ou Swift. Il est de sa méthode de se renseigner chez les ennemis des whigs sur leur véritable esprit. Et puis, il ne croit pas leur faire un mauvais compliment en accueillant ce bruit. — D'ailleurs l'*Histoire* de Rapin Thoyras admet que les Parlements

whigs sont disposés à « humilier les ecclésiastiques » (XII, 73 ; 1706).

12. *Boire la santé* est peut-être suggéré par les banquets d'anniversaires qui donnèrent occasion de *casser* tant de *vitres*. Cf. n. 9.

13. Ce rapprochement est partout : dans Rapin Thoyras, t. XII, p. 74 ; dans Moréri, *art.* ANGLETERRE (État ecclésiastique).

14. « This representation (de la Chambre de Convocation en 1711) was very long and contained a great deal concerning the Atheism and Irreligion of the times, which they ascribed chiefly to the late growth of Heresy and Schism, and by the printing of wicked and Atheistical books... » (*Memoirs of Queen Ann*, 1729 (Supplément, p. 107). — Cf. Rapin Thoyras, XII, 326-327 (censure d'un livre de Whiston en février 1711).

15. « On sait assez par expérience que ces Examinateurs (des livres nouveaux) appellent impiétés et blasphèmes tout ce qui ne favorise pas leur parti » (Le Sage, *Remarques sur l'Angleterre*, p. 13). Aucune probabilité d'emprunt direct.

16. Les journaux de 1726-1729 signalent bien quelques réunions de la Convocation, mais le compte rendu qu'ils en font est complètement insignifiant ; et ils en annoncent surtout la prorogation : c'est ce fait qui a dû frapper Voltaire.

17. Misson, *art.* EVEQUES, NOBLESSE ; Chamberlayne, t. I, pp. 248 et 258. — « Dans les Parlements, *ils ont séance à la Chambre Haute*, en qualité de *barons* aussi bien que comme évêques » (Chamberlayne, I, 258). La *Bibl. Britannique* (oct.-déc. 1733) et le *Journal littéraire* (t. XXII), dans leurs comptes rendus des *Lettres philosophiques* critiquèrent le mot d'*abus* : c'est peut-être ce qui décida Voltaire à l'atténuer plus tard (cf. *notes critiques*, l. 47).

18. Le *Gentleman's Magazine* de 1735, p. 545, rappelle le mot de Locke sur les évêques, « that they were the dead weight of the House ».

19. « Je ne me rétracte point sur nos seigneurs les Évêques ; s'ils ont leur voix au Parlement, aussi ont nos pairs. Il y a bien de la différence entre avoir sa voix et avoir du crédit. Je croirai, de plus, toute ma vie, que saint Pierre et saint Jacques n'ont

jamais été comtes et barons » (Voltaire à Thieriot, 24 février 1733; XXXIII, 327). Thieriot a tenu bon, et a retranché la phrase de son édition; cf. *notes critiques*, l. 48.

20. Voyez les serments de suprématie et d'allégeance dans Rapin Thoyras, VI, 135, et VII, 43; H. Gee, *The Elizabethan Clergy and the Settlement of religion*, Oxford, 1898, in-8°, pp. 15 et 22; Prothero, *Select Statutes and other Constitutional Documents*, Oxford, 1894, p. 7 et 259. La formule *comme elle est établie par la loi* que je ne trouve pas dans ces serments se trouve dans les Canons de 1604 (*by law established*, Prothero, 445), et dans la formule de serment votée sous Charles II en 1675 (« I. A. B. do swear that I will not endeavour to alter the Protestant religion *now by law established* in the Church of England », dans *A Letter from a person of quality* qui fait partie du recueil *A Collection of several pieces of Mr. John Locke*, p. 124). Voltaire a peut-être simplement pris son information dans Chamberlayne, qui dit que tout prêtre, avant d'être pourvu d'un bénéfice, doit souscrire la déclaration suivante : « I. A. B. Do declare that no foreign Prince, Person, Prelate, State or Potentate hath or ought to have any Jurisdiction, Power, Superiority, Preeminence or Authority Ecclesiastical or Spiritual, within this Realm, and that I will conform to the Liturgy of the Church of England *at it is now by Law established* » (Éd. 1727, p. 143). Cependant l'expression de Voltaire me paraît faire allusion plutôt à la loi votée pendant la 10e année du règne de la reine Anne, « for preserving the Protestant religion by better securing the Church of England *as by law established* » (Cobbett, *Parl. Hist.*, VI, Appendix CCXXXVII). Le *Weekly Miscellany*, Jan. 13, n° 5 (cité par *The G's Mag.*, Jan. 1733, p. 17), parlant des droits « of civil Power in Matters of religion *as by law established* », renvoie à cette loi (Stat. 10 Annæ, cap. 2). Cf. encore Rapin Thoyras, XII, 380 (ou 430, selon les tirages de la 2e éd.).

21. *Archiprêtre* n'est pas un degré distinct de la Hiérarchie anglicane. C'était ainsi, dit Chamberlayne (I, 247) que l'on appelait autrefois le doyen rural. Mais, puisque Voltaire nomme les doyens, il est probable qu'il a écrit par inadvertance *archiprêtre* pour *archidiacre* qui est le nom d'une dignité importante. La traduction anglaise dit simplement « bishops, deans, or other dignitaries. »

22. Cf. Leslie Stephen, *English Thought in the 18th Century*, 1881, t. 2, notamment pp. 152-166; Sichel, *Bolingbroke and his times*, I, 237-238; Bastide, *John Locke*, 1906, pp. 349-358.

23. *Dissertation sur la validité des ordinations Anglicanes et sur la succession des Evesques de l'Eglise Anglicane*, 2 parties, Bruxelles, 1723, in-12. Le scandale en France fut énorme, et le bruit se prolongea jusqu'à l'époque de la rédaction des *Lettres Anglaises* (*Journal des Savants*, 1723, mars et septembre; 1725, pp. 158, 546, 640; 1726, pp. 114, 436, 473; 1727, p. 67; 1728, pp. 697, 707; 1730, pp. 513, 582. — *Mémoires de Trévoux* : 1722, p. 708; 1724, p. 1349; 1727, p. 797. — *Bibliothèque raisonnée*, 1728, t. I, p. 88; 1729, t. 3, p. 87; 1730, t. 5, p. 282; 1731, t. 7, p. 355. — *The Present State of the Republick of Letters*, t. 1 et 2 *passim*, et notamment I, 135 et 173. — *The London Journal*, nº 465, Saturday June 29, 1728).

24. La Dissertation et la Défense du P. Courayer furent supprimées par un arrêt du Conseil du 7 septembre 1727 (Rocquain, p. 493-494). C'est alors que Courayer partit pour l'Angleterre : il arriva à Greenwich au début de février 1728, et Voltaire put être témoin de l'accueil qui lui fut fait. (*The Daily Journal*, nº 2206, Wednesday February 7, 1728).

25. Le P. Courayer, en tête de sa *Dissertation*, reproduit un *mémoire* (attribué à l'abbé Renaudot) qui avait paru d'abord dans un livre de l'abbé Gould, *La véritable croyance de l'Église Catholique*, nouv. éd. 1720. Renaudot disait (e, 1111) : « Celle (l'ordination) de Parker fut contestée d'abord par les Catholiques qui en prouvèrent la nullité par de puissantes raisons, et quelques-uns comme témoins oculaires soutinrent qu'elle avait été faite furtivement dans un *Cabaret*. » Courayer lui-même n'emploie que le mot *auberge*. Mais le mot « cabaret » se trouve souvent dans les journaux qui rendent compte de la controverse (*J. des Sav.*, 1725, p. 560; 1727, p. 70; *Trévoux*, 1722, p. 708; 1724, p. 1350; 1727, p. 800; La Chapelle, *Bibliothèque Anglaise*, 1726, t. 3, p. 328 et suiv., etc.). — Il ne s'agit pas, comme le dit l'éd. Moland, de Samuel Parker, évêque d'Oxford au XVIIe siècle, mais de Mathieu Parker (1504-1575), archevêque de Cantorbéry, ordonné le 6 déc. 1559.

26. « Ils (les whigs) ne croyent pas l'Épiscopat d'institution divine... Ils mettent l'État au-dessus de l'Église, et ils croyent qu'il est à propos de la tenir dans la dépendance » (De Cize, *Hist. du wh. et du tor.*, p. 13). — Cf. Leslie Stephen, *English Thought in the 18th Century*, surtout t. II, p. 156 et suiv., Bastide, *John Locke*, p. 349 et suiv. — Voltaire a recueilli les échos des grandes controverses politico-théologiques qui s'engagèrent en Angleterre au début du XVIIIe siècle sur les rapports de l'Église et de l'État (Locke, Tindal, Hoadly et la controverse de Bangor, etc.). Tindal appelait l'Église une « création Parfaite du pouvoir civil » (Bastide, 351). Et Warburton qui cherche une conciliation, arrivera à écrire dans sa *Divine Legation of Moses* : « The true end for which religion is established (*est établie* au sens anglais = est religion d'État), is not to provide for the true faith, but for civil utility..... In a word an established religion with a test law, is the universal voice of nature. » (Bastide, 357, n. 3 ; L. Stephen, II, 166.)

27. C'étaient bien là les idées de Bolingbroke, tout tory qu'il était. « A bishop, in short, as Bolingbroke more frankly spoke, is nothing but a layman with a crosier in his hand » (L. Stephen, II, 160, avec référence à *Bolingbroke's Works*, II, 188). On peut lire encore le quatrième Essai, adressé à Pope sur l'autorité en matière de religion (*Works*, t. IV). « The establishment of a religious order subject to the civil magistrate and subservient to the civil power, not that of a religious society pretending to be the allies and aiming to be the masters of the civil », voilà sa doctrine. Voltaire, plus tard, résumera bien ce point de vue anglais dans les *Dialogues d'A. B. C.*, en faisant dire par A : « Une bonne religion honnête, mort de ma vie ! bien établie par acte du Parlement, bien dépendante du souverain, voilà ce qu'il nous faut, et tolérons toutes les autres. »

28. On pouvait être évêque à 30 ans (Misson, art. CLERGÉ, p. 59). Mais c'était la théologie, non la naissance qui menait aux dignités : or « pour pouvoir être reçu docteur en théologie il faut avoir fait pour le moins 18 ans de séjour à l'Université... Il y a peu de docteurs en théologie qui aient moins de quarante ans » (Le Sage, pp. 20 et 50). Cf. Misson. art. CAMBRIDGE, p. 38. Sur

l'avarice du clergé, Beeverell qui la signale (*Délices de l'Angleterre*, 1727, t. V, p. 1034) se fâche contre « un certain François qui a publié un Voyage d'Angleterre » et qui « a eu la hardiesse d'écrire que les évêques anglais arrivant fort tard à cette haute dignité, et n'ayant pas le temps de travailler à enrichir leurs familles, prenaient le parti d'engager tout d'un coup leur temporel en le donnant à ferme pour trente ans à moitié rente, en telle sorte que les successeurs n'ont que la moitié des revenus jusqu'à ce que les trente ans soient écoulés ».

29. « Les femmes... sont... peu gâtées par les douceurs des hommes, qui ne leur donnent que la moindre partie de leur temps » (Muralt, l. III, p. 43 ; cf. *ibid.*, p. 38).

30. « On en trouve dans les cafés la pipe à la main, et souvent dans les cabarets » (Muralt, l. I, p. 8). « La curiositá havendomi mosso a visitar qualche Caffeo e Cabaretto, non sono stato mai senza trovar vi qualche Robba Pastorale... *Il maggior loro scandalo* pero consiste ad andar fumando tabacco, bevendo, mangiando, et informandasi di novelle con questo e quell' altro... » (G. Leti, t. I, p. 420). Et il conclut que de tous les clergés d'Europe, protestants et catholiques « non ve n'è alcuno che sia meno *scandoloso* dell' Inglese... ». — Pour l'ivrognerie du clergé, cf. Swift cité par Bastide, *John Locke*, p. 331.

31. Sur les *abbés* français, cf. La Bruyère, *De quelques usages* ; Bayle, *Œuvres diverses*, t. II, p. 39 : « Qu'y a-t-il de plus galant et de plus coquet que cette multitude d'abbés dont la ville de Paris abonde, qui vont aussi à découvert à l'attaque d'une femme que sauraient faire les jeunes Marquis ? »

32. Libre réminiscence de Rabelais : « Il est par la vertus Dieu, *hæreticque*; je diz hæreticque formé, hæreticque clavelé, *hæreticque bruslable*, comme une belle petite horologe. Son ame *s'en va à trente mille charretées de Diables* » (III, 22). Cf. aussi I, 20, IV, 53, etc. — Voltaire, à cette date, n'aimait guère Rabelais (cf. lettre XXII, et *Correspondance*, t. XL, 192 et 350). Il s'en souviendra pourtant encore dans la lettre XIII.

LIBRARY

SIXIÉME LETTRE [52]

Sur les Presbiteriens.

La Religion Anglicane ne s'étend qu'en Angleterre & en Irlande. Le Presbiteranisme est la Religion domi-
5 nante en Écosse. Ce Presbiteranisme n'est autre chose que le Calvinisme pur, tel qu'il avoit été établi en France & qu'il subsiste à Genève. Comme les Prêtres de cette Secte ne reçoivent de leurs Eglises que des gages très-médiocres, & que par conséquent ils ne peuvent
10 vivre dans le même luxe que les Evêques, ils ont pris le par|ti naturel de crier[1] contre des honneurs où ils ne [53] peuvent atteindre. Figurez-vous l'orgueilleux Diogéne qui fouloit aux pieds l'orgueil de Platon : les Presbiteriens d'Ecosse ne ressemblent pas mal à ce fier & gueux
15 raisonneur. Ils traitérent le Roi Charles II avec bien moins d'égards que Diogéne n'avoit traité Alexandre. Car lorsqu'ils prirent les armes pour lui contre Cromwel qui les avoit trompés, ils firent essuyer à ce pauvre Roi quatre sermons par jour, ils lui défendoient de jouer, ils
20 le mettoient en pénitence, si bien que Charles se lassa

Ligne 2. *39*[4]-*75* [Des] Presbytériens. *K* Presbytériens (*Dict. phil.*) — 3. *K* [ne] règne... — 4 et 5. *52-K* Presbytérianisme — 8. *34*[a] dans [leurs Eglises] *35-46*, *51* dans les Eglises (*46*, *aux* Fautes à corriger, *porte :* dans les Eglises, *lis.* de leurs Eglises) *48 omet* dans *devant* les Eglises

11. *46-K* les [honneurs] — 15. *34*[a]-*K* [traitèrent] Charles second (*ou* II) — 16. *42-52* égard

bien-tôt d'être Roi de ces pédans, & s'échapa de leurs mains comme un Ecolier se sauve du Collége[2].

Devant un jeune et vif Bachelier [français] criaillant le matin dans les | Écoles de Théologie[3], & le soir chantant [54]
25 avec les Dames, un Théologien Anglican est un Caton ; mais ce Caton paroît un galant devant un Presbiterien d'Ecosse. Ce dernier affecte une démarche grave, un air fâché[4], porte un vaste chapeau, un long manteau par dessus un habit court[5], prêche du nez & donne le nom de la pros-
30 tituée de Babilone[6] à toutes les Églises, où quelques Ecclesiastiques sont assez heureux pour avoir cinquante milles livres de rente, & où le Peuple est assez bon pour le souffrir, & pour les appeller Monseigneur, votre Grandeur, votre Eminence[7].

35 Ces Messieurs qui ont aussi quelques Eglises en Angleterre, ont mis les airs graves & sévéres à la mode en ce Pays. C'est à eux qu'on doit la sanctifica|tion du [55]
Dimanche dans les trois Royaumes[8]; il est défendu ce jour-là de travailler & de se divertir, ce qui est le double
40 de la sévérité des Églises Catholiques; point d'Opéra, point de Comédies, point de Concerts à Londres le Dimanche[9]; les cartes même y sont si expressement défendues, qu'il n'y a que les personnes de qualité & ce qu'on appelle les honnêtes gens qui jouent ce jour-là. Le
45 reste de la Nation va au Sermon, au Cabaret et chez les Filles de joie.

23. *Je reçois de 34ª-K le mot* français *omis par 34 et indispensable au sens.*
24. *34ª-48, 52-K omettent* et. — 28. *34ª-K omettent* porte. — 29. *46-K* de prostituée *sans* la (*71ª* prostituées)
31. *34ª-46* [heureux] d' [avoir] *Dans 39⁴* (*corr.*) d'avoir *est barré et remplacé par* pour avoir, *dans 46, aux* Fautes à corriger : d'avoir, *lis.* pour avoir — 33. *34ª, 37ª* Monsieur, [Votre Grandeur...] — 34. *34ª-48, 52-K* et [Votre Eminence] — 36. *42, 42ª* leurs [airs]
41. *46-K* Comédie, *leçon meilleure.* — *70-K* concert — 45. *34ª-39⁴, 46, 48, 52-K* des [filles] (*42, 42ª, 51 gardent* les)

Quoique la Secte Episcopale & la Presbiterienne soient les deux dominantes dans la Grande Bretagne, toutes les autres y sont bien venues et vivent (toutes) assez bien
50 ensemble, pendant que la plûpart de leurs prédicants se détestent réci|proquement avec presque autant de cordia- [56]
lité qu'un Janséniste damne un Jésuite.

Entrez dans la Bourse de Londres [10], cette Place plus respectable que bien des Cours, vous y voïez rassemblés
55 les députés de toutes les Nations pour l'utilité des hommes [11] ; là le Juif, le Mahométan & le Chrétien traitent l'un avec l'autre comme s'ils étoient de la même Religion, & ne donnent le nom d'infidèles qu'à ceux qui font banqueroute ; là le Presbiterien se fie à l'Ana-
60 batiste, & l'Anglican reçoit la promesse du Quaker. Au sortir de ces pacifiques & libres assemblées, les uns vont à la Sinagogue, les autres vont boire, celui-ci va se faire baptiser dans une grande cuve au nom du Pere par le Fils au Saint | Esprit : celui-là fait couper le prépuce de son [57]
65 fils & fait marmoter sur l'Enfant des paroles hébraïques qu'il n'entend point : ces autres vont dans leur Eglise attendre l'inspiration de Dieu leur chapeau sur la tête, & tous sont contens.

S'il n'y avoit en Angleterre qu'une Religion, le despo-
70 tisme [12] seroit à craindre, s'il y en avoit deux, elles se couperoient la gorge ; mais il y en a trente, & elles vivent en paix heureuses [13].

49. *Le mot* toutes *fait ici pléonasme, il ne se retrouve pas dans 34ª-K ; j'indique le retranchement nécessaire.*

54. *34ª-K* [Cours] dans laquelle s'assemblent

66. *34ª-K* les [autres] *faute typographique sans doute.* — 69. *39⁴* (*corr.*) et en Hollande, — le *est donné par 34-75* ; *K* son [despotisme] — 70. *34ª-K* [s'il] n' [y en avoit] que [deux]

71. *51-K suppriment* et *devant* elles vivent.. *Cette suppression était indiquée dans* l'Errata *de 42ª* : et elles vivent, *otez* et

COMMENTAIRE

1. « Ils *s'écrient* contre la grande autorité des évêques et contre leur grand revenu » (Chamberlayne, 1698, I, 306). En 1731-1733, le *Gentleman's Magazine* cite plusieurs articles de journaux où l'on s'efforce de justifier la richesse du clergé anglican : elle était visiblement fort attaquée. Par ex. *Fog's Weekly Journal*, May 8, nº 31, dans *G.'s Mag.*, 1731, p. 197.

2. Rapin Thoyras, t. IX, p. 27. Mais les détails que donne Voltaire ne viennent pas de là. « Il assistait à quantité de prières et de *sermons* que l'on faisait quelquefois d'une grande longueur. Je me souviens qu'un jour de jeûne on fit *six actions* consécutives..... Si l'on s'avisait quelquefois [de] se divertir à la Cour, d'y danser par exemple ou de *jouer* aux cartes, les réprimandes étaient sévères » (*Mémoires pour servir à l'Hist. de la Grande Bretagne*, trad. de l'anglais de Gilbert Burnet, 1725, t. I, p. 104). « Il fallut, pour ne pas les effaroucher, que le prince s'assît quelquefois au milieu de leurs assemblées sur une espèce de bas siège qu'ils appelaient *la Chaise de Pénitence* » (D'Orléans, *Révol. d'Angl.*, éd. 1724, t. IV, p. 29). Charles « *s'échappa* sous prétexte d'aller à la chasse » (*Ibid.*, p. 37). « They..... *kept him under Correction* and in short treated him more like *a schoolboy* than their Prince » (Higgons, *A short View of the English history*, p. 289).

3. Sur ces mœurs, cf. les *Mémoires* de l'abbé Morellet, ch. II (t. I, pp. 6 et 19).

4. « Ils sont tous entiers, austères et bourrus, mais graves au suprême degré » (Chamberlayne, éd. 1698, I, 310).

5. Seuls les Anglicans avaient le droit de porter la soutane (Greg. Leti, *ouv. cité*, p. 488; Ashton, *Social Life*, p. 340).

6. « But when the same People (the dissenters) come to grasp the Power into their hands, Episcopacy is the Scarlet Whore of Babylon, and must be destroyed... » (*Mist's Weekly ournal*, nº 128, Saturday September 30, 1727). C'était donc un

cliché Presbytérien. Il servait aussi aux quakers (*W. Penn's Works*, I, 862), et en général aux sectes rigides.

7. Cf. la première lettre, n. 31.

8. « Les Anglais de toute secte, mais particulièrement les Presbytériens, font profession d'être grands observateurs du jour du Sabbath » (Misson, art. DIMANCHE, p. 95). « Ils (les dissenters) sont pour la plupart grands prédestinatiens et exacts observateurs du dimanche » (Chamberlayne, éd. 1698, t. I, p. 306).

9. « On ne voit ce jour là ni jeux ni spectacles ni courses ; on n'entend ni chansons ni musique mondaine ; on ne fait aucune sorte de travail et de négoce, et on ne peut payer que le boire et le manger » (La Mottraye, *Voyages...*, I, 160).

10. Misson, p. 34 ; Beeverell, t. IV, p. 900. Cf. aussi Ashton, *Social Life*, p. 102.

11. « Le *Change Royal* ou la *Bourse* est un autre fort beau morceau d'architecture où des marchands de presque toutes les parties du monde semblent s'être donné rendez-vous sans se connaître » (La Mottraye, I, 155). « J'avoue que la Bourse dans son fort me paraît être un Grand Conseil *où toutes les nations un peu distinguées ont leurs représentants* » (Addison, *Le Spectateur*, tr. fr., 1722, t. I, p. 365). Addison énumère Français, Danois, Suédois, Juifs, Arméniens, Japonais, sujets du Grand Mogol ; Voltaire substitue aux nationalités les religions.

12. Le *Journal Littéraire* (t, XXII, p. 352) avait compris *le despotisme royal* et contestait la justesse de cette idée. Cependant Voltaire a laissé subsister l'article *le* qui fait l'équivoque. Cf. la *note critique*, l. 69.

13. Bayle, *Commentaire philosophique de cette parole de J.-C.* : Contrains-les d'entrer (*Œuvres div.*, t. II, p. 415), ch. VI : « Si la multiplicité des religions nuit à un état, c'est uniquement parce que l'une ne veut pas tolérer l'autre, mais l'engloutir par la voie des persécutions. *Hinc prima mali labes*, c'est là l'origine du mal. Si chacun avait la tolérance que je soutiens, il y aurait la même concorde dans un état divisé en dix religions que dans une ville où les diverses espèces d'artisans s'entresupportent mutuellement.... ». Ch. VII : « C'est ici que nos adversaires s'ima-

ginent nous tenir par la gorge : Il s'ensuit de vos raisons, disent-ils, qu'il faudrait souffrir dans la République, non seulement les Sociniens, mais aussi les Juifs et les Turcs. Or cette conséquence est absurde. Donc la doctrine d'où elle naît l'est aussi. — Je réponds que j'accorde la conséquence, mais je nie qu'elle soit absurde ». — Montesquieu, *Lettres Persanes*, 85, s'était aussi prononcé pour la tolérance de la pluralité des religions dans un État. — Les deux paragraphes qui terminent cette lettre sont la conclusion générale de l'esquisse des religions d'Angleterre. On pourrait estimer qu'elle serait mieux placée à la fin de la lettre VII. Mais Voltaire ne considère pas la doctrine des nouveaux ariens comme une religion ; ils ne forment pas une Église, c'est une opinion philosophique, rationnelle, qui circule à travers diverses sectes. Et puis la sixième lettre serait bien courte sans ce morceau.

SEPTIÉME LETTRE

Sur les Sociniens [1], *ou Ariens, ou Anti-Trinitaires.*

Il y a ici une petite secte composée d'Eclésiastiques & de quelques Séculiers très-sçavans qui ne prennent ni le nom d'Ariens ni celui de Sociniens, mais qui ne sont point du tout de l'avis de Saint Atanase sur le chapitre de la Trinité [2], & qui vous disent nettement que le Pere est plus grand que le Fils.

Vous souvenez-vous d'un certain Evêque Ortodoxe, qui | pour convaincre un Empereur de la consubstantiation [3], s'avisa de prendre le fils de l'Empereur sous le menton & de lui tirer le nez en presence de sa sacrée Majesté ; l'Empereur alloit se fâcher contre l'Evêque, quand le bon homme lui dit ces belles & convaincantes paroles : « Seigneur, si votre Majesté est en colere de ce que l'on manque de respect à son Fils, comment pensez-vous que Dieu le Pere traitera ceux qui refusent à Jesus-Christ les titres qui lui sont dûs [4] ?» Les gens dont je vous parle disent que le saint Evêque étoit fort mal avisé, que son argument n'étoit rien moins que concluant, & que [59]

Ligne 2. *394-75* Des [sociniens...] *K* Sociniens,... *et en note :* Fragment d'une lettre écrite de Londres, vers 1730. (*Dict. phil.*) — 3. *K* [il y a] en Angleterre

11. *52-K* consubstantialité — 13. *34ᵃ-K* [alloit] faire jeter [l'Evêque] par les fenêtres (*42, 42ᵃ* la fenêtre *46, 51* ses fenêtres) — 15, *34ᵃ-K* [est] si fâchée [que]

l'Empereur devoit lui répondre : « Aprenez qu'il y a deux façons de me manquer de respect, la premiére de ne ren|dre pas assez d'honneur à mon Fils, & la seconde [60] de lui en rendre autant qu'à moi. »

Quoiqu'il en soit, le parti d'Arius commence à revivre en Angleterre aussi bien qu'en Hollande & en Pologne[5]. Le grand Monsieur Newton faisoit à cette opinion l'honneur de la favoriser[6], ce Philosophe pensoit que les Unitaires raisonnoient plus geométriquement que nous. Mais le plus ferme patron de la doctrine Arienne est l'illustre Docteur Clarck. Cet homme est d'une vertu rigide & d'un caractère doux, plus amateur de ses opinions que passionné pour faire des Prosélites, uniquement occupé de calculs & de démonstrations, une vraie machine à raisonnemens[7].

C'est lui qui est l'auteur d'un | livre assez peu entendu, [61] mais estimé sur l'existence de Dieu[8], & d'un autre plus intelligible, mais assez méprisé sur la vérité de la Religion chrétienne[9].

Il ne s'est point engagé dans de belles disputes scholastiques, que notre ami... apelle de vénérables billeversées[10]; il s'est contenté de faire imprimer un livre qui contient tous les témoignages des premiers siécles pour & contre les Unitaires, & a laissé au Lecteur le soin de compter les voix et de juger[11]. Ce livre du Docteur lui a attiré beaucoup de partisans, mais l'a empêché d'être Archevêque de Cantorbéry ; je crois que le Docteur s'est

22. *39*[4] (*corr.*) [il y a] dans cette affaire (*addition qui n'a été reproduite nulle part*) — 27. *34*[a]-*75* [Le grand] M. [Newton] *Dans 39*[4] (*corr.*) M. *a été biffé. K* Le grand Newton

31. *34*[a]-*K* Clarke — 34. *39*[4]-*K* aveugle et sourd pour tout le reste, [une vraie] — 35. *42*[a] raisonnement — 37. *34*[a]-*51* et estimé *Dans 39*[4] (*corr.*) et *est biffé et remplacé par* mais. — 40. *46*, *48*, *52* des [belles]

41. *34*, *37*[b] notre ami (Rabelais) [apelle] — 47. *39*[4]-*K* [Cantorbéry]. Car, lorsque la reine Anne voulut lui donner ce Poste, un Docteur

trompé dans son calcul, & qu'il valoit mieux être Primat d'Angleterre que Curé Arien.

50 Vous voïez quelles révolu|tions arrivent dans les opi- [62]
nions comme dans les Empires. Le Parti d'Arius, après trois cens ans de triomphe [13] & douze siécles d'oubli, renait enfin de sa cendre ; mais il prend très-mal son tems de reparoître dans un âge où le monde est rassasié de disputes
55 & de Sectes [14] ; celle-ci est encore trop petite pour obtenir la liberté des Assemblées publiques, elle l'obtiendra sans doute, si elle devient plus nombreuse ; mais on est si tiéde à present sur tout cela, qu'il n'y a plus guére de fortune à faire pour une Religion nouvelle ou renou-
60 vellée [15] : n'est-ce pas une chose plaisante, que Luther, Calvin, Zuingle, tous Ecrivains qu'on ne peut lire, aient fondé des Sectes qui partagent l'Europe, que l'igno-
rant | Mahomet [16] ait donné une Religion à l'Asie & à [63]
l'Afrique, & que Messieurs Newton, Clarck, Locke [17], le
65 Clerc [18], *&c.*, les plus grands Philosophes & les meilleures plumes de leur tems, aient pû à peine venir à bout d'établir un petit troupeau [19] qui même diminue tous les jours.

Voilà ce que c'est que de venir au monde à propos [20].
70 Si le Cardinal de Retz reparoissoit aujourd'hui, il n'ameuteroit pas dix femmes dans Paris.

nommé Gibson qui avoit sans doute ses raisons, dit à la Reine : « Madame, Mr. Clarke est le plus savant & le plus honnête homme du Royaume, il ne lui manque qu'une chose. — Et quoi ? dit la Reine. — C'est d'être Chrétien, » dit le Docteur bénévole. [Je crois que] Clarke [s'est] — 48. *34ª-K* [Primat] orthodoxe *Angl. 33* primate of all England *ce qui confirme la leçon de 34.*

54. *34ª-K* tout [le monde]

65. *34 a ici une leçon évidemment fautive :* [Leclerc], & [les plus grands] *Je la corrige d'après 34ª-K.* — 67. *56-K suppriment les mots* qui même... tous les jours. — 70. *39* paroissoit

Si Cromwel renaissoit, lui qui a fait couper la tête à son Roi & s'est fait Souveráin, seroit un simple Marchand de Londres [21].

Mary

COMMENTAIRE

1. Voltaire n'a pas parlé des déistes anglais. C'était probablement trop dangereux. Il s'est contenté de marquer la pénétration du rationalisme dans la théologie en consacrant une lettre aux antitrinitaires. Cf. Ch. Abbey and J. H. Overton, *The English Church in the 18th Century*, 1878, t. I, ch. 4, the Deists ; ch. 8, the Trinitarian Controversy ; Dan. Waterland, *The case of the Arian subscription considered*, Cambridge, 1721-1722, deux parties (p. 187, sur les Ariens anglais) ; le *Journal littéraire*, 1730, t. XVI, 1e partie, p. 249 ; 1735, t. XXII, 1e partie, p. 207 ; *The Gentleman's Magazine*, 1734, pp. 551, 559, 636-637, etc. ; *Memoirs of the Life and writings of Mr. William Whiston, written by himself*, 2e éd., 1753, 3 vol. in-8 (voir la table, aux mots ATHANASIAN CREED).

2. Dès 1682, Gregorio Leti signalait ce mouvement : « Conosco alcuni che sono accusati d'esser sociniani... e vorrebbono che il *credo* d'Atanasio non fosse piú in uso.., », mais il niait qu'ils fussent vraiment ariens ou sociniens, et les déclarait « persone di buon senso, d'ottimo temperamento e di spirito svegliato, et per lo piú dati allo studio della Filosofia morale de' buoni Filosofi ed a quello della Fisica de' moderni. » — Leti, comme Voltaire, confond socinianisme et arianisme : les antitrinitaires anglais voulaient être distingués des sociniens (cf. le texte de Whiston, à la fin de la note 6).

3. L'Académie (1694-1718) ne donne que *consubstantialité*. *Consubstantiation* qui est dans l'*Encyclopédie* (1754) et dans le *Dict. de l'Acad.* (1878) s'applique à la doctrine luthérienne de

73. *46-K* il [seroit] *51*, *56-K* [un simple] citoyen.

l'Eucharistie, non pas à la relation du Père et du Fils dans la Trinité.

4. Le récit est dans Théodoret (V, 16) qui nomme l'évêque saint Amphiloque, et dans Sozomène (VII, 6) qui ne le nomme pas. Voltaire est plus près de Sozomène que de Théodoret dans tout son récit (τῷ δακτύλῳ σείνων... ἐκβάλεσθαι τὸν πρεσβύτην ὑβριστικῶς ἐκέλευσεν). Quel est l'intermédiaire entre Sozomène et Voltaire ? Ce n'est pas Bayle. Ce n'est peut-être pas Maimbourg (*Histoire de l'arianisme*, 1683, in-4°, t. I, p. 611-612). Est-ce Tillemont (*Mém. pour servir à l'hist. ecclés.*, t. VI, 2e éd., 1704, p. 620 : *les Ariens*, § 139) ? Est-ce Fleury (*Histoire ecclésiastique*, t. IV, p. 478 de l'éd. de 1740) ? L'accent voltairien dérobe ici la source ; mais il est probable qu'elle est anglaise. George Bull (*Opera*, 1703, p. 235 ; *The Works*... Translated... by Fr. Holland, 1725, t. II, p. 36), dans sa *Defensio fidei Nicænæ*, sec. IV, ch. 2, § 12, raconte l'anecdote d'après Sozomène. (A certain old Man, the Bishop of an obscure city... began to stroke him with his hand..., etc.) Je n'ai pas pu, ou pas su, la retrouver dans Clarke ou Whiston. La réflexion de Voltaire, d'apparence si personnelle, est bien dans l'esprit des ariens anglais, comme le prouve le passage suivant de J. Jackson (*A collection of Queries, wherein the most material objections... alledged against Dr. Clarke's Scripture-Doctrine of the Trinity... are... answered...*, 1716, p. 123) : « It is no detraction from the honour of the Prince of Wales, to declare He is not the King of Great Britain... It may well become serious and sincere Christians to consider, whether it is not possible that... they may dishonour the Father..., attributing even to the beloved son that which is incommunicable and peculiar to the Father. » Voltaire a pu ignorer Bull et Jackson, et tenir l'anecdote avec le commentaire de la conversation de Clarke ou d'autres ariens.

5. Voltaire confond le mouvement antitrinitaire avec le socinianisme qui depuis longtemps s'était répandu en Pologne et en Hollande : c'est pourquoi il associe ces deux pays à l'Angleterre.

6. « M. de Voltaire dans ses *Lettres* s'est avisé aussi de mettre M. Newton au rang des antitrinitaires, on ne sait pas sur quel

fondement, car cet illustre savant n'a rien publié en faveur de l'arianisme » (Chaufepié, art. NEWTON, II, 63). Mais Chaufepié lui-même constate que Newton a été accusé d'arianisme par Gray. Brewster (II, 337, 342) montre que Newton était peu favorable à Athanase, et qu'on peut le soupçonner d'avoir été peu orthodoxe sur la Trinité. Il ne publia rien sur ce sujet de son vivant ; mais il laissa des manuscrits, dont l'un, *Historical account of two notable Corruptions of the Scripture*, avait été écrit en 1691, et remis par Locke à Leclerc en 1691 : il ne fut imprimé qu'en 1754, et l'on y voit que Newton rejetait l'authenticité du fameux verset des Trois témoins célestes. Voltaire put recueillir de divers côtés en Angleterre des soupçons sur l'orthodoxie de Newton. Il lut aussi *Whiston's Historical Memoirs of the Life of Dr. Samuel Clarke* (2e éd., London, 1730). Etait-ce cet ouvrage qu'il réclamait à Thieriot en 1732 (t. XXXIII, p. 277) ? Whiston se demande (p. 8) si c'est Newton qui donna à Clarke ses idées sur la Trinité, ou si Clarke y vint de lui-même : « Whether Mr. Newton had given Mr. Clarke yet any intimations of that Nature, for he knew it long before this Time, or whether it arose from some Enquiries of his own, I do not directly know, though I incline to the latter. » Il dit encore un peu plus loin (p. 9) : « I met whit the account of a private Tutor to a Nobleman in King's College whose name I have forgot, that was at first inclinable to Socinianism, but upon a Conference with Mr. Newton, returned to what has been of late called Arianism. » Cf. sur l'accord de Newton et de Clarke, *Some brief critical Remarks on Dr. Clarke's last Papers*, by John Edwards, D. D., 1714 (p. 36).

7. La *Bibliothèque française*, (t. XX, part. 2, art. 1), et Chaufepié, art. CLARKE (t. II, p. 92) ont vivement relevé l'irrévérence de ces expressions et du jugement qui suit sur les livres de Clarke. Voltaire avait connu Clarke en Angleterre et causé avec lui (cf. *Métaphysique de Newton*, t. XXII, p. 403 ; *Courte réponse aux longs discours d'un docteur allemand*, t. XXIII, p. 194). Clarke s'était fait attaquer de deux côtés, par les orthodoxes comme socinien et déiste déguisé, et par les déistes comme gardant trop de la phraséologie orthodoxe et des éléments historiques de la croyance : c'est ce qui explique le ton

de Voltaire, sympathique à la liberté hérétique, et hostile à ce qui reste de dogmatisme théologique et d'enthousiasme mystique chez Clarke comme chez les quakers. Thieriot ayant contesté ce passage, Voltaire lui répondit : « Vous me dites que le Dr. Clarke n'a pas été soupçonné de vouloir faire une nouvelle secte. Il en a été convaincu, et la secte subsiste quoique le troupeau soit petit. Le Docteur Clarke ne chantait jamais le credo d'Athanase » (24 février 1733, t. XXXIII, p. 327). Cette dernière phrase prouve que Voltaire s'est servi des *Mémoires* de Whiston sur le docteur Clarke, où on lit : « Voici seulement ce que je soutiens de lui avoir ouï dire : qu'il n'avait jamais lu le symbole d'Athanase dans sa paroisse soit à Norwich, soit dans le voisinage, si ce n'est une seule fois... » (cité par Chaufepié, art. CLARKE), « et cela seulement par méprise », ajoute le texte de Whiston (p. 9).

8. *A discourse concerning the being and attributes of God*. Le sujet avait d'abord été exposé par Clarke dans les *Boyle Lectures* en 1704-1705 ; de là étaient sortis deux volumes imprimés en 1705-1706, et réimprimés ensuite sous le titre que j'ai donné. Whiston cite (p. 8) l'opinion d'un théologien anglais, qui disait que « it was the best book on those subjects that had been written in any Language ».

9. *The Verity and Certitude of natural and revealed Religion*, 1705.

10. Voltaire n'aurait aucune raison de taire ici le nom de Rabelais (cf. *notes critiques*, p. 79, l. 41). Il tait le nom d'un vivant. Est-ce Bolingbroke ? mais Bolingbroke n'était pas l'*ami* de Thieriot. *Notre ami* semble désigner un ami commun de Thieriot et de Voltaire : serait-ce Voltaire lui-même qui se cacherait sous ce masque ?

11. *The Scripture-Doctrine of the Trinity, in three Parts*, by Samuel Clarke, London, 1712, in-8° ; la première partie contient les textes ; la deuxième en dégage le sens et le formule en propositions accompagnées de références aux textes ; la troisième donne les passages de la liturgie d'Angleterre qui sont relatifs à la Trinité. — Le Dr. Bennet répondit à Clarke : *A Discourse of the Trinity*, 1718, in-8°.

12. L'anecdote introduite en 1739 (cf. *notes critiques*, l. 47) est très suspecte. Cependant Voltaire y croyait puisqu'il l'impliquait sans la conter dans sa rédaction de 1734 : ce n'est donc pas le désir de débiter une anecdote piquante qui à cette date lui faisait écrire que les idées de Clarke sur la Trinité lui avaient fait manquer l'archevêché de Cantorbéry. Je n'ai trouvé le fait nulle part. Le *Dict. of Nat. Biogr.* le donne, mais sans autre référence que Voltaire. Il y a de grandes difficultés dans le récit de l'éd. de 1739. L'archevêque Tenison succéda à Tillotson en décembre 1694-janvier 1695, donc sous Guillaume III : son seul concurrent fut Stillingfleet. Il mourut le 14 décembre 1715, et fut remplacé par le Dr. Wake. Donc le siège de Cantorbéry ne fut pas vacant sous la reine Anne. Est-ce de cette nomination de 1715, que Voltaire veut parler ? Gibson avait peut-être intérêt à écarter les concurrents du Dr Wake, qui, en passant à Cantorbéry, laissa vacant l'évêché de Lincoln où Gibson fut en effet promu. Mais je ne trouve trace d'aucune manœuvre de Gibson contre Clarke à aucun moment. Il fut à coup sûr très animé contre les déistes et libres penseurs, et très en crédit auprès de Robert Walpole qui le consultait sur les affaires ecclésiastiques : « Gibson's influence was sufficient to prevent the consecration of Bundle to the see of Gloucester, as he was believed to hold deistical opinions » (*Dict. of Nat. biogr.*, art. Gibson). Le fait est de 1734, donc postérieur à la première rédaction des *Lettres anglaises*, mais antérieur au récit qui met Gibson en cause. Est-ce ce fait qui fut raconté à Voltaire et devint l'origine du développement de 1739 ? En tout cas il était bien informé en choisissant Gibson comme le type de l'orthodoxie intolérante. Il semble, d'autre part, que Clarke ait refusé d'être évêque : en 1727 la reine Caroline (et non la reine Anne) désirait son élévation, et Walpole essaya, à sa prière, de décider Clarke ; il ne voulut pas (Coxe, *Memoirs of the life... of Robert Walpole*, t. I, p. 275-276). Enfin voici une anecdote qui, par le tour, est identique à celle que conte Voltaire : « La reine Anne lui destinait (à Swift) un évêché en Angleterre et c'était là l'objet de son ambition ; mais le docteur Sharp, archevêque d'York, le dépeignit à cette princesse comme un homme *qui*

n'était pas chrétien, et une certaine dame appuya cette accusation, de sorte que la reine donna l'évêché à un autre » (Chaufepié, 1751, art. SWIFT). Faut-il penser que l'anecdote sur Clarke est le résultat d'une série de confusions qui se firent dans la mémoire de Voltaire, ou bien qu'ici encore nous sommes en présence d'un arrangement artistique, dont la vérité est symbolique, et non historique ?

13. Bayle, art. ARIUS, note F, dit « que l'arianisme subsista avec éclat plus de 300 ans ». Dans ses *Œuvres* (II, 840), il le fait naître en 320 ; ce qui, si on compte 300 ans d'éclat, justifie les *douze siècles* de Voltaire, mais *onze* serait plus exact.

14. La dispute sur l'opinion des antitrinitaires fut très violente, et l'était encore au temps où Voltaire écrivait (cf. n. 1). Mais elle ne sortit guère du milieu ecclésiastique des Universités. C'est sans doute ce que Voltaire veut dire. Bayle donnait une autre raison, plus générale : « Les mystères spéculatifs de la religion n'incommodent pas les peuples... On serait donc presque visionnaire si l'on se persuadait que le bourgeois et le paysan, l'homme de guerre, le gentilhomme seraient délivrés d'un pesant joug, pourvu qu'on les dispensât de croire la Trinité et l'union hypostatique » (Art. SOCIN, note H).

15. Montesquieu avait constaté la même indifférence en 1730 : « Point de religion en Angleterre : quatre ou cinq de la Chambre, des Communes vont à la messe ou au sermon de la Chambre, excepté dans les grandes occasions où l'on arrive de bonne heure. Si quelqu'un parle de religion, tout le monde se met à rire. Un homme ayant dit de mon temps : *Je crois cela comme article de foi*, tout le monde se mit à rire » (Éd. Laboulaye, VII, 195). Un futur archevêque de Cantorbéry, Secker, écrivait en 1738 : « Christianity is now railed at and ridiculed with very little reserve, and the teachers of it without any at all » (Cité par Bastide, *John Locke*, p. 333). « La cour, la ville et la campagne, tout est rempli d'incrédules... A présent, les femmes, le peuple même se mêle d'imiter les philosophes : c'est un fait » (*Bibliothèque française*, 1735, t. XXII, 1re part., p. 61). Voyez aussi la *Lettre* de Saint-Hyacinthe *à un ami touchant le progrès du déisme en Angleterre* dans les *Mémoires concernant la théologie et*

la morale, Amsterdam, 1732, in-12. — C'est le moment où, avant le mouvement wesleyen, les sectes dissidentes sont le plus affaiblies, et l'esprit religieux au plus bas dans l'église établie. Cf. lettre IV, n. 49.

16. Mahomet « ne savait ni lire ni écrire » (Vertot, *Diss. sur l'auteur de l'Alcoran* lue à l'Acad. des Inscr., *Mercure*, déc. 1724, p. 2577). C'est l'opinion commune que Voltaire a suivie longtemps. Il s'est rétracté dans l'*Essai sur les Mœurs*, ch. VI.

17. Locke, *Le Christianisme raisonnable*, 1695. John Edwards attaqua le livre dans un ouvrage intitulé *Some thoughts concerning the several causes and origines of Atheism*, 1695, et dans *Socinianism unmasked*, 1696. Bayle aussi l'interprétait dans le même sens (Lettre à Coste, 27 déc. 1703; *Œuv. div.*, IV, 838).

18. Leclerc avait manifesté des sentiments unitaires et sociniens dans ses *Liberii de Sancto Amore Epistolae theologicae*, Irenopoli, 1679 (postérieur réellement à 1680). Sa *Version du Nouveau Testament*, 1703, le fit accuser d'être socinien par Phil. Ménard, *Essai sur le socinianisme*. Il protesta vaguement d'être « du sentiment commun de tous les chrétiens sur la matière de la sainte Trinité » (cf. *Bibliothèque choisie*, t. XVIII, p. 401). Bayle l'estimait socinien (*Œuv. div.*, III, 990 ; IV, 12 et 623), Dubos également (*Corr. inéd. de Bayle*, p. p. Gigas, p. 311).

19. Voyez la n. 7. La critique de Thieriot se rapportait sans doute à ce terme de *troupeau*. Clarke et les antitrinitaires faisaient secte en ce sens qu'ils professaient une opinion contraire à l'orthodoxie de l'Église établie ; mais ils ne se séparaient pas de cette Église, ils ne fondaient point un culte dissident.

20. Ce déterminisme historique se retrouve à la même époque chez Montesquieu qui écrit vers 1723-1725 son opuscule *de la Politique* (impr. dans les *Mélanges inédits*, 1892) : il y développe l'idée que le succès ou l'échec, dans les affaires, ne dépendent pas du mérite des hommes, mais de la force des circonstances.

21. D'après les lignes 27-31, cette lettre aurait été composée après la mort de Newton (20 mars 1727) et avant la mort de Clarke (17 mai 1729) : mais ou ce n'est qu'une fiction d'auteur, ou la lettre a été retouchée après 1730, puisque Voltaire s'est servi des *Mémoires* de Whiston sur Clarke (cf. notes 6 et 7).

HUITIÉME LETTRE [64]

Sur le Parlement.

Les Membres du Parlement d'Angleterre aiment à se comparer aux anciens Romains autant qu'ils le peuvent[1].
5 Il n'y a pas long-temps que M. Shipping[2] dans la Chambre des Communes commença son discours par ces mots : *la Majesté du Peuple Anglais*[3] *seroit blessée* &c. La singularité de l'expression causa un grand éclat de rire ; mais sans se déconcerter, il répéta les mêmes
10 paroles d'un air ferme, & on ne rit plus. J'avoue que je ne vois rien de commun entre la ma|jesté du peuple [65]
Anglais, & celle du peuple Romain, encore moins entre leurs gouvernemens ; il y a un Sénat à Londres dont quelques Membres sont soupçonnés, quoi qu'à tort sans doute, de vendre leurs voix dans l'occasion[4], comme on faisoit à Rome. Voilà toute la ressemblance, d'ailleurs les deux Nations me paroissent entièrement différentes, soit en bien, soit en mal. On n'a jamais connu chez les Romains la folie horrible des guerres de Religion[5],
20 cette abomination étoit réservée à des Dévots prêcheurs d'humilité & de patience[6]. Marius & Sylla, Pompée & César, Antoine & Auguste ne se battoient point pour décider si le *Flamen* devoit porter sa chemise par-dessus

Ligne 2. *394-75* Du [Parlement]. *K* (*Dict. phil.*) [Parlement] d'Angleterre. *Et en note :* Cet article a été écrit vers 1731. — 5. *Angl. 33* Shippen *394-75* Shipping — 7. *34a-K omettent* etc.
15. *34a-39* leur [voix].

sa robe, ou sa | robe par-dessus sa chemise, & si les [66]
25 poulets sacrez doivent manger & boire, ou bien manger seulement pour qu'on prit les Augures. Les Anglais se sont fait pendre réciproquement à leurs Assises, & se sont détruits en bataille rangée pour des querelles de pareille espece ; la Secte des Episcopaux, & le Presbite-
30 ranisme ont tourné pour un tems ces têtes sérieuses. Je m'imagine que pareille sottise ne leur arrivera plus, ils me paroissent devenir sages à leurs dépens, & je ne leur vois nulle envie de s'égorger dorénavant pour des Sillogismes.

35 Voici une différence plus essentielle entre Rome & l'Angleterre, qui met tout l'avantage du côté de la derniere, c'est que le fruit des guerres civiles | à Rome a [67]
été l'esclavage, & celui des troubles d'Angleterre la liberté[7]. La Nation Anglaise est la seule de la terre, qui
40 soit parvenue à régler le pouvoir des Rois en leur résistant[8], & qui d'efforts en efforts ait enfin établi ce Gouvernement sage, où le Prince tout puissant pour faire du bien, a les mains liées pour faire le mal[9], où les Seigneurs sont Grands sans insolence & sans Vassaux, & où le
45 peuple partage le gouvernement sans confusion.

La Chambre des Pairs & celle des Communes sont les Arbitres de la Nation[10], le Roi est le Sur-Arbitre. Cette balance[11] manquoit aux Romains[12], les Grands et le

24. *34*ᵃ-*39* [ou] la [robe] — 27. *34*ᵃ-*K* [pendre] autrefois [réc.] — 29. *34*ᵃ-*39*, *51* pareilles espèces — *34*ᵃ-*K* presbyterianisme (*51* presbitéranisme) — 30. *39*⁴-*K* [ces têtes] mélancoliques

34. *39*⁴-*K* [sillogismes]. Toutefois qui peut répondre des hommes ? — 37. *52*-*K* de [Rome].

43. *K* du [mal] — 45. *39*⁴-*52* (*note*) Il faut ici bien soigneusement peser les termes. Le mot de Roi ne signifie point par-tout la même chose. En France, en Espagne, il signifie un homme qui par les droits du sang est le Juge souverain et sans apel (*51 omet* et) de toute la Nation. En Angleterre, en Suède, en Pologne, il signifie le premier Magistrat[13].

Peuple étoient toujours en division à Rome, sans qu'il y
50 eût un pouvoir mi|toïen, qui put les accorder. Le Sénat [68]
de Rome, qui avoit l'injuste & punissable orgueil de
ne vouloir rien partager avec les Plébeïens, ne connoissoit d'autre secret pour les éloigner du gouvernement
que de les occuper toujours dans les guerres étrangeres[14].
55 Ils regardoient le Peuple comme une bête féroce qu'il
falloit lâcher sur leurs voisins de peur qu'elle ne dévorat
ses Maîtres ; ainsi le plus grand défaut du gouvernement
des Romains en fit des Conquérans, c'est parce qu'ils
étoient malheureux chez eux, qu'ils devinrent les maîtres
60 du monde, jusqu'à ce qu'enfin leurs divisions les rendirent
esclaves.

Le gouvernement d'Angleterre n'est point fait pour
un si grand éclat, ni pour une | fin si funeste, son [69]
but n'est point la brillante folie de faire des conquêtes,
65 mais d'empêcher que ses voisins n'en fassent ; ce
peuple n'est pas seulement jaloux de sa liberté, il
l'est encore de celle des autres[15]. Les Anglais étoient
acharnés contre Louis XIV, uniquement parce qu'ils lui
croïoient de l'ambition[16]. Ils lui ont fait la guerre de
70 gaieté de cœur, assurément sans aucun intérêt[17].

Il en a coûté sans doute pour établir la liberté en
Angleterre ; c'est dans des mers de sang qu'on a noïé
l'Idole du pouvoir despotique ; mais les Anglais ne
croient point avoir acheté trop cher de bonnes loix[18]. Les
75 autres Nations n'ont pas eu moins de troubles, n'ont pas
versé moins de sang qu'eux ; | mais ce sang qu'elles ont [70]
répandu pour la cause de leur liberté n'a fait que cimenter
leur servitude.

55. 70-*K* Il regardait.
70. *394-K suppriment la phrase* Ils lui ... intérêt.
74. *394-K* leurs [loix]. — 75. *394-K omettent les mots* n'ont pas... troubles

Ce qui devient une révolution en Angleterre, n'est qu'une sédition dans les autres Païs ; une ville prend les armes pour défendre ses priviléges soit en Espagne [19], soit en Barbarie, soit en Turquie [20], aussitôt des soldats mercenaires la subjuguent, des boureaux la punissent, & le reste de la Nation baise ses chaînes. Les Français pensent que le gouvernement de cette Isle est plus orageux que la mer qui l'environne [21], & cela est vrai ; mais c'est quand le Roi commence la tempête, c'est quand il veut se rendre le maître du vaisseau dont il n'est que le premier Pilote [22]. Les guerres civiles de France | ont été plus longues, plus cruelles, plus fécondes [71] en crimes que celles d'Angleterre ; mais de toutes ces guerres civiles aucune n'a eu une liberté sage pour objet [23].

Dans les tems détestables de Charles IX & d'Henri III, il s'agissoit seulement de sçavoir si on seroit l'esclave des Guises. Pour la derniere guerre de Paris, elle ne mérite que des sifflets ; il me semble que je vois des Ecoliers qui se mutinent contre le Préfet d'un Collége, & qui finissent par être fouettés ; le Cardinal de Retz avec beaucoup d'esprit et de courage mal emploïés, rebelle sans aucun sujet, factieux sans dessein, chef de Parti sans armée, cabaloit pour cabaler, & sembloit faire la guerre civile pour son plaisir. Le Par|lement ne sçavoit ce qu'il vouloit ni ce qu'il ne [72] vouloit pas; il levoit des troupes par Arrêt, il les cassoit, il menaçoit, il demandoit pardon, il mettoit à prix la tête du Cardinal Mazarin, & ensuite venoit le complimenter en cérémonie. Nos guerres civiles sous Charles VI avoient été cruelles, celles de la Ligue furent abominables, celle de la Fronde fut ridicule.

81. *39*[4]*-K suppriment* soit en Espagne.
93. *34*[a]*-K* le tems détestable — *34*[a]*-K* de [Henri III] — 99. *51*, *56-K* mal employé
102. *39*[4]*-K* [Parlement] de Paris — 104. *46-51* [il menaçoit,] demandoit (*sans* il) *52-K* et [demandoit]

Ce qu'on reproche le plus en France aux Anglais, c'est
110 le suplice de Charles Premier, qui fut traité par ses vainqueurs [24] comme il les eût traités s'il eût été heureux.

Après tout regardez d'un côté Charles Premier vaincu en bataille rangée, prisonnier, jugé, condamné dans West|minster, & de l'autre l'Empereur Henri VII [73]
115 empoisonné par son Chapelain en communiant, Henri III assassiné par un Moine ministre de la rage de tout un Parti, trente assassinats médités contre Henri IV, plusieurs exécutés, & le dernier privant enfin la France de ce grand Roi. Pesez ces attentats et jugez.

COMMENTAIRE

1. Toute la littérature politique de l'Angleterre est pleine de raisonnements et d'exemples tirés des Romains. Voyez *The sense of the people concerning the present state of affairs. With remarks*

110. *39*[4] [fut] et avec raison [traité] *Et en note, avec appel aux mots* « CHARLES PREMIER » : Monarque digne d'un meilleur sort. *Voltaire a protesté contre ces bévues (cf. Bengesco, t. IV p. 8, et Moland t. XXXVI, p. 118) et les a réparées dans 39*[4] *corr., en rétablissant à la plume les mots* et avec raison *après* en France, *et en faisant rentrer la note* Monarque... sort *dans le texte, 40* et *42 reproduisent les fautes de 39*[4]. *Elles sont rectifiées à partir de 42*[a]*; cependant 46 qui réintègre, comme les autres éd., la note* Monarque... sort *dans le texte, conserve encore la leçon* fut et avec raison (*Cf. let. IX, note à la ligne 93*) — *42*[a] [le plus] et avec raison [aux Anglais] ; *48-K* [en France aux Anglais] et avec raison.

111. *42*[a] probablement [traités s'il] avoit vaincu. — 113. *51* Vestminster — *34*[a]*K* [Westminster] et décapité — 117. *34*[a]*-K omettent* ministre... Parti. *Ces mots ne sont pas traduits dans Angl. 33.* — 119. *42*[a] *ajoute après* jugez *ce passage* : La France a sa S. Barthélemy, la Sicile ses Vêpres, la Hollande le massacre des Dewit, les Espagnols leurs barbaries Américaines. La fureur des Anglais est d'une autre espèce : ils égorgent avec le poignard de la loi : on a vû les femmes de Henri VIII, la Reine Marie Stuard, le roi Charles I envoyez sur l'échaffaut par des furieux tranquilles, revêtus du manteau de la Justice ; les crimes, comme les vertus, tiennent du terroir qui influe sur la nature humaine. (*Addition non recueillie jusqu'à ce jour.*)

upon some passages of our own and the Roman history, *in a letter to a Member of Parliament*, London, 1726, in-8° ; *Cato's Letters*, 1722, t. I, 3d coll., p. 87 ; t. II, 8th coll., p. 52 ; Bolingbroke, *Diss. upon parties*, *Works*, t. II, p. 179. Les journaux reviennent constamment aux Romains (par ex. *The Weekly Journal or the British Gazeteer*, Saturday June 11, 1726, n° 59).

2. Le traducteur anglais a donné le nom exact de ce tory jacobite qui fut un des plus vigoureux adversaires de Walpole. « Mr. Shippen was calm, intrepid, shrewd and sarcastic » (*Parl. Hist. of England*, 1811, t. VIII, p. 588 n.). Voyez Coxe, *Memoirs of the life of sir Robert Walpole*, 1798, t. I, pp. 670-673, et les *Extraits de Dangeau* faits par Voltaire, t. XXVIII, p. 278.

3. Je n'ai pas trouvé trace de ces mots de Shippen dans les discours que donne la *Parliamentary History*, t. VI, VII, VIII : mais ces textes sont fort peu sûrs ; cf. Mantoux, *Notes sur les c. r. des séances du Parl. angl.*, ch. 1 et 2, 1906. D'autre part, ni les journaux ni aucune des brochures du temps que j'ai vues n'y font allusion.

4. Cf. Swift, *An Account of the Court and Empire of Japan*, 1728 : satire de la méthode de corruption pratiquée par Walpole ; Bolingbroke, *Diss. upon parties*, *Works*, t. II, p. 29-30, et 239 sqq. Shippen, le 3 juillet 1726, lance une attaque au Parlement contre le gouvernement qui achète des votes et les députés qui se vendent (*Parl. Hist.*, VIII, 603). La dénonciation violente de la méthode de corruption fait la base de la polémique du journal de Bolingbroke, *The Craftsman*, contre le gouvernement de Walpole (cf. entre autres les nos 21, 31, 32, 43, 66, 76, 109, 123, 299, etc.). « Corruption, disait un adversaire, is a never failing Topick with the *Craftsman*... » *The Gentleman's Magazine*, 1731, p. 346, extrait du *London Journal*, August 28, n° 623). Voyez aussi *Fog's Weekly Journal*, n° 13, Saturday December 21, 1728. Voltaire continua de lire le *Craftsman* après son retour d'Angleterre : il le recevait encore en 1732 (lettre du 13 mai, XXXIII, 264).

5. « Cependant je ne me souviens pas d'avoir lu qu'il y ait jamais eu de guerre de religion parmi les païens, si ce n'est contre des gens qui pillaient le trésor de Delphes. Mais de guerre faite à dessein de contraindre un peuple à quitter sa religion pour

en prendre une autre, je n'en vois point de mention chez les auteurs » (Bayle, *Préf.* du *Comm. phil.*, *Œuv. div.*, t. II, p. 364). L'idée avait été reprise par un journaliste anglais : « Differences in Religious Sentiments never once occasioned any Mischief in old Rome or Athens, or scarce anywhere else in Times entecedent to Christianity » (*The London Journal*, nº 439, Saturday Dec. 30, 1727).

6. « Car que de simples particuliers prennent les armes pour établir des articles de leur foi, c'est une chose, dites-vous, aussi opposée à l'Esprit de l'Evangile, que conforme à l'esprit de l'Alcoran » (Bayle, *Rép. aux q. d'un Prov. Œuv. div.*, t. III, p. 617).

7. « Ce sont ici les historiens d'Angleterre où l'on voit la liberté sortir sans cesse des feux de la discorde et de la sédition... » (Montesquieu, *L. Persanes*, 136).

8. « Whenever the fundamentals of a free gouvernement are attacked, or any other schemes, ruinous to the general interest of a nation, are pursued, the best service that can be done to such a nation, and even to the prince, is to commence an early and vigorous opposition to them..... A provoked people sought their remedy in resistance. A civil war followed (sous Charles Ier) » (Bolingbroke, *Remarques sur l'histoire d'Angleterre*, publ. dans le *Craftsman* en 1730-1731, *Works*, t. I, 491 et 493). « L'humeur impatiente des Anglais ne laisse guère à leur roi le temps d'appesantir son autorité. La soumission et l'obéissance sont les vertus dont ils se piquent le moins » (Montesquieu, *L. Persanes*, 104). Cf. James Tyrrell, *Bibliotheca politica or an Enquiry into the antient Constitution of the English Government.., in fourteen Dialogues*, 1718, Dial. 3, p. 103 : « Whether resistance to the supreme power by a whole nation or People in cases of the last extremity can be justified by the lawful nature or rule of the Gospel », et les dial. 9-13.

9. « Ces lois *lient* réciproquement le souverain et le sujet sans rien ôter à l'honneur du premier. Elles n'ont rien d'amer ni de dur pour un bon roi, et ne paraissent faites que pour ôter *le pouvoir de faire du mal* à celui qui n'est pas tel » (La Mottraye, *Voyages*, I, 156). Lenglet-Dufresnoy écrit, mais après et peut-

être d'après Voltaire : « Les Rois en Angleterre sont les premiers membres de l'Etat ou de la République : s'ils sont bons, *ils ont tout le pouvoir qu'ils peuvent souhaiter pour le bien, et rarement pour le mal* » (*Méthode pour étudier l'histoire*, Supplément, 2e Part., 1739, p. 191). Il est possible que Voltaire par les mots : *le Prince a les mains liées pour faire le mal*, croie traduire la formule anglaise : *our Kings can do no wrong* (Bolingbroke, *Diss. upon Parties*, dédicace. Cf. Sichel, *Bol. and his times*, I, 255, et Bastide, *John Locke*, 124). « The law itself affirms the King can do no wrong » (*English Liberties*, p. 4). « It is a maxim in our Laws that the King can do no wrong » (*Mist's Weekly Journal*, no 132, Saturday Oct. 28, 1727). Mais la maxime ne se rapporte pas à la limitation du pouvoir royal ; elle définit l'irresponsabilité du roi (cf. pourtant, dans la note 10, la citation des *English liberties*). Enfin il semble bien que Voltaire a, sciemment ou non, pris ses expressions dans le *Télémaque* de Fénelon, où le vieillard Crétois définit ainsi l'autorité du roi : « Il peut tout sur le peuple, mais les lois peuvent tout sur lui. *Il a une puissance absolue pour faire le bien, et les mains liées pour faire le mal* » (Liv. V). Cette formule où Fénelon ne met rien de bien précis, signifie pour Voltaire la Constitution Anglaise.

10. « C'est un gouvernement mixte... Les prérogatives du souverain, des grands et du peuple y sont tellement tempérées les unes par les autres qu'elles se soutiennent mutuellement » (Rapin Thoyras, *Diss. sur les wh. et les t.*, t. VIII, p. 626). « Le gouvernement d'Angleterre est aristocratico-démocratico-monarchique » (Misson, p. 232). « The Constitution of our English government (the best in the world) is.... a most excellently mixt or qualified Monarchy where the King is vested with large Prerogatives to support Majesty, and restrained only from the power of doing himself and People harm » (*English liberties* compiled by Henry Care, 1682, and continued.... by W. N. of Middle Temple, esq., 4e éd., 1719, in-8o, p. 1).

11. Terme du vocabulaire politique des Anglais : « On the Ballance of Power », titre d'un art. du *Free Briton*, May 18, no 131, cité par *The Gentleman's Magazine*, 1732, p. 748. « That ballance which has been so much talked of... » (Bolingbroke,

Remarks..., *Works*, I, 340; ibid., 282) : ces *Remarques* avaient paru, je l'ai dit, dès 1730. D'ailleurs les écrits de Bolingbroke, quelle que soit leur date, peuvent nous donner une idée des impressions qu'il dut suggérer à Voltaire sur la politique de son pays.

12. Addison (*Spectator*, n° 287) préférait la Constitution anglaise à la romaine, où les Consuls « were rather the chief body of the nobility or the first ministers of state, than a distinct branch of the sovereignty ».

13. Sur les différents sens du nom de Roi, cf. Alg. Sidney, *Discourses concerning Government*, 1698, p. 404, sec. XXXII.

14. « Contre ces dissensions domestiques, le sénat ne trouvait point de meilleur remède que de faire naître continuellement des occasions de guerres étrangères » (Bossuet, *Disc. sur l'Hist. univ.*, III, 7).

15. Nombreux étaient les textes où des Anglais de tous partis exaltaient leur pays comme le champion de la liberté européenne. « Elle (l'Angleterre) combattait non seulement pour sa propre sûreté, mais encore pour celle de tout le monde, résolue de n'accepter jamais de paix, quelque avantageuse qu'elle pût être, jusqu'à ce que cette sûreté générale fût établi » (*Réflexions sur l'humeur de la nation anglaise en matière de religion et de politique*, tr. de l'angl., 1713, p. 42). « Your unwearied endeavours were rather to make mankind free like yourselves than in the least to enslave them. — Every battle you won was only taking off the yoke from the neck of poor wretches which they were unable to bear and to establish their publick tranquillity » (*A Journey through England*, 1723, t. I, p. XIII : dédicace « to the young Nobility and Gentry »). Addison, t. I, p. 28, traduction d'une lettre de l'abbé Ant. M. Salvini à lord Halifax :

> 'Tis liberty that crowns Britannia's isle...
> 'Tis Britain's care to watch o'er Europe's fate,
> And held in balance each contending state,
> To threaten bold, presumptuous Kings with war,
> And answer her afflicted neighbour's prayer.

NB Voltaire a donc accepté ici un point de vue anglais.

15. Ce sont encore des sentiments anglais que Voltaire exprime

ici : aussi a-t-il été repris par Lecoq de Villeray (*Réponse aux L. Ph.*, p. 39). Lorsque Guillaume III, en 1702, voulant la guerre contre la France, accusa Louis XIV d'ambition et d'infidélité, « les peuples d'Angleterre entrèrent dans ces sentiments, qui leur étaient devenus presque naturels, et pressèrent leur souverain de reprendre les armes pour les sauver de la tyrannie, de l'esclavage, et du papisme » (Rapin Thoyras, XI, 457-458). L'opinion anglaise était demeurée la même quand Voltaire vint en Angleterre. « All his aims (de Guillaume III) were pointed to the general good of Mankind.... He was the great Champion of the Liberty... He fought for Freedom, and he gave it wherever he came » (*The Weekly Journal*, nº 59, Saturday June 11, 1726). Guillaume III, écrivait *The London Journal*, ne voulait l'abaissement de la France que « as France was an enemy to the Liberties of Europe » (Extrait donné par *The Gentleman's Magazine*, April 1732, p. 700).

17. Voltaire accepte ici le point de vue des tories qui, pour se justifier de vouloir la paix ou de l'avoir faite, disaient que l'Angleterre n'avait pas d'intérêt à la guerre. Ils soutenaient « that the ministry (le ministère whig) had not consulted the true interest of their Country in acquiescing so far with the allies, since King Lewis made no scruple in yielding to the specifick demands of Great Britain ; that the British nation had so great dependance on her trade, it could not be her duty or her interest to oblige the confederates to her own ruin by continuing the expense of a land war » (*Memoirs of queen Ann*, London, 1729, p. 81). C'est par Bolingbroke que cette idée encore a dû venir à Voltaire : il l'a exprimée plus d'une fois. Il montre l'Angleterre gardienne « of the whole interest of Europe », même contre son intérêt; et il s'en inquiète (Sichel, I, 263). Il la montre armée « to defend the liberties of Europe »; il reproche à ses compatriotes d'avoir fait les don Quichotte dans la guerre de la succession d'Espagne. « We neglected every thing and sacrificed evere thing in the prosecution of this quarrel » (*The Occasional Writer*, nº 2, 3 Février 1726-27, *Works*, t. I, p. 156 et 161). Ainsi les tories rappelaient leur pays à ce qu'ils esti-

maient son vrai intérêt : ils blâmaient le désintéressement dont Voltaire fait l'éloge. Et beaucoup de whigs n'acceptaient pas le compliment. Ils continuaient de penser avec Addison (*The present state of the war*, 1707) : « We have indeed a much greater share in the war than any other part of the confederacy » (*Works*, t. I, p. 359). — Voltaire a atténué cette affirmation par la correction de 1739, et aussi dans le *Siècle de Louis XIV* (ch. 22, éd. Bourgeois, p. 415, et ch. 23, p. 423 et 426).

18. « We Britons *have dearly bought* the Liberties we now possess ; what Struggles and *Bloodshed* has there been to secure this country free and happy? And now we reap the Fruits and enjoy the Advantages our great Forefathers toiled for » (*The British Journal*, nº 36, Saturday September 21, 1728).

19. Allusion sans doute à la révolte de la Catalogne sous Phil ppe V et au siège de Barcelone en 1714 (cf. *Siècle de Louis XIV*, ch. 23, p. 435).

20. Les journaux anglais de 1728-1729 étaient pleins de détails sur les troubles du Maroc, le siège de Fez, etc. (*The Monthly Chronicle*, 1729, p. 12, 36, 86, 111, 197, 240 ; *The Historical Register*, t. XIV, 1729, pp. 85-90. Cf. *The History of the Revolution in the Empire of Morocco upon the Death of the late Emperor Muley Ishmael*, 1728-1729, by Captain Braithwaits). Il y eut également alors des révolutions en Turquie et en Perse : révolte à Smyrne (*Mercure*, mai 1728, p. 1033); soulèvement des Tartares de Crimée, de Casan et de la Bessarabie (*Mercure*, janv. 1727, p. 155) ; révolte en Égypte (*Mercure*, déc. 1726, p. 2404, 2617); révoltes aussi dans la régence de Tunis (*Mercure*, mai et juin 1728, p. 1033 et 1463). Les nouvelles de Perse elles-mêmes sont toujours données sous la rubrique *Turquie* dans le *Mercure* (1726, 1727, 1728). Cependant il y eut aussi une révolution à Constantinople même, en 1730 (déposition d'Achmet III). La date ne serait pas un obstacle (*The Gentleman's Magazine*, 1731, p. 38); mais l'événement concorde moins avec le texte de Voltaire.

21. « Altri assomigliano questo governo ad un mare agitato da continui venti e tempeste » (Greg. Leti, *Teatro Brit.*, p. II, l. 5, t. II, p. 208). « ....Un royaume.... sujet à tant de révolu-

tions comme s'il tenait de l'inconstance de la mer qui l'environne » (Larrey, *Hist. d'Angl.*, 1707, t. I, p. 482). La source probable de Voltaire est Bossuet qui avait montré l'Angleterre « plus agitée en sa terre et dans ses ports mêmes que l'océan qui l'environne » (*Or. fun. de la reine d'Angl.*).

22. Charles I, Jacques II ont attaqué les libertés anglaises : c'est la doctrine qu'on trouve partout. Cf. n. 8. « Et quand un roi a cherché à se rendre le maître et l'arbitre des lois, il a trouvé dans la fermeté de ses sujets une digue qu'il n'a pu surmonter » (Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour ét. l'hist.*, éd. 1729, t. II, p. 307). « Si l'on veut dire qu'ils changent souvent de conduite à l'égard de leurs princes, c'est peut-être qu'ils ont des princes qui, après s'être contenus dans les bornes réglées, viennent à changer de conduite, et qui par là les obligent à en changer à leur tour : de cette manière, ce pourrait quelquefois être bon sens » (Muralt, lettre I, éd. Ritter, p. 20). Voltaire devait connaître la justification de la révolution de 1688 que Locke avait donnée dans son *Essai sur le gouvernement civil* (trad. par David Mazel, Genève, 1724) : mais rien n'indique qu'il y ait pensé ici plutôt qu'aux faits mêmes de l'histoire, ou aux sentiments généraux des Anglais au temps de sa visite sur leur gouvernement « whose fundamental Principle is *Liberty and Right to oppose bad Princes when they endeavour to make themselves absolute* » (*The Craftsman*, n° 233, Saturday December 19, 1730).

23. Le *Craftsman* du 22 juillet 1732 (n° 315) raisonne exactement comme Voltaire. Il rappelle « the late Revolutions in Turkey, Persia and Morocco ». Il remarque que dans ces pays, « the people seldom reap any other benefit from their Struggles than the Pleasure of being reveng'd on one Tyrant and making him give way to another. But these Discontents and Commotions have frequently had a different Effect in Europe (*Voltaire dira seulement « en Angleterre »*) and ended in the establishment of popular Liberty ». Le *Craftsman*, en Europe, distingue l'Angleterre et la Hollande comme ayant particulièrement réussi dans cette « glorieuse entreprise ». Enfin il regarde la France et loue le Parlement d'avoir défendu la liberté. Il est vrai que le journal anglais fait allusion au Parlement janséniste et aux querelles de la

Bulle Unigenitus : Voltaire mieux instruit de nos affaires, remonte à la Fronde parlementaire. Si l'on songe qu'en juillet 1732, Voltaire travaillait à finir la rédaction des *Lettres philosophiques*, que le 9 juillet il était occupé à la 7e lettre (XXXIII, 276), il paraîtra vraisemblable que le numéro du *Craftsman* du 22 juillet (il recevait le journal, je l'ai dit,) a influencé la rédaction de la 8e lettre.

24. La pensée est déjà chez Montesquieu, avec moins de trait et plus enveloppée. « Le crime de lèse-majesté n'est autre chose selon eux (les Anglais) que le crime que le plus faible commet contre le plus fort en lui désobéissant, de quelque manière qu'il lui désobéisse. Aussi le peuple d'Angleterre qui se trouva le plus fort contre un de leurs rois, déclara-t-il que c'était un crime de lèse-majesté à un prince de faire la guerre à ses sujets..... » (*Lettres Persanes*, 104). — Lecoq de Villeray (p. 40), l'abbé Molinier (p. 17) dénoncèrent avec horreur dans leurs critiques le langage de Voltaire, qui crut prudent en 1739 de l'atténuer : cf. *notes critiques*, l. 110.

NEUVIÉME LETTRE [74]

Sur le Gouvernement.

Ce mélange[1] heureux dans le Gouvernement d'Angleterre, ce concert entre les Communes, les Lords & le
5 Roi n'a pas toujours subsisté. L'Angleterre a été longtems esclave, elle l'a été des Romains, des Saxons, des Danois, des Français[2]. Guillaume le Conquérant sur-tout la gouverna avec un Sceptre de fer, il disposoit des biens & de la vie de ses nouveaux Sujets comme un Monarque
10 de l'Orient ; | il défendit sous peine de mort qu'aucun [75]
Anglais osât avoir du feu & de la lumiere chez lui passé huit heures du soir[3], soit qu'il prétendit par là prévenir leurs assemblées nocturnes, soit qu'il voulut essaïer par une défense si bisare, jusqu'où peut aller le pouvoir d'un
15 homme sur d'autres hommes.

Il est vrai qu'avant & après Guillaume le Conquérant les Anglais ont eu des Parlemens[4], ils s'en vantent[5], comme si ces Assemblées apellées alors Parlemens, composées de tirans eclésiastiques, & de pillards nommés
20 Barons[6], avoient été les gardiens de la liberté & de la félicité publique.

Les Barbares qui des bords de la mer Baltique fon-

Ligne 2. *K* section VII (*art.* Gouvernement *du* Dict. phil.). — 3. *34ᵃ-K* Ce mélange dans — 7-8. *34ᵃ-K* la gouverna sur-tout — 9. *34ᵃ-48*, *52-K* des biens, de la vie. *Cependant 39⁴* (*corr.*) *réintroduit* et [de la vie]; *cette correction n'a été reçue que dans 51.*

14. *34ᵃ-K* des hommes [sur...]

doient dans le reste de l'Europe, aportérent avec eux l'usage de ces | États ou Parlemens dont on a fait tant de [76]
25 bruit, & qu'on connoit si peu [7]. Les Rois alors n'étoient point despotiques [8], cela est vrai; mais les Peuples n'en gémissoient que plus dans une servitude misérable [9]. Les Chefs de ces Sauvages qui avoient ravagé la France, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre se firent Monarques [10]:
30 leurs Capitaines partagèrent entr'eux les terres des vaincus [11], de-là ces Margraves, ces Lairs, ces Barons, ces Soustirans qui disputoient souvent avec leur Roi les dépouilles des Peuples. C'étoient des oiseaux de proie combattans contre un Aigle [12] pour succer le sang des Colombes;
35 chaque Peuple avoit cent tirans [13] au lieu d'un maître. Les Prêtres se mirent bien-tôt de la partie. De tout tems le sort | des Gaulois, des Germains, des Insulaires d'An- [77]
gleterre avoit été d'être gouverné par leurs Druides [14] & par les Chefs de leurs villages, ancienne espèce de
40 Barons, mais moins tirans que leurs successeurs. Ces Druïdes se disoient médiateurs entre la divinité & les hommes, ils faisoient des loix, ils excommunioient, ils condamnoient à la mort. Les Evêques succedèrent peu à peu à leur autorité temporelle dans le Gouvernement
45 Got & Vandale. Les Papes se mirent à leur tête & avec des Brefs, des Bulles & des Moines, firent trembler les Rois, les déposérent, les firent assassiner, & tirérent à eux tout l'argent qu'ils purent de l'Europe. L'imbécile Inas [15]

23. *34*ᵃ-*K* fondirent — 24. *K* des Etats *leçon sans autorité et arbitraire, qui veut corriger sans doute la faute* de ses Etats *des éd. 48 et 52.* — 26. *39*ᵃ-*K* et c'est précisément par cette raison que les peuples gémissoient [dans] — 29. *34*ᵃ-*K* et [l'Angleterre]

31, *34*ᵃ-*42*ᵃ, *56-K* lairds *46-48, 52* lords *Angl. 33* lairds *est traduit par* peers. — 32. *39*ᵃ-*K* avec des Rois mal affermis — 33. Combattans *est la seule leçon des éd. collationnées, sauf 71*ᵃ. — 35. *39*ᵃ-*K* [d'un] bon [Maître]. — 36. *39*ᵃ-*K* Des [prêtres]

46. *34*ᵃ-*K* ils [firent] — 48. *34*ᵃ-*39* Ina

l'un des tirans de l'Eptarchie d'Angleterre, fut le pre | mier [78]
50 qui dans un pelerinage à Rome se soumit à païer le denier de saint Pierre (ce qui étoit environ un écu [16] de notre monnoie) pour chaque maison de son territoire. Toute l'Isle suivit bien-tôt cet exemple, l'Angleterre devint petit à petit une Province du Pape, le Saint Pere
55 y envoïoit de tems en tems ses Légats pour y lever des impots exorbitans. Jean sans-terre fit enfin une cession en bonne forme de son Roïaume [17] à Sa Sainteté qui l'avoit excommunié, & les Barons qui n'y trouvérent pas leur compte, chassérent ce misérable Roi, ils mirent à sa
60 place Louis VIII pere de saint Louis Roi de France ; mais ils se dégoûtérent bien-tôt de ce nouveau venu & lui firent repasser la mer.

Tandis que les Barons, les Evêques, les Papes déchi- [79]
roient ainsi l'Angleterre où tous vouloientcommander,
65 le Peuple, la plus nombreuse, la plus vertueuse même, & par conséquent la plus respectable partie des hommes, composée de ceux qui étudient les lois & les sciences, des Négocians, des Artisans, en un mot de tout ce qui n'étoit point tiran ; le Peuple, dis-je, étoit regardé par
70 eux comme des animaux au-dessous de l'homme ; il s'en falloit bien que les Communes eussent alors part au Gouvernement [18], c'étoient des Vilains [19] : leur travail, leur sang apartenoient à leurs Maîtres qui s'apelloient Nobles. Le plus grand nombre des hommes étoit en
75 Europe ce qu'ils sont encore en plusieurs endroits du

49. *34ᵃ-46* la Heptarchie (*39⁴ corr.*, *48-K* l'Heptarchie)
58. *46-K suppriment* et *devant* [les barons] *correction motivée par la suivante.* — 59. *39⁴-K* et [mirent] — 60. *34ᵃ*, *35*, *37ᵃ*, [Louis] huit
64. *34ᵃ-K* tous [ainsi] — 65. *34ᵃ-39* [nombreuse,] la plus utile, [la plus vertueuse même et...] *39⁴-K* [nombreuse] la plus utile et même la plus vertueuse [partie...] — 68. *39⁴-46 suppriment* en un mot... tiran. — *48-K* [artisans], des laboureurs enfin, qui exercent la plus noble (*51* la plus utile *56-K* la première) et la plus méprisée des professions : [le Peuple...]
72. *51* les [Vilains]

Nord, serfs | d'un Seigneur, espéce de bétail qu'on vend & qu'on achete avec la terre. Il a fallu des siécles pour rendre justice à l'humanité, pour sentir qu'il étoit horrible que le grand nombre semât & que le petit nombre recueillit [20], & n'est-ce pas un bonheur pour le genre humain que l'autorité de ces petits brigands ait été éteinte en France par la puissance légitime de nos Rois, & en Angleterre par la puissance légitime des Rois & du Peuple ?

Heureusement dans les secousses que les querelles des Rois & des Grands donnoient aux Empires, les fers des Nations se sont plus ou moins relâchés ; la liberté est née en Angleterre des querelles des tirans [21], les Barons forcérent Jean sans-terre & Henri III | à accorder cette fameuse Charte, dont le principal but étoit à la vérité de mettre les Rois dans la dépendance des Lords, mais dans laquelle le reste de la Nation fut un peu favorisée, afin que dans l'occasion elle se rangeât du parti de ses prétendus protecteurs [22]. Cette grande Charte qui est regardée comme l'origine sacrée des libertés Anglaises, fait bien voir elle-même combien peu la liberté étoit connue. Le titre seul prouve que le Roi se croïoit absolu de droit [23], & que les Barons & le Clergé même ne le

76. *34*[a]*-K* [du] monde [,serfs] *Angl. 33* of the world. — 79. *34*[a]*-K supprimant* nombre *après* petit. — 80. *70* [un] honneur (*simple coquille*)

80-81. *34*[a]*-K* pour les Français *leçon absurde contre laquelle Voltaire a protesté* (Bengesco, t. IV, p. 8) *51* un bonheur que... (*en supprimant* pour les Français). — 82. *34*[a]*-39* [en France par la puissance légitime] des Rois et du Peuple ? *39*[a]*-K* [en France par la puissance légitime] des [Rois, et en Angleterre par] celle du Roi et de la nation (*46-K* en Angleterre *sans* et). *Il y avait sans doute déjà les deux fautes des lignes 80-83 dans la copie envoyée en Angleterre, car Angl. 33 les reproduit :* « And was not France very happy when the power and authority of those petty robbers was abolished by the lawful authority of Kings and of the People ? » *Mais le traducteur essaie, comme fera 51 d'une autre façon, de pallier le mauvais sens de la phrase en supprimant une fois la mention de la France.*

91. *34*[a]*, 35, 37*[a]*, 39*[a]*, 46-K* favorisé — 93. *46. Tout le passage :* Cette grande Charte... les plus forts *est supprimé dans cette éd. et remplacé par une impression correcte de la nouvelle leçon défigurée dans la lettre VIII :* Ce qu'on reproche... meilleur sort (*cf. p. 92*).

forçoient à se relâcher de ce droit prétendu, que parce qu'ils étoient les plus forts.

Voici comme commence la grande Charte[24] : » Nous » accordons de notre libre volonté les Priviléges sui- » vans aux Ar|chevêques, Evêques, Abbés, Prieurs & [82] » Barons de notre Roïaume, etc.

Dans les articles de cette Charte il n'est pas dit un mot de la Chambre des Communes, preuve qu'elle n'existoit pas encore, ou qu'elle existoit sans pouvoir[25]. On y spécifie les hommes libres d'Angleterre[26], triste démonstration qu'il y en avoit qui ne l'étoient pas. On voit par l'Article 32[27] que ces hommes prétendus libres devoient des services à leur Seigneur. Une telle liberté tenoit encore beaucoup de l'esclavage[28].

Par l'Article 21 le Roi ordonne que ses Officiers ne pourront dorénavant prendre de force les chevaux & les charettes des hommes libres qu'en païant[29], & ce Régle- ment parut au Peuple une vraie liberté, | parce qu'il [83] ôtoit une plus grande tiranie.

Henri VII, usurpateur heureux & grand politique[30], qui faisoit semblant d'aimer les Barons, mais qui les haïssoit & les craignoit, s'avisa de procurer l'aliénation de leurs terres[31]. Par-là, les Vilains qui dans la suite acquirent du bien par leurs travaux, achetèrent les chateaux des illustres Pairs[32] qui s'étoient ruinés par leurs folies. Peu à peu toutes les terres changérent de Maîtres.

La Chambre des Communes devint de jour en jour plus puissante[33], les familles des anciens Pairs s'éteignirent avec le tems, & comme il n'y a proprement que les Pairs qui soient nobles en Angleterre dans la rigueur de

109. *34ª-K* les [hommes] — 110. *46-K* le service
114. *34ª-K* [payant]. Ce règlement. — 117. *56-K* [Henri VII], conquérant et politique heureux
122. *34ª-46* leur folie — 123. *34ª-46, 70*, maître.

la Loi, il n'y auroit plus du tout de noblesse en ce Païs-
là si les | Rois n'avoient pas créé de nouveaux Barons de [84]
130 tems en tems, & conservé l'ordre des Pairs qu'ils avoient
tant craint autrefois, pour l'oposer à celui des Communes
devenu trop redoutable.

Tous ces nouveaux Pairs qui composent la Chambre
haute, reçoivent du Roi leur titre & rien de plus,
135 presque aucun d'eux n'a la terre dont il porte le nom [34].
L'un est Duc de Dorset & n'a pas un pouce de terre en
Dorsetshire.

L'autre est Comte d'un village qui sçait à peine où ce
village est situé. Ils ont du pouvoir dans le Parlement,
140 non ailleurs.

Vous n'entendez point ici parler de haute, moïenne &
basse justice, ni du droit de chasser sur les terres d'un
Citoïen, lequel n'a pas la liberté de tirer un coup de [85]
fusil sur son propre champ.

145 Un homme parce qu'il est Noble ou parce qu'il est
Prêtre, n'est point ici exempt de païer certaines taxes [35],
tous les impots sont réglés par la Chambre des Com-
munes [36], qui n'étant que la seconde par son rang, est la
premiere par son crédit.

150 Les Seigneurs & les Evêques peuvent bien rejetter le
Bill des Communes pour les taxes; mais il ne leur est
pas permis d'y rien changer; il faut ou qu'ils le reçoivent
ou qu'ils le rejettent sans restriction. Quand le Bill est
confirmé par les Lords & aprouvé par le Roi, alors tout

128. *Angl. 33 :* There would be no such thing in strictness of Law as Nobility in that Island *d'accord avec 34ª-39 qui mettent la virgule avant* dans la rigueur de la loi; *39ª-K ponctuent* [Angleterre], dans... loi, [il] — *56-K* presque plus [de noblesse] — 130. *34ª-K* le corps [des Pairs]

131. *34ª-39ª* craints — 135. *46-K* puisque (*mauvaise leçon*) *Angl. 33* and very few of them

143. *42, 42ª* [n'a pas] la jouissance *Mais à l'errata :* jouissance, *lis.* licence. — 145. *34ª-K* [noble] ou prêtre — 146. *K omet* ici.

151. *34ª-K* [Communes], lorsqu'il s'agit de lever de l'argent

le monde paie, chacun donne non selon sa qualité (ce qui est absurde,) mais selon son revenu [37]; il n'y a point de Taille | ni de Capitation arbitraire, mais une Taxe [86] réelle sur les terres. Elles ont toutes été *évaluées*, sous le fameux Roi Guillaume III [38] & mises au-dessous de leur prix.

La Taxe subsiste toujours la même quoique les revenus des terres aïent augmenté, ainsi personne n'est foulé & personne ne se plaint [39]. Le Païsan n'a point les pieds meurtris par des sabots, il mange du pain blanc, il est bien vétu [40], il ne craint point d'augmenter le nombre de ses bestiaux ni de couvrir son toit de tuiles, de peur que l'on ne hausse ses impots l'année d'après. Il y a ici beaucoup de Païsans qui ont environ deux cent mille francs [41] de bien, & qui ne dédaignent pas de continuer à cultiver la terre qui les a enrichis, & dans laquelle ils vivent libres [42].

Voltaire spends page describing the equality of the Englishman & then ends up on the note of liberty

COMMENTAIRE

1. Point de vue anglais. « A happy mixture » (Halifax cité par Bastide, *John Locke*, 174).

2. Moréri (1718 : art. ANGLETERRE, *Gouvernement*) : « L'Angleterre a été soumise à cinq nations différentes. » Chamberlayne (*État présent*, I, 1) : « L'Angleterre a été possédée par cinq

156. *34ᵃ-K* serait [absurde] — 158. *46-48*, 52-*K* été évaluées toutes *51* été toutes evaluées *Au lieu du mot* évaluées, *34*, *suivi par 34ᵇ* et ᵈ, *porte* enclavées : *j'ai corrigé selon le texte uniforme de 34ᵃ-K et même de 34ᵉ et 37 cette absurdité qui n'est qu'une faute d'impression.* — 159. *34ᵃ-K omettent les mots* et mises... prix.

167. *K* On y voit [beaucoup] (*correction arbitraire, nécessitée par la dispersion des lettres dans le* Dictionnaire philosophique). — 168. *34ᵃ-K* [environ] cinq ou six cens Livres Sterling de revenu, [et qui]

diverses nations et a été convoitée par plusieurs autres. Et certes il ne faut pas s'étonner de ce qu'une si belle et riche dame a eu tant de galants. » Muralt (L. I, p. 20) : « Il me paraît qu'ils tiennent quelque chose des différentes nations qui les ont subjugués (Saxons, Danois, Normands, Romains). »

3. Greg. Leti, 2e p., l. 2, t. III, p. 72. Mais d'ailleurs tous les historiens d'Angleterre rappellent cette loi de Guillaume le Conquérant. Il est plus naturel de penser à Rapin Thoyras (t. II, p. 23). « La seconde (mesure prise contre le ressentiment des Anglais, fut) de leur défendre d'avoir de la clarté dans leurs maisons *après huit heures du soir*. Quand cette heure était venue, ils entendaient le son d'une cloche qui les avertissait d'éteindre *la lumière* et de couvrir leur *feu*, à peine d'une grosse amende. » Ou bien, et peut-être encore plus vraisemblablement, il y a ici une trace du *Craftsman* et de Bolingbroke. « The Corfeu in William the Conqueror's Time was deem'd the most severe Exertion of his Power as well as the greatest Instance of his Fear, of anything that he did during his whole Reign. He caused a Bell to be rung every Night *at eight o'clock*, in all the Towns and Villages of England, obliging every Body, *in order to prevent any Assemblies of the People*, to put out their *Fires* and extinguish all their *Lights* » (No 233, Saturday December 19, 1730). Nulle part je n'ai trouvé chez un historien le second terme de l'alternative proposée par Voltaire.

4. Cette lettre IX sort de tout ce que Voltaire a lu ou entendu de discussions politiques et de réflexions sur les origines de la constitution anglaise. Il prend le contrepied d'une doctrine très souvent défendue par les historiens et les théoriciens anglais sur l'immémoriale antiquité des institutions nationales. Beaucoup de mes citations serviront plutôt à marquer les états d'opinion qu'il contredit ou reflète, que les écrits où il s'est directement informé. C'était une matière agitée quotidiennement dans les journaux ; elle devait l'être dans les conversations. Il faut donc être prudent dans l'assertion des sources. On peut seulement remarquer que Voltaire s'éloigne plus des whigs que des tories. Ceux-là maintenaient l'antiquité de la constitution anglaise, des libertés anglaises, des Communes ; les

tories admettaient davantage une évolution historique dans laquelle peu à peu, à la faveur des circonstances, et souvent par le seul droit de la force, les libertés de la nation, la puissance des communes s'étaient développées. Les deux points de vue sont exposés dans *The Weekly Journal or the British Gazeteer* (nº 117, Saturday August 5, 1727). Le tory Bolingbroke admettait un « spirit of Freedom » hérité des Bretons et des Saxons, mais il tenait les institutions libres de l'Angleterre pour le produit d'une réaction laborieuse de cet esprit de liberté contre l'oppression des tyrans laïcs et ecclésiastiques et des rois normands. Il faut d'ailleurs se souvenir que les tories même, sauf quelques rares apologistes jacobites du pouvoir absolu, n'étaient guère, pour un Français qui pensait à son pays, de moins bons maîtres de libéralisme que les whigs, d'autant plus qu'ils étaient alors dans l'opposition et réclamaient fréquemment contre les whigs les principes de liberté.

5. L'opinion que la constitution anglaise est celle des Goths et Vandales, que le Parlement anglais dérive des assemblées saxonnes est soutenue, entre autres, par Algernon Sidney, *Discourses concerning Government*, 1698, p. 131, et 381-391 (cf. p. 379 : « Our ancestors who seem to have had some such thing in their eye as balancing the powers... ») ; Temple, *Intr. à l'Hist. d'Angleterre*, tr. de l'Angl., Amsterdam, 1695, p. 305 ; Tyrrell, *Bibl. pol.*, pp. 549-551, et *Hist. of England*, 1704-5, dissert. à la fin du t. III ; *English liberties* (p. 8, 114); Roger Acherley, *The Britannic Constitution, or the fundamental form of Government in Britain*, 1727, in-fol., p. 116, 167, 178 (il trouve, lui, les « three estates of Kings, Lords and Commons » chez les Bretons) ; *The history of the High Court of Parliament*, 1731, t. I, p. 22 ; Larrey, *Hist. d'Angl.*, t. I, Diss. sur l'origine des Parlements, p. 21, 28, 32 (il suit Tyrrell). Rapin Thoyras avait écrit : « On peut donc avancer comme une chose certaine que les lois qui s'observent aujourd'hui dans la plupart des pays de l'Europe tirent leur origine de celles que ces anciens conquérants ont apportées du Nord » (*Diss. sur le Gouvernement, les lois, les mœurs, les coutumes et la langue des Anglo-Saxons*, au t. I de *l'Hist. d'Angl.*, p. 404). Bolingbroke même remon-

tait volontiers aux Goths, Francs et Saxons (*Diss. upon parties*, *Works*, II, 184, 197, 207).

6. Chamberlayne accorde qu' « avant la conquête Normande le Grand Conseil du Roi n'était composé que des grands du Royaume » (éd. 1698, t. II, p. 183) ; de même, *The history of the High Court of Parliament*, 1731, (t. I, p. 162-163) dit : « Populi multitudo was no constituent part of the great Councils or Parliaments » (p. 173). Rapin Thoyras n'ose affirmer la présence des Communes dans les Parlements Anglo-Saxons (IX, 626). Tyrrell (p. 390) la soutient pour ceux-ci, et Acherley (p. 116) pour les Bretons. Sidney (pp. 383-391) maintient que tout guerrier étant noble, le mot *noblesse*, lorsqu'il s'agit des assemblées saxonnes, comprend en réalité les Communes.

7. Cf. Rapin Thoyras cité dans la note 5, et sa *Diss.*, t. I, pp. 415-418. — Les mots : *ces États dont on fait tant de bruit*, visent les théories analogues à celles d'Alg. Sidney : « All the Northern Nations which upon the Dissolution of the Roman Empire possessed the best Provinces that had composed it, were under that form of which is usually called the Gothick Polity. They had King, Lords, Commons, Diets, Assemblies of Estates, Cortez and Parliaments, in which the sovereign Powers of those Nations did reside, and by which they were exercised » (P. 131).

8. « Saxon and Gothick Princes not absolute but limited » (Tyrrell, p. 248). « Ces premiers rois n'ayant pour sujets que leurs propres compatriotes, n'osèrent pas entreprendre de s'attribuer une *autorité despotique* » (Rapin Thoyras, I, 406).

9. « The people *groaned* under the oppression of both (Kings and barons) » (Bolingbroke, *Remarks...*, 1730-1731, *Works*, t. I, p. 318). Mais Bolingbroke parle ici non des barbares, mais des rois et barons Normands après la conquête. — « C'est quand les rois n'étaient pas absolus que les peuples étaient malheureux : ils étaient alors la proie de cent tyrans » (Voltaire, *Sottisier*, XXXII, 596).

10. « Les autres capitaines Saxons et Anglais qui firent des conquêtes dans la Grande-Bretagne après Hengist, imitèrent ce premier conquérant en prenant le titre de Roi » (Rapin Thoyras,

I, 405). « *The Chief Commander* soon assume[d] the title of *King*, but far from the sens of the word *Monarch* » (*The history of the High Court of Parliament*, 1731, t. I, p. 22). « Les Princes ou les généraux de ces différentes Nations devinrent Conings ou Rois des pays qu'ils avaient conquis ; ils se réservaient une partie des terres pour leur revenu et partageaient le reste entre leurs principaux Capitaines en leur donnant de grosses portions » (*Introduction à l'Hist. d'Angl.*, par le chev. Temple, trad. de l'Angl., Amsterdam, 1695, in-12). Cf. le t. VIII, ligne 45, *note critique*, p. 89.

11. « All of them (les compagnons des chefs) *were to have a share* (by prior agreement) *in the Conquer'd Lands* » (*The Hist. of the H. C. of Parl.*, I, 23). Cf. note 10.

12. Echard (*Hist. of Engl.*, éd. 1720, III, 27) compare les combats des Saxons à « the Combats of wolves and bears, or the skirmishes of ravenous birds in the air ». Mais Echard est dénoncé en 1728 par le journal whig, *The London Journal*, nº 471, comme un ennemi des libertés et de la Constitution anglaise.

13. Cf. le *Sottisier* cité dans la note 9.

14. Rapin Thoyras (I, 8-9) a un long passage sur les Druides, leur « autorité plus que souveraine », leur « espèce d'excommunication » qui les rendait « très redoutables », et il termine dans l'esprit de Voltaire : « Les ecclésiastiques chrétiens n'ont que trop imité en cela les anciens druides. » Cf. encore G. Leti, t. I, p. 24-25 ; Echard, t. I, p. 3 ; *The Hist. of the H. C. of Parl.*, t. I, p. 12, où on lit : « The Popes run excommunication to a greater height. »

15. *Ina* est l'orthographe de Rapin Thoyras (I, 176) et d'Echard (I, 25), qui racontent l'établissement du denier de saint Pierre.

16. *Écu* n'est sans doute pas un *lapsus* de Voltaire, qui a laissé le mot malgré la critique de la *Biblioth. Brit.* Rapin Thoyras dit *un sou*, Echard *a Penny* : mais Voltaire veut dire, à tort ou à raison, qu'un sou du temps d'Ina vaudrait un écu du XVIIIe siècle.

17. «... King John, at Dover..... taking off his Crown from his head, humbly surrender'd it into the Pope's hands by his attorney Pandolph..... ; after which *he subscribed to another*

charter, whereby he resigned his Kingdom to the Pope » (Echard, L. II, ch. 2, t. I, p. 104).

18. C'était la question qui tourmentait beaucoup les théoriciens politiques de l'Angleterre. Voyez plus haut, note 6, l'opinion d'Alg. Sidney. Chamberlayne, éd. 1698, t. II, 183, dit que « selon l'opinion de quelques-uns » les communes n'entrèrent pas au Parlement avant le règne de Henry III. Au contraire Tyrrell, dial. 6, 7 et 8, p. 265 et suiv., se demande « whether the Commons of England represented by Knights, citizens, and Burgesses in Parliament, were one of the three Estates in Parliament before the 49th of Henry IIId or 18th of Edward Ist. » (Cf. p. 390.) Dans son *Histoire d'Angleterre* à la fin du t. III, Tyrrell disserte contre l'avis de Spelman Prynne et de Brady qui veulent qu'il n'y ait pas eu de Communes au Parlement avant Henri III et Édouard Ier. Larrey, *Hist. d'Angl.* (diss. à la fin du tome Ier), a suivi Tyrrell. Acherley admet que par la conquête normande il y a eu un « breach » de l'ancienne constitution, mais qu'elle fut bientôt rétablie. Voltaire se range à l'avis de Bolingbroke : « The commonalty *had little or no share* in the legislature » (*Remarks* 1730-1731, *Works*, I, 318).

19. « Le dernier ordre du peuple Saxon, j'entends du peuple libre, était celui des Ceorles, c'est-à-dire des *marchands*, des *artisans*, des habitants de la campagne et autres... » (Rapin Thoyras, I, 411). Rapin Thoyras distingue ces *curls* des *esclaves* ou *villains* avec lesquels Voltaire les confond. « Le dernier ordre des sujets, c'étaient les esclaves qui étaient de deux sortes. Les uns étaient véritablement esclaves... Les autres qui étaient proprement des serviteurs... faisaient valoir les terres de leurs maîtres dont ils tiraient eux-mêmes quelque profit, sans qu'il leur fût permis de quitter le lieu de leur demeure pour aller s'établir dans un autre, à moins que leur seigneur n'y consentît. Ils furent depuis nommés *villains*, c'est-à-dire Villageois ou habitants de la campagne. On trouve encore *en divers endroits d'Allemagne* de ces sortes de paysans qui sont sujets à beaucoup de corvées et qui pour l'ordinaire sont traités fort rudement par leurs seigneurs » (Rapin Thoyras, I, 411). — Le *London Journal*, Sept. 1, no 740, dont l'extrait est cité par le *Gentle-*

man's Magazine, Sept. 1733, s'est approprié les vues et les termes de Voltaire : « The primitive purity of our government was that *the People had no share in the government*, but were *Villains*, vassals, or bondsmen to the Lords ; *a sort of cattle bought and sold with the land*. The very Parliaments of old were composed only of *Ecclesiastical and Civil Tyrans* called Abbots, Priors, Barons, etc. The Kings indeed *were not absolute* over the Barons, but both Kings and barons were absolute over the People ».

20. Sentiment qui provoquera quarante ans plus tard les écrits de Voltaire pour les serfs du Mont Jura.

21. Ici les vues de Voltaire se ramènent à celles de Bolingbroke qui, tout en soutenant que « l'esprit de liberté » datait des Bretons et des Saxons, estimait que la conquête Normande avait mis le peuple anglais dans l'esclavage : il fallut les conflits des rois et des barons pour rétablir la liberté. « The Norman Kings, of imperious tempers, assumed great power. The barons did the same. The people groaned under the oppression of both. This union was unnatural and could not last. The barons, enjoying a sort of feudatory sovereignty, were often partners and sometimes rivals of the Kings. They had opposite interests and they soon clashed. *Thus was the opportunity created of re-establishing a more equal free government* than that which had prevailed after the Norman invasion... *The Kings, the barons and the clergy were all in reality enemies to public liberty... Yet they helped in their turns to establish liberty* » (*Remarks on the Hist. of Engl.*, dans *The Craftsman*, 1730-1731, nos 213 et suiv.; *Works*, I, 318).

22. « It is true that during these contests, *Magna Charta* was signed and confirmed, and *the condition of the people, in point of liberty*, very much improved. *But this was the accidental effect of the contests* between the Kings, the barons and the Clergy » (Bolingbroke, *Remarks...*, *Works*, t. I, p. 385).

23. A cause de l'expression *nous accordons* qui a fort tourmenté les défenseurs de l'antiquité des libertés anglaises. Acherley l'interprète par *agreed*, et entend *a contract*, non *a gift* (p. 188 et

191). « Though they (the liberties) are said to have been *granted* from the Kings'mere good will, yet that is recited only to make it more strong against himself, since the nobility and the people of England claimed those liberties as their ancient undoubted rights » (Tyrrell, p. 227). Malgré le mot *granted*, « yet they must not be understood as mere emanations of Royal favour, or new bounties granted, but a restitution of such (liberties) as lawfully they had before » (*English Liberties*, p. 8). Bolingbroke même écrit : « The British liberties *are not the grant* of Princes » (*Remarks...*, *Works*, t. I, p. 318). Il se retrouve ainsi d'accord avec Alg. Sidney qui disait : « *Magna Charta* was not the original, but a declaration of the English Liberties » (P. 377). Voltaire qui échappe aux préjugés anglais, s'en tient à la lettre du texte. Il se trouve ainsi se rapprocher des tories extrêmes, défenseurs du droit divin et du pouvoir absolu des rois, comme sir Robert Filmer, sans admettre d'ailleurs leur thèse politique.

24. Voltaire prend la Grande Charte dans Rapin Thoyras (II, 292). Il n'en cite pas textuellement le début, mais il ramasse et condense. « Jean, Par la grâce de Dieu roi d'Angleterre, à tous les *archevêques*, *évêques*, *comtes*, *barons*, etc. (les *abbés* et *prieurs* sont nommés à la fin, art. LXVII) : Qu'il vous soit notoire que nous... *avons accordé* et par cette présente *accordons* pour nous et nos héritiers et successeurs à jamais : I. Que l'Eglise d'Angleterre soit libre... Nous voulons (Rapin Thoyras note que cette phrase manque dans quelques copies) que les *privilèges* de l'Eglise soient par elle possédés de telle manière qu'il paroisse que la liberté des élections... a été *accordée par un acte libre de notre volonté.* »

25. Questions très discutées en Angleterre. Voyez la note 18. A Spelman Prynne, Brady et Bolingbroke, il faut ajouter *The Hist. of the H. C. of Parl.*, par Thornhagh Gurdon : « As yet (jusqu'à la Grande Charte) no representatives of the generality of the Commons in Parliament » (I, 215). Rapin Thoyras n'ose se prononcer. Il dit à propos du Parlement de 1258, sous Henri III : « Il est certain que douze députés des Communes assistèrent à ce Parlement. Mais si ce fut par grâce (thèse de Brady) ou de droit (thèse de Tyrrell), je veux dire si ce fut une nouveauté, ou si les Communes avaient des députés pour les représenter dans les

précédents Parlements, c'est ce que je n'oserais prendre sur moi de décider, puisque les Anglais n'en conviennent pas entre eux... Ajoutons encore qu'il serait bien étonnant, si les Communes avaient eu ce droit auparavant, que les historiens ne les eussent jamais distinguées de la Noblesse. Cependant parmi tant d'auteurs qui depuis le temps de la Conquête jusque vers la fin du règne de Henri III ont parlé des Parlements, *il ne s'en trouve aucun qui ait parlé des Communes comme faisant un Corps à part ou une Chambre séparée dans le Parlement* » (II, 400; cf. I, 418-419). C'est le même argument que chez Voltaire. Rapin Thoyras, à propos de l'article 18 de la Grande Charte, fait la remarque qu'il n'y avait pas encore de députés des Communes au Parlement (II, 295, et n. 2).

26. Le terme *sujet libre* est à l'art. 2. (R. Th., II, 292).

27. Voltaire a dû s'embrouiller ici dans ses notes. Ce qu'il place à l'*art. 32* est à l'*art. 21* : « On ne saisira les meubles d'aucune personne pour l'obliger à raison de son fief à *plus de service* qu'il n'en doit naturellement ». Et là où il met *article 21*, il faut lire *38*. (Cf. R. Th., II, p. 295 et 297.)

28. « Par la lecture des deux Chartes qui seront insérées à la fin de ce règne, on pourra s'instruire *des oppressions* auxquelles les Anglais avaient été sujets depuis la Conquête » (R. Th., II, 281).

29. Art. XXXVIII : « *Aucun shérif ou bailli ne prendra par force ni chariots ni chevaux* pour porter aucun bagage, *qu'en payant* le prix ordonné par les anciens règlements, savoir dix sols par jour pour un chariot à deux chevaux et quatorze sols pour un à trois chevaux » (R. Th., II, 297).

30. « As for King Henry VII, *a Politick Prince* he was, if ever there were any » (Acherley, 693). « ... The *Politick Prince* Henry VII... » (*The hist. of the H. C. of P.*, I, 181). « Henry VII, a thinking suscipious Prince » (*Ibid.*, II, 346).

31. Rapin Thoyras ne dit rien de cette loi. Bacon en parlait, mais sans faire de réflexions sur la portée de ce *statut* qui faisait partie d'un ensemble de mesures relatives à la guerre contre la France et l'Écosse : « ...The setting the gate open and wide for men to sell or mortgage their land without fines for alienation,

to furnish themselves with money for the war » (*Hist. of H. VII*, éd. 1676, in-fol., p. 58). Les considérations sur la portée de cette loi, se rencontrent à chaque instant chez les écrivains politiques de l'Angleterre au début du XVIIIe siècle. Cf. Swift, *Of the Contests and Dissensions between the Nobles and Commons in Athens and Rome* etc., 1701 (cité dans *The Gentleman's Magazine*, mars 1731, p. 639), Echard, *Hist. of Engl.*, L. III, ch. 1, p. 258. — « ...Those measures which the King took to lessen to power of his nobility.... : which *by opening a way to the lords to alienate their lands*, opened a way to the Commons to increase their property, and consequently their *power* in the state » (Bolingbroke, *Remarks...*, *Works*, I, 36). — « Henry VII, a thinking suspicious prince, reflecting upon the over balance the nobility had been to former Kings, *cast about him* to lessen the power of the lords and enlarge that of the Commons, and truly judging that power accompanied property, in order to lessen the power of the Lords, he set very low fines for license of alienation of lands helden *in capite*, which in time lessened the power of the Lords and *raised the Commons* whose power grew as their Property increased » (*The Hist. of the H. C. of Parl.*, 1731, II, 346. Cf. I, 181). — « Henry VII, a wise Prince, considering that the Danger of the Crown, formerly, was owing to the strength of the Barons by the Dependancies of their large and unalienable Estates, laid hold of some incidents... to get... an Act *whereby the Lords shou'd be enabled to* alienate their Estates... » (*The London Journal*, Nov. 20, nº 647, extrait donné par *The Gentleman's Magazine*, November 1731, p. 480).

32. « ...Then they wasted apace their ancient tenures, and the Commons not then grown luxurious, *were ready to buy as soon as the Lords were ready to sell* » (*The Hist. of the H. C. of Parl.*, I, 181). « So by their Industry and Frugality, they got the Lands which the Barons squander'd away in Architecture, extravagant living, etc... » (*The London Journal*, extrait donné dans *The Gentl.'s Mag.*, Nov. 1731, p. 480).

33. « By all which (les ventes qui furent l'effet de la loi) the Balance of the Nation was gradually alter'd, and *Commons obtain'd a greater power and figure* than ever they had before » (Echard, *Hist. of Engl.*, p. 258). Cf. la note 31.

34. « Toutes ces dignités ou ces titres sont pris de quelque terre, et quelque province, ville ou bourg, comme duc de Norfolk, comte d'Oxford, vicomte de Montaigu, etc... Cependant ces dignités ne sont que titulaires, *et la plupart de ceux qui les possèdent n'ont rien à voir dans les terres dont ils portent le nom* » (Beeverell, *Les Délices de l'Angleterre*, V, 1055). Peut-être est-ce un souvenir littéraire qui suggère ici à Voltaire le nom de Dorset : cf. les lettres XXI (fig) et XXII (début).

35. Cette remarque est partout. « Elle (la noblesse d'Angleterre) n'a pas encore le grand privilège dont la noblesse de France jouit, par lequel les domaines et les terres qu'ils tiennent par leurs mains sont exempts de toutes tailles et contributions... En Angleterre, le premier seigneur du royaume n'y a pas plus de privilège que le dernier laboureur » (Chamberlayne, *État présent*, I, 303 ; cf. pour le clergé, p. 271). « Leurs domaines et leurs terres (des nobles) paient les tailles et les impôts comme celles des moindres laboureurs » (Beeverell, *Les Délices de l'Angl.*, V, 1056).

36. « Tel est notre heureux gouvernement que la masse du peuple n'est obligée d'obéir qu'à ce qu'il a virtuellement approuvé, et que c'est lui-même qui a prescrit les lois qui doivent régler sa conduite » (Addison, *Le Free-Holder*, tr. franç., 1727, p. 3). « Il n'y a que le Parlement qui ait le droit d'imposer des taxes et des impôts; ainsi on ne lève pas un sou, que la nation n'y ait consenti par des députés... Chacune des deux Chambres peut proposer tels Bills qu'elle juge à propos, mais les Bills des subsides commencent toujours par la Chambre des Communes parce que la plus grande partie des subsides est levée sur le peuple qu'elle représente » (Beeverell, *Les Délices de l'Angl.*, V, 1059 et 1081). Cf. Misson, art. Impôts, p. 257, qui opposait au régime fiscal de l'Angleterre « les maltôtes infinies de notre malheureuse France ». — Voltaire a pu lire plus d'une fois dans les journaux anglais l'expression de la fierté que leur donnait le vote de l'impôt et de toutes les contributions par les Communes. « ... Our ancestors somehow or other resolved always to be present at the shaving of their own beards » (*The Weekly Journal or the British Gazeteer*, n° 117, Saturday August 5, 1727).

« It is our peculiar Felicity that we can only be taxed by our own Representatives in Parliament » (*The Daily Journal*, n° 2159, Thursday December 14, 1727).

37. « Les grands du royaume en portent leur part (des taxes) *proportionnellement à leurs biens* et à leur qualité » (Misson, art. Impôts, p. 257).

38. L'histoire de Rapin Thoyras marque en 1692 l'établissement de la taxe de 4 sh. par livre (XI, 25). Cf. Stephen Dowell, *A History of taxation aud taxes in England*, 1888, 4 vol. in-8°. L'évaluation fut faite en 1692, et la taxe fixée à 4 sh. par livre. En 1698, elle fut mise à 3 sh. et alors « it was enacted that every district and division should contribute the same proportion of the particular sum for the country or town, the same quota that he paid under the assessment for 1692, the year when a new valuation was made ».

39. « Cela se fait (les taxes extraordinaires pour la guerre) d'une manière si raisonnable et si douce que *personne n'a sujet de se plaindre* » (Misson, art. Impôts, p. 257). « Ce qui (l'impôt égal sur tous) est réglé avec bien de la justice, *en sorte que le peuple n'est point foulé et n'a point sujet de se plaindre* » (Beeverell, *Lès Délices de l'Angl.*, V, 1056).

40. « Je ne connais les paysans anglais que par un endroit : je les vois tous à cheval en juste-au-corps de drap, et en culottes de peluche, bottés et éperonnés, et toujours au galop... Le peuple en général est ici bien habillé » (Muralt, éd. Ritter, l. I, p. 12).

41. « Il y a plus de gens qui tiennent leurs terres par leurs mains et de plus riches en Angleterre qu'en aucun autre pays de la même grandeur en Europe. Il est fort ordinaire d'y en voir qui ont 40 ou 50 livres sterling de revenu, et en quelques provinces il n'est pas rare d'y en trouver qui ont jusqu'à 100 et 200 l. st. de revenu » (Chamberlayne, *État présent*, tr. fr., 1re éd., 1669, I, 338). La nouvelle édition de 1698 (II. 154) ajoute : « Et dans la province de Kent, il y en a qui ont jusqu'à 1200 et 1500 l. st. par an ». G. Leti dit : « Se ne trovano piu di deci mila che possedono una rendita di piu di due cento doppie ciascuno, ma un buon numero piu di tre cento, che non è poco » (P. II, l. 3 ; t. II, p. 115).

42. « Nous trouvons en arrivant ici que chaque Anglais est roi chez soi, et tranquille possesseur de son bien » (Misson, art. Impôts, p. 257). « E qual felicitá maggiore che il poter dir sempre *il mio è mio*, che il viver sotto le leggi fatte da lui, che lo star sicuro di non esser aggravato di taglie, s'egli stesso non se ne aggrava? » (Greg. Leti, p. II, l. 3, t. II, p. 115).

DIXIÉME LETTRE

Sur le commerce.

Le Commerce qui a enrichi les Citoïens en Angleterre, a contribué à les rendre libres, & cette liberté a
5 étendu le Commerce à son tour ; de-là s'est formée la grandeur de l'État [1] ; c'est le Commèrce qui a établi peu à peu les forces navales, par qui les Anglais sont les maîtres des mers [2]. Ils ont à présent près de deux cent vaisseaux de guerre [3], la postérité aprendra peut-être
10 avec surprise qu'une petite Isle, qui n'a de soi-même

Ligne 2. *K art.* Commerce *du* Dict. phil. (*A l'errata dans l'éd. in-8°, t. LXX, p. 492*). — 3. *56-K remplacent le début jusqu'à* Quand Louis XIV (*l. 1-18*) *par le morceau suivant :*

Depuis le malheur de Cartage [4] aucun peuple ne fut puissant à la fois par le commerce et par les armes, jusqu'au temps où Vénise donna cet exemple. Les Portugais pour avoir passé le Cap de Bonne-Espérance ont quelque temps été de Grands Seigneurs sur les Côtes de l'Inde, & jamais redoutables en Europe. Les Provinces-Unies n'ont été guerrières que malgré elles ; & ce n'est pas comme *unies* entre elles, mais comme *unies* avec l'Angleterre, qu'elles ont prêté la main pour tenir la balance de l'Europe au commencement du dix-huitième siècle.

Cartage, Vénise et Amsterdam ont été puissantes [5] ; mais elles ont fait comme ceux qui parmi nous ayant amassé de l'argent par le négoce, en achètent des terres Seigneuriales. Ni Cartage, ni Vénise, ni la Hollande, ni aucun peuple n'a commencé par être guerrier, & même conquérant, pour finir par être marchand. Les Anglais sont les seuls : ils se sont battus longtemps avant de savoir compter. Ils ne savaient pas, quand ils gagnaient les batailles d'Azincour, de Crecy, & de Poitiers qu'ils pouvaient vendre beaucoup de bled, & fabriquer de beaux draps qui leur vaudraient bien davantage [6]. Ces seules connaissances ont augmenté, enrichi, fortifié la nation. Londres était pauvre et agreste lors qu'*Edouard III* conquérait la moitié de la France. C'est uniquement parce que les Anglais sont devenus négotians que Londres l'emporte sur Paris par l'étendue de la ville et le nombre des Citoyens [7] ; qu'ils peuvent mettre

qu'un peu de plomb, de l'étain, de la terre | à foulon, & [88]
de la laine grossiere [8], est devenue par son Commerce
assez puissante pour envoier en 1723 trois Flottes à la
fois en trois extrémités du monde [9], l'une devant Gibral-
15 tar conquise & conservée par ses armes, l'autre à Porto-
bello pour ôter au Roi d'Espagne la jouissance des tré-
sors des Indes, & la troisiéme dans la Mer Baltique pour
empêcher les Puissances du Nord de se battre.

Quand Louis XIV faisoit trembler l'Italie, & que ses
20 armées déja maitresses de la Savoie & du Piedmont
étoient prêtes de prendre Turin, il fallut que le Prince
Eugéne marchât du fond de l'Allemagne au secours du
Duc de Savoie ; il n'avoit point d'argent sans quoi on ne
prend ni ne défend les Villes, il eut recours | à des Mar- [89]
25 chands Anglais ; en une demie heure de tems on lui prêta
cinquante millions, avec cela il délivra Turin, battit les
Français, & écrivit à ceux qui avoient prêté cette somme,
ce petit billet : » Messieurs, j'ai reçu votre argent & je
» me flatte de l'avoir emploié à votre satisfaction [10] ».

30 Tout cela donne un juste orgueil à un Marchand
Anglais, & fait qu'il ose se comparer, non sans quelque
raison, à un Citoien Romain [11], aussi le Cadet d'un Pair du
Roiaume ne dédaigne point le Négoce [12]. Milord *Toun-*

en mer deux-cent vaisseaux de guerre, & soudoyer des Rois alliés. Les peuples d'Ecosse sont nés guerriers et spirituels. D'où vient que leur pays est devenu, sous le nom d'*union*, une Province d'Angleterre ? [13] C'est que l'Ecosse n'a que du charbon, & que l'Angleterre a de l'étain fin, de belles laines, d'excellents bleds, des manufactures et des compagnies de commerce.

11. *39*[4]*-52* de bled, [de plomb]. — 13. 1723 *est probablement une faute d'impression pour* 1726. *Voyez le Commentaire, n. 9.*

26. *34*[a]*-K* cinq [millions] (*nombre plus exact. cf. le Commentaire, n. 10*). — 29. *46-48, 52-K* [l'avoir] bien [employé].

32. *34*[a] quelques raisons — 33. *34*[a]*-75* Mylord — *34 donne* Toumsond *forme inadmissible, et faute d'impression évidente, d'où je tire par conjecture* Tounsend *comme la leçon probable du manuscrit. 34*[a]*-48, 52, 56* Townshend (*forme correcte*) *51* Tovnshend *70-K* Townshend

send Ministre d'État a un frere qui se contente d'être Mar-
35 chand dans la Cité [14]. Dans le temps que Milord Oxford gouvernoit l'Angleterre, son cadet étoit Facteur à Alep, d'où il ne voulut pas revenir, & où il est mort [15].

Cette coutume, qui pourtant commence trop à se pas- [90]
ser[16], paroit monstrueuse à des Allemands entêtés de leur[s]
40 *quartier*[*s*], ils ne sçauroient concevoir que le fils d'un Pair d'Angleterre ne soit qu'un riche & puissant Bourgeois, au lieu qu'en Allemagne tout est Prince ; on a vû jusqu'à trente Altesses du même nom [17], n'aiant pour tout bien que des armoiries & de l'orgueil.

45 En France est Marquis qui veut [18], & quiconque arrive à Paris du fond d'une Province avec de l'argent à dépenser & un nom en Ac ou en Ille, peut dire « un homme comme moi, un homme de ma qualité [19] », & mépriser souverainement un Négociant ; le Négociant entend lui-même
50 parler si souvent avec dédain de sa profession, | qu'il est [91]
assez sot pour en rougir ; je ne sçais pourtant lequel est le plus utile à un Etat, ou un Seigneur bien poudré qui sçait précisément à quelle heure le Roi se léve, à quelle heure il se couche, & qui se donne des airs de Grandeur en
55 jouant le rôle d'esclave dans l'antichambre d'un Ministre, ou un Négociant qui enrichit son Païs [20], donne de son Cabinet des ordres à Suratte & au Caire, & contribue au bonheur du monde [21].

35. Oxford *est la seule leçon correcte, donnée par 34-56. 70-K donnent* Milord Orford (*leçon impossible, Robert Walpole n'étant devenu comte d'Orford qu'après 1734*). *75* (*cart.*) *rétablit* Oxford. — 40. *J'introduis dans mon texte la leçon de 39*[4]*-K* leurs quartiers. — 44. *56-K* [et] une noble fierté.

COMMENTAIRE

1. Cette idée a pu être suggérée à Voltaire autant par l'opinion anglaise que par l'observation des faits. Bolingbroke l'a exprimée : « By trade and commerce we grew a rich and powerful nation » (*Patriot King*, 1749, dans Sichel, *Bol. and his times*, t. I, p. 273). De même Addison : « Trade... is absolutely necessary and essential to the safety, strength and prosperity of our nation » (*The Freeholder*, nº 42). Cf. aussi l'essai du *Spectateur* sur le commerce (tr. franç., disc. 56, t. I, p. 366) : «... Je goûte un plaisir merveilleux à voir cette foule de négociants qui s'enrichissent eux-mêmes et qui travaillent à grossir le capital de la nation ». Les journaux anglais de 1726-32 sont pleins d'éloges du commerce et du négociant : il s'y mêle d'ailleurs plus d'une fois une arrière-pensée politique et électorale. « The navy of England is the proper Strength and Glory of England... This Nation owes all its wealth to its foreign Trade and Commerce » (*The London Journal*, nº 370, Saturday August 27, 1726). Cf. encore la note 19. En 1758, à l'occasion d'une loi faite pour encourager les enrôlements volontaires dans la marine (cf. le Commentaire du *Fragment d'une lettre anglaise*, à la fin du second volume), Young publia une ode intitulée *Ocean* (annoncée dans le *Daily Post*, nº 2722, Wednesday June 12, 1728). Le même Young en 1729, dans son *Imperium pelagi, ode the first, the Merchant*, 1729 (*Poems*, 1810, t. XIII de la coll. des *English Poets*, p. 520 et suiv.), écrivait :

> Commerce brings riches, riches crown
> Fair virtue with the first renown...
> ... Others may traffic, if they please :
> Britain, fair daughter of the seas,
> Is born for trade...
> Accomplish'd merchants are accomplish'd men...
> Trade's the source, sinew, soul of all.
> 'Twas trade at Blenheim fought and clos'd the war.
> *Trade springs from peace, and wealth from trade,*
> *And power from wealth...*

Voltaire connaissait Young qu'il avait rencontré chez Doding-

ton à Eastbury en Dorsetshire (Ballantyne, p. 54 et 94). Cf. Young, la dédicace maligne de *Sea-piece* à Voltaire (éd. 1810, p. 219).

2. Young, *the Ocean, an ode* (1728) :

> The main ! the main !
> Is Britain's reign.
> Her strength, her glory is her fleet.

Et dans *the Merchant* :

> Adore the gods and plough the seas :
> These are thy arts, o Britain ! these !

3. Chamberlayne, éd. angl. 1727, t. III, p. 215, énumère six catégories de vaisseaux de guerre dont le total monte à 182. Mais Guy Miège dit précisément : « Ces forces consistent en près de deux cents vaisseaux de guerre outre les yachts, brûlots, vaisseaux à bombes et plusieurs autres bâtiments » (*État présent de la Grande-Bretagne*, 1728, in-12, t. II, p. 103). Le *Daily Journal* (nº 2258, Monday April 8, 1728) publia « a List of the Royal Navy » comprenant 176 vaisseaux de guerre, plus une cinquantaine de *Fireships*, *Bombvessels*, *Yachts*, *Sloops*, *Hoys* et *Hulks*.

4. Ce nouveau début qui paraît en 1756 sort du travail de l'*Essai sur les mœurs* qui est publié dans les années 1753-1756. Cf. éd. 1756, ch. 119, sur les Portugais, ch. 156, sur la Hollande, la fin du ch. 33, le ch. 45, le début du ch. 92 sur les Vénitiens.

5. « Venise devenait de jour en jour une république redoutable qui appuyait son commerce par la guerre » (*Essai sur les mœurs*, ch. 45). Dans l'*Essai*, Voltaire refuse d'assimiler la Hollande à Carthage et à Venise : « Elle subsiste par le seul commerce qui a servi à sa fondation, sans avoir fait en Europe aucune conquête que celle de Mastricht... : en cela plus semblable à l'ancienne république de Tyr, puissante par le seul commerce, qu'à celle de Carthage qui eut tant de possessions en Afrique, et à celle de Venise qui s'était trop étendue dans la terre ferme » (*Essai*, ch. 156 fin).

6. Voltaire, dans l'*Essai*, montre les Anglais déjà commer-

çants sous Édouard III, vendant leurs laines aux Flamands (ch. 63). Cependant les ch. 63-67, éd. 1756, laissent dans l'ensemble sur l'Angleterre une impression qui peut se résumer en un mot comme Voltaire fait ici. Mais ce passage est surtout conforme aux réflexions qui occupent les deux dernières pages du ch. 151 (éd. 1756), sur la cause de la puissance anglaise et le développement de son commerce. « D'abord ils ne surent que vendre les laines ; mais depuis Elisabeth ils manufacturèrent les plus beaux draps de l'Europe... ». Cette remarque achève de concilier le début de la 10e lettre avec le ch. 63.

7. « Londres commençait déjà [sous Henri VIII] à s'enrichir par le commerce » (*Essai*, ch. 97, éd. 1756).

8. Chamberlayne (*Etat présent de l'Angleterre*, tr. fr. 1669, p. 9-11) accorde à l'Angleterre la « très fine laine », la terre à foulon, la grande quantité d'étain, de plomb et de fer. Tous ceux qui décrivent l'Angleterre la montrent, parfois lyriquement, favorisée du côté des productions naturelles et agricoles. C'est peut-être par la suggestion de son propre raisonnement sur l'importance du commerce pour l'Angleterre que Voltaire a été amené à diminuer la richesse du sol anglais. Cependant Addison l'y invitait : « Si nous considérons notre pays dans son état naturel sans aucun des avantages du commerce, *quel misérable et stérile morceau de terre* n'avons-nous pas eu pour notre lot ? » (*Le Spectateur*, tr. franç., disc. 56, t. I, p. 367, n° 69 des éd. angl.).

9. Argument déjà employé par Beeverell, *Délices de la Grande-Bretagne*, t. VI, p. 1101 : mais ce qu'il dit des trois flottes armées à la fois se rapporte au temps de la reine Anne, donc avant 1713. D'autre part, l'allusion de Voltaire ne peut s'appliquer à l'année 1723, où aucun événement ne la justifie. C'est en juin 1726 que le fait eut lieu. L'Angleterre « équipa tout à la fois trois escadres nombreuses », l'une « pour veiller à la sûreté de Gibraltar », une autre « pour les Indes », afin d' « empêcher l'Espagne de se servir de ses richesses à troubler la tranquillité publique », la troisième « pour la mer Baltique » (Rapin Thoyras, t. XII, p. 451). Mais si Voltaire est arrivé en Angleterre en mai 1726, il a pu voir de ses yeux l'événement, et entendre les réflexions de l'orgueil national

anglais. Les journaux sont pleins pendant toute l'année des nouvelles des trois flottes : celles de la flotte des Indes sont datées de Portobello, où l'amiral Hosier séjourna longtemps. Ils commentent parfois l'événement avec fierté. « ...Nothing is so much the subject of present Enquiry as the situation of *the three Squadrons* that are gone to the several parts of the world, under the command of the Admirals Wager, Hosier and Jennings, and what they are to do in support of the glorious Design of those Armaments, viz. the preserving and establishing the general tranquillity of Europe » (*The London Journal*, nº 371, Saturday September 3, 1726). Voyez aussi les pompeuses réflexions de l'*Historical Register*, 1727, nº 45, t. XII, p. 6.

10. Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV* (ch. 20), racontera un peu différemment cette anecdote. « Les *merciers* de Londres lui prêtèrent (au Pr. Eugène) environ *six* millions de nos livres : il fit enfin venir des troupes des cercles de l'Empire ». Cette particularité n'est ni dans Rapin Thoyras, ni dans Larrey, Limiers, ou aucune source française. Voltaire ici a travaillé artistement des notes ou des souvenirs pris dans *The history of the reign of queen Anne digested into Annals*, 4e année, Londres, 1706, in-8º. En janvier 1706 (p. 124) les ministres de l'Empereur, pressés par le Prince Eugène, obtiennent la permission de faire un emprunt de 250.000 l. st. (6.250.000 fr.) à 8 °/₀. Le jeudi 7 mars (p. 127) la souscription est ouverte *at Mercers' Chappel*. Les merciers étaient la première corporation des marchands de Londres. Ils font la fonction des sociétés financières d'aujourd'hui. L'emprunt est souscrit chez eux, mais non par eux : en tête de la liste des souscripteurs vient le Prince Georges pour 20.000 l., puis Marlborough, 10.000 l., le lord Trésorier, 5.000 l., et toute l'aristocratie. On note comme digne de remarque que « two women of meaner sort » sont venues souscrire chacune cent livres. La souscription fut close le mardi, donc au bout de six jours. Ainsi Voltaire a lu rapidement, et retenu ce seul détail des *merciers* qui s'est déformé dans son imagination. Avant la bataille de Turin, le Prince Eugène écrivit le 13 août 1706 de Reggio (*The history etc.*, 5e année, p. 226) aux « managers of the loan » un billet qui accusait réception des fonds : « Gentlemen, since I came to

this place, I received bills for the last 50.000 l.. I give you my hearty thanks for your great care in remitting the several sums so punctually as you have done. The sending of this money is a great service to the common cause : *and it shall be my care to apply it to the best advantage*, etc... ». Après la bataille, pas de lettre du Prince Eugène, sauf aux États généraux. Mais Harley écrit au Lord Maire pour lui faire part des bonnes nouvelles que la reine a reçues ; puis il ajoute : « I am commanded to signify the same to you Lordship, that those who have so readily contributed to the late loan for Prince Eugene, may see *how gloriously that money has been employed*... ». On voit par quel procédé d'art Voltaire a extrait des documents un billet digne de Plutarque.

11. « Un *freeholder* est chez nous ce qu'était autrefois à Rome un citoyen de cette fameuse République » (Addison, *Le Free-Holder ou l'anglais jaloux de sa liberté*, dans les *Essais politiques*, trad. de l'angl. 1727, in-12, p. 3). Cf. let. VIII, n. 1.

12. Chamberlayne, Misson, Beeverell avaient noté ce trait des mœurs anglaises : « En Angleterre aussi bien qu'en Italie, un marchand qui n'a point fait d'apprentissage servile ne déroge point à sa noblesse, s'il est noble, et nous en avons vu plusieurs qui ont quitté le trafic pour succéder à leurs aînés et être grands seigneurs » (Chamberlayne, tr. fr., éd. 1698, t. II, p. 155). « Le commerce n'est point regardé dans ce pays sur le même pied qu'il est en France et en Allemagne. Celui qui s'y adonne ne déroge point. Le fils d'un pair peut devenir marchand sans perdre ses droits. On voit souvent le cadet d'un lord se mettre dans le commerce et au bout de quelques années rétablir les affaires de sa maison dérangées par la mauvaise conduite de son frère aîné » (Saussure, p. 221 : la lettre est datée du 29 mai 1727 ; mais la rédaction date de 1724 et est influencée sans doute à la fois par Chamberlayne et Voltaire). Voyez enfin le *Spectateur*, tr. fr., II, 109, sur les cadets de familles nobles qui se font négociants.

13. Sur la pauvreté de l'Écosse, *Essai*, ch. 98, éd. 1756 ; voy. aussi le ch. 24 du *Précis du siècle de Louis XV* (1768).

14. La lettre dut être rédigée avant le 8 mai 1730, date de la

chute de Townshend. Le *Dict. of Nat. Biogr.* indique, sans en marquer la profession, deux frères de ce ministre. Je trouve dans *The Daily Post* (Friday November 1, 1728) : « On Wednesday last died Mr. Townshend an eminent and rich Brewer of this City ». Il était proche parent d'un autre marchand connu de la Cité. Mais je n'ai rien trouvé sur le rapport de ces deux personnages au ministre Townshend. Un « Horatio Townshend, Esq. », qui figure parmi les directeurs de la Banque nommés en 1731 (*The Gentleman's Magazine*, April 1731, p. 171), pourrait être l'homme dont parle Voltaire : le père et un fils du ministre portaient ce prénom d'Horatio.

15. « Nathaniel, 1665-1720, a merchant », était le troisième des 4 fils d'Edward Harley, et le frère du comte d'Oxford (*Dict. of Nat. Biogr.*).

16. « On ne déroge point en Angleterre pour exercer la marchandise. Néanmoins il est fort rare que des Pairs mettent leurs cadets en aucun apprentissage, comme on dit que cela se faisait autrefois : je crois même que cela ne se fait plus du tout. Pour des fils de Chevalier, rien n'est plus commun » (Misson, art. MARCHANDISES, p. 294). « Trade has been much increased by taking younger Brothers off from their loathful way of living and applying them with their Patrimonies to Traffick » (*Mist's Weekly Journal*, nº 170). « In my own Memory (and I am now in the 73th year of my age) the younger sons of the best families in England were usually bound apprentices to eminent Merchants » (*The Craftsman*, nº 323, cf. n. 19). Maintenant, ajoute le journaliste anglais, on en fait des officiers.

17. « There have been in Germany at one time seventeen Princes of Anhalt and *twenty six Counts of Mansfield who have scarce any Fortune*, but such as many of their Ancestors possessed in the Time of Tacitus, who describes them in those words : *Nil nisi manus, et arma his omnia* » (*Mist's Weekly Journal*, nº 170, Saturday July 20, 1728).

18. « Comme *freeholder* en Angleterre, je m'estime plus qu'un marquis français » (Addison, *Essais politiques, le Free-Holder*, tr. franç., p. 3). « Il n'y a personne qui ignore la confusion qui est en France sur l'article de la Noblesse... Le désordre et le

ridicule outré est dans la multitude de ces faquins de comtes et de marquis dont toutes les provinces sont remplies, et non seulement les provinces, mais Paris et la cour. Pour un vrai comte et pour un vrai marquis, on trouvera cinq cents Jodelets et mille Mascarilles » (Misson, art. NOBLESSE, p. 305).

19. « Jamais, je crois, on n'entendit (un Anglais) s'écrier : *un homme de ma qualité ! une personne de mon rang !* » (Muralt, éd. Ritter, p. 18).

20. Cf. la n. 6. — « The Merchant is the great Benefactor of the Commonwealth..., enriching all Nations that share in his Traffick... His Presence is a Blessing wherever he comes... » (*The British Journal*, nº 25, Saturday July 6, 1728). « If no country can be rich or flourish without Trade (a Fact undisputed) nor be more or less considerable but according to the Proportion it hath of commerce ; and that Men ought to be esteemed, honoured and dignified according to the benefit and advantage the Country receives from them, the Traders of a Nation ought to be more encouraged and Trade accounted of all professions the most honourable » (*Mist's Weekly Journal*, nº 170, Saturday July 20, 1728). « If trade is the Life and Prosperity of a Nation in general, and the most valuable Thing to Religion and civil Government in a commonwealth, then the tradesman is a most useful and valuable Creature to his Country » (*Fog's Weekly Journal*, nº 16, Saturday Jauuary 11, 1729). « The Merchant... may be said to be the most useful Member of the Society in which he lives... I have always thought such a Merchant as the late sir Peter Delme (cf. lettre XXIV) or any great exporter of our Manufactures, superior to any Englishman beneath the quality of a Prime Minister » (*The Craftsman*, nº 323, Saturday October 21, 1732. Cf. *The Gentleman's Magazine*, October 1732, p. 1013-15).

21. Comparez les débuts des deux dédicaces de *Zaïre* à Falkener. — La matière des lettres VIII-X avait été effleurée très rapidement par l'abbé Prévost (*Mém. d'un H. de qualité*, l. XII, début, éd. 1808, t. 3, p. 145).

ONZIÉME LETTRE

Sur l'insertion de la petite verole[1].

On dit doucement dans l'Europe chrétienne que les Anglais sont des fous & des enragés, des fous, parce qu'ils donnent la petite vérole à leurs enfans pour les empêcher de l'avoir[2], des enragés parce qu'ils communiquent de gaieté de cœur à ces enfans une maladie certaine & affreuse dans la vue de prévenir un mal incertain[3]; les Anglais de leur côté disent : « Les autres Européens sont des lâches & des | dénaturés ; ils sont lâches en ce qu'ils craignent[4] de faire un peu de mal à leurs Enfans, dénaturés, en ce qu'ils les exposent à mourir un jour de la petite vérole. » Pour juger qui a raison dans cette dispute, voici l'histoire de cette fameuse insertion[5] dont on parle hors l'Angleterre avec tant d'éfroi.

Les femmes de Circassie sont de tems immémorial[6] dans l'usage de donner la petite vérole à leurs enfans, même à l'âge de six mois, en leur faisant une incision au bras, & en insérant dans cette incision une pustule qu'elles ont soigneusement enlevée du corps d'un autre enfant. Cette pustule fait dans le bras où elle est insinuée,

Ligne 2. K (*Dict. phil.*) Inoculation ou [insertion...] *75* (*cart.*)-*K* *Note* Cela fut écrit en 1727. Aussi (*K* Ainsi) l'auteur fut le premier en France qui parla de l'insertion de la petite vérole ou variole, comme il fut le premier qui écrivit sur la gravitation. — 9. *46*-*K* que [les autres] — 10. *34*ᵃ-*75* Europeans

13. *34*ᵃ-*K* laquelle des deux nations a raison, [voici...] — 15. *34*ᵃ-*K* [parle] en France *Faut-il lire dans 34* hors d'Angleterre *ou* hors de l'Angleterre ?

l'effet du levain dans un morceau de pâte, elle y fermente | & répand dans la masse du sang[7] les qualitez [94]
dont elle est empreinte ; les boutons de l'enfant à qui l'on
25 a donné cette petite vérole artificielle servent à porter la même maladie à d'autres[8] ; c'est une circulation presque continuelle en Circassie, & quand malheureusement il n'y a point de petite vérole dans le Païs, on est aussi embarassé qu'on l'est ailleurs dans une mauvaise année.

30 Ce qui a introduit en Circassie cette coutume qui paroit si étrange à d'autres peuples, est pourtant une cause commune à toute la terre, c'est la tendresse maternelle & l'intérêt.

Voltaire n'est pas le premier qui parle de cette insertion en France.

Les Circassiens sont pauvres, & leurs filles sont belles[9],
35 aussi ce sont elles dont ils font le plus de trafic ; ils fournissent | de beautés les Harems du Grand Seigneur, du [95]
Sophi de Perse, & de ceux qui sont assez riches pour acheter et pour entretenir cette marchandise précieuse[10] : ils élevent ces filles en tout bien & en tout honneur à caresser
40 les hommes[11], à former des dances pleines de lasciveté & de molesse, à ralumer par tous les artifices les plus voluptueux, le goût des Maîtres dédaigneux à qui elles sont destinées : ces pauvres créatures répétent tous les jours leur leçon avec leur mere, comme nos petites filles ré-
45 pétent leur catéchisme sans y rien comprendre.

Or il arrivoit souvent qu'un pere & une mere, après avoir bien pris des peines pour donner une bonne éducation à leurs enfans, se voioient tout | d'un coup frustrés [96]
de leur espérance ; la petite vérole se mettoit dans la

32. *34ᵃ-K* à tous les peuples de [la terre] *Voltaire dans 34 a voulu ôter la répétition du mot* peuples. — 36. *46*, *48*, le [sophi]... — 37. *46*, *48*, *52* et ceux — 40. *34ᵃ-39* de civilité. *La faute devait être dans la copie envoyée en Angleterre, car Angl. 33 porte* of a very *polite* and effeminate kind.
47. *48* (*corr.*), *52-75* pris bien [des]

famille, une fille en mouroit, une autre perdoit un œil, une troisiéme relevoit avec un gros nez, & les pauvres gens étoient ruinés sans ressource ; souvent même quand la petite vérole devenoit épidémique, le commerce étoit interrompu pour plusieurs années, ce qui causoit une notable diminution dans les Sérails de Perse & de Turquie.

Une Nation commerçante est toujours fort alerte su ses intérêts, & ne néglige rien des connoissances qui peuvent être utiles à son négoce. Les Circassiens s'aperçurent que sur mille personnes il s'en trouvoit à peine une seule qui fût attaquée deux fois d'une | petite vérole [97] bien complette [12], qu'à la vérité on essuie quelquefois trois ou quatre petites véroles légéres, mais jamais deux qui soient décidées & dangereuses, qu'en un mot jamais on n'a véritablement cette maladie deux fois en sa vie ; ils remarquérent encore que quand les petites véroles sont très-bénignes, & que leur éruption ne trouve à percer qu'une peau délicate & fine, elles ne laissent aucune impression sur le visage : de ces observations naturelles, ils conclu[r]ent que si un enfant de six mois ou d'un an avoit une petite vérole bénigne, il n'en mour[r]oit pas, il n'en seroit pas marqué & seroit quitte de cette maladie pour le reste de ses jours [13].

Il restoit donc pour conser | ver la vie & la beauté de leurs [98] enfans de leur donner la petite vérole de bonne heure ; c'est ce que l'on fit en insérant dans le corps d'un enfant un bouton que l'on prit de la petite vérole la plus complette, & en même tems la plus favorable qu'on pût trouver.

L'expérience ne pouvoit pas manquer de réussir. Les

70. *34* concluent *C'est une faute typographique de l'éd. de Jore ; je la corrige selon la leçon de toutes les autres éditions. De même* (l. 71) mouroit, *corrigé déjà en* mourroit *dans la contrefaçon 34*[b].

Turcs qui sont gens sensés adoptérent bien-tôt après cette coutume, & aujourd'hui il n'y a point de Bacha dans Constantinople, qui ne donne la petite vérole à son fils & à sa fille en les faisant sevrer [14].

Il y a quelques gens qui prétendent que les Circassiens prirent autrefois cette coutume des Arabes [15] ; mais nous laissons ce point d'histoire à éclaircir par quelque sçavant Bé|nédictin, qui ne manquera pas de composer là- [99] dessus plusieurs volumes in folio avec les preuves. Tout ce que j'ai à dire sur cette matiere, c'est que dans le commencement du régne de Georges Premier Madame de Wortley-Montaigu une des femmes d'Angleterre qui a le plus d'esprit & le plus de force dans l'esprit, étant avec son Mari en ambassade à Constantinople, s'avisa de donner sans scrupule la petite vérole à un enfant [16] dont elle étoit accouchée en ce païs [17] ; son Chapelain eut beau lui dire que cette expérience n'étoit pas chrétienne, & ne pouvoit réussir que chez des Infideles [18], le fils de Madame de Wortley s'en trouva à merveille [19]. Cette dame de retour à Londres fit part de son expérience à la | Princesse de [100] Galles [20] qui est aujourd'hui Reine. Il faut avouer que Titres & Couronnes à part, cette Princesse est née pour encourager tous les arts & pour faire du bien aux hommes ; c'est un Philosophe aimable sur le Trône, elle n'a jamais perdu ni une occasion de s'instruire, ni une occasion d'exercer sa générosité [21] ; c'est elle qui aiant entendu dire qu'une fille de Milton vivoit encore, &

84. *56-K* Quelques gens prétendent — 87. *71, 75, K omettent* sçavant *71ᵃ le conserve.*

91. Wostley (*dans 34, 34ᵇ, et 34ᵈ*) *n'est qu'une faute d'impression; elle se répète dans toute la lettre. Je la corrige partout. 39, 51 ont partout* de Vortley-Montaigu. — qui a *est l'unique leçon de 34 à K et la seule conforme à l'usage grammatical de Voltaire. K en Errata* (t. LXX, p. 100) *corrige* a *en* ont. — 96. *46, 48, 52-K* point — 98. *46-K* Madame Wortley (*sans de*) *La leçon semble venir des dérives de Jore, 34ᵇ, 34ᵈ, 34ᵉ, 37ᵇ.*

vivoit dans la misere, lui envoïa sur le champ un present considérable[22] ; c'est elle qui protége ce pauvre pere Couraïer ; c'est elle qui daigna être la médiatrice entre le
110 Docteur Clarck & M. Leibnitz. Dès qu'elle eut entendu parler de l'inoculation ou insertion de la petite vérole, elle en fit faire l'épreuve sur | quatre criminels[23], condamnés à [101]
mort à qui elle sauva doublement la vie, car non-seulement elle les tira de la potence, mais à la faveur de cette
115 petite vérole artificielle, elle prévint la naturelle qu'ils auroient probablement eûe, & dont ils seroient morts peut-être dans un âge plus avancé.

La Princesse assurée de l'utilité de cette épreuve, fit inoculer ses enfans[24] : l'Angleterre suivit son exemple[25],
120 & depuis ce tems dix mille enfans de famille au moins, doivent ainsi la vie à la Reine & à Madame Wortley-Montaigu, & autant de filles leur doivent leur beauté[26].

Sur cent personnes dans le monde soi|xante au moins [102]
ont la petite vérole, de ces soixante, vingt en meurent
125 dans les années les plus favorables[27], & vingt en conservent pour toujours de fâcheux restes : voilà donc la cinquiéme partie des hommes que cette maladie tue ou enlaidit sûrement. De tous ceux qui sont inoculés en Turquie ou en Angleterre, aucun ne meurt s'il n'est
130 infirme & condamné à mort[28] d'ailleurs, personne n'est marqué[29], aucun n'a la petite vérole une seconde fois[30], suposé que l'inoculation ait été parfaite. Il est donc cer-

108. *34ᵃ-K* le savant [père] *34ᵃ-48, 52-70, 71ᵃ* Le Courayer *51, 71, 75-K* Courayer — 110. *34ᵃ-39⁴, 42, 42ᵃ, 51,* Clark *46, 48, 52, 56* Clarck *70, 71ᵉ* Clarcke *71, 75, K* Clarke

117. *34ᵃ-K omettent* peut-être

121. *42, 42ᵃ* de Wortley — 124. dix en [meurent]... [et] dix [en conservent] *correction qui fait disparaitre une inadvertance du texte :* 20 + 20 °/₀ *ne fait pas* le cinquième. — 130. *39⁴-K* d'ailleurs [personne] *34ᵃ-39* [à mort] ; d'ailleurs |personne...] *d'accord avec Angl. 33* : upon him. Besides, no one is disfigured.

tain que si quelqu'Ambassadrice Française avoit raporté ce secret de Constantinople à Paris, elle auroit rendu un service éternel à la nation[31] ; le Duc de Villequier pere du Duc d'Aumont d'aujourd'hui, l'homme de France le mieux constitué | & le plus sain, ne seroit pas mort à la [103] fleur de son âge.

Le Prince de Soubise qui avoit la santé la plus brillante, n'auroit pas été emporté à l'age de vingt-cinq ans, Monseigneur Grand-pere de Louis XV n'auroit pas été enterré dans sa cinquantiéme année, vingt mille personnes mortes à Paris de la petite vérole en 1923[32] vivroient encore. Quoi donc? est-ce que les Français n'aiment point la vie? est-ce que leurs femmes ne se soucient point de leur beauté? en vérité nous sommes d'étranges gens. Peut-être dans dix ans prendra-t-on cette méthode anglaise, si les Curez[33] & les Médecins[34] le permettent, ou bien les Français dans trois mois se serviront de l'inoculation par fantaisie, si les Anglais | s'en dégoûtent par incons- [104] tance[35].

J'aprens que depuis cent ans les Chinois[36] sont dans cet usage, c'est un grand préjugé que l'exemple d'une nation qui passe pour être la plus sage & la mieux policée[37] de l'Univers. Il est vrai que les Chinois s'y prennent d'une façon differente ; ils ne font point d'incision, ils font prendre la petite vérole par le nez comme du tabac en poudre ; cette façon est plus agréable, mais elle revient au même, & sert également à confirmer, que si

142. *34*[a], *35*, *37*[a] [personnes] morts *39*[4]-*K* hommes morts *correction sortie de la faute de 34*[a].

151. *56-75 Note* Ce chapitre est tiré d'une lettre écrite en 1727. Le reste a été ajouté depuis. *K* Jusqu'ici [ce chapitre...] *La note a été mal placée. Le paragraphe suivant*, J'aprens... d'hommes, *était déjà dans les éditions de 1734 et dans toutes les suivantes. — Cette note finale, dans 75 cart. et K, fait en partie double emploi avec la nouvelle note du début de la lettre.*

160 on avoit pratiqué l'inoculation en France, on auroit sauvé la vie à des milliers d'hommes.

COMMENTAIRE

1. Fréron, en 1769, découvrit la brochure de La Coste dont on parlera plus loin. C'est à lui sans doute que répondit la note ajoutée en 1775 pour maintenir que Voltaire fut *le premier* avocat de l'inoculation. En réalité, il y avait eu en France, surtout de 1723 à 1725, tout un mouvement dont Fréron ne se doutait pas, ni sans doute Voltaire lui-même. La première mention de l'inoculatien qui ait été faite en France, à ma connaissance, est de 1717. En cette année une thèse fut soutenue sur ce sujet à Montpellier par Boyer (*Encycl.*, art. INOCULATION). La même année, la *Bibl. Anglaise* (t. I, p. 106 et 139), rendant compte des *Philosophical Transactions* de la Société Royale, signala les lettres du Dr Emanuel Timone et du Dr Pylarini,

161. *52-K ajoutent cet alinéa :*

Il y a quelques années qu'un missionnaire jésuite ayant lû cette lettre (*56-K* ce chapitre *K errata t. LXX p. 500*, cet article) et se trouvant dans un canton de l'Amérique où la petite vérole faisait (*56-K* exerçait). des ravages affreux, s'avisa de faire inoculer tous les petits sauvages qu'il batisoit; ils lui durent ainsi la vie présente et la vie éternelle : quels dons pour des sauvages [38] !

Après sauvages, *56-K ajoutent ces deux alinéas :*

Un Evêque de Vorcester[39] a depuis peu prêché à Londres l'inoculation ; il a démontré en Citoyen combien cette pratique avoit conservé de sujets à l'État ; il l'a recommandée en Pasteur charitable. On prêcherait à Paris contre cette invention salutaire, comme on a écrit vingt ans contre les expériences de Neuton : tout prouve que les Anglais sont plus Philosophes et plus hardis que nous. Il faut bien du tems pour qu'une certaine raison et un certain courage d'esprit franchissent le pas de Calais.

Il ne faut pourtant pas s'imaginer que depuis Douvres jusqu'aux isles Orcades on ne trouve que des Philosophes ; l'espèce contraire compose toujours le grand nombre. L'inoculation fut d'abord combattue à Londres ; et, longtems avant que l'Évêque de Vorcester annonçât cet Evangile en chaire, un Curé s'était avisé de prêcher contre ; il dit que Job avait été inoculé par le diable[40]. Ce Predicateur était fait pour être Capucin, il n'était guères digne d'être né en Angleterre. Le préjugé monta donc en chaire le premier, et la raison n'y monta qu'ensuite : c'est la marche ordinaire de l'esprit humain.

sans en donner d'extraits, « parce que la matière dont il s'agit est déjà connue dans les Pays étrangers ». Mais, en 1721, voici la nouvelle qui circula dans le monde et à la Cour en France : « Sur la représentation qui a été faite au roi d'Angleterre par les médecins de Londres que, pour éviter les suites fâcheuses d'une petite vérole maligne, il conviendrait de se servir du moyen dont les Turcs se servent pour la communiquer à leurs enfants en bas âge, S. M. a donné des ordres au sollicitor général d'examiner s'il était permis par les lois de faire une semblable expérience ; on sait que lorsque les Turcs ont découvert un malade dont la petite vérole *est d'une bonne espèce*, ils prennent le pus d'une de ses pustules et faisant une ouverture à la veine du bras d'un de leurs enfants, font entrer ce pus, qui ne manque pas de faire entrer dans le sang la *fermentation* qu'ils cherchent. » (Anonyme, 12 juillet 1721, dans les *Correspondants de la Mse de Balleroy*, t. II, p. 341). En avril 1722, le *Journal des Savants* rendit compte d'une *Dissertation sur la Peste* de Gautier Harris, *cui accessit descriptio inoculationis variolarum*, et signala la nouvelle manière « d'enter » ou « greffer » la petite vérole. Le même journal, en janvier 1723, rendit compte de la *Lettre* de Guill. Wagstaffe *au Docteur Freind*, contre l'inoculation, parue l'année précédente à Londres. Elle attira aussi l'attention de Michel de la Roche qui l'analysa dans ses *Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne* (1723, t. XI, p. 180-225), ainsi que les trois dissertations du 32e vol. des *Transactions de la Société Royale* et la réplique à Wagstaffe en défense de la relation de Maitland (t. XI, p. 267-294 et 488-505). Puis vint la *Lettre sur l'inoculation de la petite vérole comme elle se pratique en Turquie et en Angleterre, adressée à M. Dodart conseiller d'État et premier médecin du Roy, avec un appendice qui contient les preuves et répond à plusieurs questions curieuses*, par M. de La Coste, D. M., Paris, 1723, in-12 (Approbation du 23 sept. et privilège du 7 oct.). Voltaire ne s'est pas servi de La Coste, et ne l'a sans doute pas connu (Cf. n. 40). Le *Mercure* (Nov. 1723), le *Journal de Trévoux* (juin 1724) rendirent compte de la brochure de La Coste, qui fut combattue par le médecin Hecquet et dans une thèse de la Faculté de Médecine de Paris de 1723 (Cf. le *Cata-*

logue, p. 271 et suiv., du *Recueil de pièces* cité aux notes 39 et 40). Le *Mercure* (Déc. 1723 ; Janv., Mai, Juin, Juillet 1724 ; Janv. 1725) revint plusieurs fois pendant près de deux ans sur les expériences de l'insertion, sur leurs suites et sur les discussions auxquelles elles donnèrent lieu. La *Bibliothèque Anglaise* de 1723 à 1725 (t. 10, p. 382 ; t. 11, p. 504 ; t. 12, p. 174), dans ses extraits des 31e, 32e et 33e vol. des *Transactions* de la Société Royale, analysa des mémoires anglais sur l'inoculation ; elle annonça en 1723 (t. 11, p. 27) l'enquête ouverte par Jurin ; et en 1725 (t. 12, p. 154), rendant compte de l'édition anglaise des *Voyages* de La Mottraye, elle signala le passage sur l'inoculation, que ne remarquera pas en 1727 le rédacteur du *Journal des Savants* en parlant de l'édition française (p. 361 et suiv.). Mais le *Journal des Savants* (Juin 1725, p. 336) rendit compte de la traduction de la *Relation* de Jurin sur le succès de l'inoculation. Cependant les adversaires ne désarmaient pas. Hecquet dans ses *Raisons de douter contre l'inoc.*, etc., à la fin de ses *Observations sur la saignée du pied et sur la purgation au commencement de la petite vérole*, 1724, in-12 (compte rendu dans le *J. des Savants*, nov. 1724, p. 691 et suiv.), donnait l'inoculation pour une preuve de la décadence de la médecine (cf. *J. des Savants*, 694 ; et *Observ.*, p. 351). Dans les *Observations et réflexions sar la petite vérole et sur un remède préservatif contre cette maladie par* V. Du Bois, maître chirurgien à Paris, et ancien prévôt de Saint-Côme, Paris, 1725, in-12, le 10e article était intitulé : *Réflexions à l'occasion de la petite vérole artificiellement procurée par son insertion* qui était qualifiée d'*extravagante* et d'*impie*, (compte rendu dans le *Journal des Savants*, 1725, p. 461-468). Après 1725 on ne parle plus guère en France de cette pratique. Helvétius fils, que La Coste donne comme favorable à l'inoculation, ne s'en occupe pas dans ses écrits. Hecquet ne daignait plus la combattre dans son *Brigandage de la médecine* (1732-1733). En 1734 on ne se souvenait plus qu'il en eût été question. Cependant Le Gendre, marquis de Saint-Aubin, dans son *Traité de l'opinion*, 1733 (priv. du 2 août 1732, l. IV, ch. IV, § 27, t. II, p. 408) dit encore un mot de l'inoculation pour la condamner. — Voltaire a fait cette lettre avec La Mottraye et

les documents anglais. Voir le *Catalogue* du British Museum aux mots Brady, Douglas (William), Howgrave (Francis), J.-C., Jurin (James), Maitland, Massey (Isaac), Massey (Edmund), Perrot, Wagstaffe. Voir aussi les *Transactions* de la Société Royale, nos 339, 347, 370, 373, 374, 381, 382, etc., et le *General Index* des t. 1-70 des *Transactions* aux mots *Small Pox*, *Inoculation* et *Jurin*. Voltaire a dû feuilleter surtout les *Transactions* et les écrits de Jurin. Peut-être a-t-il connu les comptes rendus de la *Bibliothèque anglaise*. — Comment l'attention de Voltaire fut-elle attirée sur l'inoculation ? Il avait eu la petite vérole ; il avait vu mourir son ami Genonville : en arrivant en Angleterre, il dut entendre discuter la nouvelle méthode. Les journaux annonçaient encore l'inoculation des personnes notables, et comment elles s'en trouvaient : par ex. *The Daily Journal*, no 1664, Monday May 16, 1726 : « The Dutchess of Bridgwater having been inoculated from the Small Pox, the Distemper has begun to appear upon Her Grace » ; *The London Journal*, no 372, Saturday September 10, 1726, sur les premiers essais d'inoculation en Écosse. Miss Ruutz Rees m'a fourni une bonne partie des citations anglaises du Commentaire de cette lettre.

2. On le disait en Angleterre. James Jurin, dans *A letter to the learned Dr Caleb Cotesworth*... (*Trans. R. Soc.*, no 374, VI, nov.-déc. 1722, vol. 32, p. 214), discute l'objection selon laquelle « it will be *madness* to undergo the hazard of inoculation, be it great or small, *in order to prevent a disease* which possibly may never befall me » (p. 221).

3. W. Wagstaffe, *A Letter to Dr Freind skowing the Danger and Uncertainty of inoculating the Small-Pox*, London, 1722, écrit : « This is such a way of venturing upon present Death, for fear of dying thirty or perhaps forty years afterwards by this distemper, that no people who have Common resolution... can ever be delighted with the thoughts of it » (p. 50). — Cf. *Reasons against the Practice of inoculating the Small-Pox*, by Legard Sparham, surgeon, 1722, p. 26, et *A short and plain account of Inoculation*, by Isaac Massey, apothecary to Christ's Hospital, 1722, p. 10. — La *Bibl. anglaise*, 1724 (t. II, p. 506-507), dans le compte rendu des *Transactions R. Soc.*, indique l'objection

« que l'on s'expose à un *danger certain* pour éviter un *mal qui ne l'est* pas ». — Cf. *Journal des Savants*, 1725, p. 464, le compte rendu de l'ouvrage de V. Du Bois, où il est dit « qu'on procure par là *un mal réel pour en faire éviter un incertain* et qui n'arrivera peut-être jamais » ; *Mercure*, nov. 1723, p. 947, sur l'objection « qu'il n'est pas permis de donner un mal pour qu'un bien arrive » ; *Mémoires de Trévoux*, juin 1724, p. 1081.

4. Maitland (*An Account of Inoculating the Small-Pox*, 1722) incrimine « ill placed affection and tenderness », comme pouvant faire échec à la nouvelle méthode.

5. La Coste, à propos de l'*insertion* : « Les Anglais la nomment *inoculation*, terme de jardinage qui veut dire *greffe* ». En latin *insitio* (Le Duc).

6. *Some remarks upon Dr. Wagstaffe's Letter and Mr. Massey's Sermon against Inoculating the Small-Pox...*, by Samuel Brady M. D., 1722. « The Practice of it *from time immemorial* amongst *the Circassians...* » (p. 15). — La Mottraye (*Voyages*, II, 98) : « Je trouvai les Circassiens plus beaux à mesure que nous avancions vers les montagnes. *Comme je ne voyais personne marqué de la petite vérole*, il me vint en pensée de leur demander s'ils avaient quelque secret pour se garantir des ravages que cette ennemie de la beauté faisait entre tant de nations. Ils me dirent qu'oui, et me firent entendre que c'était de l'inoculer, ou de la communiquer à ceux qu'on en voulait préserver, *en prenant du pus de quelqu'un qui l'avait et le mêlant avec leur sang par des incisions* qu'on leur faisait ». La Mottraye assiste à l'opération faite par une vieille femme : les incisions ne se font pas au bras, et Voltaire, qui simplifie, n'a rien pris du détail curieux que le narrateur en fait. Il indique la précaution qu'ont les Circassiens « de traiter *tous les jeunes enfants* qui sont tant soit peu indisposés, avant que de l'avoir eu (*la petite vérole*), comme s'ils devaient l'avoir, *puisqu'il faut que quelqu'un l'ait naturellement pour la communiquer à d'autres* ». — A la fin de son tome II, *Appendix I*, La Mottraye donne une lettre ou *Dissertation historique du Docteur Timon sur l'Inoc. de la p. v.* (p. 474, il nomme ce médecin Timoni, « le rénovateur de cette méthode en Turquie, où elle expirait »). Timoni dit qu'il fait l'inoculation au *bras*. Cf. *Trans. R. Soc.*, avril, mai, juin 1714, n° 339,

t. 29, p. 73 : extrait d'une lettre d'Emmanuel Timonius, communiquée par John Woodward : « The operator is to make several little wounds with a needle in one or two or more places of the skin, till some drops of blood follow, and immediately drop out some drops of the matter in the glass [*le pus pris sur un malade*] and *mix it well with the Blood* issuing out... The punctures are made indifferently in any of the fleshy Parts, but succeed best in the muscles of the *Arm*, or Radius ». Les médecins anglais faisaient l'opération au bras.

7. Pour la comparaison avec la *fermentation*, cf. n. 1 : il se peut d'ailleurs qu'il n'y ait pas là autre chose qu'une coïncidence. Legard Sparham (p. 16 et 36) emploie le mot *levain* (leaven). On le trouve aussi dans Hecquet, *Observations*, etc., p. 409 et *passim*. — « *Whatsoever Blood is sent* to that Part will be *changed* into the nature of the *Leaven* in the Sore » (Legard Sparham, 16). — «... It must be *propragated thro' the mass of the blood* to all Parts of the Body » (Jurin, *An account of a remarkable instance of the insertion of the S. P.*, *Trans. R. Soc.*, Sept.-Oct. 1722, nº 373, t. 32, p. 193).

8. Les documents disent le contraire : cf. La Mottraye, plus haut, n. 6 ; et Woodward (Extrait de la lettre de Timonius, *Trans. R. Soc.*, t. 29, p. 75) : « Observe they scarce ever make use of the matter of the Incisions for a new Incision ».

9. C'est en effet au soin de la beauté des enfants que La Mottraye rapportait cet usage. « Les parents (*en Circassie*) ont si fort à cœur *la beauté* de leurs enfants, qu'ils les portent souvent jusqu'à une journée et plus de chez eux dans les villages où ils apprennent que quelqu'un est attaqué. »

10. « Remarquez que c'est une chose fort commune en Circassie aux pères, mères, oncles, tantes, etc., de troquer ou de *vendre leurs enfants*, neveux, nièces, etc. Leur éducation leur a appris qu'outre le profit qu'ils en retirent eux-mêmes, ces enfants, surtout les filles, en rencontrent de plus grands, puisqu'elles passent par ce moyen *dans les Harems des riches Turcs et même souvent jusque dans celui du Grand Seigneur*, deviennent Impératrices, etc., sont habillées comme des Princesses et nourries délicieusement : éducation ou prévention généralement reçue, qui

fait que les filles troquées ou vendues par leurs parents, les quittent sans regret et sans pleurer, pendant que ceux-ci leur souhaitent de leur côté une bonne fortune et un bon voyage » (La Mottraye, II, 82). Voltaire ne pouvait ignorer La Mottraye, qui est une des sources de son *Charles XII* (cf. de plus la note suivante). Mais un détail qui manque à La Mottraye et le tour littéraire du sujet se trouvent dans *A dissertation concerning Inoc. of the S. P.*, imprimé à la fin de *A Practical Essay concerning the S. P.* by William Douglass M. D., London, 1730. Voici le passage (p. 65) : « The Circassians living between the Euxine and Caspian Seas, *time out of Mind*, *have carried on a considerable Trade* with Turkey *and Persia*, in selling their own children or young Slaves taken by Incursions from their Neighbours ; but more especially their young women, being very Beautiful, *are in great Request in the Seraglios and Harems of the Turks and Persians. While they are children*, they procure them the Small Pox by Inoculation, or Medecine ; those who retain their Beauties are *Merchantable*, and bear a good Price : *so that the first Intention of Inoculation was not the Saving of Life, but as a more ready Way of* procuring the Small Pox than by accidental *Infection* ; that they might know what Beauties were Proof and would answer the Charge of being carried to Market ».

11. « L'éducation, comme je l'ai déjà dit ailleurs, enseigne au sexe à *caresser les hommes*, et c'est la mode là, comme le contraire chez nous, au moins parmi les honnêtes femmes » (La Mottraye, I, 337). « On m'a dit pourtant... qu'il y a quelques Turcs plus ambitieux que riches, qui, ayant de très belles filles, leur font *apprendre à danser*, à chanter, *en un mot à plaire*, et les confient à des marchands d'esclaves qui les vendent pour le lit de sa Hautesse » (La Mottraye, I, 336).

12. Dr. Nettleton (*A letter... to Dr. Jurin*, *Trans. R. Soc.*, Janv. Fév. Mars, 1722, nº 370, vol. 32, p. 50) : « But we have not yed found that ever any had the distemper twice ».

13. Dr. Nettleton (*A letter... to Dr. Jurin*, *Trans. R. Soc.*, Nov. Déc. 1722, nº 374, vol. 32, p. 210) : « Those who have been inoculated are in no more danger of receiving this distemper again

than those who have had it in the ordinary way ». (Cf. Dr. Jurin, *Trans. R. Soc.*, vol. 32, p. 193.)

14. Sur l'inoculation en Turquie : La Mottraye, I, 461 et 474 ; Woodward, *Trans. R. Soc.*, vol. 29, p. 72 ; W. Douglas, *A Dissert. concerning Inoc. of the S. P.* (1730), p. 66 : « A. 1701, it first began to be used amongst the better sort in Constantinople » ; S. Brady, *Some remarks upon Dr. Wagstaffe's Letter...*, p. 15... « The Quality formerly averse to it, now for some years past have come into it without hesitation ».

15. La plupart des documents ignorent que l'inoculation ait été attribuée aux Arabes, aussi bien les documents que Voltaire a pu voir que ceux que le Dr Tronchin a employés dans l'article *Inoculation* de l'*Encyclopédie*. On trouve que « les Arabes ont donné les premières règles pour la cure de cette maladie », comme la saignée, etc. (*Bibl. Angl.*, 1719, t. V, 2e P., p. 349), et que « les Arabes sont presque les premiers qui ont fait mention » de la petite vérole inconnue aux Grecs (*ibid.*, 352) ; certains auteurs même soutenaient qu'elle n'avait apparu qu'au XIIe siècle en Arabie (*J. des Sav.*, Févr. 1718, p. 135). Dans la première des trois dissertations latines imprimées à La Haye, 1722, Jacques de Castro écrit (p. 16) : « Arabes primi fuere qui nobis hujus morbi rationem tradidere. » Ni chez lui, ni chez les deux autres auteurs, Harris et Le Duc, il n'est question autrement des Arabes. Voltaire cependant n'a rien inventé et n'a pas fait de bévue. A la fin d'une brochure de John Gaspar Scheuchzer, M. D., F. R. S. (*An account of the success of inoculating the Small Pox in Great Britain for the years 1727 and 1728*, London, 1729), on trouve (p. 61) « a Paper relating to the inoculation of the small Pox as it is practised in the Kingdoms of Tripoli Tunis and Algiers, written in Arabick by His Excellency Cassem Aga, Ambassador from Tripoli and F. R. S. Done into English, from the French of M. Dodichi, His Majesty's Interpreter for the Eastern Languages ». Après avoir expliqué la pratique de son pays, l'écrivain ajoute (p. 63) : « It is withal so ancient in the Kingdoms of Tripoli, Tunis and Algier, that nobody remembers its first rise ; and it is generally practised not only by the inhabitants of the Towns, but also by the wild Arabs. »

16. « About this time (1717) the Ambassador's ingenious Lady, who had been at some pains to satisfy her curiosity in this matter, and had made some useful observations on the practice, was so thoroughly convinced of the safety of it, that she resolved to subject her only son to it, a very hopeful boy of about six years of Age » (Mr. Maitland's, *Account of Inoc. the S. P.*, London, 1722, p. 7). — «... Madame l'ambassadrice, personne autant respectable par sa haute naissance que connue et renommée par son esprit supérieur et quelques écrits qui marquent un génie porté au vrai..., prit la résolution et eut le courage de faire l'essai de cette pratique sur Monsieur son fils unique âgé d'environ six ans » (La Coste, p. 9, presque copié dans les *Mémoires de Trévoux*, juin 1724, p. 1077 ; mais Voltaire n'a sans doute pas connu ces deux écrits, cf. note 40).

17. L'enfant était né en Angleterre. Les Montague n'arrivèrent en Turquie qu'en 1716. Voltaire a confondu ce fils avec la fille dont Madame W. M. accoucha à Constantinople (Maitland, 8).

18. « Indeed where the Doctrines of Salvation are not known, and a regular Dependance upon Providence is postponed to the absurd belief of a Fatality, there it is no wonder to see men give into impious or unreasonable Practices..... Let the Atheist then, and the Scoffer, the Heathen and Unbeliever... inoculate and be inoculated, whose hope is only in and for this life » (*A sermon against the dangerous and sinful Practice of inoc., preached at St Andrews' Holborn, on Sunday, July the 8th, 1722, by Edmund Massey, M. A.*, London, 1722, pp. 13 et 29). Mais Voltaire n'a pas connu le sermon de Massey avant 1756 (cf. n. 40) : il n'a pas dû connaître non plus *A letter to the Reverend Mr. Massey*, 1722, où la seconde phrase que je rapporte était citée (p. 15). Mais l'objection pieuse était partout. Cf. *The New Practice of Inoc. the S. P. considered and an Humble Application to the approaching Parliament for the regulation of that dangerous experiment*, London, 1722, (p. 7 : l'inoculation n'a jamais été pratiquée « among any Christian Nation that believed a Providence »; p. 8, rappel du précepte « Thou shall not tempt the Lord thy God »; pp. 23, 30, etc.) ; *An impartial Essay on the Inoculation of Small Pox, evincing that the Practice is absolutely un-*

lawful in itself and also very dangerous and injurious to Mankind, by a Divine of the Church of England (annoncé dans *The Daily Journal* du 12 nov. 1728). Voyez, sur cet état d'esprit du clergé anglais, *The Gentleman's Magazine*, 1731 (Extrait de *Grubstreet Journal*, Déc. 23, nº 103 : au sujet de « some treatises against inoc. of the S. P. », composés par des ecclésiastiques) ; et 1733, p. 514 (Extrait de *Grubstreet Journal*, oct. 4, nº 197, lettre de Democritus à Mr. Bavius : « The doctrines of the Bowstring and of Inoculation in the Small Pox are both of Mahometan original and can never suit a freeborn English Constitution. » Sur quoi Bavius analyse et cite la lettre de Voltaire. En français, La Coste, p. 118 ; *Mémoires de Trévoux*, juin 1724 (où l'on se moque des objections des théologiens anglais) ; *Bibl. anglaise*, t. X, p. 382 (Extrait des *Trans. R. Soc.*, vol. 31, nº 370, où l'on rapporte la réponse du Dr. Nettleton aux chrétiens qui ne croient pas l'inoculation « exempte de crime »). Même un médecin comme Hecquet n'hésitait pas à avancer que l'inoculation était « contraire aux vues du Créateur » (*Observ.*, 1724, p. 415).

19. « ...so that the young gentleman was quickly in a Condition to go abroad with safety... And they (*les boutons*) all fell off without leaving one mark or impression behind them » (Maitland's *Account...*, p. 8).

20. W. Douglas (*Diss.*, p. 67) rapporte que c'est le succès de l'inoculation pratiquée à Londres sur la fille de lady Mary Wortley Montague par le Dr. Maitland qui encouragea la famille royale. Mais ni les documents anglais, ni La Mottraye ne parlent d'une communication directe de lady Mary Wortley Montague à la princesse de Galles.

21. Sur les rapports de Voltaire avec la princesse, plus tard reine Caroline, à qui il dédia l'édition de Londres de sa *Henriade*, cf. Ballantyne, *V.'s visit to England*, 64-67, et 150-151.

22. « .....Her Royal Highness was no sooner acquainted with it (*n'eut pas plus tôt appris la misère où vivait la fille de Milton*), but without any sollicitation, and with a sweetness and cheerfulness peculiar to herself when she is giving, she immediately reached out Her princely Hand with a Charity of

fifty Guineas » (*Mist's Weekly Journal*, nº 107, Saturday May 6, 1727. Cf. aussi *The London Journal*, May 20, 1727; *The British Journal*, March 2, 1728). « Some days since died in an advanced Age Mrs. Clarke, Daughter to the immortal Milton » (*The Daily Journal*, nº 2242, Wednesday March 20, 1728).

23. Dans *Mr. Maitland's Account of inoculating*, etc.., 1722, se trouve *a Journal of the experiment of Newgate* (p. 20), daté du 9 août 1721. Là, comme dans Douglas (p. 67), il est question de *six* criminels, sur cinq desquels l'opération réussit. Voltaire suit sans doute La Mottraye qui écrit (II, 461) : « Vers la fin de juillet (1721), les principaux membres du collège de médecine qui étaient pour cette opération, prièrent le Roi d'accorder grâce de vie à cinq criminels, qui n'avaient point eu, disaient-ils, ce mal, *pour faire sur eux l'expérience de cette opération*. Sa Majesté accorda ce qu'on lui demandait, et l'opération ayant été faite sur ces cinq criminels, entre lesquels était une femme, la petite vérole commença *de sortir à 4*, entre le 5e et le 7e jour; mais il n'en sortit point à la femme (qui avoua ensuite avoir eu la petite vérole à l'âge de 4 ou 5 ans). » Voltaire a déduit la femme, et voilà le nombre de 4 criminels.

24. « Après une grande quantité de ces expériences avec un heureux succès, on a fait aussi avec un pareil succès la même opération aux jeunes branches de la famille royale » (La Mottraye, II, 461). Cf. *Some Remarks upon Dr Wagstaffe's Letter.... by Perrot Williams with an appendice.... by J. Slare* 1725, p. 29, et Douglas, *Dissert.*, p. 68.

25. « But when we had the Account in the publick Papers, that it had by their Royal Highnesses' Command been done with success at London, I cou'd not be satisfied without trying it here » (*A Letter... to Dr Jurin*, par le Dr Nettleton, dans *Trans. R. Soc.* Janv.-Mars 1722, nº 370, vol. 32, p. 50). Mais Douglas (*Diss.*, p. 69) : « From this Time the Practice continues proceeding, but at a much slower Pace than was expected. » Douglas écrit en 1730, et l'inoculation perdait en effet du terrain. Elle ne devint usuelle qu'après 1740 (*Social England*, V, 52). « On sait, lit-on à la p. 135 du *Recueil de pièces* cité plus bas (n. 39), on sait que l'inoculation fut suspendue et comme oubliée en Angleterre depuis l'année 1729 jusque vers 1743. »

26. « Un chirurgien de vaisseau Ecossais, nommé M. Maitland, qui avait appris en Turquie la manière de faire cette opération s'acquit beaucoup de crédit par des suites aussi heureuses pour la conservation de *la beauté, des yeux et même de la vie*, qu'elles ont été pour la plupart fatales à ces égards à ceux qui ont naturellement cette maladie » (La Mottraye, II, 461).

27. Statistique établie d'après les documents anglais, avec quelques confusions. Nettleton (*Trans. R. Soc.*, vol. 32, p. 51) fixe la mortalité à *nearly 22 out of every hundred, which is above a fifth Part*, mais 22 % des malades, non de la population ; et pour une autre période d'observation (*ibid.*, p. 212) à *almost 19 out of every 100 or near one fifth*, toujours 1/5 des malades. Cf. le compte rendu du t. 32 des *Trans. R. Soc.*, dans la *Bibliothèque anglaise*, t. XI, p. 507 : 2/11 des malades ; 1/14 de toute la population. Jurin (*A Letter to the learned Dr Caleb Cotesworth, Trans. R. Soc.*, Nov.-Déc. 1722, n° 374, vol. 32, p. 223) dit qu'il meurt *one in between 5 or 6*, or *something above two in* 11, toujours 2 sur 11 malades : évaluation qu'il répète dans *An account of the success...*, 1724, p. 8. Mais le même Jurin (*Trans. R. Soc.*, *ibid.*, p. 220) fait la supposition que les 614/1000 de la population prennent la petite vérole : voilà le *60 % au moins* de Voltaire, dont l'erreur est de dire : *De ces 60 vingt meurent*, au lieu de dire : *De ces 60 20/100 = 1/5 meurent*, c'est-à-dire *douze* et non *vingt*.

28. Jurin (*A letter to... Dr. Caleb Cotesworth.*, *Trans. R. Soc.*, vol. 32, p. 214) : « But of this number [*de gens inoculés*], the opposers of inoculation affirm that 2 Persons died of the inoculated Small Pox ; the Favourers of this Practice maintain, that *their Death was occasionned by other causes.* » Et (*ibid.*, p. 224) : « But if these 2 Persons are allowed to have died of other accidents or Diseases, then we have reason to think, as far as any judgment can be made from our own experience here *in England*, that *none at all* will die of Inoculation, *provided proper Caution be used* ; as we are informed is the case *in Turkey....* »

29. John Woodward (*Trans. R. Soc.*, Avril-Juin 1714, n° 339, vol. 29, p. 72) : « And what is valued by the Fair, it never leaves any scars or Pits in the Face. »

30. Douglas (*Diss.*, p. 85) : « We may confidently pronounce

that *those who have had a genuine Small Pox by Inoculation never can have the Small Pox again in a natural way.* » Cf. Maitland, *Account*, pp. 4 et 6, 19, 33 ; *A letter to the Rev. Mr. Massey*, p. 5. Mais la source la plus vraisemblable en dehors de Douglas, est Jurin (*An Account...*, 1724, p. 4) : « Yet there is no instance, as far as I have been able to learn, of any one Person either in Turkey, New-England, or here at home, who has received the Small Pox by Inoculation, that has afterwards had it in the natural way. »

31. « ...A valuable service done to mankind » (*A letter to the Rev. Mr. Massey*, 1722, p. 3). « .... What praises are there not due (à lady M. W. M.) for introducing so great a Blessing into our native Country » (Perrot Williams, *Some Remarks upon Dr. Wagstaffe's Letter...*, 1725, p. 33). — « I am patriot enough, écrivait lady Mary Wortley Montague, to take pains to bring this useful invention into fashion in England » (*The letters and works of L. M. W. M.*, 1893, in-8°, t. I, p. 307, 1er avril (o. s.) 1717). Cependant l'ambassadeur français faisait un mot : « The French Embassador says pleasantly that they take the Small Pox here by way of diversion as they take the waters in other Countries » (*Ibid.*).

32. Voltaire se souvenait de l'épidémie de 1723 qui lui avait enlevé Genonville. Le duc d'Aumont (Villequier) avait 32 ans (*Mercure*, Nov. 1723, p. 1003, et Barbier, *Journal*, I, 303). Le prince de Soubise mourut le 6 mai 1724, à 28 ans (Barbier, I, 355). Le *Mercure* enregistre de mai à octobre 1723 les morts du comte de Nogent, 26 ans ; de la Marquise de Lunaty Visconti, 34 ans ; d'Ant. Nic. Portail, 21 ans ; de M. de Montmorin de Saint-Herem, 29 ans ; du comte de Bissy, 35 ans ; de Genonville, 23 ans ; de M. de Manicamp, 32 ans ; de l'avocat Tessard, 36 ans ; de M. Beraud, prêtre, 39 ans, etc. — J'ignore où Voltaire prend la statistique : *20.000 personnes mortes à Paris de la petite vérole en 1723*. La mortalité annuelle à Paris *pour toutes les maladies* était évaluée à 20.000 (*Encycl.*, art. INOCULATION) : Voltaire se serait-il mépris ?

33. Cf. n. 18. Perrot Williams (*Some Remarks...*, p. 9) attribue à l'hostilité du clergé le fait que ni les Italiens ni les Français

n'ont adopté l'inoculation. L'abbé Molinier écrivait en 1735 : « Le naturel des Français se révolte au système de l'insertion ; nous nous soumettons aux décrets de la Providence. »

34. Cf. la note 1.

35. Cf. n. 25, fin. Voltaire put se rendre compte vers 1727-1728 que l'opposition à la méthode nouvelle était loin d'être vaincue en Angleterre. Voir l'article de *Mist's Weekly Journal*, n° 114, Saturday June 24, 1727, très hostile à l'inoculation et aux rapports de Jurin.

36. Cet alinéa paraît être une addition postérieure à la rédaction de la lettre. Il ne fut sans doute pas ajouté avant 1731 : c'est alors que parut le 20e vol. des *Lettres édifiantes*, contenant (pp. 304-361) une *Lettre du P. Dentrecolles au P. Duhalde*, datée de Pékin le 11 mai 1726. Le passage fut remarqué aussi par Le Gendre marquis de Saint-Aubin, *Traité de l'opinion*, 1733, IV, IV, 27, t. III, p. 408 (le privilège est du 2 août 1732). Le P. Dentrecolles, ayant lu le compte rendu que les *Mémoires de Trévoux* firent de la brochure de La Coste, décrivait la pratique des Chinois. « On ne sera pas peu surpris de voir qu'une méthode à peu près semblable à celle qui est venue de Constantinople en Angleterre soit en usage depuis un siècle à la Chine..... On verra par la suite de cette lettre que les narines sont comme des sillons où l'on jette la semence de la petite vérole. L'usage du *tabac en poudre* pris par le nez est trop récent à la Chine, et même à la cour, pour lui attribuer la manière beaucoup plus ancienne et plus universelle d'attirer par le nez la semence de la petite vérole. » — Plusieurs documents anglais, et le *Journal des Savants* (Avril 1722, p. 252), dans son compte rendu de l'écrit de Harris, avaient parlé de la pratique des Chinois ; mais le texte de Voltaire donne lieu de croire qu'il tire le fait des *Lettres édifiantes*.

37. Voltaire ne s'était guère encore occupé des Chinois, qu'il déclarait athées en 1732 (Éd. Moland, VIII, 431). Il exprime ici une opinion que les missionnaires jésuites et Isaac Vossius dans ses *Variae observationes* (1685, cf. Bayle, I, 214) avaient accréditée.

38. Voltaire emprunte ce fait à La Condamine, *Relation abrégée d'un Voyage dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*, 1745 (lu

le 28 avril 1745 à l'Académie des Sciences). « Déc. 1743. Il y a 15 ou 16 ans qu'*un missionnaire carme* des environs de Para, voyant tous ses Indiens mourir l'un après l'autre, et ayant appris *par la lecture d'une Gazette* le secret de l'inoculation qui faisait alors beaucoup de bruit en Europe, jugea prudemment qu'en usant de ce remède il rendrait au moins douteuse une mort qui n'était que trop certaine en n'employant que les remèdes ordinaires..... Ce religieux fut le premier en Amérique qui eut le courage d'en venir à l'exécution. Il avait déjà perdu la moitié de ses Indiens; beaucoup d'autres tombaient malades journellement; il osa faire insérer la petite vérole à *tous ceux qui n'avaient pas encore été attaqués*, et il n'en perdit plus un seul. Un autre missionnaire de la rivière Noire suivit son exemple avec le même succès. » Ainsi c'est un Carme, non un Jésuite; il inocule tous ses Indiens, non les petits enfants. Cela se passe 15 ou 16 ans avant déc. 1743, donc vers 1727-1728, six ans environ avant la publication des *Lettres philosophiques*. Le missionnaire a connu l'inoculation par une *gazette*, la même sans doute que lisait le P. Dentrecolles, les *Mémoires de Trévoux*.

39. Cette fin dut être ajoutée au dernier moment : car l'éd. de 1756 se débita en avril, et la matière de ces deux alinéas est empruntée à un *Recueil de pièces concernant l'inoculation de la petite vérole et propres à en prouver la sécurité et l'utilité*, Paris, 1756, in-12 (approbation de La Virotte, datée du 18 juillet 1754). On y lit (IX) l'*Abrégé de la fondation d'un hôpital faite à Londres en 1746 pour l'inoculation, avec une partie du sermon prêché en 1752 par Milord Isaac, évêque de Worcester, dans l'église paroissiale de cet hôpital*. L'évêque fit le calcul de la mortalité survenue de 1731 à 1751 et conclut (p. 221) : « Si cette pratique était universellement reçue dans ces deux villes (Londres et Westminster), ce serait 1930 citoyens qu'on conserverait par an à l'Etat. » Il engagea les auditeurs à contribuer aux frais de l'hôpital (p. 221-222).

40. *Recueil*, etc. (p. 48, note). « C'était alors qu'un de ces furieux (Edmund Massey, *A sermon against the dangerous and sinful practice of inoculation*, 1722), traitant l'inoculation de pratique infernale, disait et tâchait de prouver avec beaucoup d'esprit que

le Diable avait inoculé Job. » On trouve ce détail dès 1723 dans les *Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne* (t. XII, n° 498). La Coste citait aussi le mot de Massey sur Job, et lui opposait l'évêque de Salisbury et d'autres théologiens ; le *Journal de Trévoux* (Juin 1724, p. 1087) n'omettait pas l'anecdote. Si Voltaire avait connu ces écrits, il n'eût pas attendu 1756 pour rire de Massey et couvrir l'inoculation d'une approbation épiscopale. On trouve encore dans le *Recueil* un extrait de *The Analysis of inoc.* par le Dr. Kirkpatrick (1754), qui écrit : Quelques théologiens montèrent en chaire et déclamèrent avec autant de fureur que de ridicule ; on arma les Presbytériens rigides ; on intéressa la Providence dans cette affaire. » — Le *Recueil*, dans le *Catalogue de divers écrits concernant l'inoculation de la petite vérole*, ne mentionne pas cette *Lettre philosophique* : Voltaire n'est pas nommé dans le volume.

DOUZIÈME LETTRE [105

Sur le chancelier Bacon [1].

Il n'y a pas long-tems que l'on agitoit dans une compagnie célébre [2] cette question usée & frivole, quel étoit le plus grand homme de César, d'Alexandre, de Tamerlan, de Cromwel, &c.

Quelqu'un répondit que c'étoit sans contredit Isaac Newton : cet homme avoit raison, car si la vraie grandeur consiste à avoir reçu du Ciel un puissant génie, & à s'en être servi pour s'éclairer soi-même & | les autres, [106 un homme comme Monsieur Newton, tel qu'il s'en trouve à peine en dix siécles, est véritablement le grand homme, & ces Politiques & ces Conquérans dont aucun siécle n'a manqué, ne sont d'ordinaire que d'illustres méchans [3]. C'est à celui qui domine sur les esprits par la force de la vérité, non à ceux qui font des esclaves par la violence, c'est à celui qui connoit l'Univers, non à ceux qui le défigurent, que nous devons nos respects.

Puis donc que vous exigez que je vous parle des hommes célébres qu'a porté l'Angleterre, je commencerai

Ligne 2. *K* section II (*art*. François Bacon *du* Dict. Phil.) — 5. *34*²-*52* [homme] qu'il y ait eu sur la terre, si c'étoit César, Al., Tam., Cromwell, &c. — 6. *56-K* ou [de Cromwell]. *Ces éd. suppriment* &c.

17. *34*²-*K* par violence — 19-25. *K*. [nos respects]. Le fameux Baron [de Verulam, connu... Bacon], était fils. *Cette suppression sans autorité et la correction qu'elle entraine résultent de ce que les* Lettres anglaises *ne font plus un tout. Les indices de leur liaison primitive n'auraient pas eu de sens dans le* Dict. phil. — 20. porté *sans accord, leçon de toutes les éditions collationnées.*

does this not show Britain as the leader in scientific discoveries

par les Bacons, les Lockes, les Newtons, &c. Les Généraux & les Ministres viendront à leur tour.

Il faut commencer par le fa|meux Comte [4] de Verulam [107]
connu en Europe sous le nom de Bacon qui étoit son
25 nom de famille. Il étoit fils d'un Garde des Sceaux, &
fut long-tems Chancelier sous le Roi Jacques Premier ;
cependant au milieu des intrigues de la Cour, & des
occupations de sa Charge qui demandoient un homme
tout entier, il trouva le tems d'être grand Philosophe,
30 bon Historien & Écrivain élégant, & ce qui est encore
plus étonnant, c'est qu'il vivoit dans un siécle où l'on ne
connoissoit guéres l'art de bien écrire, encore moins la
bonne Philosophie. Il a été, comme c'est l'usage parmi
les hommes, plus estimé après sa mort que de son
35 vivant : ses ennemis étoient à la Cour de Londres, ses
admirateurs étoient dans toute l'Europe [5].

Lorsque le Marquis d'Effiat amena en Angleterre la [108]
Princesse Marie, fille de Henri le Grand, qui devoit
épouser le Prince de Galle, ce Ministre alla visiter Bacon,
40 qui alors étant malade au lit, le reçut les rideaux fermés.
« Vous ressemblez aux Anges, lui dit d'Effiat, on entend
toujours parler d'eux, on les croit bien supérieurs aux
hommes, & on n'a jamais la consolation de les voir [6]. »

Vous sçavez, Monsieur, comment Bacon fut accusé

21. *34ᵃ-56, 75* et les Newtons, etc. — 23. *39⁴-K* Baron *Angl. 33* Viscount — 24. *39⁴-75* [Bacon qui] etoit fils (*omettant* etoit son nom de famille. Il). *C'était une erreur typographique dont Voltaire n'a pas reconnu la cause. Il s'est borné dans 39⁴ (corr.) à biffer* qui *et à écrire* il *au-dessus.*

36. *34ᵃ-K* [étoient] les étrangers. *Le texte de 34 résulte d'un carton (cf. lettre à Cideville, 3 juillet 1733, t. XXXIII, p. 357) qui remédia* in extremis *à un non sens de l'impression de Jore : la leçon de 34ᵃ est donc la leçon primitive du manuscrit, plus voisine de la source* (apud exteros). *Cf. le Commentaire.* — 38. *34ᵃ-39* d'Henry — 39. *34ᵃ-K* le Roi Charles *leçon plus voisine de la source. Cf. le Commentaire.* — 40. *42-75* [qui] lors étant [malade] *51* lors étoit (*faute typographique*) *K* étant alors

44. *34ᵃ-75 omettent* Monsieur. *K* On sait comment

d'un crime qui n'est guére d'un Philosophe, de s'être laissé corrompre par argent ; vous sçavez comment il fut condamné par la Chambre des Pairs à une amende d'environ quatre cent mille livres de notre monnoie [7], à perdre sa Dignité | de Chancelier & de Pair. [109

Aujourd'hui les Anglais révérent sa Mémoire au point qu'ils ne veulent point avouer qu'il ait été coupable [8]. Si vous me demandez ce que j'en pense, je me servirai pour vous répondre d'un mot que j'ai oui dire à Milord Bolingbrooke ; on parloit en sa presence de l'avarice dont le Duc de Malboroug avoit été accusé, & on en citoit des traits sur lesquels on apelloit au témoignage de Milord Bolingbrooke, qui aiant été son ennemi déclaré, pouvoit peut-être avec bienséance dire ce qui en étoit. « C'étoit un si grand homme, répondit-il, que j'ai oublié ses vices [9]. »

Je me bornerai donc à vous parler de ce qui a mérité au Chancelier Bacon l'estime de l'Europe.

Le plus singulier & le meilleur de ses ouvrages, est [110 celui qui est aujourd'hui le moins lû & le plus inutile, je veux parler de son *novum scientiarum organum*, c'est l'échafaut avec lequel on a bati la nouvelle philosophie, & quand cet édifice a été élevé au moins en partie, l'échafaut n'a plus été d'aucun usage.

Le Chancelier Bacon ne connoissoit pas encore la nature ; mais il sçavoit & indiquoit tous les chemins

46. *K* on sait
51. *34ª-K* qu'à peine avouent-ils — 52. *K* Si on me demande — 53. *K* pour répondre — *35-75* Mylord (*de même l. 57*). *34ª-K* Bolingbroke *La forme* Bolingbrooke *reparait dans 70, 71ª.* — 55. *34ª, 39-48. 56, 70, 75, K* Marlborough *35* Marborough *39* Marlborourgh *51* Malboroug *52* Marlbarough *71* Marlboroug — 57. *34ª-K* ayant été d'un parti contraire
61. *K errata* (*LXX, 490*) à parler — 64, *34ª-39, 46-48, 52-75, K* le plus utile *faute typographique de 34ª, car la copie envoyée à Londres portait bien* inutile, *comme le prouve Angl. 33 :* the most useless and the least read.

qui ménent à elle[10]. Il avoit méprisé de bonne heure ce que les Universités apelloient la Philosophie[11], & il faisoit tout ce qui dépendoit de lui, afin que ces Compagnies instituées pour la perfection de la raison humai-
75 ne, ne continuassent pas de la gâter par leurs *quiddités*, leur | *horreur du vuide*[12], leurs *formes substancielles*[13], & [111]
tous ces mots impertinens que non-seulement l'ignorance rendoit respectables, mais qu'un mélange ridicule avec la Religion avoit rendus presque sacrés.

80 Il est le pere de la Philosophie expérimentale : il est bien vrai qu'avant lui on avoit découvert des secrets étonnants. On avoit inventé la Boussole, l'Imprimerie, la gravure des Estampes, la peinture à l'huile, les glaces, l'art de rendre en quelque façon la vue aux vieillards par
85 les lunettes qu'on apelle besicles, la poudre à canon, &c. On avoit cherché, trouvé & conquis un nouveau monde. Qui ne croiroit que ces sublimes découvertes eussent été faites par les plus grands Philosophes, & dans | des tems [112]
bien plus éclairés que le nôtre ? Point du tout : c'est
90 dans le tems de la plus stupide barbarie que ces grands changemens ont été faits sur la terre : le hazard seul a produit presque toutes ces inventions, & il y a même bien de l'aparence que ce qu'on apelle hazard a eu grande part dans la découverte de l'Amérique ; du moins
95 a-t-on toujours cru que Christophe Colomb n'entreprit son voïage que sur la foi d'un Capitaine de vaisseau qu'une tempête avoit jetté jusqu'à la hauteur des Isles Caraïbes[14].

72. *48* (*corr.*), *51-K* [ce que] des fous en bonnet quarré enseignoient sous le nom de philosophie dans les petites-maisons appellées Colléges — 76. *34ᵃ-K* leurs horreurs — 77. *48* (*corr.*) *biffe* impertinens ; *51-K le retranchent.* — 79. *34ᵃ-K* rendu sacrés.

88. *70-K* les grands — 90. *56-K* [de la] barbarie scolastique

92. *56-K* [inventions] : on a même prétendu [que] — 95. *56-K omettent* toujours.

Quoiqu'il en soit les hommes sçavoient aller au bout du monde, ils sçavoient détruire des Villes avec un tonnerre artificiel plus terrible que le tonnerre véritable; mais ils ne connoissoient pas la circula|tion du sang, la [11
pesanteur de l'air, les loix du mouvement, la lumiere, le nombre de nos planettes, &c., & un homme qui soutenoit une thése sur les catégories d'Aristote, sur l'universel *à parte rei* ou telle autre sottise, étoit regardé comme un prodige.

Les inventions les plus étonnantes & les plus utiles, ne sont pas celles qui font le plus d'honneur à l'esprit humain.

C'est à un instinct méchanique qui est chez la plupart des hommes que nous devons tous les Arts, & nullement à la saine Philosophie.

La découverte du feu, l'art de faire du pain, de fondre & de préparer les métaux, de bâtir des maisons, l'invention de la navette, sont d'une toute autre nécessité que l'Impri|merie & la Boussole; cependant ces Arts [11
furent inventés par des hommes encore sauvages[15].

Quel prodigieux usage les Grecs & les Romains ne firent-ils pas depuis des méchaniques? Cependant on croïoit de leur tems qu'il y avoit des cieux de cristal[16], & que les étoiles étoient de petites lampes qui tomboient quelquefois dans la mer, & un de leurs grands Philosophes après bien des recherches avoit trouvé que les astres étoient des cailloux qui s'étoient détachés de la terre[17].

En un mot personne avant le Chancelier Bacon n'avoit connu la Philosophie expérimentale[18], & de toutes les épreuves physiques qu'on a faites depuis lui, il n'y en a

112. *34*²-*K* la pluspart des [arts] — 120. *39*⁴ (*corr.*) depuis *est biffé*.
123. *34*²-*K* plus [grands]

presque pas une qui ne soit indiquée | dans son livre[19]. [115]
130 Il en avoit fait lui-même plusieurs, il fit des espéces de machines Pneumatiques, par lesquelles il devina l'Élasticité de l'air[20] ; il a tourné tout au tour de la découverte de sa pesanteur[21], il y touchoit ; cette vérité fut saisie par Toricelli. Peu de tems après la Phisique expérimen-
135 tale commença tout d'un coup à être cultivée à la fois dans presque toutes les parties de l'Europe. C'étoit un trésor caché dont Bacon s'étoit douté, & que tous les Philosophes encouragés par sa promesse s'éforcérent de déterrer.

140 Mais ce qui m'a le plus surpris, ç'a été de voir dans son livre en termes exprès cette attraction nouvelle dont Monsieur Newton passe pour l'inventeur.

» Il faut chercher, dit Bacon, s'il n'y auroit point une [116]
» espece de force magnétique qui opére entre la terre &
145 » les choses pesantes, entre la Lune & l'Ocean, entre les
» Planettes, &c[22].

En un autre endroit il dit :

» Il faut ou que les corps graves soient portés vers le
» centre de la terre, ou qu'ils en soient mutuellement
150 » attirés, & en ce dernier cas, il est évident que plus les
» corps en tombant s'aprocheront de la terre, plus forte-
» ment ils s'attireront. Il faut, poursuit-il, expérimenter
» si la même horloge à poids ira plus vite sur le haut
» d'une montagne, ou au fond d'une mine; si la force
155 » des poids diminue sur la montagne & augmente dans
» la mine, il y a apparence | que la terre a une vraie [117]
» attraction[23].

140. *39⁴-75* On voit [dans son livre] *K* Nous avons vu qu'on trouve [dans]

143-157. *Les citations de Bacon sont supprimées par les éditeurs de Kehl parce qu'ils viennent d'imprimer un passage qui les contient au début de la sect.* I *de l'article* François Bacon. — 148. *34²-75 K* (*dans la sect.* I *de l'article*) poussés

Ce précuseur de la Philosophie a été aussi un écrivain élégant, un historien, un bel esprit.

160 Ses essais de morale sont très-estimés, mais ils sont faits pour instruire plutôt que pour plaire, & n'étant ni la satire de la nature humaine comme les maximes de Monsieur de la Rochefoucault, ni l'école du scepticisme comme Montagne, ils sont moins lûs que ces deux livres
165 ingénieux[24].

Son histoire de Henri VII a passé pour un chef-d'œuvre ; mais je serois fort trompé si elle pouvoit être comparée à l'ouvrage de notre illustre de Thou[25].

En parlant de ce fameux im|posteur Parkins Juif de [1
170 naissance, qui prit si hardiment le nom de Richard IV Roi d'Angleterre, encouragé par la Duchesse de Bourgogne, & qui disputa la Couronne à Henri VII, voici comme le Chancelier Bacon s'exprime.

» Environ ce tems le Roi Henri fut obsedé d'esprits
175 » malins par la magie de la Duchesse de Bourgogne, qui
» évoqua des enfers l'ombre d'Édouard IV pour venir
» tourmenter le Roi Henri[26].

» Quand la Duchesse de Bourgogne eut instruit
» Parkins, elle commença à délibérer par quelle région
180 » du Ciel elle feroit paroitre cette cométe, & elle résolut
» qu'elle éclateroit d'abord sur l'horizon de l'Irlande[27].

Il me semble que notre sage | de Thou ne donne guére [1
dans ce phœbus, qu'on prenoit autrefois pour du sublime, mais qu'à présent on nomme avec raison galimathias[28].

163. *39*[4]-*K* [Maximes] de La Rochefoucauld. — 166. *34*[a]-*K* Sa (*39* La) vie [de H. VII] — 167. *34*[a]-*K* [mais] comment se peut-il faire que quelques personnes osent comparer un si petit ouvrage avec l'histoire de [notre illustre] Mr. [de Thou] *K errata*, LXX, 490, *supprime* Mr. — 169 *34*[a]-*K* (*au lieu de* Juif de naissance) fils d'un Juif converti *34*[a]-*56* Perkin *70*-*K* Perkins
179. *34*[a]-*56* Perkin *70*-*K* Perkins

COMMENTAIRE

1. Cette lettre dut être rédigée à la même époque que l'opuscule *Sottise des deux parts*, où Voltaire représente comme ici (p. 155, l. 75-76 et p. 156, l. 106) la scolastique par les *quiddités* et l'*universel* a parte rei. « C'est dommage pour la gloire d'Aristote qu'on n'ait pas fait la guerre civile et donné quelques batailles rangées en faveur des *quiddités* et de l'*universel de la part de la chose* » (XXII, 65). Par malheur on ne sait pas exactement la date de la composition de l'opuscule, qui ne paraît avoir été imprimé qu'en 1750. Duvernet (*Vie de V.*, éd. 1797, p. 74-75) le place à l'année 1728, après le retour d'Angleterre (il faudrait sans doute dire plutôt 1729). Rien, dans la lettre XII, ne contredit cette date. Il est vrai qu'il se pourrait que le rapprochement un peu inattendu de Bacon avec de Thou eût été suggéré à Voltaire par l'édition et la traduction que Chauvelin fit faire de l'*Histoire* du président de Thou (cf. Voltaire à Formont, 8 sept. 1731). Mais on peut aussi l'expliquer par l'apparition en 1728 d'une traduction anglaise de cet ouvrage. Il serait d'ailleurs étonnant que Voltaire eût inventé ce rapprochement, quoique je n'en aie pas trouvé trace dans les textes anglais que j'ai vus. — D'autre part l'opuscule *Sottise des deux parts* semble contemporain aussi de la lettre XIII (cf. n. 17), qui, dans la forme imprimée en 1733-34, date de la fin de 1732. La lettre XII et l'opuscule seraient un peu antérieurs. — Pour les traductions françaises de Bacon antérieures à Voltaire, voyez le *Catalogue* imprimé de la Bibl. Nat., au mot *François* Bacon. Pour les jugements sur Bacon, voyez le *Journal des Savants*, 8 mars 1666, p. 118-120; Duhamel, *De Mente humana libri quatuor*, Paris, 1672, notamment l. III, ch. 7-9; *Bibliothèque raisonnée*, Juillet-Août 1730, t. V, p. 1 (compte rendu de l'édition d'Amsterdam, 1730), et p. 29 (abrégé de la vie de Bacon d'après la biographie écrite par le chapelain Rawley).

2. *Compagnie célèbre* semblerait désigner une académie, et faire

allusion à quelque sujet de prix d'éloquence : je n'ai rien trouvé qui parût se rapporter à l'allusion de Voltaire ; l'Académie française n'a rien proposé de pareil. Le texte de Voltaire autorise d'ailleurs l'idée d'une simple conversation, et *célèbre* à la rigueur peut, comme *illustre*, s'appliquer à une réunion sans caractère officiel. Il s'agirait d'une conversation de salon : mais est-ce à Paris, ou à Londres, que Voltaire la place ? Ou bien n'y a-t-il ici qu'un souvenir livresque transformé et adapté ? On lit dans le *Babillard*, trad. de la Chapelle, 1725, t. I, p. 112 (22 avril 1709) : « *Je me trouvai l'autre jour dans une compagnie* où l'on ne s'entretint que du mérite de nos deux grands capitaines, le duc de Marlborough et le prince Eugène. Le sujet de cette conversation me conduisit naturellement à faire quelques réflexions sur *Alexandre et sur César, les deux plus grands hommes qui aient paru avant notre siècle...* »

3. Comparez la lettre à Thieriot, du 15 juillet 1735 (éd. Moland, XXXIII, 505).

4. Le *Journal littéraire* (t. XXII, p. 356) a relevé l'erreur de Voltaire sur le titre de Bacon. Voltaire corrigea en 1739 (cf. *notes critiques*).

5. « Nomen ejus magis foris et *apud exteros* quam domi inter populares suos celebratum est et inclaruit » (Rawley, *Auctoris vita*, non paginée, en tête des *Opuscula varia posthuma*, 1658 : cette vie, souvent réimprimée dans les éditions de Bacon, soit en latin, soit en anglais, se trouve notamment en tête de celles de Londres et d'Amsterdam, 1730). — Bacon avait dit dans son *Testament* : « Je laisse le soin de ma réputation *aux étrangers* ; et après qu'il se sera passé quelque temps, à mes compatriotes » (Savérien, *Hist. des phil. modernes*, 1763, III, 73). Voltaire a-t-il jeté les yeux sur ce *Testament* ? L'emprunt à Rawley est plus probable.

6. « Inter caeteros Marchio Fiatus Nobilis Gallus, qui legatus in Angliam venerat anno primo *Mariae reginae, Caroli regis nuptae*, ingenti animi ardore eum invisendi captus est. Ad quam rem opportunitatem nactus et cubiculum ingressus, *prae infirmitate in lectulo decumbentis*, stylo aliquantum grandiore eum adortus est : Dominationem suam sibi semper *Angelis similem fuisse*,

de quibus multa ad illius aures pervenerunt, et in libris similiter lectitavit, sed eos nunquam coram conspicere concessum est » (Rawley, *ibid.*). — Sur les relations du marquis d'Effiat et de Bacon, voyez Golefer, dédicace des *Neuf livres de la dignité et de l'accroissement des sciences...*, traduits du latin en français, Paris, 1632, in-4°.

7. L'amende fut de 40.000 livres (R. Stephens, *Fr. Bacon's Letters, memoirs, parliamentary affairs, state papers*, etc., London, 1736, in-4°, p. XXII); cf. aussi l'éd. de Londres, 1730, t. I, p. 141. Le *Journal littéraire* (t. XXII, p. 359) et d'Argens (*Mém. secrets de la Rép. des lettres*, l. VIII, sect. II, p. 220) ont contesté à tort l'énormité du chiffre ; Voltaire au contraire a affaibli ce que ses sources lui donnaient : 40.000 l. anglaises ont un million de livres françaises. Mais Bacon perdit seulement son droit de séance au Parlement, non sa qualité de pair (Stephens, *ibid.*). Ici d'Argens rectifie avec raison.

8. Rushworth donna la note : « He treasured up nothing either for himself or his family... He was overindulgent to his servants » (*Historical Collections*, 1659, I, p. 31). Ces mots furent souvent cités ou paraphrasés depuis. Echard (*Hist. of England*, IV, 1, 397) : « His crimes were Bribery and Extortion, yet more those of his servants and dependants than his own... » Mais Voltaire songe peut-être surtout à R. Higgons (*A short view of the English history*, La Haye, 1727, in-8°, p. 251) : « This illustrious Person, having pass'd over all the steps of his Profession to the dignity of Lord Chancellor and a Peer of the Realm, was attack'd with so much Fury by a Faction at Court, *that no Innocence or Merit could protect him* from undergoing an infamous sentence, Fine and Imprisonment during Pleasure, *being charg'd with the faults of his servants* for whom he was not answerable. » Cf. encore Peter Shaw, *The Philosophical Works of Francis Bacon... methodized and made English*, 1733, t. I, p. XLIX.

9. Bolingbroke, vers 1728-1730, se servait du talent et de la gloire de son ancien ennemi Marlborough, qui était mort, pour écraser un ennemi vivant, le ministre whig Walpole. Cf. *The*

Craftsmann, notamment le n° 252, May 1er 1731. — D'Argens (*Mém. secr. de la Rép. des Lettres*, l. VIII, s. 2, p. 220) dit, après avoir cité la phrase *Aujourd'hui les Anglais...* : « Il avait ajouté à ces premiers mots : *ses vertus ont fait oublier ses vices* ; mais il a retranché cette phrase dans une dernière édition, du moins elle n'est pas dans celle de Jacques Desbordes 1735. » Ni dans celles de 1734, ni dans aucune autre. D'Argens ne s'aperçoit pas qu'il ne fait que citer en l'altérant le mot prêté par Voltaire à Bolingbroke.

10. Je trouve dans l'éd. de Londres, 1730, t. I, p. 20, ces paroles extraites du *Baconiana* de Tenison : « He espied a new and better and larger and safer way, and he journeyed far in it himself, and he left a map of it for posterity who might farther pursue it. And he has been happy in being follow'd by men of the ablest understandings with singular success, and the societies for improving natural knowledge do not at this day depart from his directions, though they travel farther than death would suffer him to adventure. »

11. Sur le mépris de Bacon pour les Universités et Collèges, *Novum organum*, I, 90, éd. Fowler, p. 287. Sur son mépris de la philosophie aristotélicienne et scolastique, *ibid.*, I, 54, p. 225 ; I, 63, p. 236-240 ; I, 78, p. 267 ; I, 121, p. 318, etc.

12. Bacon (*Nov. org.*, I, 66 ; II, 8 ; II, 48) n'affirme pas le vide, et ne fait pas d'objection à l'horreur du vide.

13. Bacon, contre les *formes substantielles* : « Formae enim commenta animi humani sunt... » (*Nov. org.*, I, 51, éd. Fowler, p. 224. Cf. I, 65, p. 241 ; II, 2, p. 340, etc.). — Cf. Locke, *Ess. sur l'Ent. h.*, III, x, 14 ; t. III, p. 233 : c'est peut-être de lui plutôt que de Bacon que vient ce passage.

14. C'est l'anecdote racontée par Gomara, *Hist. gén. des Indes*, I, 13, qu'on trouvera dans Chaufepié, au mot Chr. Colomb, n. c. Mais Chaufepié ne paraît qu'en 1750 et on peut tout au plus lui attribuer le scrupule qui a fait biffer le mot *toujours* à partir de 1756. Moreri, éd. 1718, faisait une allusion vague à ce pilote. Voltaire a pu trouver le fait dans Lenglet Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire*, éd. 1729, in-4°, t. II, p. 371.

15. Bacon avait écrit, dans une intention, il est vrai, un peu différente (*Nov. organ.*, Part. I, s. V, aph. 85 ; éd. Peter Shaw, t. II, p. 282) : « Yet all the Discoveries now mentioned (notes de musique, lettres de l'alphabet, vin, bière, pain, etc.) *are more ancient than Philosophy and the intellectual Arts* : so that, to say the Truth, when the rational and dogmatical arts came upon the stage, the invention of useful Works went off... »

16. « Alium errorem errant Peripatetici, credentes sphaeras coelestes esse simul solidas et pellucidas instar crystalli... » (Bayle, *Œuvres diverses*, t. IV, p. 393). Cf. aussi Fontenelle, *Pluralité des Mondes*, V (éd. 1790, t. II, p. 24), et Fénelon, *Abrégé des vies des anciens philosophes*, 1726, EMPÉDOCLE. Il pensait « que le ciel était fait d'une matière semblable à du cristal ».

17. Opinion d'Anaxagoras rapportée dans le *Dict.* de Bayle (éd. 1730).

18. « I shall only mention one great Man who had the true imagination of the whole Extent of this Enterprise, as it is now on foot; and that is the lord Bacon; in whose books there are everywhere scattered the best arguments that can be produced for the Defence of *Experimental Philosophy*, and the best directions that are needful to promote it » (Th. Sprat, *Hist. of the R. Society*, 3d éd., p. 35).

19. Sur les pressentiments de Bacon, voy. le bel éloge qui est dans le *Spectator*, no 552. Voltaire ne paraît pas s'en être souvenu : il a pris une autre image, celle du *trésor caché*.

20. Sur l'élasticité de l'air, *Nov. org.*, II, 48, 2, éd. Fowler, p. 523-524 ; II, 48, 3, p. 524-526 ; II, 50, p. 564. Sur les *espèces de machines pneumatiques* de Bacon, *Nov. org.*, II, 50, 1, p. 560. Voyez aussi *A plan for the particular History of Condensation and Rarification in Natural Bodies*, s. XI, par. 6 (éd. Peter Shaw, t. III, p. 550).

21. Cependant voyez *Nov. org.*, II, 40, éd. Fowler, p. 493, et l'opuscule intitulé *Historia densi et rari*, où Bacon semble ne donner à l'air aucune pesanteur.

22. « Rursus, *si sit aliqua vis magnetica quae operetur per consensum inter globum terrae et ponderosa, aut inter globum Lunae et*

aquas maris..., *aut inter* coelum stellatum et *planetas*, per quam evocentur et attollantur ad sua apogaea... » (*Nov. org.*, II, 45, éd. Fowler, p. 508).

23. « Similiter, sit natura inquisita, pondus, sive grave. Bivium circa hanc naturam tale est. *Necesse est ut gravia et ponderosa vel tendant ex natura sua ad centrum terrae* per proprium schematismum; vel ut a massa corporea ipsius terrae, tanquam a congregatione corporum connaturalium, *attrahantur* et rapiantur, et ad eam *per consensum* ferantur. *At posterius hoc si in causa sit, sequitur, ut quo proprius graviora appropinquant ad terram, eo fortius et majore cum impetu ferantur ad eam;* quo longius ab ea absint, debilius et tardius (ut fit in attractionibus magneticis)... Itaque talis circa hanc rem poterit instantia crucis. Sumatur horologium ex iis quae moventur per pondera plumbea et aliud ex iis quae moventur per compressionem laminae ferreae, atque vere probentur, ne alterum altero velocius sit aut tardius : deinde *ponatur horologium illud movens per pondera* super *fastigium alicujus* templi *altissimum*, altero illo infra detento ; et notetur diligenter, si horologium in alto situm tardius moveatur quam solebat, propter diminutam virtutem ponderum. *Idem fiat experimentum in profundis minerarum alte sub terram depressarum : utrum horologium hujus modi non moveatur velocius quam olebat*, propter auctam virtutem ponderum. *Quod si inveniatur virtus ponderum minui in sublimi, aggravari in subterraneis, recipiatur pro causa attractio a massa corporea terrae* » (*Nov. org.*, II, dans l'éd. de Bacon, 1740, p. 355). Sur la valeur de ce passage, cf. Fowler, *Nov. org.*, II, p. 39-40, et p. 468, note 93.

24. Mallet, dans sa vie de Bacon (éd. 1740, en tête du t. I), traduit ce jugement de Voltaire comme « a Remark that does my Lord Bacon honour ».

25. Le *Daily Journal*, n° 2228, Monday March 4, 1728, annonce que la traduction anglaise de l'histoire de Thou est sous presse et sera incessamment publiée.

26. *The history of the reign of King Henry the seventh*, éd. 1641, in-fol., p. 112. Le texte porte : *the ghost of Richard duke of York second son to King Edward the Fourth.*

27. *Ibid.*, p. 116. La fin de la phrase est dans le texte : « *and*

at what time it must be upon the Horizon of Ireland; for there had the like Meteor strong influence before ».

28. On trouve dans *The Guardian*, t. I, nº 25, une critique du style de Bacon dans l'*Histoire de Henri VII*, qui est analogue à celle de Voltaire. — Voyez, pour le jugement porté sur cette histoire, Chaufepié, *Nouv. Dict. hist. et crit.*, 1750, art. BACON, n. GG; mais il emploie d'autres citations de l'ouvrage.

TREIZIÉME LETTRE[1] [12

Sur Mr. Loke[2].

Jamais il ne fut peut-être un esprit plus sage, plus méthodique, un Logicien plus exact que Mr. Loke[3]; cependant il n'étoit pas grand Mathématicien[4]. Il n'avoit jamais pu se soumettre à la fatigue des calculs ni à la sécheresse des vérités Mathématiques qui ne présente d'abord rien de sensible à l'esprit, & personne n'a mieux prouvé que lui qu'on pouvoit avoir l'esprit géométre sans le secours de la Géométrie. Avant lui de grands Philosophes avoient décidé po|sitivement ce que c'est que [12
l'ame de l'homme; mais puisqu'ils n'en sçavoient rien du tout, il est bien juste qu'ils aient tous été d'avis différens.

Dans la Grece, berceau des arts & des erreurs, & où l'on poussa si loin la grandeur & la sotise de l'esprit humain[5], on raisonnoit comme chez nous sur l'ame.

Le Divin Anaxagoras[6] à qui on dressa un Autel, pour avoir apris aux hommes que le Soleil étoit plus grand que le Péloponése, que la neige étoit noire, & que les Cieux étoient de pierre, affirma que l'ame étoit un esprit aerien, mais cependant immortel[7].

Diogéne, un autre que celui qui devint cinique après

Ligne 2. *56-75* Sur Locke. *K* (*Dict. phil.*) Locke. Section première. *On trouvera à l'appendice I la première rédaction de cette lettre.* — 7. *39*[4]*-K* présentent (*51* présente) *Angl. 33 donne le pluriel.* — 8. *46-K* éprouvé *Angl, 33* no one has given better proofs
16. *34*[a]*-39* [et où] on

avoir été faux-monnoieur [8], assuroit que l'ame étoit une
25 portion de la substance même de Dieu [9], & cette idée [122]
au moins étoit brillante.

Epicure la composoit de parties comme le corps [10]; Aristote qu'on a expliqué de mille façons, parce qu'il étoit inintelligible [11], croïoit, si l'on s'en raporte à
30 quelques uns de ses disciples, que l'entendement de tous les hommes étoit une seule & même substance [12].

Le divin Platon, maître du divin Aristote, & le divin Socrate, maître du divin Platon, disoient l'ame corporelle & éternelle [13], le démon de Socrate lui avoit apris
35 sans doute ce qui en étoit. Il y a des gens à la vérité qui prétendent qu'un homme qui se vantoit d'avoir un génie familier, étoit indubitablement un fou ou un fripon; mais ces gens-là sont trop difficiles.

Quant à nos Peres de l'Eglise, plusieurs dans les pre- [123]
40 miers siécles ont cru l'ame humaine, les Anges & Dieu corporels [14].

Le monde se rafine toujours. Saint Bernard, selon l'aveu du Pere Mabillon, enseigna à propos de l'ame qu'après la mort, elle ne voïoit point Dieu dans le Ciel, mais
45 qu'elle conversoit seulement avec l'humanité de Jesus-Christ [15], on ne le crut pas cette fois sur sa parole. L'avanture de la Croisade avoit un peu décredité ses Oracles [16]. Mille Scolastiques sont venus ensuite, comme le Docteur iréfragable, le Docteur subtil, le Docteur angélique, le
50 Docteur séraphique, le Docteur chérubique, qui tous ont été bien sûrs de connoître l'ame très-clairement, mais

37. *56-K* [un] peu [fou ou un] peu [fripon] — 39. *51* Il est certain que plusieurs Pères de l'Eglise, [dans les...]

42. *34ª-39* l'avis *Angl. 33* as Father Mabillon confesses — 44. *34ª-K* [voyoit] pas — 49-50. *34ª-K* (*notes*) Hales. Scot. St. Thomas. St. Bonavanture.

qui n'ont | pas laissé d'en parler comme s'ils avoient [124
voulu que personne n'y entendit rien[17].

Notre Descartes, né pour découvrir les erreurs de l'an-
55 tiquité, mais pour y substituer les siennes[18], & entrainé par cet esprit sistématique qui aveugle les plus grands hommes, s'imagina avoir démontré que l'ame étoit la même chose que la pensée, comme la matiere, selon lui, est la même chose que l'étendue : il assura que l'on
60 pense toujours, & que l'ame arrive dans le corps pourvue de toutes les notions métaphisiques, connoissant Dieu, l'espace, l'infini, aiant toutes les idées abstraites, remplie enfin de belles connoissances, qu'elle oublie malheureusement en sortant du ventre de sa mere[19].

65 M. Mallebranche de l'Oratoire dans ses illusions su- [125
blimes, non-seulement admit les idées innées ; mais il ne doutoit pas que nous ne vissions tout en Dieu, & que Dieu pour ainsi dire ne fut notre ame[20].

Tant de raisonneurs aïant fait le roman de l'ame, un
70 sage est venu qui en [a] fait modestement l'histoire[21] ; Loke a développé à l'homme la raison humaine, comme un excellent Anatomiste explique les ressorts du corps humain. Il s'aide partout du flambeau de la Phisique[22],

54. *34ᵃ-46, 51* [né] non [pour découvrir] *Dans 39ᵃ (corr.)* non *est biffé. Dans l'errata de 42ᵃ* : né non pour, *lis.* né pour. *Angl. 33 :* born to discover the errors of antiquity and at the same time to substitute his own... : *ce qui indique que la leçon véritable de Voltaire était aussi dans la copie envoyée à Londres et justifie sa protestation contre la faute de 34ᵃ conservée dans 39ᵃ* (Bengesco, t. IV, p. 8). *La faute pourrait n'être qu'une bévue de Thieriot.* — 55. *42, 42ᵃ omettent* y. — 59. *34ᵃ-K* [assura] bien
62. *34ᵃ-46* l'espace infini (*faute évidente*) — 64. *34ᵃ-K* [de] la [mère] — 65. *35-K* Le P. Mallebranche *C'est ici un cas très exceptionnel où 35 s'écarte de 34ᵃ qui était conforme à 34.* — 66. *39ᵃ-K* [sublimes] n'admet point *Angl. 33* not only admitted. *Voltaire, en 1738, a prétendu que son premier texte était une faute d'impression qui ne faisait pas de sens* (Moland, XXII, 390) ; *la bévue avait été reprise par Boullier dans la* Bibl. franç., 1735, t. XX, 2, 195. — 70. a [fait] *est le texte de toutes les éditions collationnées de 34ᵃ à K.* en fait *est une faute de 34 qu'il faut évidemment corriger comme ont déjà fait 34ᵉ et 37ᵇ, dérivés de 34.* — *34ᵃ-K* Mr. Locke

il ose quelquefois parler affirmativement, mais il ose
75 aussi douter[23] ; au lieu de définir tout d'un coup ce que
nous ne connoissons pas, il examine par degrés[24] ce que
nous voulons connoître. Il | prend un enfant au moment [126]
de sa naissance, il suit pas à pas les progrès de son entendement[25], il voit ce qu'il a de commun avec les bêtes, &
80 ce qu'il a au-dessus d'elles[26], il consulte sur tout son
propre témoignage, la conscience de sa pensée[27].

» Je laisse, dit-il, à discuter à ceux qui en sçavent plus
» que moi si notre ame existe avant ou après l'organi-
» sation de notre corps; mais j'avoue qu'il m'est tombé
85 » en partage une de ces ames grossieres qui ne pensent
» pas toujours, & j'ai même le malheur de ne pas con-
» cevoir qu'il soit plus nécessaire à l'ame de penser tou-
» jours qu'au corps d'être toujours en mouvement[28]. »

Pour moi je me vante de | l'honneur d'être en ce point [127]
90 aussi stupide que Loke, personne ne me fera jamais
croire que je pense toujours ; & je ne me sens pas plus
disposé que lui à imaginer que quelques semaines après
ma conception j'étois une fort sçavante ame, sçachant
alors mille choses que j'ai oubliées en naissant, & aïant
95 fort inutilement possédé dans l'*utérus* des connoissances
qui m'ont échapé dès que j'ai pu en avoir besoin, & que
je n'ai jamais bien pu r'aprendre depuis[29].

Loke après avoir ruiné les idées innées[30], après avoir
bien renoncé à la vanité de croire qu'on pense toujours[31],
00 établit que toutes nos idées nous viennent par les sens[32],
examine nos idées simples & celles qui sont composées[33],

85. *51* [qui ne] pense [pas] — 90. *75*, *K* simple — *34*ª-*K* Mr. Locke
97. *52*, *70-K* reprendre — 98. *34*ª-*52* Mr. Locke — 99. *51 omet* bien
101. *34*ª-*K* simples, celles — 100-106. *Dans 34*ª*52 la phrase est ainsi modifiée :*... ayant bien établi..., ayant examiné..., ayant suivi... ayant fait voir... à tous moments, [il vient...] *Dans 39*⁴ (*corr.*) il *est biffé. 56-K suivent 34*ª*-52 jusqu'aux mots* à tous momens, *et continuent ainsi* : Locke, dis-je, considere enfin...

suit l'esprit | de l'homme dans toutes ses opérations [34], [1
fait voir combien les langues que les hommes parlent sont imparfaites, & quel abus nous faisons des termes à
105 tous momens [35].

Il vient enfin à considérer l'étendue ou plutôt le néant des connoissances humaines [36]. C'est dans ce chapitre qu'il ose avancer modestement ces paroles. *Nous ne serons jamais peut-être capables de connoître si un être purement*
110 *matériel pense ou non* [37].

Ce discours sage parut à plus d'un Théologien une déclaration scandaleuse, que l'ame est matérielle & mortelle.

Quelques Anglais, dévots à leur maniére, sonnérent
115 l'alarme. Les superstitieux sont dans la société ce que les poltrons sont dans une armée, | ils ont, & donnent des [1
terreurs paniques [38]. On cria que Loke vouloit renverser la Religion [39] : il ne s'agissoit pourtant point de Religion dans cette affaire ; c'étoit une question purement philo-
120 sophique, très-indépendante de la foi & de la révélation [40] ; il ne falloit qu'examiner sans aigreur s'il y a de la contradiction à dire : *la matière peut penser*, & si Dieu peut communiquer la pensée à la matière. Mais les Théologiens commencent trop souvent par dire que Dieu est
125 outragé quand on n'est pas de leur avis. C'est trop ressembler aux mauvais Poëtes qui crioient que Despreaux parloit mal du Roi, parce qu'il se moquoit d'eux.

Le Docteur Stillingfleet s'est fait une réputation de Théo llogien modéré pour n'avoir pas dit positivement [1
130 des injures à Loke [41]. Il entra en lice contre lui, mais il

107-108. *34*ᵃ-*42*ᵃ Ce fut... osa... *46* Ce fut... ose...
117. *34*ᵃ-*K* Mr Locke — 118. *34*ᵃ-*K* [pourtant] pas
122. *56-K* et Dieu peut... (*en rattachant ces mots au discours direct amené par* dire). — 126. *51* croyent *56-K* croyaient *mauvaises leçons.* — 130. *34*ᵃ-*K* Mr Locke. (*42*ᵃ Mr. Locque.)

fut battu[42]; car il raisonnoit en Docteur, & Loke en Philosophe instruit de la force et de la foiblesse de l'esprit humain, & qui se battoit avec des armes dont il connoissoit la trempe.

Si j'osois parler après Mr. Loke sur un sujet si délicat, je dirois, les hommes disputent depuis long-tems sur la nature & sur l'immortalité de l'ame. A l'égard de son immortalité, il est impossible de la démontrer, puisqu'on dispute encore sur sa nature & qu'assurément il faut connoître à fonds un être créé, pour décider s'il est immortel ou non. La raison humaine est si peu capable de | démontrer par elle-même l'immortalité de l'ame, que [131] la Religion a été obligée de nous la révéler[43]. Le bien commun de tous les hommes demande qu'on croie l'ame immortelle, la foi nous l'ordonne, il n'en faut pas davantage[44], & la chose est décidée; il n'en est pas de même de sa nature, il importe peu à la Religion de quelle substance soit l'ame pourvû qu'elle soit vertueuse; c'est une horloge qu'on nous a donnée à gouverner; mais l'ouvrier ne nous a pas dit de quoi le ressort de cet[te] horloge est composé[45].

135. *48* (*corr.*) [delicat] voici comme je m'y prendrois. *Puis viennent dix pages de cartons contenant deux morceaux intitulés* Continuation du même sujet *et* Que les Philosophes ne peuvent jamais nuire, *avec cet avis :* N. B. Les chapitres suivants sont nouveaux ; on les a insérez dans quelques exemplaires de cette édition. *51* [délicat], voici ce que je dirois. *52* [délicat], voici à peu près comment je m'y prendrais. *51 et 52 coupent ici la lettre, et en remplacent la fin par les deux morceaux déjà donnés en cartons dans 48* (*corr.*). *56-75a coupent la lettre après les mots* la trempe, *suppriment la phrase de liaison de 48* (*corr.*)-*52* Si j'osais... prendrais (*ou* dirais) *et donnent les deux morceaux sous les titres* Sur l'ame, *et* De la tolérance, ou que les philosophes... nuire. *K coupe aussi l'article* Locke *après les mots* la trempe, *et fait des deux morceaux la section IXe de l'article* Ame. *On trouvera ces deux morceaux à la suite de cette lettre* (*Appendice II*).

146. *39a-42a* presque [décidée] *Dans 46, le texte primitif est rétabli, on lit pourtant aux* fautes à corriger : « La chose est presque décidée, *ôtez* presque. » — 149. *34a*, *37a*, *46*, un [horloge]... — *34a-46* donné — 150. *35*, *39-46* cette [horloge] (*37a* cet) *J'établis dans mon texte l'uniformité négligée dans 34.*

Je suis corps, & je pense ; je n'en sçai pas davantage. Irai-je attribuer à une cause inconnue, ce que je puis si aisément attribuer à la seule cause seconde que je con-
155 nois[46] ? | Ici tous les Philosophes de l'Ecole[47] m'arrêtent en [1
argumentant, & disent : « Il n'y a dans le corps que de l'étendue & de la solidité, & il ne peut avoir que du mouvement & de la figure. Or du mouvement & de la figure, de l'étendue & de la solidité ne peuvent faire une pensée,
160 donc l'ame ne peut pas être matiere. » Tout ce grand raisonnement tant de fois répeté se réduit uniquement à ceci : « Je ne connois point du tout la matiere, j'en devine imparfaitement quelques propriétés ; or je ne sçai point du tout si ces propriétés peuvent être jointes à la
165 pensée[48] ; donc parce que je ne sçai rien du tout, j'assure positivement que la matiere ne sçauroit penser. » Voilà nettement la maniere de raisonner | de l'Ecole. Loke [1
diroit avec simplicité à ces Messieurs : « Confessez du

153. *39*[4]-*46* Si je ne consulte que mes foibles lumières, [irai-je] — 155. *39*[4]-*46* [connois] un peu. — 159. *39* ils [ne peuvent] (*correction d'imprimeur qui fait contresens*).

161. *34*[a]-*46* répété tant de fois — 162. *39*[4]-*46* [connois] que tres peu de chose de [la...] — 167. *34*[a]-*48* M. Locke — 168. *34*[a]-*39* disoit *C'est sans doute la vraie leçon de la copie envoyée à Londres. Angl. 33* M. Locke *addressed* these Gentlemen... — 152-167. *48 à la place du paragraphe* Je suis corps... de l'Ecole *donne ceci :*

Que suis-je ? un assemblage d'organes. Je respire par les poumons, je prends avec les mains ; je pense avec le cerveau ; & j'admire autant l'artifice par lequel mon cœur envoye du sang dans mes artères, & par lequel l'homme conserve sa vie & la transmet, que le don que j'ai reçu d'avoir quelques foibles idées dans ma tete. Tout cela est également l'ouvrage d'un Dieu. N'a-t-il mis en moi qu'un principe ; en a-t-il mis plusieurs ? Je l'ignore. Je ne sai comment je vis, ni comment j'ai la force active, ni comment je pense.

Je sai seulement qu'il n'y a qu'un être tout puissant qui opére en moi ces merveilles, soit qu'il les opére par un seul ressort, soit qu'il en fasse agir plusieurs ; je vois seulement mon corps et je ne vois pas le reste. Ici toute l'ecole m'arrete et me dit : « Il n'y a dans le corps que de l'étenduë et de la solidité (*cf. l. 157*) ; or l'étenduë et la solidité ne peuvent faire une pensée. »

Mr. Locke répondroit : « Avouez [du moins...]

moins que vous êtes aussi ignorans que moi, votre imagination ni la mienne ne peuvent concevoir comment un corps a des idées, & comprenez-vous mieux comment une substance, telle qu'elle soit, a des idées [49] ? Vous ne concevez ni la matiere ni l'esprit, comment osez-vous assurer quelque chose ? »

Le supersticieux vient à son tour & dit, qu'il faut bruler pour le bien de leurs ames, ceux qui soupçonnent qu'on peut penser avec la seule aide du corps. Mais que diroient-ils si c'étoient eux-mêmes qui fussent coupables d'irréligion ? En effet quel est l'homme qui osera assure sans une impiété absurde, qu'il est impossible au | Créa [134] teur de donner à la matiere la pensée & le sentiment ! Voïez, je vous prie, à quel embaras vous êtes réduit, vous qui bornez ainsi la puissance du Créateur [50] ! Les bêtes ont les mêmes organes que nous, les mêmes sentimens, les mêmes perceptions ; elles ont de la mémoire, elles combinent quelques idées. Si Dieu n'a pas pû animer la matiere & lui donner le sentiment, il faut de deux choses l'une, ou que les bêtes soient de pures machines, ou qu'elles aient une ame spirituelle [51].

Il me paroit presque démontré que les bêtes ne peuvent

171. *48* reçoit [des idées] — *48* Eh, [comprenez-vous] — 173. *48 omet* comment... chose. — 174. *39*[4]-*48 intercalent ici :* Que vous importe que l'Ame (*48* votre ame) soit un de ces Etres incompréhensibles qu'on (*48* que l'on) appelle matiére, ou un de ces Etres incompréhensibles qu'on appelle Esprit [52] ? Quoi ! Dieu, le créateur de tout, ne peut-il pas éterniser ou anéantir (*48* anéantir ou éterniser) votre Ame à son gré, quelle que soit sa substance ? *48 continue par deux petits alinéas :* Vous ne voyez dans le Corps qu'un Etre étendu, et de là vous assurez qu'il ne peut avoir un pouvoir immatériel, mais la force active qui est dans ce corps n'est-elle pas en effet un Etre métaphisique ?

O Mortels, que nous sommes loin de connaître les principes des choses ; & qu'il nous appartient peu de décider !

— 178. *39*[4]-*48* [que] diroit-il, si c'etoit lui même qui fût coupable 182. *39*[4]-*48* réduits — 184. *39*[4]-*48 omettent* les mêmes sentiments. — 190. *34*[a]-*48* paroit démontré

être de simples machines; voici ma preuve : Dieu leur a fait précisément les mêmes organes du sentiment que les nôtres, donc s'ils ne sentent point, | Dieu a fait [1
un ouvrage inutile. Or Dieu de votre aveu même ne
195 fait rien en vain, donc il n'a point fabriqué tant d'organes de sentiment pour qu'il n'y eût point de sentiment, donc les bêtes ne sont point de pures machines[53].

Les bêtes, selon vous, ne peuvent pas avoir une ame spirituelle, donc malgré vous il ne reste autre chose à
200 dire, sinon que Dieu, a donné aux organes des bêtes, qui sont matiere, la faculté de sentir & d'apercevoir, laquelle vous apellez instinct dans elles.

Eh qui peut empêcher Dieu de communiquer à nos organes plus déliés cette faculté de sentir, d'apercevoir
205 & de penser, que nous apellons raison humaine[54] ? De quelque côté que vous vous tourniez, vous | êtes obligez [1
d'avouer votre ignorance & la puissance immense du Créateur : ne vous révoltez donc plus contre la sage & modeste Philosophie de Loke ; loin d'être contraire à la
210 Religion, elle lui serviroit de preuve si la Religion en avoit besoin ; car quelle Philosophie plus religieuse que celle, qui n'affirmant que ce qu'elle conçoit clairement *et* sçachant avouer sa foiblesse, vous dit qu'il faut recourir à Dieu des qu'on examine les premiers principes[55].

215 D'ailleurs il ne faut jamais craindre qu'aucun sentiment philosophique puisse nuire à la Religion d'un Païs.

193. *39*[a]-*48* [si] elles...
201. *34*[a]-*48* que [vous apellez] — 203. *34*[a]-*39*[4] Et [qui] — 209. *34*[a]-*39* [de] M [Locke]
213. *Je corrige d'après toutes les éd.* (*34*[a]-*48*) *la faute typographique de 34 :* en [sachant] — 215 *Ces trois alinéas ont été conservés dans 48 (corr.) et 51-K, avec quelques changements, à la fin du second morceau qu'on trouvera à l'appendice II. Voyez aussi la fin de la première rédaction, appendice I.* — 216. *34*[a]-*39, d'accord sans doute avec les mss., répétaient* ne faut jamais, puisse jamais ; *Voltaire a remédié dans 34 à cette petite négligence.*

Nos Mistéres ont beau être contraires à nos démonstrations, ils n'en sont pas moins révérés | par les Philosophes chrétiens qui sçavent que les objets de la raison & de la foi sont de différente nature [56]; jamais les Philosophes ne feront une Secte de Religion. Pourquoi ? C'est qu'ils n'écrivent point pour le peuple [57], & qu'ils sont sans entousiasme [58]. [137]

Divisez le genre humain en vingt parts. Il y en a 19. composées de ceux qui travaillent de leurs mains, & qui ne sçauront jamais s'il y a eu un Loke au monde ; dans la vingtiéme partie qui reste, combien trouve-t-on peu d'hommes qui lisent ! & parmi ceux qui lisent, il y en a vingt qui lisent des Romans contre un qui étudie la Philosophie ; le nombre de ceux qui pensent est excessivement petit, & ceux-là ne s'avisent pas de troubler le monde [59].

Ce n'est ni Montagne, ni Loke, ni Bayle, ni Spinosa, ni Hobbes, ni Milord Shaftesbury, ni Mr Colins, ni Mr Toland, &c. qui ont porté le flambeau de la discorde dans leur Patrie [60] ; ce sont pour la plûpart des Théolo- [138]

218. *34a-K* nos [philosophes] *Angl. 33* by our christian philosophers
221-223. *48* (*corr.*), *52-K* [Pourquoi ?] C'est qu'ils sont [sans enthousiasme] — 224. *46*, *48* (*corr.*), *51-K* [vingt]parties — 226. *34a-K* [un] Mr. [Locke]

229. *42*, *42a*, *46* en [Philosophie] (*42a Errata :* en Philosophie, *lis.* la Philosophie). *Notez que la leçon* en *est celle de la 1e réd. dans la copie de l'Arsenal* (*cf. appendice I*, p. 202, ligne 287).

233. *34a* Mountagne *394 corr.* [Montagne] ni Lamothe Le Vayer *51-52* [Montagne] ni Le Vayer ni Descartes — 234. *34a-52* Mylord — *34* Shafterbury) *faute d'impression que je corrige*. *34a-51* Shaftsbury (*48 corr.* Shaftbury) — *34a-K* Collins — 235. *42-48* [Toland], ni Flud (*46-48* Fuld) ni Beker *48* (*corr.*), *51-52* [Toland (*52* Tolland)] ni Flud, ni Wolaston (*51* Wolston), ni Becker (*51* Beker) *42-52* [Beker] ni (*48 corr.* Mr.) le comte de Boulainvilliers, ni l'auteur déguisé sous le nom de Jaques Macé, ni celui de l'*Espion Turc*, ni celui des *Lettres Persannes*, des *Lettres Juives*, (*48 corr.* celui) des *Pensées Philosophiques*, etc. [qui..] — *56-K changent le mouvement de tout l'alinéa* : Qui sont ceux [qui ont porté le flambeau de la discorde dans leur Patrie] ? Est-ce Pomponace, [Montagne, le Vayer, Descartes], Gassendi, [Bayle, Spinosa,

giens, qui aiant eu d'abord l'ambition d'être chefs de Secte, ont eu bien-tôt celle d'être chefs de parti [61]. Que dis-je, tous les livres des Philosophes modernes mis
240 ensemble ne feront jamais dans le monde autant de bruit seulement qu'en a fait autrefois la dispute des Cordeliers, sur la forme de leur manche et de leur capuchon [62].

COMMENTAIRE

1. Le commentaire, en ce qui regarde les sources de cette lettre, a été à peu près complètement établi par les recherches de M. Ascoli, alors élève de l'École Normale supérieure.

2. D'une lettre à Formont, de novembre 1732 (XXXIII, 307), il résulte que Voltaire venait de refaire la lettre sur Locke : « Je suis obligé de changer tout ce que j'avais écrit à l'occasion de M. Locke, parce qu'après tout, je veux vivre en France, et qu'il ne m'est pas permis d'être aussi philosophe qu'un Anglais. Il me faut déguiser à Paris ce que je ne saurais dire trop fortement à Londres. » On trouvera en appendice (I) la première rédaction, qui était plus grave que la seconde. « Il n'y a qu'une *Lettre* touchant M. Locke. La seule matière philosophique que j'y traite est la petite bagatelle de l'immatérialité de l'âme ; mais la chose est de trop de conséquence pour la traiter sérieusement. Il a fallu l'égayer pour ne pas heurter de front nos seigneurs les théologiens, gens qui voient si clairement la spiritualité de l'âme qu'ils feraient brûler, s'ils pouvaient, les corps de ceux qui en doutent » (A M. de Cideville, 15 déc. 1732, XXXIII, 311). L'abbé de Rothelin refusa son approbation même à cette forme égayée

Hobbes,] le lord Shaftsbury (*71*[a] Shaftersbury), le comte de Boulainvilliers, le consul Maillet, Tolland (*70-K* Toland), Collins, Flud (*70-K* Fludd), Vholston (*70-K* Wolston), Becker, l'auteur déguisé [*la suite comme dans les éd. 42-52 jusqu'à* Pensées phil. etc. *en retranchant deux fois le mot* ni]. Non, [ce sont]... — 238. *34*[a] secte... partis. *35-48* sectes... partis. *Mais 48* (*corr.*) secte... parti. *Angl. 33* chiefs of a sect... at the head of a Party. *46-K* [ont] bien-tôt eu — 239. *34*[a]*-46* [Tous] ces [livres] — *48-K* de Philosophie moderne

242. *34*[a]*-K* leurs manches [et de] leurs capuchons.

(XXXIII, 327). La 13e lettre, avec la précédente, fut pour beaucoup dans l'hésitation de Voltaire à publier son ouvrage. « J'ai quelques scrupules sur deux ou trois *Lettres* que je veux communiquer à ceux qui savent mieux que moi à quel point il faut respecter ici les impertinences scolastiques ; et ce ne sera qu'après leur examen et leur décision que je hasarderai de faire paraître le livre » (A M. de Cideville, 3 juillet 1733, XXXIII, 357). En effet la lettre sur Locke eut, avec les Remarques sur Pascal, une part prépondérante dans la persécution que l'ouvrage essuya (XXXIII, 416, 426, 427-8, et surtout 436).

3. Voyez l'éloge de Locke dans la lettre à Formont, août 1733 (XXXIII, 373) : « Ce qu'il n'a pas vu clairement, je désespère de le voir jamais. Il est le seul à mon avis qui ne suppose pas ce qui est en question. » — Locke était connu en France surtout par les traductions et les préfaces de Coste (cf. Quérard, art. Locke), par les *Abrégés de l'Essai sur l'entendement humain* que donnèrent Leclerc (1688) et J. Wynne traduit par Bosset (1720), par les journaux : *Bibliothèque universelle et historique*, 1688, t. VIII, p. 49 (c'est l'abrégé de Leclerc) ; *Nouvelles de la République des Lettres*, août 1700 ; *Mémoires de Trévoux*, janvier 1701 ; *Histoire des ouvrages des savants*, juillet 1701 ; *Nouv. de la Rép. des Lettres*, février 1705 (lettre de Coste) ; *Biblioth. choisie*, 1705, t. VI, p. 376 ; *Bibliothèque raisonnée*, avril-juin 1730, t. IV, p. 343 ; par l'article du P. Niceron au t. I de ses *Mémoires pour servir à la vie des Hommes illustres*, etc. Il faut faire une mention particulière du P. Buffier, qui dans son traité des *Vérités premières* et dans les *Remarques sur divers traités de Métaphysique* imprimées à la suite de ce traité (1724) élève Locke par-dessus Descartes et Malebranche et s'en inspire. Aussi Voltaire l'a-t-il rapproché de Locke et appelé « le seul jésuite qui ait eu une philosophie raisonnable » (*Catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV*). Il avait connu personnellement le P. Buffier et se souvenait encore en 1778 de l'avoir rencontré à Maisons (XXXI, 3).

4. Les biographes de Locke, Coste, Leclerc, Niceron, ne disent rien sur ce sujet. Fox Bourne (*The life of J. L.*, 1876, I, 48) : « Though Locke never paid very much attention to the mathe-

matical sciences... » Chez ce biographe et chez Voltaire, ce n'est sans doute qu'une induction tirée du fait que Locke n'a rien publié sur les mathématiques, ce qui le distingue de Descartes et de Newton.

5. Cf. les jugements portés en 1739 dans une lettre à La Noue (XXXV, 236), et en 1765 dans la *Philosophie de l'histoire*, ch. 24 (XI, 73).

6. Tout ce qui suit, sur les philosophes, vient du *Dictionnaire* de Bayle : voir l'art. AME à la Table des matières de l'éd de 1720 et des éd. suiv. (l'éd. princeps est bien moins complète).

7. Bayle, article ANAXAGORAS : « *Il se signala* par la nouveauté et par la singularité de ses dogmes. Il enseigna qu'il y avait des collines et des vallées et des habitants dans la lune, et *que le soleil était une masse* de matière tout à fait en feu et *plus grande que le Péloponnèse. Il disait que la neige est noire... Il disait aussi que les cieux étaient de pierre* (p. 219-220)... Du reste, *quoiqu'il enseignât que l'âme de l'homme est un être aérien, il la croyait immortelle* (p. 232)... Il mourut à Lampsaque et y fut enterré honorablement et orné d'une épitaphe très glorieuse. *On alla même jusqu'à lui bâtir un autel* (p. 230)... » En lisant tout l'article, on verra que Voltaire élimine toutes les opinions d'Anaxagore sur la physique qui paraîtraient raisonnables.

8. Bayle, éd. 1715, art. DIOGÈNE, au début : « Il naquit à Sinope, ville du Pont, et en fut chassé pour le crime de fausse monnaie. »

9. Rien de tel dans Bayle, à l'art. DIOGÈNE D'APOLLONIE : mais à la Table des matières (1720), au mot AME, on lit : « Elle est un être aérien selon Anaxagoras, 219, et selon Diogène le Physicien, II, 297[a], et *une portion de la substance de Dieu* selon Cesalpin, 118 b. » Voltaire, par mégarde, a donné à Diogène ce qui appartenait à Cesalpini.

10. Bayle, Table des matières, AME : « Etait composée de plusieurs parties selon la doctrine d'Epicure, III, 101 a. »

11. Boutade suggérée peut-être par la note O de l'art. ARISTOTE, où Bayle montre Pomponace et Niphus ne tombant pas d'accord si Aristote a reconnu l'immortalité de l'âme, ou par un passage de l'art. PERROT D'ABLANCOURT où renvoie une ligne

de la Table des matières au mot AME (Pensées sur son immortalité) : Perrot accuse Aristote de confusion et d'obscurité sur l'immortalité de l'âme. Cf. fin de la note 12. Au total, je crois plutôt que la source de Voltaire est Malebranche (*Rech. de la Vér.*, II, II, 5), qui se moque des commentateurs appliqués à éclaircir l'obscurité du maître.

12. Bayle, art. CRATIPPE, note D : « Il se fondait sur une opinion d'Aristote qu'Averroes a développée pour en tirer la doctrine monstrueuse d'un intellect universel qui soit le même dans tous les hommes » ; ou plutôt AVERROES, n. E, citation d'un passage des Jésuites de Coïmbre : « Occurrit alia sententia existimantium *in disciplina Aristotelis ponendam esse unam duntaxat animam intellectricem, sive unum intellectum qui omnibus hominibus assistat, ut solis lumen universitati*. Sic enim Aristotelem interpretati sunt ejus discipulus et scholae successor Theophrastus, Themistius, Simplicius, Averroes, aliique non pauci, *etsi omnes non eodem modo de hujus modi intellectu locuti fuerint.* »

13. Rien dans le *Dict. crit.* de Bayle qui explique cette assertion sommaire de Voltaire. *Eternelle* représente assez grossièrement la théorie de la transmigration des âmes et les démonstrations du *Phédon*. Cependant Bayle (*Œuvres div.*, III, 520) avait fait cette remarque : « On reconnaît que ses raisons tendent à prouver que notre âme est *éternelle* et *ingénérable.* » Pour *corporelle*, Voltaire a toujours pensé que le spirituel chez Platon n'était qu'une matière plus subtile et légère (XVII, 134 ; XXXI, 49). D'ailleurs Bayle avait noté : « La plupart des philosophes païens supposaient qu'elle est corporelle » (*Dict. crit.*, Table des matières, au mot AME). — *Divin* : Voltaire s'est souvent moqué de cette épithète : cf. plus loin, p. 191, et XXVII, 222. L'épithète de Platon est mentionnée par Cicéron, *De divin.*, I, 36 ; elle a été rappelée par Montaigne, II, 12 (éd. Motheau et Jouaust, in-12, t. IV, p. 13) et par Malebranche avec ironie (*Rech. de la Vér.*, II, II, 6).

14. Assertion souvent reprise par Voltaire (XI, 179 ; XVII, 137 et 169 ; XIX, 222, 230 ; XX, 204), et dont l'origine peut être dans Daillé, *Traité de l'emploi des saints Pères*, 1632 (p. 354, 371, 392, 412, sur Tertullien, saint Hilaire, saint Augustin, saint

Athanase et saint Basile), ou dans Ellies Dupin, *Nouv. Biblioth. des auteurs ecclésiastiques*, 1686 (Table des matières, aux mots AME, ANGES, DIEU : sentiments de Tertullien, Tatien, Origène et autres), ou encore dans une réplique à Jurieu, *Avis sur le Tableau du socinianisme*, 1690 (p. 25, 40-42, sentiments de Tertullien, Irénée, Origène, Justin Martyr, etc.). Cf. aussi *Sixièmes obj.* dans Descartes, éd. Adam et Tannery, XI, 218 : Furetière, *Dict.*, au mot AME ; et Le Gendre, marquis de Saint-Aubin, *Traité de l'opinion*, 1733, t. II, p. 96 : « Les anciens philosophes et presque tous les pères de l'Eglise tenaient les anges et les démons corporels. »

15. Bayle (*Dict. crit.*, éd. 1720, Table des matières, au mot AME) renvoie à l'art. SAINT BERNARD où il parle ainsi des « doctes » préfaces de la 2e édition du P. Mabillon : « Il y en a une où l'on *reconnait* que saint Bernard a enseigné que l'âme des bienheureux est reçue au ciel et dans la société des anges, dès qu'elle est séparée du corps, mais qu'elle *jouit seulement de la vue de l'humanité de J.-C., et non de la vue de Dieu.* »

16. Bayle (*ibid.*) : « Il attaqua ces derniers (les infidèles) non-seulement avec les armes ordinaires de son éloquence, mais avec les armes extraordinaires de la *prophétie*. Il grossit par ce moyen les troupes de la croisade plus que l'on ne saurait dire ; mais toutes les promesses dont il les avait repues s'en allèrent en fumée ; et lorsqu'on voulut se *plaindre* qu'il avait mené à la boucherie, sans sortir de son pays, une infinité de chrétiens, il en fut quitte pour dire que les péchés des croisés avaient empêché l'effet de ses prophéties. »

17. Bayle (*Dict. crit.*, au mot SCOLASTIQUES) : «... Leurs explications des mystères les ont plus embrouillés que débrouillés... Leurs réponses et solutions ne servent qu'à obscurcir les difficultés. » — *Docteur irréfragable*, etc. Th. Sprat (*The History of the Royal Society*, 3d ed. 1722, in-4°, p. 21) opposait avec dédain les scolastiques à la philosophie nouvelle, à la philosophie expérimentale. « We would permit them to be great and profound wits, *as angelical and seraphical as they pleased.* » Est-ce là la suggestion initiale ? Voltaire alla sans doute s'informer des scolastiques chez Moreri (*Dict. hist.*, 1674, art. DOCTEUR), qui lui

fournit les quatre premiers surnoms. Le cinquième, pour lequel l'éd. de Londres n'a pas trouvé d'identification, n'est peut-être qu'une plaisanterie empruntée à Rabelais. M. Picavet m'a signalé au ch. VII de Pantagruel, dans le catalogue des livres de Saint-Victor, les qualifications suivantes : *Pasquili, doctoris marmorei... Moillegroin, doctoris Cherubici...* — Cf. XXII, 65, l'opuscule *Sottise des deux parts*, évidemment contemporain de cette lettre.

18. Voltaire écrivait encore en 1728 : « Our Descartes who was *the greatest philosopher* in Europe, before sir Isaac Newton appeared... » (Epitre dédic. de la *Henriade* à la reine d'Angleterre, VIII, 14). Mais il envoyait à Formont en mai 1731 une lettre précédée de vers où l'on trouvait ceci sur Descartes :

> Il a gravement débité
> Un tas brillant d'erreurs nouvelles
> Pour mettre à la place de celles
> De la bavarde antiquité... (X, 267).

C'est la pensée qu'il reprend ici en prose.

19. L'objection du *fœtus* est partout depuis Gassendi (*Cinquièmes obj.*, 4; éd. Adam et Tannery, VII, 264). Cf. Locke, *Essai sur l'ent. hum.*, tr. Coste, éd. 1774, II, 1, 17 ; t. I, p. 164-165 : « C'est une chose bien surprenante que pendant la vie d'un homme son âme ne puisse pas rappeler une seule fois quelqu'une de ces pensées pures et naturelles. » Et Bolingbroke, *Essay on human Knowledge*, éd. 1844, t. III, p. 75. — « Je ne me persuade pas que l'esprit d'un petit enfant médite dans le ventre de sa mère sur les choses métaphysiques » (Descartes, cité par Bouillier, *Hist. de la phil. cart.*, I, p. 98). Mais ailleurs, en sens inverse : « Il n'est pas étonnant que nous oubliions les *pensées que nous avons eues dans le sein de nos mères* ou pendant les léthargies, puisque nous ne nous souvenons pas d'un grand nombre de pensées de la veille et de l'âge mûr » (*Cinq. rép.*, 4; VII, 356). Et dans la *Rép. aux quatr. obj.* : « Je ne doute point que l'esprit, aussitôt qu'il est infus dans le corps d'un enfant, ne commence à penser, et que dès lors il ne sache qu'il pense, encore qu'il ne se ressouvienne pas par après de ce qu'il a pensé. » — Cf. la n. 29.

20. Bayle, art. DÉMOCRITE : «... Y a-t-il loin de cette pensée à dire que nos idées sont en Dieu, comme le P. Malebranche le dit... ? Ne s'ensuit-il pas de là que *nos idées sont Dieu lui-même* ? » — Voltaire a trouvé de la raison plus tard dans la *vision en Dieu* de Malebranche. Cf. XXVIII, 319, et surtout 91 et suiv.

21. Dans la lettre à Thieriot déja mentionnée (XXXIII, 372) Malebranche est appelé un *romancier*. Cf. encore XIX, 601, XX, 420, et XXXVI, 92 (10 août 1741). — Voltaire peut se souvenir du P. Buffier : « Il (Locke) est le premier de ce temps-ci qui ait entrepris de démêler les opérations de l'esprit humain immédiatement d'après la nature, sans se laisser conduire à des opinions appuyées plutôt sur des systèmes que sur des réalités, *en quoi sa philosophie semble être par rapport à celle de Descartes et de Mallebranche ce qu'est l'histoire par rapport aux romans* » (*Rem. sur divers traités de métaph.*, au t. II des *Vérités premières*, éd. 1724, p. 253). — Locke suggérait le mot de *roman* comme antithèse de cette « manière claire et *historique* » qu'il se vantait d'avoir employé le premier (*Essai sur l'E. h.*, Avant-propos, tr. Coste, 1774, I, p. 3). Et ailleurs : « Voilà, en abrégé, une véritable *histoire*, si je ne me trompe, des premiers commencements des connaissances humaines » (II, XI, 15 ; t. I, p. 274). Je citerai partout, sauf indication contraire, l'éd. de 1774, Amsterdam, 4 vol. in-12. La trad. de Coste parut en 1700, in-4°, et a été souvent réimprimée. — Et Whiston (*Histor. Memoirs of the Life of Dr. S. Clarke*, 2d ed. 1730, p. 5) traitait la physique cartésienne de Rohault de « Philosophical Romance ». Voyez encore la note 6 de la lettre XIV. — Cf. enfin Marivaux, dans le *Miroir*, cité par Larroumet, *Marivaux*, p. 523-524.

22. « Quand nous ne pouvons nous aider du compas des mathématiques ni du flambeau de la physique, il est certain que nous ne pouvons faire un seul pas » (Voltaire, XXII, 204). Cf. ci-dessous, *App. I*, lignes 202-3.

23. Sur le mérite du *doute* en métaphysique, cf. XXII, 427. Et Locke, I, II, 25, t. I, p. 90.

24. « Je ne puis faire autre chose que de me servir de la voie de l'analyse qui est le bâton que la nature a donné aux aveugles ; j'examine tout *partie par partie*, et je vois si je puis ensuite juger du total » (Voltaire, XXII, 204).

25. « Suivez un enfant depuis sa naissance... » (Locke, *Essai...*, II, I, 22 ; t. I, p. 172 et suiv.).

26. Locke, *Essai...*, II, IX, 11-12, p. 239-240 ; X, 10, p. 253 ; XI, 5, p. 259 ; 7, p. 262 ; 10, p. 268, etc.

27. « Je ne saurais parler... que de ce que je trouve en moi-même » (*Ibid.*, II, XI, 16, p. 274).

28. Locke, *Essai...*, II, I, 10, p. 150. Voltaire dégage et allège la traduction de Coste, surtout dans la première phrase.

29. Cf. la n. 19. — « Nous ne pouvons nous souvenir de ce qui s'est passé en nous, soit au temps d'un sommeil profond, soit au temps que nous avons été renfermés *dans le ventre de notre mère*. Nous ne sommes donc pas en état de nous rendre à nous mêmes le témoignage que nous avons pensé durant ce temps-là » (Le P. Buffier, *Vér. prem.*, III, 6, t. II, p. 44).

30. Locke, *Essai*, I, ch. 1-3. Bayle dit de son argumentation : « Je vous avoue qu'il m'a semblé victorieux, et qu'il faut donner à son combat la gloire du *debellatum est* » (*Œuvres*, IV, 834).

31. Locke, *Essai*, II, I, 10 et suiv.

32. *Ibid.*, II, I, 2 et suiv. Locke dit : « Toutes les idées viennent par sensation ou par réflexion. » Mais la réflexion elle-même opérant sur les sensations, Voltaire se croit autorisé à simplifier la formule.

33. *Ibid.*, II, II-VII et XII.

34. *Ibid.*, II, IX-XI, XXIII.

35. *Ibid.*, III (*Des mots*), en particulier ch. IX (*De l'imperfection des mots*) et X (*De l'abus des mots*).

36. *Ibid.*, IV, III (*De l'étendue de la connaissance humaine*) ; *l'étendue* signifie pour Locke *les limites*.

37. *Ibid.*, IV, III, 22 ; trad. Coste, t. III, p. 360.

38. « ... (superstitio) quae vere nihil aliud quam Panicus terror est... » (Bacon, *De augmentis*, II, 13 : rappelé et cité par Shaftesbury, *Miscellaneous reflections*, ed. 1737, t. III, p. 69). — Cf. Locke, IV, XIX, le chapitre de l'*Enthousiasme*.

39. Burnet, *Remarks upon an Essai...* London, 1697, in-8. Henry Lee, *Antiscepticism, or Notes upon each chapter of Locke's Essay...* London, 1702, in-fol. Cf. surtout *Mém. de Trévoux*, sept. 1725,

et le P. Niceron, I, 40, rendant compte de l'ouvrage anonyme *An account of Mr. Locke's Religion*.

40. Bayle (*Dict. crit.*, art. DICÉARQUE, note M) défend l'orthodoxie religieuse de Locke sur ce que la révélation ordonne seulement de croire à l'immortalité de l'âme, sans rien affirmer de sa substance. Par sa proposition, Locke n'a manqué qu'à l' « orthodoxie philosophique ».

41. Edward Stillingfleet, évêque de Worcester, attaqua l'*Essai* de Locke incidemment dans un ouvrage contre les Sociniens et Antitrinitaires : *A Discourse in vindication of the Doctrine of the Trinity*..., 1697, in-8. Une polémique s'ensuivit entre le philosophe et le prélat pendant les années 1697-1699 : on en trouvera la bibliographie dans le *Catalogue* du British Museum (aux mots J. LOCKE et EDW. STILLINGFLEET).

42. Stillingfleet, dit Leclerc, « n'était pas accoutumé à penser ni à écrire fort exactement, et c'était là le fort de M. Locke. Cependant cet excellent philosophe, quelque avantage qu'il eût dans cette dispute, et quelque sujet qu'il eût de se plaindre de M. St., qui l'avait attaqué injustement et sans connaissance de cause, n'a jamais abusé de sa supériorité, et a toujours relevé les fautes de son adversaire avec douceur et avec respect. Il est vrai qu'il fait voir qu'il n'entendait pas la matière, et qu'il s'exprimait avec peu d'exactitude..., mais il garde si bien le caractère ironique qui règne dans ses réponses, qu'il n'y a que ceux qui entendent le sujet dont il s'agit qui sentent ses railleries » (*Œuvr. div.*, 1732, I, LXXIII-LXXIV).

43. Voyez dans le *Traité de Métaph.* (1734, ch. VI) la vraie pensée de Voltaire à cette époque : « Je n'assure point que j'aie des démonstrations contre la spiritualité et l'immortalité de l'âme, mais toutes les vraisemblances sont contre elles. »

44. C'est l'attitude de Collins qui disait : « La raison ne démontre ni l'immatérialité ni l'immortalité de l'âme ; mais l'une et l'autre se démontrent par l'Evangile. Je doute comme philosophe et je crois comme chrétien » (*Essai sur la nature et la destination de l'âme humaine*, tr. fr., 1769, p. 16). — Locke disait à Stillingfleet : « Encore qu'on ne puisse pas montrer que l'âme est immatérielle, cela ne diminue nullement l'évi-

dence de son immortalité, si Dieu l'a révélée » (*3e Répliq. à St.*, cité par Bayle, *Dict.*, art. PERROT d'ABLANCOURT, n. L). Et dans son *Essai* (IV, III, 6 ; tr. Coste, t. III, p. 338) : « Toutes les grandes fins de la morale et de la religion sont établies sur d'assez bons fondements sans le secours des preuves de l'immatérialité de l'âme tirées de la philosophie... C'est pourquoi la nécessité de se déterminer pour ou contre l'immatérialité de l'âme n'est pas si grande que certaines gens trop passionnées pour leurs propres sentiments ont voulu le persuader. » — Descartes (*Dédicace* des *Méditations*) craignait déjà l'objection : « Quamvis nobis fidelibus animam humanam cum corpore non interire Deumque existere, fide credere sufficiat. » Mais à cette date l'objection venait des théologiens et empêchait la philosophie : Locke, Collins, Voltaire la retournent pour libérer la pensée philosophique.

45. La comparaison de l'horloge est diversement employée depuis Descartes (*Méthode*, V). On la retrouve chez Locke, II, I, 7 (t. I, p. 147), et dans Shaftesbury, éd. 1737, in-8, t. I, p. 293. Cf. aussi Fénelon, *Ex. de Dieu*, I, 3 ; Leibniz, *Œuvres*, éd. Charpentier, 1842, t. I, p. 474 et 479 ; Fontenelle, *Pluralité des mondes*, Premier soir (éd. 1790, t. II, p. 19).

46. Dans cette discussion, Voltaire suit de près Locke (*Essai*, IV, III, 6) et surtout l'abrégé de la controverse avec Stillingfleet que Coste a mise en note à cet endroit (III, 323).

47. Stillingfleet dans Coste (*Ibid.*), mais aussi tous les Cartésiens.

48. Collins avait dit dans le même sens, sans ironie : « Or, n'ayant d'idée ni de la substance de la matière ni de la substance de l'esprit ou d'un être distinct de la matière, il ne peut pas comparer ce dont il n'a point d'idées, ni connaître conséquemment par intuition si la substance de l'une n'est pas la substance de l'autre » (*3e Rép. à Clarke*, dans le *Recueil de pièces* de Desmaizeaux, 1720, p. 27). — En France, le P. Buffier, *Vérités premières*, IV, I ; Duguet, *Diss. théol. et dogm.*, 1727, contestaient la définition cartésienne de la matière et ne voyaient dans l'étendue qu'une de ses propriétés.

49. Locke, dans Coste, *Ibid.*, p. 300 : « Vous ne sauriez concevoir comment une substance étendue et solide pourrait penser...

Mais pouvez-vous concevoir comment votre âme, ou aucune substance, pense ? »

50. Coste, t. III, p. 325 : « Mais, ajoute-t-on, il n'y a pas moyen de concevoir comment la matière peut penser. J'en tombe d'accord, répond M. Locke, mais inférer de là que Dieu ne peut pas donner à la matière la faculté de penser, c'est dire que la toute-puissance de Dieu est renfermée dans des bornes fort étroites par la raison que l'entendement de l'homme est lui-même fort borné. » (Cf. *Essai*, IV, III, 6 : « Il se trouve aussitôt des gens prêts à limiter la puissance du Créateur... » etc.)— Et Duguet (*Diss. théol. et dogm.*, 1727), contre les spéculations de Descartes sur l'Eucharistie : « On pose pour fondement de ces recherches... l'idée naturelle qu'on a de l'étendue et de l'essence de la matière, sans se souvenir que *nos idées naturelles ne nous représentent pas tout ce qui est possible à Dieu...* » (Cité par Bouillier, *Phil. Cart.*, I, 447).

51. C'est l'argumentation de Locke, dans Coste, t. III, p. 328. — Mais déjà Bayle (art. CHARRON, n. O) : « Ils (les libertins) voient que les fortes preuves que la nouvelle philosophie a données de l'immortalité de l'âme conduisent à l'un ou à l'autre de ces deux abîmes, ou que l'âme des bêtes est immortelle, ou que les bêtes sont des automates. » — Le problème de l'âme des bêtes, que Descartes avait posé de façon si éclatante, continue d'être discuté aux environs de 1730 : *Essai philosophique sur l'âme des bêtes*, Amst., 1728, in-8 (cf. *Journal litt.*, 1729, t. XIII, 1e p., p. 80-97 ; *Bibl. raisonnée*, Oct.-Nov. 1728). Le P. Regnault, en 1733, dans la 2e éd. de ses *Entretiens physiques d'Ariste et d'Eudoxe*, ou *Physique nouvelle en dialogues* (paru en 1732), ajoute un entretien *Sur l'âme des bêtes* (cf. *Journal litt.*, 1733, t. XX, 1e p., p. 167). Les poètes s'en mêlaient : Louis Racine pour l'automate, et Morfouace de Beaumont (*Apologie des bêtes*, 1732), contre.

52. Locke, IV, III, 6 ; t. III, p. 325.

53. Cf. Locke, *Essai*, II, I, 15.

54. Locke, dans Coste, t. III, p. 323, 327-330.

55. C'était la prétention de Locke, d'être plus religieux que Stillingfleet (Coste, p. 306-307 ; cf. plus haut n. 44). — Voyez aussi Bayle, art. POMPONACE.

56. Locke, IV, XVIII, *De la foi et de la raison et de leurs bornes distinctes*, 9 (Il faut écouter la révélation dans les matières où la raison ne saurait juger, ou dont elle ne peut porter que des jugements probables) ; 10 (Il faut écouter la raison dans les matières où elle peut fournir une connaissance certaine). — « La foi, dira Voltaire plus tard, consiste à croire ce que la raison ne croit pas » (XIX, 475).

57. Cette phrase disparaît en 1752, et même est biffée dès 1748 : cependant Voltaire en reprendra souvent l'idée dont il fait une défense pour la libre pensée : cf. *Dict. phil.*, préface de 1765.

58. Voltaire prend le mot « enthousiasme » au sens de Locke (IV, XIX, 5, 6, 7) : « Les hommes en qui la mélancolie a été mêlée avec la dévotion, et dont la bonne opinion d'eux-mêmes leur a fait accroire qu'ils avaient une plus étroite familiarité avec Dieu et plus de part à sa faveur que les autres hommes..., à quelque opinion extravagante qu'ils se sentent portés par une forte inclination, ils concluent que c'est une vocation ou une direction du ciel qu'ils sont obligés de suivre... » C'est aussi le sens de Shaftesbury, *A Letter concerning enthusiasm* (éd. 1737, t. I, p. 44-45). Voyez aussi Bayle, art. COMENIUS, n. G, et KOTTERUS, n. F.

59. Bacon, *De Augmentis Scientiarum*, I, éd. Spedding, p. 441. « Dein quod aggerunt, *literas reverentiam legum atque imperii convellere* : calumnia mera est, nec probabiliter ad criminandum inducta. Nam qui *caecam obedientiam* fortius obligare contenderit quam *officium oculatum*, una opera asserat caecum manu ductum certius incedere quam qui luce et oculis utitur. Imo citra omnem controversiam artes emolliunt mores, teneros reddunt, sequaces, cereos, et ad mandata imperii ductiles : ignorantia contra, contumaces, refractarios, seditiosos : quod ex historia clarissime patet, quandoquidem tempora maxime indocta, inculta, barbara, tumultibus, seditionibus, mutationibusque maxime obnoxia fuerint. » Voltaire ici ne paraît pas s'être souvenu de Bacon ; il s'en est rapproché davantage dans sa lettre à J.-J. Rousseau du 30 août 1755. — Collins (*Disc. sur la liberté de penser*, tr. de l'angl., 2e éd., 1717, in-12, p. 149-156) avait soutenu que les disputes philosophiques ne troublent pas les États, et que les fanatiques et les superstitieux font plus de mal que les athées.

60. Pour les raisons qu'a Voltaire de choisir la plupart des auteurs nommés ici dans les différentes rédactions, voyez les *Lettres à S. A. Mgr le prince de*** (1767), t. XXVI, p. 469. Sur Bekker et son livre *du Monde Enchanté*, voyez les *Questions sur l'Encyclopédie* (*Dict. phil.*, XVII, 559). Bayle l'appelle « rational outré », et montre le danger de son livre pour la religion (*Œuv. div.*, III, 765 ; cf. IV, 669, 673, 678). — Sur Robert Flud, dont le système était regardé par Gassendi comme *pire que l'athéisme*, cf. Bayle, *Œuv. div.*, III, 290 et 301 : je ne crois pas que Voltaire en ait parlé ailleurs qu'ici. — La confusion de Woolston et de Wollaston s'est faite plus d'une fois dans les éditions de Voltaire : ainsi on lit Wollaston (XXV, 66) dans un endroit qui a permis à Guénée (*Lettres de qqs. Juifs*, I, 190) d'accuser Voltaire de prêter aux auteurs des sentiments qu'ils n'avaient pas ; mais un autre passage (XXIX, 514), sur la même matière du Pentateuque, porte bien « Wolston ». Ailleurs, Voltaire les associe tous les deux dans une liste de libres penseurs (XXVIII, 117), comme il les a nommés tous les deux dans les *Lettres au Prince de***. Il est donc impossible de dire à qui il a dû penser en 1748-52, et quelle est la bonne leçon. — Sur Boulainvilliers philosophe, cf. XIV, 45, et XXVI, 524.— Les *Voyages et aventures de Jacques Massé*, Bordeaux, 1710, in-8° et in-12, avaient pour auteur Simon Tyssot de Patot (cf. G. Lanson, *Revue des Cours et conf.*, 1908). — *L'Espion du Grand Seigneur dans les cours des princes chrétiens* (1684 et suiv., 6 v. in-12 ; 16e éd., 1756, 9 vol. in-8°), qui est une des sources des *Lettres persanes*, fut commencé par Marana, et continué par Cotolendi ; il contient des passages nettement déistes (éd. 1756, t. I, p. 59 ; V, 17 et surtout 182). — Les *Lettres juives* de d'Argens parurent en 1736 ; cf. Voltaire, XXXIV, 191 et 204. — Les *Pensées philosophiques* de Diderot parurent en 1746. — Le consul de France en Égypte, Maillet, publia en 1748 son *Telliamed ou Entretien d'un philosophe indien avec un missionnaire Français sur la diminution de la mer, la formation de la terre*, etc., 2 v. in-8° : cf. Voltaire, XIV, 99, et XXX, 517. — Outre Bayle, Niceron et Chaufepié (*Dict.*, 1750) ont pu appeler l'attention de Voltaire sur plusieurs des auteurs énumérés ici. Il serait d'ailleurs téméraire de croire que l'enrichissement de la

liste à travers les éditions de la lettre XIII nous permette de voir à quelle date Voltaire fait connaissance avec certains écrivains : il a pu les connaître sans les nommer tout de suite (Montesquieu, d'Argens, Woolston, l'*Espion Turc*), et les nommer plus tard sans en faire une nouvelle étude, pour fortifier son développement.

61. C'est l'esprit de Bayle (*Rép. aux q. d'un Prov.*, III, 18-21, et IV, 1) et de Locke (*Lettre sur la tolérance*, extrait donné dans l'*Hist. des ouv. des sav.*, sept. 1689, p. 25 ; voyez aussi Bastide, *John Locke*, 1906, p. 251, n. 1. « The heads and leaders of the church, moved by avarice and insatiable desire of dominion, etc... »). Mais Bayle et Locke disent seulement que ce n'est pas à la religion, mais aux théologiens qu'il faut imputer les maux des disputes religieuses : ils disent cela contre la maxime de ne tolérer qu'une religion dans un État. Même pensée dans Poiret, *de Christiana liberorum e veris principiis educatione*, 1694. « Il tient que toutes les cérémonies religieuses sont bonnes, pourvu qu'elles ramènent à Dieu et à l'humilité, et que *ce sont les Docteurs superbes qui, pour se faire chefs de parti et s'en attribuer la domination, ont nourri et entretenu la discorde et la discussion.* Il les appelle *des âmes turbulentes et ambitieuses* qui tâchent à cantonner les peuples pour se mettre à leur tête, et qui échauffent les contentions et les débats pour se rendre considérables sous le prétexte de défendre la vérité » (*Hist. des ouvr. des sav.*, déc. 1694, p. 184).

62. Cf. encore *Sottise des deux parts*, XXII, 65. — Voltaire a-t-il pris connaissance de cette dispute dans Fleury, *Hist. ecclés.*, l. XCIII, 46, 47 et 53 ? — Il faudrait rapprocher de la lettre XIII les trois lettres de 1735 au P. Tournemine (XXXIII, 517, 520, 559), et les deux lettres à Formont (XXXIV, 8 et 11).

APPENDICE PREMIER

LETTRE SUR L'AME

PREMIÈRE RÉDACTION DE LA LETTRE XIII.

Le morceau qu'on va lire forme depuis l'éd. de Kehl la section VIII de l'article *Ame* dans le *Dict. phil.* Il parut d'abord dans un recueil de 1738 sous le titre *XXVI Lettre sur l'âme.*

Une copie de la *Lettre sur l'ame* se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal, Mss. n° 2557 (123, T. F.), pièce 4. Elle porte pour titre : *Lettre sur Mr Locke* ; ce qui confirme encore l'hypothèse que nous avons bien là le premier texte de la 13e lettre anglaise (Voyez le Commentaire, n. 1).

Nous savons qu'il avait couru des copies de cette lettre avant l'impression. L'auteur anonyme des *Réflexions philosophiques sur l'immortalité de l'âme raisonnable avec quelques remarques sur une lettre dans laquelle on soutient que la matière pense. Traduit de l'allemand*, Amsterdam, 1744, dit dans sa *Préface* (cité dans la *Bibl. raisonnée*, juill.-sept. 1744, p. 135) : « Ce qui l'y a déterminé principalement..., c'est une *Lettre philosophique*, où l'auteur tâche de soutenir que c'est la matière qui pense. *Il y a quelques années il en courut plusieurs copies manuscrites et anonymes, et on la trouva bientôt après, quoique mutilée et changée en bien des endroits, dans un Recueil de Lettres publié en 1736 (sic) sous le titre de* Lettres écrites de Londres sur les Anglais et autres sujets par M. de Voltaire. » L'auteur ignore donc la publication séparée de 1738, mais il reconnaît au travers de toutes les différences l'identité foncière des deux rédactions. Le manuscrit de l'Arsenal est sans doute une des copies qui circulèrent.

L'impression de 1738 a été très négligée ; et les éditions ultérieures l'ont reproduite, avec quelques légères différences, sans la corriger. Il suffit des noms de *Strambourg* et *Zéland*, au lieu de Shaftesbury et Toland, pour attester que Voltaire, s'il a fourni la copie, n'a pas donné ses soins à la première publication, et n'a jamais fait une revision du texte. La copie de l'Arsenal améliore le texte en quelques endroits très notablement (cf. l. 116-7, 173-9, 189, 220-2, 270-4). J'ai donc suivi la version de ce manuscrit ; ses bourdes sont toujours faciles à rectifier, par leur énormité même ; j'en ai corrigé les fautes d'orthographe et de ponctuation évidentes, mais j'ai signalé les corrections toutes les fois qu'elles intéressaient le sens ; les leçons des imprimés sont données en variantes.

Les éditions collationnées sont les suivantes (cf. Bengesco, II, 20) :

1. LETTRES DE M. DE V*** AVEC PLUSIEURS PIÈCES DE DIFFÉRENTS AUTEURS. La Haye, P. Poppy, 1738, in-12. Titre de départ : *Lettres philosophiques par M. de V. XXVI Lettre sur l'âme.* Je désigne cette première édition par la lettre..... *A*

2. LETTRE PHILOSOPHIQUE PAR M. DE V*** AVEC PLUSIEURS PIÈCES GALANTES ET NOUVELLES DE DIFFÉRENTS AUTEURS, Paris, 1747, in-8°... *B*

3. *Même titre*, Paris, 1756, in-8° ..... *C*
4. *Même titre*, Londres, 1757, in-8° ..... *D*
5. *Même titre*, Londres, 1775, in-8° ..... *E*
6. *Même titre*, Londres, 1775, in-12 ..... *F*
7. *Même titre*, Londres, 1776, in-8° ..... *G*
8. Edition encadrée, t. XXXIX, Pièces détachées, t. II, Genève, 1775 ..... *H*
9. Edition de Kehl, t. XXXVII ..... *K*

La Barre de Beaumarchais, dans ses *Amusements littéraires* (La Haye, 1740, 3 v. in-12; t. II, 2e partie, p. 179 et 193), a réimprimé la *Lettre de Voltaire sur l'âme*. Il l'a coupée en deux après les mots *tel homme absolument imbécille* (l. 161), en ajoutant cette phrase de liaison : « C'est ce que je vous expliquerai encore plus clairement dans une autre lettre. » Il a ainsi fait deux lettres, les lettres 28 et 31 de son deuxième volume. Il a donné aussi en deux lettres (38 et 43, p. 248 et 285) la critique du morceau de Voltaire où il se propose (p. 250) de « faire voir que Monsieur de Voltaire ne débite pas ici les sentiments de Monsieur Locke comme il a prétendu faire, mais qu'il a voulu seulement faire l'honneur à ce grand Homme de lui prêter les siens ».

Lettre sur Mr. Locke.

Il faut [1] que je l'avoue, lorsque j'ai lu l'infaillible Aristote, le divin Platon, le Docteur subtil, le Docteur angélique, j'ai pris tous ces épitetes pour des sobri-
5 quets. Je n'ai rien vu dans les philosophes qui ont parlé de l'ame humaine, que des aveugles pleins de témérité(s) et de babil, qui s'efforcent de persuader qu'ils ont une vue d'aigle, à d'autres aveugles curieux et sots qui les croient sur leur parole, et qui s'imaginent bientôt eux-
10 mêmes voir aussi quelque chose.

Je ne feindrai point de mettre au rang de ces maîtres d'erreurs, Descartes et Malbranche. Le premier nous

Ligne 1. *A* Le tres philosophiques XXVI Lettre sur l'Ame — *B-G* Lettre philosophique — *H* Lettre philosophique sur l'Ame — *K* VIII (*de l'art.* Ame, *du* Dict. phil.) — *A* (1738) *est remarquable par l'orthographe simplifiée* filosofie, filosofe, métafisique, fisique, *etc.* — 2. *A-K* [j'ai] examiné — 3. *A-K* [Aristote], le docteur évangélique, le divin Platon, [j'ai] — 4. *A-K* toutes — 5. *A-K* n'ai vu dans tous [les Phil.] — 8. *A-K* [d'aigle], et d'autres curieux — *A-D, F, G* [et] fols *E, H, K* fous — 9. *A-K* [s'imaginent] aussi de voir [quelque]

12. *A-G* d'erreur

assure que l'ame de l'homme est une substance dont l'essence est de penser, qui pense toujours, et qui s'occupe
15 dans le ventre de la mere de belles idées métaphisiques ou de beaux axiomes généraux qu'elle oublie ensuite.

Pour le Pere Malbranche, il est bien persuadé que nous voyons tout en Dieu; il a trouvé des partisans, parce que les fables les plus hardies sont celles qui sont les mieux
20 reçues de la foible imagination des hommes. Plusieurs philosophes ont donc fait le roman de l'ame ; enfin il est venu un sage qui en a écrit modestement l'histoire. Je vais vous faire l'abrégé de cette histoire, selon que je l'ai conçu. Je sai fort bien que tout le monde ne con-
25 viendra pas des idées de Mr. Locke : il se pourroit bien faire que Mr. Locke eût raison contre Descartes et Malbranche et eût tort contre la Sorbonne ; je ne réponds de rien ; je parle selon les lumieres de la Philosophie, et non selon les révélations de la foi. Il ne m'appar-
30 tient que de penser humainement ; les Théologiens décident divinement, c'est tout autre chose. La raison et la foi sont de nature contraire. En un mot, voici un petit précis de Mr. Locke que je censurerois si j'étois Théologien, et que j'adopte pour un moment comme
35 pure hypothese, comme conjecture de simple philosophie.

Humainement parlant, il s'agit de savoir ce que c'est que l'ame.

1° Le mot d'*ame* est un de ces mots que chacun pro-

19. *K* le mieux
21. *A-K* [enfin] c'est [un sage] *Toutes les éd. sauf G* un usage (*nonsens*). — 23. *A-K omettent* vous. — 25. *K omet* Mr. *ici et dans tout le morceau*. — 27. *A-K* qu'il [eut tort] — *A-K* Sorbone ; je parle... — 29. *A-K omettent* et.
35. *A-K omettent* pure. — 37. *A*, *E* [philosophie], humainement parlant, [il] *B*, *C*, *D*, *F*, *G* [philosophie] : humainement parlant, [il] *H*, *K* [philosophie]. Humainement parlant, [il] — 39. *A-K omettent* un.

nonce sans l'entendre[2] ; nous n'entendons que les choses dont nous avons une idée : nous n'avons point d'idée d'ame, d'esprit ; donc nous ne l'entendons pas.

2° Il nous a donc plu d'appeler ame cette faculté de penser et de sentir, comme nous appelons *vue* la faculté de voir, *volonté* [la] faculté de vouloir, etc.

Des raisonneurs sont venus ensuite, qui ont dit : « L'homme est composé de matiere et d'esprit : la matiere est étendue et divisible, l'esprit n'est ni étendu ni divisible ; donc il est, disent-ils, d'une autre nature ; donc c'est un assemblage d'Etres qui ne sont point faits l'un pour l'autre, et que Dieu unit malgré leur nature. Nous voyons peu le corps, nous ne voyons point l'ame ; elle n'a point de parties. Donc elle est éternelle ; elle a des idées pures et spirituelles ; donc elle ne les reçoit point de la matiere : elle ne les reçoit point non plus d'elle-même ; donc Dieu [les] lui donne ; donc elle apporte en naissant les idées de Dieu, de l'infini, et (de) toutes les idées générales. »

Toujours humainement parlant, je réponds à ces Mrs qu'ils sont bien sçavans. Ils supposent d'abord qu'il y a une ame, et puis ils nous disent ce que ce doit être ; ils prononcent le nom de matiere, et décident ensuite nettement ce qu'elle est. Et moi je leur dis : Vous ne connoissez ni l'esprit ni la matiere ; par l'esprit, vous ne pouvez vous imaginer que la faculté de penser ; *par la* matiere, vous ne pouvez entendre qu'un certain assem-

42. *A-K* point — 43. *A-C omettent* ame. — 44. *A-D,F-K* [appellons] vie la faculté de vivre *E a estropié ce passage*. — *A-K* et [volonté...] — *A-K omettent* etc. — 46. *A-K* et [ont dit] — 50. *A-K omettent* donc *devant* c'est.

56. *Le ms. omet* les *qui est donné par les éd.* — 57. *Ce* de *fautif est dans le ms. et dans toutes les éd., sauf K.* — 60-61. *A-K* [Ils] nous disent [d'abord... et puis] ce que ce doit être.

65. *A-K mettent* vous *devant* imaginer. — *Le ms. donne* pour matière. *Je corrige d'après les éditions.*

blage de qualités, de couleurs, d'étendue, de solidité ; et il vous a plu d'appeler cela matiere, et vous avez assigné les limites de la matiere et de l'ame avant d'être sûrs
70 seulement de l'existence de l'une et de l'autre. Quand à la matiere vous enseignez gravement qu'il n'y a en elle que de l'étendue et de la solidité, et moi je vous dirai modestement qu'elle est capable de mille propriétés que vous ni moi ne connoissons pas. Vous dites que l'ame
75 est indivisible, éternelle, et vous supposez ce qui est en question.

Vous êtes à peu près comme un Régent de college, qui, n'ayant vu d'horloge de sa vie, auroit tout d'un coup entre ses mains une montre d'Angleterre à répétition. Cet
80 homme, bon péripatéticien, est frappé de la justesse avec laquelle les éguilles divisent et marquent le tems, et encore plus étonné de voir qu'un bouton pressé par le doigt, sonne précisément l'heure que l'éguille montre. Mon philosophe ne manque pas de trouver qu'il y a
85 dans cette machine une ame qui la gouverne et qui en meut les ressors, il démontre sçavamment son opinion par la comparaison des anges qui font aller les Sphères célestes, et il fait soutenir dans sa classe de belles théses sur l'ame des montres. Un de ses écoliers ouvre la
90 montre : on n'y voit que des ressors, et cependant on soutient toujours le sistème de l'ame, qui passe pour démontré. Je suis cet écolier : ouvrons la montre qu'on appelle homme, et au lieu de définir hardiment ce que

72. *A-K omettent* de *devant les deux substantifs.* — 74. *A-K* ni vous ni [moi] — 75 *E omet* et.

81. *A-K* les [temps] — 82. *A-K omettent* de voir. — *A-K* poussé — 83. *A-K* [l'éguille] marque — 84. *A-K* prouver — 86. *A-K* [qui en] mène.

91. *A-K* [de l'âme] des montres — 92. *A-K* [écolier] ouvrant [la montre.., et] qui [au lieu... nous] n'entendons point, tâche [d'examiner]

nous ne connoissons pas, tâchons d'examiner par degrés
95 ce que nous voulons connoître.

Prenons un Enfant à l'instant de sa naissance, et suivons pas à pas le progrès de son entendement. Vous me faites l'honneur de m'apprendre que Dieu a pris la peine de créer une ame pour aller loger dans ce corps.

100 Lorsqu'il y a environ six semaines, cette ame est arrivée, la voilà pourvue d'idées métaphisiques, connoissant Dieu, l'esprit, les idées abstraites, l'infini fort clairement, étant en un mot une très-sçavante personne. Mais malheureusement elle sort de l'utérus avec une ignorance crasse; elle
105 passe 18 mois à ne connoître que le teton de sa nourrice, et lorsqu'à l'âge de 20 ans on veut faire ressouvenir cette ame de toutes les idées scientifiques, qu'elle avoit quand elle fut unie à son corps, elle est souvent si bouchée qu'elle n'en peut recevoir aucune. Il y a des
110 peuples entiers qui n'ont jamais eu une seule de ces idées: en vérité à quoi pensoit l'ame de Descartes et celle de Malbranche, quand elles imaginoient de pareilles rêveries?

Suivons donc l'histoire du petit enfant, sans nous arrêter aux imaginations des philosophes. Le jour que sa
115 mere est acouchée de lui et de son ame, il est né aussi un chien dans la maison, un chat et un serin. Au bout de trois mois j'aprens un menuet au serin, au bout d'un an et demi je fais du chien un excellent chasseur, le chat au bout de six semaines fait déjà tous ses tours, et l'en-

99-102. *A-K* [corps], lorsqu'il a[environ six semaines]; que [cette âme], à son arrivée, est [pourvue] des [idées... ; connaissant] donc [l'esprit]
105. *A-K* a passé — 108. *A-K* s'est [unie] — 109. *A-K* concevoir
111. *A-K* [et] de [Mallebranche, quand elle imagina de telles... — 113. *A-K* l'idée [du petit] — 115. *A-K omettent* aussi. — 116. *K* dans la maison un chien — *A-H* [et un serin]. Au bout de 18 mois, [je fais du chien...] *K a bien vu que la proposition relative au serin manquait, et supplée ainsi:* [excellent chasseur;] à un an le serin siffle un air; [le chat]

120 fant au bout de quatre ans ne fait rien du tout. Moi, homme grossier, témoin de cette prodigieuse différence, et qui n'ai jamais vu d'enfant, je crois d'abord que le chien, le chat et le serin sont des créatures très intelligentes, et que le petit enfant est un automate ; cependant petit à 125 petit je m'aperçois que cet enfant a aussi des idées, de la mémoire, qu'il a les mêmes passions que ces animaux, et alors j'avoue qu'il est aussi, comme eux, une créature raisonnable. Il me communique différentes idées par quelque paroles qu'il a aprises, de même que mon chien 130 par des cris diversifiés me fait exactement connoître ses divers besoins. J'aperçois qu'à l'âge de 6 ou 7 ans l'enfant combine dans son petit cerveau presqu'autant d'idées que mon chien de chasse dans le sien. Enfin il atteint avec l'âge un nombre infini de connoissances. Alors que 135 dois-je penser de lui ? irai-je le croire d'une nature absolument différente ? non, sans doute ; car vous qui voiez d'un côté un imbécile, de l'autre Mr. Newton, vous prétendez qu'ils sont pourtant de même nature, je dois prétendre à plus forte raison que mon chien et mon enfant 140 sont au fond de même espèce, et qu'il n'y a de la différence que du plus ou du moins. Pour mieux m'assurer de la vrai-semblance de mon opinion probable, j'examine mon enfant et mon chien pendant leur veille et pendant leur sommeil. Je les fais seigner l'un et l'autre outre mesure, 145 alors leurs idées semblent s'écouler avec leur sang. Dans

120. *A-K* [ne] sait rien. Moi

122. *A-K* le chat, le chien — 125 *et* 127. *A-K omettent* aussi.

135. *Le ms. donne* irais-je, *qu'il faut corriger en* irois-je *ou en* irai-je. *J'adopte cette dernière leçon qui est celle de A-K.* — *A-K* [croire] qu'il est [d'une nature] tout à fait — 136. *A-K omettent* qui *après* vous. — 137. *C, E, H, K* et [de l'autre] — *A-K* un [Newton] 138. *A-K* d'une [même] — 139-140. *A-K omettent la proposition :* je dois prétendre..... espèce.

141. *A-K* [plus] au moins. — 143. *A-K* mon chien et mon enfant — leur veille et leur sommeil. — 145. *A-K* [avec] le [sang]

cet état je les appelle, ils ne me répondent plus, et si je leur tire encore quelques paletes, mes deux machines qui avoient une heure auparavant des idées en très grand nombre et des passions de toute espece, n'auront plus
150 aucun sentiment.

J'examine aussi mes deux animaux pendant qu'ils dorment ; je m'aperçois que le chien, après avoir trop mangé, a des rêves ; il chasse, il crie après sa proie. Mon jeune homme *étant* dans le même cas, parle à sa maî-
155 tresse, et fait l'amour en songe. Si l'un et l'autre ont mangé modérément, ni l'un ni l'autre ne rêve : enfin, je vois que leur faculté de sentir, d'apercevoir, d'exprimer leurs idées s'est développée en eux petit à petit et s'affoiblit aussi par degrés. J'aperçois en eux plus de raport
160 cent fois que je n'en trouve entre tel homme d'esprit et tel autre homme absolument imbécile [3].

Quelle est donc l'opinion que j'aurai de leur nature ? Celle que tous les peuples ont eu d'abord avant que la politique égiptienne [4] imagina[t] la spiritualité et l'immor-
165 talité de l'ame. Je soupçonnerai, mais avec bien de l'apparence, qu'Archimède et une Taupe sont de la même espece, quoique d'un genre différent ; de même qu'un chêne et un grain de moutarde sont formés par les mêmes principes, quoique l'un soit un grand arbre et l'autre une
170 petite plante.

Je penserai que Dieu a donné des portions d'intelligence [à] des portions de matière organisées pour penser :

147. *A-H* poëllettes — 148. *A-K omettent* une heure. — 149. *A-K* n'ont [plus]

153. *A-K* la [proie] — 154. *La leçon de A-K est la bonne leçon. Je la reçois, au lieu de celle du ms. :* restant, *qui ne donne pas un sens satisfaisant.* — *A-K* [le même] état

163. *A-K* [ont] imaginée — 164. *A-K omettent* et. — 165. *A-K* [soupçonnerai] même, [avec] *Ms. :* soubçonnerai, *que je corrige d'après la ligne 186.*

172. *Ms.* et des portions *non-sens que les imprimés corrigent.* — *Ms.* organisés *A-K* organisée *Le pluriel et le féminin sont exigés par le sens.*

je croirai que la matière a pensé à proportion de la finesse de ses sens, que ce sont eux qui sont les portes
175 et la mesure de nos idées ; je croirai que l'huitre à l'écaille a moins d'esprit que moi, par ce qu'elle a moins de sensations que moi, et je croirai qu'elle a moins de sensations et de sens parce qu'ayant l'ame attachée à son écaille, 5 sens lui seroient inutiles. Il y a beaucoup d'animaux
180 qui n'ont que 2 sens ; nous en avons 5, ce qui est bien peu de chose, il est à croire qu'il est dans d'autres mondes d'autres animaux qui jouissent de 20 ou 30 sens, et que d'autres especes, encore plus parfaites, ont des sens à l'infini [5].

185 Il me paroit que voilà la manière la plus naturelle d'exposer des raisons, c'est-à-dire de deviner et de soupçonner. Certainement, il s'est passé bien du tems avant que les hommes aient été assez ingénieux pour imaginer un Etre inconnu qui est en nous, qui fait tout en nous, qui n'est
190 pas tout à fait nous, et qui vit après nous. Aussi n'est-on venu que par degrés à concevoir une idée si hardie. D'abord le mot d'*ame* a signifié la vie, et a été commun pour nous et pour les autres animaux, ensuite notre orgueil nous a fait une ame à part et nous a fait imagi-
195 ner une force substancielle pour les autres créatures.

Cet orgueil humain me demandera ce que c'est donc que ce pouvoir d'appercevoir et de sentir, qu'il appelle [une]

173. *A-K* [a] des sensations [à proportion] *leçon qui fausse le sens.* — 174. *A-K* [qui] les proportionnent à [la mesure] — 175-178. *A-K* [l'huitre à l'écaille a moins de] sensations et de sens [parce que, ayant l'âme]

182. *A-K* vingt ou trente — 185. *A-K* d'en raisonner — 186. *A-K* soupçonner certainement. Il s'est *Non-sens ; le ms. met une virgule après* soupçonner, *rien après* certainement *: ce qui selon les habitudes du copiste équivaut au point que je mets.* — 189. *A-K* qui est nous *leçon contredite par la suite de la phrase.*

192. *A-K* ce mot *ame*

196. [humain] demande [ce que] — 198. *A-K omettent* un *devant* instinct. *Je crois ma correction plus probable : l'omission de* une *dans la copie*

ame dans l'homme, et un *instinct* dans la brute. Je satisferai à cette question quand les universités m'auront appris
00 ce que c'est que le *mouvement*, le *son*, la *lumiere*, l'*espace*, le *corps*, le *tems*. Je dirai, dans l'esprit du sage Mr. Locke : « La Philosophie consiste à s'arrêter quand le flambeau de la phisique nous manque. » J'observe les effets de la nature, mais je vous avoue que je n'en conçois pas plus
05 que vous les premiers principes. Tout ce que je sai, c'est que je ne dois pas attribuer à plusieurs causes, surtout à des causes inconnues, ce que je puis attribuer à une cause connue : or, je puis attribuer à mon corps la faculté de penser et de sentir ; donc, je ne dois pas cher-
10 cher cette faculté dans un autre Etre appelé *ame*, ou *esprit*, dont je ne puis avoir la moindre idée. Vous vous récrirez à cette proposition, vous trouverez de l'irréligion à oser dire que le corps peut penser. Mais que direz-vous, vous répondroit Mr. Locke, si c'est vous-même qui êtes ici cou-
15 pables d'irréligion, vous qui osez borner la puissance de Dieu ? Et quel est l'homme sur la terre qui peut assurer sans une impiété absurde qu'il est impossible à Dieu de donner à la matiere le sentiment et la pensée ? Foible et hardy que vous êtes, vous avancez que la matiere ne
20 pense point, parce que vous ne concevez pas qu'une

s'explique mieux que l'addition de un. — 199. *A-H* humanités *K* physiciens, *leçon qui, avec celle de la ligne 116, ferait penser que K n'a pas corrigé les éditions antérieures sur un manuscrit de l'auteur, mais par conjecture. Voyez pourtant l. 273, et la note critique* — 200. *A-K omettent* le mouvement.

204. *K* ne conçois — 210. *A-K* [cette faculté] de penser et de sentir [dans] une autre appelée *Le ms. porte* ou d'esprit *non-sens que je rectifie selon le texte des éditions.*

211. *A-K* récriez — 212. *A-K* [vous] trouvez donc — 213. *A-K* diriez-vous, répondroit — 216. *A-K omettent* et *devant* quel. — 218. *A-K* le penser ? Foibles et hardis

220-222. *A-K* [concevez pas qu'une] matière telle (*K* quelle) [qu'elle soit, pense]

substance étendue puisse penser, et concevez-vous mieux comme une substance, telle qu'elle soit, pense ?

Grands Philosophes qui décidez du pouvoir de Dieu et qui dites que Dieu peut d'une pierre faire un ange [6], ne voyez-vous pas que, selon vous-mêmes, Dieu ne feroit en ce cas que donner à une pierre la puissance de penser ? car, si la matiere de la pierre ne restoit pas, ce ne seroit plus une pierre changée en ange, ce serait une pierre anéantie et un ange créé. De quelque côté que vous vous tourniez, vous êtes forcé[s] d'avouer deux choses, votre ignorance et la puissance immense du Créateur : votre ignorance qui se révolte contre la matiere pensante, et la puissance du Créateur à qui certes cela n'est pas impossible.

Vous qui savez que la matiere ne périt pas, vous contesterez à Dieu le pouvoir de conserver, dans cette matiere, la plus belle qualité dont il l'avait ornée ! L'étendue subsiste bien sans corps par lui, puisqu'il y a des philosophes qui croient le vuide ; les accidens subsistent bien sans substance parmi les chrétiens qui croient la transsubstantiation. Dieu, dites-vous, ne peut pas faire ce qui implique contradiction. Cela est vrai, mais pour savoir si la matiere pensante est une chose contradictoire, il faudroit en savoir plus que vous n'en savez, vous aurez beau faire, vous ne saurez jamais autre chose, sinon que vous êtes corps et que vous pensez.

Bien des gens qui ont apris dans l'Ecole à ne douter de rien, qui prennent leurs silogismes pour des oracles et leur superstition pour de la religion, regardent Mr. Locke

228. *A-K omettent* changée en ange.
232. *A-D. F-H omettent* contre *et le remplacent par une virgule. E* sur [la matière] *K* contre — 240. *A-K* [sans] la [substance]
243. *A-K omettent* Cela ... contradictoire — 244. *A-K* avez — 249. *A-K* leurs superstitions pour la [religion]

250 comme un impie dangereux. Les superstitieux sont dans la société des hommes ce que les poltrons sont dans une armée, ils ont et donnent des terreurs paniques.

Il faut avoir la pitié de dissiper les craintes, il faut qu'ils sachent que ce ne sont pas les sentimens des 255 philosophes qui feront jamais tort à la Religion.

Il est assuré que la lumiere vient du soleil, et que les planettes tournent autour de cet astre : on ne lit pas avec moins d'édification dans la Bible, que la lumiere a été faite avant le soleil, et que le soleil s'est arrêté sur le vil- 260 lage de Gabaon.

Il est démontré que l'arc-en-ciel est formé nécessairement par la pluie, on n'en respecte pas moins le texte sacré qui dit que Dieu posa son arc dans les nues, après le déluge, en signe qu'il n'y auroit plus d'inondation.

265 Le mistere de la Trinité et celui de l'Eucharistie ont beau être contraires aux démonstrations connues[7], ils n'en sont pas moins révérés chez les philosophes catholiques, qui savent que les objets de la raison et de la foi sont de différente nature.

270 La notion des antipodes a été condamnée comme hérétique par les papes et les conciles : malgré cette décision ceux qui reconnoissent les conciles et les papes ont découvert les antipodes et y ont porté cette même reli-

250. *A-K* Ces

251. *A-K omettent* des hommes. — 253. *A-K* leur crainte — 254. *A-K* seront

266. *A-K* contradictoire. — 268. *A-K* [les] choses — 270. *A-K* nation (*non-sens*).

271. *A-K* condamnée par les papes — *Ms.* division. *Je conjecture* décision *avec M. Ascoli.* — 272-273. *A-K*... [par les papes]; et les conciles et les papes [ont]. *Cette omission des huit mots* malgré... les conciles, *attribue aux papes la découverte et la colonisation des antipodes* (y ont porté). *A-H ont essayé de pallier le contre-sens en substituant* reconnu *à* découvert. *K a* découvert *dans le texte, et* reconnu *en Erratum* (LXX, 220). *D'où K tire-t-il ce mot* découvert *qu'aucune édition ne donne ? Ce ne peut être que*

gion chrétienne dont on croyait la destruction sure, en
275 cas qu'on pût trouver un homme qui (comme on parloit alors) eût la tête en bas et les pieds en haut par raport à nous, et qui, comme dit le très-peu philosophe S. Augustin, seroit tombé dans le Ciel[8].

Jamais les philosophes ne feront tort à la religion domi-
280 nante d'un pays. Pourquoi ? C'est qu'ils sont sans enthousiasme, et qu'ils n'écrivent point pour le peuple.

Divisez le genre humain en 20 parties ; il y en aura 19 composées de ceux qui travaillent de leurs mains et qui ne sauront jamais s'il y a eu un Mr. Locke au monde ;
285 dans la 20ieme partie qui reste, combien trouve-t-on peu d'hommes qui lisent ? Et parmi ceux qui lisent, il y en a 20 qui lisent des Romans, contre un qui étudiera en philosophie : le nombre de ceux qui pensent est excessivement petit, et ceux-là ne s'avisent pas de troubler le
290 monde.

Ce n'est ni Montagne ni Locke ni Baile ni Spinosa, ni Hobbes, ni Shastbury, ni Mr. Colins, ni Toland, etc., qui ont porté le flambeau de la discorde dedans leur patrie. Ce sont pour la pluspart des théologiens qui
295 ayant eu d'abord l'ambition d'être chefs de secte, ont eu bientôt celle d'être chefs de parti. Que dis-je ? Tous les livres des philosophes modernes mis ensemble ne feront jamais dans le monde autant de bruit seulement qu'en fit

d'une copie mutilée, qui présentait la même lacune que les éditions, ou d'une édition que je n'ai pas vue. — 276. *A-K* auroit — 278. *A-K* [tombé] du ciel *contresens.* — 279. *K omet cet alinéa et les deux suivants qui sont répétés presque textuellement dans la fin de la L. XIII* (*dans K*, Dict. phil., *fin de la sect. IX de l'art.* Ame).

282. *A-H* il y en a — 284. *A-D, F* s'il y a un *A-H* [un] Lock — 286. *A-H omettent* Et parmi ceux qui lisent. — 287. *A-H* étudie la filosofie. — 288. *A-H* extrêmement

292. *A-H*... ni Strambourg, ni Colins, ni Zéland — 293. *A-H* dans — 294. *A-H omettent* pour.

autrefois la dispute des Cordeliers sur la forme de leur
00 manche et de leur capuchon.

Au reste, Mr, je vous repete encore qu'en vous écrivant avec liberté, je ne me rends garend d'aucune opinion ; je ne suis responsable de rien. Il y a peut être parmi les songes des raisonnemens quelques rêveries
05 auxquelles je donnerois la préférence : mais il n'y en a aucune que je ne sacrifiasse tout-d'un-coup à la Religion et à la Patrie.

DE VOLTAIRE.

COMMENTAIRE

1. Cette lettre dont le texte présente des rapports si frappants avec la XIIIe *Lettre sur les Anglais*, en est la première version ; M. Ascoli et moi sommes arrivés tous les deux à cette conclusion. Si le morceau publié en 1738 était une reprise postérieure de la treizième lettre, on ne s'expliquerait pas que Voltaire ne l'eût pas substituée dans l'édition de 1739 et dans les autres éditions ultérieures. Au contraire, on comprend fort bien que ne voulant pas perdre un morceau dont il étoit content, il l'ait publié dans un recueil avec un signe (ce titre de *XXVIe lettre*) qui le rattache à l'ouvrage de 1733. Cette première rédaction, tout en présentant le même fond d'idées que la

299. *A-H* leurs manches... leurs capuchons

305. *A-K* [parmi] ces [songes des raisonnemens] et même [quelques] *Aucun texte n'est satisfaisant. Je conjecturerais dans le ms. original* raisonneurs, *au lieu de* raisonnemens. *Voyez l. 46, où le mot,* raisonneur, *a pourtant une nuance péjorative qu'il n'aurait pas ici, et Appendice II, l. 23, où le mot, comme ici, est pris en bonne part.* — 308. *A-K ne donnent pas la signature — K attache au dernier mot cette note:* Cette section est tirée presque en entier de ces *Lettres philosophiques* ou *Lettres sur les Anglais*, qui ont été la première hostilité de la longue guerre entre M. de Voltaire et les théologiens. *Note inexacte puisque ce morceau n'a pas paru dans les* Lettres sur les Anglais, *mais qui pourtant en indique bien la vraie origine. Voyez la note à la ligne 1 de l'appendice II.*

treizième lettre, a plus de vigueur : l'auteur s'y découvre plus, s'abrite moins derrière Locke. Elle s'accorde bien avec ce que Voltaire écrivait à Formont (nov. 1732, XXXIII, 306 : voyez let. XIII, commentaire, n. 2). — Le fond des deux rédactions étant identique, on retrouvera aisément les sources de celle-ci dans le commentaire précédent.

2. Cf. Locke, III, x, 2 ; t. III, p. 219, etc.

3. Cf. Locke, IV, iv, 13 (t. IV, p. 15), et Montaigne (I, 43) : « Plutarque dit qu'il ne trouve point si grande distance de bête à bête que d'homme à homme. » Ce que Rochester dans sa satire « Against man », au dernier vers, traduit ainsi (Ed. 1731, t. I, p. 9) :

Man differs more from man than from beast.

4. Voltaire plus tard se ralliera à cette politique et vantera l'utilité sociale de la croyance à l'immortalité (cf. XXVIII, 243) ; il parlera alors moins dédaigneusement des Égyptiens (XXVIII, 149). Toland, *Lettres philosophiques* (à Serena), trad. Naigeon, 1768, p. 68 : « Ces mêmes Égyptiens furent parmi les païens les premiers qui enseignèrent le dogme de l'immortalité de l'âme. » Voltaire avait pu lire l'original anglais.

5. Voltaire reprendra cette idée plus tard dans *Micromegas* (ch. II). — Fontenelle (*Pluralité des Mondes*, 3e soir, éd. 1790, t. II, p. 84) : « Peut-être même y a-t-il effectivement un grand nombre de sens naturels ; mais dans le partage que nous avons fait avec les habitants des autres planètes, il ne nous en est échu que cinq, dont nous nous contentons, faute d'en connaître d'autres. »

6. S. Matthieu, III, 9. — Cf. Locke, t. IV, p. 329-330, note de Coste.

7. Souvenir sans doute de Bayle (*Œuv. div.*, III, 762) : « La plupart du monde chrétien n'est-elle pas persuadée de la *présence réelle*, malgré les objections insolubles qu'il pleut à verse sur ce dogme ? N'a-t-il pas fallu en faveur de cette doctrine condamner de fausseté les axiomes les plus évidents de la Physique ?... Vous est-il possible de concilier avec toutes les maximes des philosophes le mystère de la Trinité et celui de l'Incarnation du Verbe éternel ? »

8. Suggéré par Pascal (*Provinciales*, XVIII), ou par Bayle (*Dict. crit.*, art. VIRGILE évêque, et n. A). Mais ni dans l'une ni dans l'autre de ces sources il n'est question des conciles et de saint Augustin. Furetière au mot *Antipode* signale *les ridicules plaisanteries* de saint Augustin.

APPENDICE II

FIN DE LA LETTRE XIII A PARTIR DE 1748-1751

Continuation du même sujet.

Je suppose une douzaine de bons Philosophes dans une Isle, où ils n'ont jamais vû que des végétaux. Cette Isle, & sur-tout douze bons Philosophes, sont fort difficiles à trouver ; mais enfin cette fiction est permise. Ils admirent cette vie qui circule dans les fibres des plantes, qui semble se perdre & ensuite se renouveller ; & ne sachant pas trop comment les plantes naissent, comment elles prennent leur nourriture et leur accroissement, ils appellent cela une *ame végétative*[1]. — Qu'entendez-vous par ame végétative ? leur dit-on. — C'est un mot, répondent-ils, qui sert à exprimer le ressort inconnu par lequel tout cela s'opère. — Mais ne voyez-vous pas, leur dit un Méchanicien, que tout cela se fait naturellement par des poids,

Ligne 1. *Ce titre se trouve dans 48 (corr.)-52. Dans 56-75* Sur l'âme. *K.* Sec. IX (Dict. phil., *art.* AME). *Voyez la note critique, p. 171, ligne 135 de la lettre XIII. — Je suis le texte de 51, et je donne dans les notes critiques outre les variantes de 52-K, les leçons de 48 (corr.) : ces cartons de 48 corr. n'ayant été insérés que dans quelques exemplaires, la véritable première édition des deux morceaux est 51. — Il serait possible que la note de K, inexacte pour le morceau précédent (voyez p. 203, note crit.) se rapportât à celui-ci : l'appel de la note aurait été placé par erreur à la fin de la section VIII de l'art.* AME *au lieu d'être mis au début de la sec. IX.*

15 des leviers, des roues, des poulies ? — Non, diront nos Philosophes, s'ils sont éclairés. Il y a dans cette végétation autre chose que des mouvements ordinaires ; il y a un pouvoir secret qu'ont toutes les plantes d'attirer à elles sans aucune impulsion ce suc qui les nourrit ; & ce 20 pouvoir, qui n'est expliquable par aucune méchanique, est un don que Dieu a fait à la matiére & dont ni vous ni moi ne comprenons la nature.

Ayant ainsi bien disputé, nos raisonneurs découvrent enfin des animaux. Oh, oh, disent-ils, après un long 25 examen, voilà des êtres organisés comme nous ! Ils ont incontestablement de la mémoire, & souvent plus que nous. Ils ont nos passions ; ils ont de la connaissance ; ils font entendre tous leurs besoins ; ils perpétuent comme nous leur espéce [2].

30 Nos Philosophes disséquent quelques uns de ces êtres, ils y trouvent un cœur, une cervelle. Quoi ! disent-ils, l'Auteur de ces machines qui ne fait rien en vain, leur auroit-il donné tous les organes de sentiment pour qu'ils n'eussent point de sentiment ? il serait absurde de le pen- 35 ser. Il y a certainement en eux quelque chose que nous appellons aussi *ame*, faute de mieux ; quelque chose qui éprouve des sensations, & qui a une certaine mesure d'idées. Mais ce principe, quel est-il ? Est-ce quelque chose d'absolument différent de la matiére ? est-ce un 40 esprit pur ? est-ce un être mitoyen, entre la matiére que nous ne connaissons guéres & l'esprit pur que nous ne connaissons pas ? est-ce une propriété donnée de Dieu à la matiére organisée ?

Ils font alors des expériences sur des insectes, sur des vers

16. *48* (*corr.*), *52-K omettent les mots* s'ils sont éclairés. — 19. *Dans 48 corr.*, *52-K les mots* sans aucune impulsion *manquent.*

33. *52-K* du [sentiment] — *48* (*corr.*) [pour] ne point sentir *52-K* afin [qu'ils]

45 de terre ; ils les coupent en plusieurs parties [3], & ils sont étonnés de voir qu'au bout de quelque tems il vient des têtes à toutes ces parties coupées ; le même animal se reproduit, & tire de sa destruction même de quoi se multiplier. A-t-il plusieurs ames, qui attendent pour animer
50 ces parties reproduites, qu'on ait coupé la tête au premier tronc ? Il ressemble aux Arbres qui repoussent des branches & qui se reproduisent de bouture ; ces arbres ont-ils plusieurs ames ? il n'y a pas d'apparence ; donc il est très-probable que l'ame de ces bêtes est d'une autre
55 espéce que ce que nous appellons *ame végétative* dans les plantes ; que c'est une faculté d'un ordre supérieur, que Dieu a daigné donner à certaines portions de matiére ; c'est une nouvelle preuve de sa puissance ; c'est un nouveau sujet de l'adorer.

60 Un homme violent & mauvais raisonneur, entend ce discours & leur dit : « Vous êtes des scélérats dont il faudroit brûler les corps pour le bien de vos ames ; car vous niez l'immortalité de l'ame de l'homme. » Nos Philosophes se regardent tous étonnés : l'un d'eux lui répond
65 avec douceur : « Pourquoi nous brûler si vite ? Sur quoi avez-vous pû penser que nous ayons l'idée que votre cruelle ame est mortelle ? — Sur ce que vous croyez, reprend l'autre, que Dieu a donné aux brutes, qui sont organisés comme nous, la faculté d'avoir des sentimens et des
70 idées. Or cette ame des bêtes périt avec elles, donc vous croyez que l'ame des hommes périt aussi. »

Le Philosophe répond : « Nous ne sommes point du tout sûrs que ce que nous appellons *ame* dans les animaux, périsse avec eux, nous savons très bien que la matiére ne

51. *48 (corr.) 52-K* Ils ressemblent — 55. *48 (corr.), 52-K* appellions *sauf* 71ª *qui maintient* appellons. — 58. 71ª et c'est [un nouveau]
68. *70-K* organisées

75 périt pas, & nous croyons qu'il se peut faire que Dieu ait mis dans les animaux quelque chose qui conservera toujours, si Dieu le veut, la faculté d'avoir des idées. Nous n'assurons pas, à beaucoup prés, que la chose soit ainsi, car il n'appartient guéres aux hommes d'être si confians ;
80 mais nous n'osons borner la puissance de Dieu. Nous disons qu'il est trés-probable que les bêtes, qui sont matiére, ont reçu de lui la propriété de l'intelligence. Nous découvrons tous les jours des propriétés de la matiére, c'est-à-dire, des présens de Dieu dont auparavant nous
85 n'avions pas d'idées ; nous avions d'abord défini la matiére une substance étendue ; ensuite nous avons reconnu qu'il falloit lui ajoûter la solidité, quelque tems après il a fallu admettre que cette matiére a une force, qu'on nomme force d'inertie, après cela nous avons été tous étonnés
90 d'être obligés d'avouer que la matiére gravite. Quand nous avons voulu pousser plus loin nos recherches, nous avons été forcés de reconnaître des êtres qui ressemblent à la matiére en quelques choses, & qui n'ont pas cependant les autres attributs dont la matiére est douée.

95 Le feu élémentaire [4] par exemple, agit sur nos sens comme les autres corps, mais il ne tend point à un centre comme eux, il s'échappe, au contraire, du centre en lignes droites de tous côtés. Il ne semble pas obéïr aux lois de l'attraction, de la gravitation, comme les
100 autres corps. Il y a enfin des mystères d'optique dont on ne pourrait guéres rendre raison, qu'en osant supposer que les traits de lumiére se pénétrent les uns les autres. Car que cinq cens mille hommes d'un côté et autant de l'autre,

82. *48* (*corr.*), *52-K* un peu d'intelligence
93. *52-K* en quelque chose — 99. *48* (*corr.*) [loix] que suivent [les] — 100. *56-K* L'optique a des mystères, [dont]
102-111. *48* (*corr.*), *52-K* Il y a certainement quelque chose dans la

regardent un petit objet peint de plusieurs couleurs qui
105 sera au haut d'une tour, il faut qu'autant de rayons, et mille millions de fois davantage partent de ces petits points colorés ; il faut qu'ils se croisent tous avant de parvenir aux yeux : or comment arriveront-ils chacun avec sa couleur en se croisant en chemin ? on est donc forcé de soupçon-
110 ner qu'ils peuvent se pénétrer ; mais s'ils se pénétrent, ils sont trés-différens de la matiére connue. Il semble que la lumiére soit un être mitoyen entre les corps & d'autres espéces d'êtres que nous ignorons. Il est très-vraisemblable que ces autres espéces sont elles-mêmes un milieu qui
115 conduit à d'autres créatures, & qu'il y a ainsi une chaîne de substances qui s'élévent à l'infini [5].

Usque adeo quod tangit idem est, tamen ultima distant.

Cette idée nous paraît digne de la grandeur de Dieu, si quelque chose en est digne. Parmi ces substances, il a pu
120 sans doute en choisir une qu'il a logée dans nos corps, & qu'on appelle ame humaine ; cette substance immatérielle, est immortelle. Nous sommes bien loin d'avoir sur cela la moindre incertitude, mais nous n'osons affirmer que ce maître absolu de tous les êtres ne puisse donner aussi
125 des sentimens & des perceptions à l'être qu'on appelle matiére. Vous êtes bien sûr que l'essence de votre ame est de penser & nous n'en sommes pas si sûrs, car lorsque nous examinons un fœtus, nous avons de la

lumiére qui la distingue [de la matière connue]. *Cette phrase remplace tout le passage :* Car que cinq cents mille... différents de la matière connue.

117. *70-K* tanget (*mais 71ª garde* tangit)

121. *48* (*corr.*), *52-K*, *au lieu de* cette substance... incertitude, *donnent le passage suivant: 48* (*corr.*) Nous la croions immortelle, *52-K* Les livres saints que nous avons lus, nous apprennent que cette âme est immortelle. La raison est d'accord avec la révélation ; (*48* (*corr.*), *52-K*), car comment une substance quelconque périroit-elle ? tout mode se détruit, l'être reste. Nous ne pouvons concevoir la création d'une substance, nous ne pouvons concevoir son anéantissement. [Mais nous n'osons]

peine à croire que son ame ait eu beaucoup d'idées dans
130 sa coeffe ; & nous doutons fort que dans un sommeil plein & profond, dans une Létargie complette[6], on ait jamais fait des méditations. Ainsi il nous paraît que la pensée pourrait bien être, non pas l'essence de l'être pensant, mais un présent que le Créateur a fait à ces êtres,
135 que nous nommons pensans, & tout cela nous a fait naître le soupçon, que s'il le vouloit, il pourrait faire ce présent là à un atôme, & conserver à jamais cet atôme & son présent, ou le détruire à son gré. La difficulté consiste moins à deviner comment la matière pourrait penser,
140 qu'à deviner comment une substance quelconque pense. Vous n'avez des idées que parce que Dieu a bien voulu vous en donner : pourquoi voulez-vous l'empêcher d'en donner à d'autres espéces ? Seriez-vous bien assez intrépides pour oser croire que votre ame est précisément de la même
145 matiére que les substances qui approchent le plus près de la divinité ? Il y a grande apparence qu'ils sont d'un ordre bien supérieur, & qu'en conséquence Dieu leur a daigné donner une façon de penser infiniment plus belle ; de même qu'il a accordé une mesure d'idées très médiocre
150 aux animaux qui sont d'un ordre inférieur à vous. Y a-t-il rien dans tout cela dont on puisse inférer que vos ames sont mortelles ? Encore une fois, nous pensons comme vous sur l'immortalité de vos ames ; mais nous croyons que nous sommes trop ignorans pour affirmer que

135. *52-K omettent* et.

144. *48* (*corr.*) de la même nature *56-K* du même genre — 146. *48* (*corr.*), *52-K* elles [sont] — *48* (*corr.*) [sont] d'une nature bien supérieure — 150. *48* (*corr.*), *52-K insèrent après les mots* à vous, *le passage suivant :* J'ignore comment je vis, comment je donne la vie ; et vous voulez que je sache comment j'ay des idées ? l'âme est une horloge (*71*, *75* un horloge) que Dieu nous a donné à gouverner, mais il ne nous a point dit de quoy le ressort de cette horloge est composé. *Cette dernière phrase se retrouve à peu près dans la lettre* XIII, l. 149.

151. *48* (*corr.*), *52-K* nos — 153. *48* (*corr.*), *52* nos *mais 56-K modifient ainsi le texte :* [l'immortalité] que la foi nous annonce ; [mais]

155 Dieu n'ait pas le pouvoir d'accorder la pensée à tel être qu'il voudra. Vous bornez la puissance du Créateur qui est sans bornes, & nous l'étendons aussi loin que s'étend son existence. Pardonnez-nous de le croire tout-puissant, comme nous vous pardonnons de restraindre son pouvoir.
160 Vous savez sans doute tout ce qu'il peut faire, & nous n'en savons rien. Vivons en frères, adorons en paix notre Père commun ; vous avec vos ames savantes & hardies ; nous avec nos ames ignorantes & timides. Nous avons un jour à vivre sur la terre, passons-le doucement sans nous
165 quereller pour des difficultés qui seront éclaircies dans la vie immortelle, qui commencera demain. »

Que les philosophes ne peuvent jamais nuire.

Le brutal n'ayant rien de bon à répliquer, parla beaucoup, & se fâcha longtems. Nos pauvres Philosophes se mirent
170 pendant quelques semaines à lire l'histoire, & après avoir bien lû, voici ce qu'ils dirent à ce Barbare, qui étoit si indigne d'avoir une ame immortelle. « Mon ami, nous avons lû que dans toute l'antiquité les choses alloient aussi bien que dans notre tems ; qu'il y avoit même de plus
175 grandes vertus, et qu'on ne persécutoit point les Philosophes pour les opinions qu'ils avoient [7] ; pourquoi donc voudriez-vous nous faire du mal pour des opinions que nous n'avons pas ? Nous lisons que toute l'antiquité croyoit la matiére éternelle[8]. Ceux qui ont vû qu'elle
180 étoit créée, ont laissé les autres en repos. Pithagore avoit été coq[9], ses parens cochons, personne n'y trouva à redire, & sa secte fut chérie & révérée de tout le monde,

165. *71*[a] [pour] les. — 167. *C'est le titre de 48 (corr.)-52. Dans 56-75* De la tolérance, et [que...]. *K réunit ce morceau au précédent, et le titre particulier disparait.* — 168. *48 (corr.), 52-K* [parla] longtems [et se fâcha] beaucoup.
177. *48 (corr.), 52-K* les [opinions]

excepté des Rôtisseurs & de ceux qui avoient des féves à vendre.

Les Stoïciens reconnaissoient un Dieu, à-peu-près tel que celui qui a été si témérairement admis depuis par les spinosistes [10] ; le Stoïcisme cependant fut la Secte la plus féconde en vertus héroïques & la plus accréditée.

Les Épicuriens faisoient leurs dieux ressemblans à nos Chanoines, dont l'indolent embonpoint soutient la divinité, & qui prennent en paix leur nectar & leur ambroisie en ne se mêlant de rien. Ces Épicuriens enseignoient hardiment la matérialité & la mortalité de l'ame. Ils n'en furent pas moins considérés. On les admettoit dans tous les emplois, & leurs atômes crochus ne firent jamais aucun mal au monde [11].

Les Platoniciens, à l'exemple des Gimnosophistes [12], ne nous faisoient pas l'honneur de penser que Dieu eût daigné nous former lui-même. Il avoit, selon eux, laissé ce soin à ses Officiers, à des Génies, qui firent dans leur besogne beaucoup de balourdises. Le Dieu des Platoniciens étoit un Ouvrier excellent, qui employa ici-bas des éléves assez médiocres [13]. Les hommes n'en révèrent pas moins l'école de Platon.

En un mot, chez les Grecs & chez les Romains, autant de Sectes, autant de maniéres de penser sur Dieu, sur l'ame, sur le passé, et sur l'avenir : aucune de ces Sectes ne fut persécutante. Toutes se trompoient, & nous en sommes bien fâchés ; mais toutes étoient paisibles, & c'est ce qui nous confond ; c'est ce qui nous condamne ; c'est ce qui nous fait voir que la plûpart des raisonneurs d'aujourd'hui sont des monstres, & que ceux de l'antiquité étoient des hommes.

190. *52-K* leur [divinité] — *48* (*corr.*) un [indolent embonpoint] soutenoit leur [divinité], ils buvoient [en paix leur nectar] en ne
203. *48* (*corr.*), *52-K* révérérent
211. *48* (*corr.*) beaucoup de

On chantoit publiquement sur le théâtre de Rome, *Post*
215 *mortem nihil est ; ipsaque mors nihil* « Rien n'est après la mort ; la mort même n'est rien »[14]. Ces sentimens ne rendoient les hommes ni meilleurs ni pires ; tout se gouvernoit, tout alloit à l'ordinaire ; & les Titus, les Trajans, les Marc-Aureles gouvernérent la terre en Dieux bienfaisans.
220 Si nous passons des Grecs & des Romains aux nations Barbares, arrêtons-nous seulement aux Juifs. Tout superstitieux, tout cruel & tout ignorant qu'étoit ce misérable peuple, il honoroit cependant les Pharisiens qui admettoient la fatalité de la destinée & la métempsicose ; il
225 portoit aussi respect aux Saducéens, qui nioient absolument l'immortalité de l'ame & l'existence des Ésprits, & qui se fondoient sur la loi de Moïse, laquelle n'avoit jamais parlé de peine ni de récompense après la mort. Les Esséniens, qui croyoient aussi la fatalité, & qui ne
230 sacrifioient jamais de victimes dans le Temple, étoient encore plus révérés que les Pharisiens & les Saducéens. Aucune de leurs opinions ne troubla jamais le gouvernement [15]. Il y avoit pourtant là de quoi s'égorger, se brûler, s'exterminer réciproquement, si on l'avait voulu. O misé-
235 rables hommes, profitez de ces exemples ! Pensez & laissez penser. C'est la consolation de nos faibles esprits dans cette courte vie. Quoi ! vous recevez avec politesse un Turc qui croit que Mahomet a voyagé dans la lune[16] ; vous vous garderez bien de déplaire au Bacha Bonneval[17],
240 & vous voudrez mettre en quartiers votre frere, parce qu'il croit que Dieu pourrait donner l'intelligence à toute créature ? » C'est ainsi que parla un des Philosophes ; un autre ajouta : « Croyez-moi, [il ne faut...] »

243. *Le morceau se termine dans 48 (corr.)-K par les trois alinéas qui sont à la fin de la lettre XIII* (l. 215 sqq.) *: on trouvera à cet endroit les variantes de 48 (corr.)-K. Voyez aussi la fin de l'appendice I* (p. 202-203).

COMMENTAIRE

1. Idée de Hartsoeker, qui donnait une *âme végétative* aux plantes pour y faire « *tout ce que le mécanisme n'explique pas commodément* » (Fontenelle, VII, 230).

2. Tout ce début semble le développement d'un raisonnement de Locke, dans Coste (*Essai*, III, 323-324 ; cf. l. XIII, n. 46, 51 et 52). — Il convient de noter que le tour nouveau donné ici à l'exposé (les Philosophes dans une île) est à peu près contemporain de l'invention des premiers contes de Voltaire.

3. Cf. les *Singularités de la Nature* et les *Colimaçons du R. P. L'Escarbotier*, 1768, et plus tard les *Q. sur l'Enc.* (*Dict. phil.*, art. POLYPES et SERPENT). Voici la première fois, à ma connaissance, que cette question d'histoire naturelle paraît chez Voltaire. Son attention a pu être attirée de ce côté, directement ou indirectement, par les expériences fameuses de Trembley (*Hist. de l'Ac. R. des Sciences*, année 1741, in-4°, 1744, p. 33-35, et *Mémoires pour servir à l'Histoire des polypes d'eau douce*, 1744. Cf. *Journal des Savants*, 1744, p. 736 ; La Mettrie, *L'Homme-machine*, 1748, p. 29 et 74 ; Maupertuis, *Vénus physique* (1745, 1re P., ch. XI ; 6e éd., 1751, p. 95-97), etc.

4. Cf. un passage de la *Philos. de Newton*, II, 13 (XXII, 507), dont ce morceau n'est qu'une nouvelle rédaction.

5. Cf. Locke, III, VI, 12 (t. III, 127). — Le vers cité est une sorte de pastiche de Lucrèce, qu'Ovide a mis au l. VI, v. 67, de ses *Métamorphoses*.

6. Cf. la n. 19 de la lettre XIII.

7. Cf. *Traité de la Tolérance*, XXV, 40, 42. — L'idée est dans Bayle (*Œuvr. div.*, II, 363-364) : « Les sectes des Philosophes n'ont point troublé le repos public des Athéniens ; chacun soutenait son sentiment et réfutait celui des autres : et leur dissension n'était pas sur peu de chose ; quelquefois c'était sur la Providence, sur le Souverain Bien. Cependant comme les Magistrats leur permettaient à toutes d'enseigner leurs senti-

ments, et qu'ils ne contraignaient point les unes à s'incorporer malgré elles aux autres, la République ne souffrait aucune altération de cette diversité de sentiments ; mais si elle avait usé de cette contrainte, elle eût tout mis en combustion. »

8. *Dict. phil.* (art. MATIÈRE, s. 2, 1764). — Bayle, *Œuv. div.*, *Table*, au mot MATIÈRE, « *Avantage que les Stratoniciens* (matérialistes) *retiraient dans leurs disputes de ce que leurs adversaires reconnaissaient l'éternité de la matière*, C (c.-à-d. t. III) 335, 336. » Et *Dict. crit.*, 1730, *Table*, au mot MATIÈRE : « *Toute l'antiquité a cru qu'elle était incréée*, II, 372 b. »

9. Bayle (art. PYTHAGORE, note M) ne parle pas du coq. Il le mentionne à l'article PÉRICLÈS, n. N. Voltaire prend sans doute ce détail dans Lucien (Trad. d'Ablancourt, éd. 1670, II, 96 et 104). J'ignore d'où il tire ce qu'il dit des parents de Pythagore. — D'ailleurs Voltaire néglige les persécutions subies par la secte Pythagoricienne (Bayle, art. PYTHAGORE., n. E, et *Œuv. div.*, IV, 542).

10. Bayle, art. SPINOZA, n. A, et *Œuv. div.*, *Table*, au mot STOÏCIENS... « Etaient spinozistes A (1), 561 ».

11. Cf. XXVIII, 153 ; 1769. — Voyez Bayle, art. EPICURE et *Œuv. div.*, III, 114. — Voltaire pense peut-être ici à Lucrèce dont il admirait tant le 3e chant sur la mortalité de l'âme.

12. Bayle, art. GYMNOSOPHISTES, ne fait nulle part ce rapprochement.

13. Voyez (XXI, 133) *le Songe de Platon*, 1756. — Cf. Bayle, *Œuv. div.*, III, 288, et *Dict.*, art. CAÏNITES, n. D ; PLOTIN, n. G., et XÉNOCRATE, n. I.

14. Cf. XXVIII, 155, et XXIX, 336. — La citation est prise de Sénèque, *Troas*, a. II, chœur final, vers 395. Cf. Bayle, *Dict. crit.*, éd. 1730, t. II, p. 721, a. — Toland, *Lettres phil.* (A Serena), citait le vers de Sénèque dans un passage où il passait en revue les sectes qui avaient nié l'immortalité de l'âme (p. 81-86).

15. Ces idées sur les Juifs seront reprises dans le *Traité de la Tolérance* (XXV, 80-82). — Sur la tolérance des Juifs envers les Sadducéens et sur les doctrines de ceux-ci, cf. Bayle, *Œuv. div.*, III, 119 et 111. Mais le *Guardian* (no 93) exposait, en termes aussi voisins de Voltaire que ceux de Bayle, les opinions des

Sadducéens, « whom we may truly call Free-Thinkers among the Jews. They believed neither Resurrection nor Angel nor Spirit... Because there was nothing in the law of Moses which in so many words asserted Resurrection, they appeared to adhere to that in a particular manner... »

16. Cf. Bayle, art. MAHOMET, n. H.

17. Voltaire fut en correspondance avec lui en 1743 : voyez le fragment d'une lettre de Bonneval cité dans le *Commentaire historique* (I, 85).

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

INTRODUCTION VII

AVERTISSEMENT LV

TITRE ET TABLE DE L'ÉDITION de 1734 ..... *a-d*

PREMIERE LETTRE. *Sur les Quakers* 1
Commentaire 7
Appendice au Commentaire 19

SECONDE LETTRE. *Sur les Quakers* 23
Commentaire 26

TROISIÉME LETTRE. *Sur les Quakers* 32
Commentaire 36

QUATRIÉME LETTRE. *Sur les Quakers* 45
Commentaire 51

CINQUIÉME LETTRE. *Sur la Religion anglicane* 61
Commentaire 64

SIXIÉME LETTRE. *Sur les Presbiteriens* 72
Commentaire 75

SEPTIÉME LETTRE. *Sur les Sociniens, ou Ariens, ou Anti-Trinitaires* 78
Commentaire 81

HUITIÉME LETTRE. *Sur le Parlement* 88
Commentaire 92

NEUVIÉME LETTRE. *Sur le Gouvernement* 101
Commentaire 107

Dixième lettre. *Sur le Commerce*..... 120
Commentaire..... 123
Onzième lettre. *Sur l'insertion de la petite verole*... 130
Commentaire..... 136
Douzième lettre. *Sur le chancelier Bacon*..... 152
Commentaire..... 159
Treizième lettre. *Sur M. Loke*..... 166
Commentaire..... 176
Appendices a la lettre XIII..... 190
I. Première rédaction de la lettre XIII..... 190
Commentaire..... 203
II. Fin de la lettre XIII à partir de 1748-1751. 206
Commentaire..... 214

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

VOLTAIRE, F.M.A.

Lettres philosophiques.

PQ
2086
.L4
v.1,

ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY